à Genève.

Ex. libris

E. P. J. CLAIR





HISTOIRE CRIMINELLE

DU

GOUVERNEMENT ANGLAIS.

IMPRIMERIE DE CARDON. — TROYES.

HISTOIRE CRIMINELLE

DU

GOUVERNEMENT ANGLAIS,

DEPUIS

LES PREMIERS MASSACRES DE L'IRLANDE

JUSQU'A

L'EMPOISONNEMENT DES CHINOIS;

PAR

ÉLIAS REGNAULT.

> La foi punique a trouvé sa sœur dans les temps modernes, la foi anglaise.
>
> LAMARQUE.
>
> *Delenda Carthago.*



PARIS.

PAGNERRE, ÉDITEUR,

RUE DE SEINE, 14 BIS.

1841.

PRÉFACE.

Pendant quatre cents ans la France a fait la guerre à l'Angleterre, et pendant quatre cents ans la France a vu grandir son pouvoir et accroître son influence; depuis vingt-cinq ans la France s'est alliée à l'Angleterre, et depuis vingt-cinq ans la France a vu compromettre sa renommée et dégrader sa puissance. Forte et respectée aussi long-temps qu'elle a combattu les usurpations de sa rivale, elle n'a fait que recueillir insulte et mépris du jour où elle s'est reposée dans cette honteuse mésaillance.

Heureusement qu'il manque toujours à de semblables liens les conditions de la durée. Le traité du 15 juillet a été l'éclatant divorce de cette union contre nature. Mais, dans ce divorce, c'est la France qui a subi toutes les hontes de la répudiation; et pour que rien ne manquât à cette injurieuse leçon, le ministre qui avait fondé son avenir politique sur les bonheurs de l'alliance

anglaise, a été la première victime de la rupture de cette alliance. Nous devons pourtant lui savoir gré de sa malhabileté; car elle a précipité le moment d'une séparation que commandait la nature des choses.

Parmi les grandes pensées de Napoléon, la plus grande, sans contredit, fut la conception gigantesque du blocus continental, la solennelle mise hors la loi de ce gouvernement qui avait scandalisé le monde par ses perfidies. C'était une mesure de haute morale aussi bien que de sûreté publique : les nations étaient protégées et dans leur honneur et dans leur repos, lorsqu'on les préservait du contact d'une puissance qui alimentait la guerre par la corruption, troublait la paix par ses envahissements, et déshonorait par ses manœuvres et la guerre et la paix. L'Angleterre, ainsi emprisonnée dans les mers qui la défendent, était signalée au monde comme la grande pestiférée dont il ne fallait pas approcher : concentrant ses vices en elle-même comme en un immense lazaret, elle eût infailliblement péri dans ses propres souillures, si les peuples eussent écouté la voix de

Napoléon, qui du moins en cela était l'organe de la civilisation.

Toutefois, il est temps encore d'exécuter la sentence. Bien des faits nouveaux sont venus la justifier, et dans les faits anciens on rencontre des crimes qui ne peuvent invoquer la prescription.

L'Histoire criminelle du gouvernement anglais ne veut ni déclamations ni hyperboles. Les faits parlent d'eux-mêmes. Raconter, c'est accuser; lire, c'est condamner. Dans ces hideuses annales, où chaque page est une tache, chaque ligne un méfait, nous ne sommes embarrassés que par la fécondité du crime et les richesses du choix.

Qu'on ne s'y trompe pas, toutefois : nous ne prétendons pas rendre la population anglaise complice de son gouvernement. Une pareille solidarité serait trop épouvantable pour que nous ne soyons pas obligés de faire des réserves : les nations ne sont responsables qu'autant qu'elles sont libres.

Ce que nous voulons combattre, c'est cette criminelle oligarchie que maudissait Napoléon à

son lit de mort ; ce que nous voulons dévouer à l'exécration des peuples, c'est cette odieuse communauté de marchands féodaux qui a érigé le pillage en principe, et fait du mensonge une tradition.

Nous tendrions volontiers la main au peuple britannique; mais pour arriver jusqu'à lui, il nous faut renverser l'aristocratie qui le tient enchaîné dans un pompeux esclavage.

Jusqu'ici le succès a semblé récompenser la mauvaise foi et justifier le déshonneur. Ces avides calculateurs, qui font de la politique une spéculation et de la diplomatie un agiotage, étalent avec faste leurs richesses mal acquises, et insultent à la vertu par les magnificences de leur fortune immorale. Ne se lèvera-t-il donc pas un peuple vengeur des peuples? et la France, qui fut toujours l'appui des opprimés, refuserait-elle aujourd'hui de seconder la Providence?

Autrefois pourtant, quand cette même Angleterre, s'écartant des voies chrétiennes, retournait lentement vers le paganisme saxon, ce fut des bords français que partirent les guerriers rassemblés à la voix du souverain pontife. Le

temps est venu d'aller châtier ces Normands dégénérés, et de prendre exemple sur leurs ancêtres. Le gouvernement anglais, en violant les droits de toutes les nations, s'est mis lui-même hors du droit. Que la bannière de la croisade européenne soit déployée contre les forbans ! Que toute nation, que toute cité, que toute voix répète le cri sacré : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! » Jamais excommunication ne fut plus méritée ; et lorsque le colosse d'argile s'écroulera sous les coups des peuples indignés, jamais, dans l'histoire des empires, une plus grande ruine n'aura donné une plus grande leçon.

CHAPITRE PREMIER.

IRLANDE.

INTRODUCTION.

Dans presque toutes les histoires des peuples, la guerre a été un moyen de développement intellectuel plus encore qu'un agent de destruction : l'invasion, rapprochant violemment les hommes, a formé entre eux des liens sociaux qu'ils n'eussent pas acceptés sans cette intervention puissante, et le plus souvent les grands conquérants ont été de grands civilisateurs. En Irlande, la guerre a été sans compensation; l'invasion n'a produit qu'une dissolution sociale, et la conquête n'a été que la barbarie mise en permanence.

Nous avons à parcourir des annales qui ne ressemblent à rien de ce qu'enseigne l'histoire, à raconter des crimes sans antécédents, des atrocités sans relâche et des cruautés sans intermittences. D'abord, des luttes sanglantes, où la victoire n'a pas de lendemain; des rencontres acharnées qui laissent tout indécis, excepté le carnage; puis une persécution légale, l'assassinat juridique, les tortures d'une procédure raf-

finée : plus de victoires à main armée, mais des triomphes de cours d'assises; aucun de ces nobles faits qui font pardonner la guerre, mais un combat par ordonnance, une invasion par huissiers, une spoliation par juges de paix; la loi dépouillée de toute sa sainteté pour être changée en instrument de guerre, et le Code devenu un catéchisme d'immoralité; des honneurs offerts à la délation, des encouragements donnés aux discordes des familles, et une prime consacrée au parricide; l'industrie manufacturière détruite par des droits prohibitifs, l'agriculture ruinée par le morcellement des terres, les exactions des propriétaires combinées avec les exactions du gouvernement; enfin, le martyre religieux ajouté au martyre politique, l'inquisition protestante plus impitoyable cent fois que celle de Torquemada, et la chaumière du paysan catholique mise en adjudication pour payer la dîme à ses inquisiteurs : voilà par quels exploits l'Angleterre a signalé sa domination en Irlande; voilà les titres glorieux de ce gouvernement commercial qui, même en fait de tyrannie, sait défier la concurrence.

A toute infortune le temps apporte des adoucissements : dans tout pays la civilisation soulage quelque douleur et sèche quelques larmes. En Irlande, le temps n'a rien changé, la civilisation n'a rien ôté au bourreau, rien donné à la victime. Comme Ixion attaché sur sa roue, l'Irlandais parcourt sans interruption les mêmes phases de douleurs, rencontrant une torture à chaque point de la circonférence des

siècles, et se débattant en vain dans un cercle sanglant qui ramène toujours les mêmes agonies.

I.

DEPUIS LA PREMIÈRE INVASION JUSQU'A LA RÉFORME.

1168.—1509.

Une chose bien digne de remarque, c'est que le pape Adrien IV, qui au nom de l'Église appelait Henri II à la conquête de l'Irlande, était Anglais de naissance. Il semble que, dès l'origine, la haine des Irlandais pour tout ce qui est de race anglaise dût trouver sa justification, même dans la personne du souverain pontife qui donna le signal de la persécution.

Ce ne fut cependant que douze ans plus tard que les Anglo-Normands envahirent l'Irlande, appelés par Dermot, roi de Leinster, chassé de ses états par Roderik O'Connor, chef suprême d'Érin.

A sa voix accoururent Robert, fils d'Étienne, puis Richard Strongbow, comte de Pembroke, avec une suite nombreuse de chevaliers normands[1].

Il ne fallut pas long-temps à ces guerriers formidables pour remettre Dermot en possession de ses états. Les grands chevaux bardés de fer, les lances de huit coudées, les arbalètes et les harnais de mailles

[1] Hanmer's chronicle; — Augustin Thierry, hist. de la conquête de l'Angleterre. — G. De Beaumont, l'Irlande sociale et politique.

leur donnaient une supériorité irrésistible sur les Irlandais montés sur de petits chevaux, n'ayant pour attaquer que de minces javelots et pour armure défensive que de légers boucliers en bois et de longues tresses de cheveux serrées en nattes et pendantes des deux côtés de la tête.

Mais ces redoutables alliés ne tardèrent pas à parler en maîtres. Aussi, lorsque Dermot, vainqueur par leur aide, les engage à retourner en Angleterre. « Que demandez-vous ? lui répond Robert. Nous avons « abandonné nos amis si chers, notre patrie tant ai- « mée ; nous avons brûlé nos vaisseaux ; ce n'est pas « dans l'idée de nous enfuir ; nous avons déjà com- « battu au péril de notre vie ; à présent, quoi qu'il « arrive, nous sommes destinés à vivre ou à mourir « ici avec vous. »

Bientôt d'autres aventuriers vinrent se joindre aux premiers débarqués, et alors commencèrent des massacres et des spoliations qui ne devaient jamais se ralentir.

Le premier vassal des Anglo-Normands fut ce Dermot qu'ils étaient venus secourir : leur première possession fut ce royaume de Leinster qu'ils étaient venus protéger.

Portant ensuite leurs forces vers l'ouest, ils chassaient devant eux les habitants, qui, après d'inutiles essais de résistance, émigrèrent en foule et se réfugièrent dans les contrées montagneuses, situées au-delà du grand fleuve de Shannon. Les envahisseurs partagèrent entre eux les terres des Irlandais fugitifs,

et quand ces derniers revinrent, pressés par la famine, les Anglo-Normands les reçurent à titre de serfs sur la glèbe de leurs propres champs. [1]

Toutefois l'invasion dût s'arrêter devant la courageuse défense des chefs de l'ouest et du nord, et quoique maîtres de l'est et du sud, les aventuriers furent obligés de hérisser de forteresses le territoire qu'ils occupaient, pour se protéger contre les soulèvements continuels des Irlandais opprimés. Le terrain conquis s'appelait alors le *Pale,* à cause des palissades ou fortifications dont il était entouré; mais souvent ces palissades étaient renversées par les héroïques efforts des indigènes, et de terribles luttes faisaient couler à flots le sang irlandais que la cruauté des vainqueurs a trouvé inépuisable. Durant quatre siècles de combats, malgré les renforts qui leur venaient d'Angleterre, les envahisseurs furent obligés de se renfermer dans le *Pale,* et ils restèrent plutôt campés en pays ennemi, que paisibles possesseurs d'une conquête dont les commencements avaient été si faciles.

Il faut dire aussi que les rois anglais s'attachaient à maintenir les hostilités et à empêcher toute alliance qui aurait pu donner quelque repos à l'Irlande. Car en tout temps, au moyen-âge comme aujourd'hui, le gouvernement s'est réservé l'initiative de l'oppression. Aussitôt que des relations amicales commençaient à s'établir entre les Anglo-Irlandais et les indigènes, les rois intervenaient, et s'ils ne pouvaient les contraindre à reprendre leurs hostilités, ils créaient par

[1] Augustin Thierry. — Spenser's State of Ireland.

des lois une séparation qui devait les rendre constamment étrangers les uns aux autres.

Cependant, dès le règne d'Édouard 1er, les clans indigènes qui se trouvaient rapprochés des établissements anglais, et qu'il était par conséquent le plus important de concilier, s'offrirent d'eux-mêmes à faire cesser toute guerre par la soumission, et demandèrent a être considérés comme *sujets* de l'Angleterre. Mais le nom de sujet, en leur accordant le bénéfice de la loi anglaise, les aurait défendus contre les déprédations régulières de leurs puissants voisins, et le titre officiel de la servitude leur fut refusé de peur qu'il ne devint un titre de protection.

De formidables soulèvements répondirent à une tyrannie qui ne prenait pas la peine de dissimuler; alors intervenaient les armées royales, qui, mieux que les barons, savaient pratiquer en grand le massacre et la confiscation.

A chaque soulèvement, accouraient des rives anglaises de nouveaux aventuriers qui avaient besoin de terres; et tous les seigneurs pauvres et ruinés s'en allaient refaire leur fortune dans une contrée où le meurtre et le pillage devenaient des titres de propriété.

Les Irlandais avaient essayé de la soumission : ils avaient tenté inutilement la résistance : ils eurent recours à la dernière ressource des opprimés, l'émigration. Des bandes nombreuses quittèrent ce pays désolé pour aller chercher sur le continent une existence moins cruelle. Mais bientôt on leur interdit cet acte de désespoir. Par une loi de Henri IV, il fût

défendu « à tous *ennemis irlandais* de quitter le royaume. » On ne voulait pas d'eux comme sujets ; on les conservait comme esclaves.

Ce système invariable d'hostilité et d'oppression s'étendit bientôt jusqu'aux descendants des anciens colons qui avaient adopté une politique plus sage que le gouvernement, et qui par le commerce, le mariage et les alliances accoutumaient les indigènes à la paix. Les lois royales vinrent bientôt interrompre cette tranquillité anormale.

Il fut décidé que, tout Normand ou Anglais de race qui épouserait une Irlandaise, ou prendrait l'habit irlandais, serait traité comme Irlandais, c'est-à-dire comme serf de corps et de biens. Il y eut des ordonnances royales sur la coupe des cheveux et de la barbe : tout homme portant moustache, selon la mode irlandaise, ou vêtu d'une étoffe de plusieurs couleurs, pouvait être tué par le premier venu. Tout marchand de race anglaise qui trafiquait avec les Irlandais, était puni par la confiscation de ses marchandises, et tout Irlandais pris en voyage dans la partie de l'île habitée par les Anglo-Normands, était considéré comme espion. Le grand conseil des barons et des chevaliers d'Irlande qui, à l'exemple de ceux d'Angleterre, s'assemblaient chaque année en parlement, fut regardé presque avec autant de haine et de mépris que les assemblées nationales tenues par les Irlandais indigènes sur le sommet des collines. [1] Une ordonnance de Henri VII défendit au parlement de se réunir

[1] Augustin Thierry. — Ancient Irish histories.

sans que le roi eut approuvé les motifs de sa convocation, et même alors, il ne votait que sur des articles rédigés en Angleterre. Ainsi cette réunion de colons qu'on appelait le parlement irlandais, n'avait pas d'action qui lui fut propre, de peur qu'elle n'eut une action bienfaisante. L'impulsion du mal partait du gouvernement, et il se montrait excessivement jaloux de cette horrible initiative. Mais au moins le colon qui recevait la loi, pouvait s'appuyer sur elle; l'indigène ne pouvait l'invoquer pour sa défense; elle n'existait que pour le frapper. S'il osait accuser, on le renvoyait à ses juges; s'il était accusé, on le traînait devant un tribunal anglais, et prompte justice était faite du paria.

II.

DEPUIS LA RÉFORME JUSQU'A CHARLES Ier.

1509.—1625.

Les Irlandais avaient été, ainsi que nous l'avons vu dans l'ordonnance de Henri IV, déclarés ennemis par la loi anglaise; et c'est le seul article de la loi anglaise, dit Thomas Moore, auquel ils soient restés constamment fidèles. Désormais bien avertis, ils repoussaient avec une sainte rage tout ce qui venait d'Angleterre, les hommes, les lois et les institutions. Le terme d'Anglais était l'offense la plus grave dans le vocabulaire de leurs injures.

Qu'on juge donc de leur juste fureur quand les Anglais se montrèrent armés d'une tyrannie nouvelle, appelée *la réforme;* quand ceux qui les avaient dépouillés de leurs biens, de leurs maisons, de leur patrie, voulurent aussi les dépouiller de leurs croyances, torturer leurs âmes comme ils avaient torturé leurs corps, et leur ravir la foi de leurs pères, qui seule les avait consolés dans cet abîme de malheurs. Un bienfait apporté par l'Anglais eût été reçu avec méfiance : comment pouvait être accueillie la pire des mauvaises actions, l'apostasie?

Le despotisme devint plus furieux et la résistance plus vive. En vain le fanatisme protestant arrache-t-il de nouveaux lambeaux aux plaies toujours saignantes de l'Irlande; la haine nationale se fortifie de la haine religieuse, et les persécutions donnent à la victime une nouvelle vitalité qui fatigue le bourreau.

Elisabeth, qui était à la hauteur de son père dans la conception du mal, résolut de vaincre cette opiniâtre rebellion. Elle avait un plan bien simple de pacification : c'était l'extermination des indigènes. Sa pensée tout entière se retrouve dans ces paroles d'un de ses conseillers intimes : « Si nous entreprenons, dit-il, de ramener ce pays à l'ordre et à la civilisation, il acquerra bientôt du pouvoir et des richesses. Les habitants pourraient alors avoir l'idée de se rendre indépendants. Nous devons donc avoir pour principe de maintenir le désordre; car, tant que l'Irlande sera déchirée par les dissensions intérieures,

elle n'essaiera pas de se détacher de la couronne d'Angleterre[1] ».

Ces paroles ne sont que l'expression de la politique constante qui fut suivie à l'égard de l'Irlande. Aucun des successeurs d'Élisabeth n'a oublié ses leçons.

Les faits suivirent bientôt les paroles. Un des chefs les plus puissants de Munster, le comte de Desmond, qui ne demandait qu'à vivre en paix auprès de ses puissants voisins, fut, à force de provocations, contraint à la révolte. Alors commença l'œuvre de destruction, et bientôt toute la contrée fut changée en un affreux désert. « Cette province, dit un auteur contemporain, auparavant riche, fertile et très-peuplée, chargée de riches pâturages, de moissons, de bestiaux, est maintenant déserte et stérile; elle ne produit plus aucun fruit; plus de blé dans les champs, plus de bestiaux dans les pâturages, plus d'oiseaux dans les airs, plus de poissons dans les rivières: en un mot, la malédiction du ciel est si grande sur ce pays, que celui qui le parcourrait d'un bout à l'autre rencontrerait à peine un homme, une femme ou un enfant[2]. »

Écoutons encore un autre témoin oculaire:

« Quoique cette province fût des plus riches et des plus fertiles, il ne fallut que quelques mois pour la réduire à un état de désolation, et ses habitants à un état de misère dont l'histoire n'offre pas d'exem-

[1] Letters of Sir H. Sidney.

[2] Holingshed. — De Beaumont.

ples. On voyait ces malheureux sortir des profondeurs des bois et du creux des vallées, pour chercher quelque nourriture, rampant sur les mains, car leurs jambes ne pouvaient les soutenir: leurs regards étaient les regards de la mort; leur voix était celle des spectres sortant du tombeau. Ils se nourrissaient de carcasses d'animaux abandonnés sur les chemins, heureux quand ils les rencontraient, et souvent réduits à déterrer les morts pour se gorger d'une chair fétide. Quand ils trouvaient un carré de cresson ou même de trèfle, ils y accouraient en foule comme à un festin. Mais ces herbes étaient bien vite épuisées, et, sur toute cette contrée, autrefois si belle et si riche, on ne rencontra bientôt plus ni homme ni bête[1]. »

La famine ayant si bien réussi dans le Munster, on en fit une application systématique dans le Leinster et l'Ulster. Les soldats reçurent ordre de détruire le blé dans les champs, de brûler les moissons dans les granges, de ne rien laisser subsister qui pût offrir aux habitants quelques ressources d'existence. Les chefs leur donnaient l'exemple. Le gouverneur de Carrickfergus, sir Arthur Chichester, sortit à la tête de ses troupes et brûla toute la végétation à vingt milles à la ronde. Sir Samuel Bagnal, commandant de Newry, se livra aux mêmes dévastations. La famine était le remède politique pour tous les maux de l'Irlande, et l'on n'avait pas trouvé de moyen plus expéditif pour une pacification générale.

[1] Spenser. — State of Ireland.

A mesure que la destruction gagnait du terrain, la révolte s'étendait; mais c'était pour Élisabeth et ses amis de nouvelles sources de profit. Un de ses ministres lui apprenant que l'on craignait la révolte d'un chef puissant, O'Neal, « Ne vous en inquiétez pas, répond-elle, mais prévenez mes amis que je vais avoir de nouvelles terres à leur disposition. »

Et en effet, six cent mille acres de terres furent confisqués dans la seule province de Munster, et distribués à des Anglais, mais sous la condition expresse que les nouveaux possesseurs ne souffriraient pas sur leurs terres un seul cultivateur ou fermier qui fut Irlandais d'origine. Les anciens habitants du sol, dépossédés de leurs domaines, ne trouvèrent d'asile qu'au fond des forêts les plus sauvages, et sur la pente inculte des montagnes d'Irlande. [1]

L'action meurtrière fut si bien conduite et la destruction si habilement organisée, que lord Gray, gouverneur de l'Irlande, écrivait à la reine que « bientôt « sa majesté ne règnerait plus que sur des cendres et « des cadavres. » Aussi Élisabeth fit-elle frapper une médaille avec cette légende : *Pacata hibernia.*

Et en effet, tous les grands chefs Irlandais étaient tués; les clans dispersés ou anéantis; la féodalité celtique était vaincue : on allait commencer contre le peuple une guerre de détail.

L'avènement des Stuarts rendit quelque espoir aux Irlandais, dans la persuasion où l'on était généralement que ces princes favorisaient le catholicisme.

[1] De Beaumont. — Leland.

Jacques Ier prit soin de les détromper bientôt, en leur faisant parvenir la proclamation suivante : « Sa majesté ayant été informée que ses sujets d'Irlande se sont laissé égarer par de faux rapports, d'après lesquels sa majesté serait disposée à leur accorder la liberté de conscience et le libre exercice de leur religion, sa majesté déclare à ses bien-aimés sujets de l'Irlande qu'elle n'admettra nullement une pareille liberté de conscience, ni aucun des actes mentionnés dans ces faux rapports ; en conséquence, etc., etc.

Le roi fut fidèle à ses promesses : l'exercice de la religion catholique fut sévèrement interdit, les prêtres furent bannis, et de terribles châtiments étaient réservés à ceux qui leur donneraient asile. Tous les catholiques étaient obligés d'assister le Dimanche au service protestant, et par un raffinement de persécution, des catholiques de haut rang furent choisis sous le nom d'inquisiteurs, pour dénoncer ceux de leurs coréligionnaires qui n'allaient pas à l'église protestante. Les hommes courageux qui se refusaient à cet infâme espionnage étaient jetés en prison et condamnés à de grosses amendes.

Mais le caractère le plus odieux de ce règne fut l'hypocrite légalité du pillage aidée de la complicité des tribunaux. Ce roi sophiste, qui se plaisait aux chicanes de la théologie et du droit, exerça les subtilités de son esprit à faire aux Irlandais une guerre de procureur. Sous prétexte de rendre à chacun ce qui lui appartenait, il établit une enquête générale sur tous les titres de propriété; et comme ces titres

devaient être conformes à la loi anglaise, la plupart des chefs de famille irlandais, qui ne possédaient leurs biens que par tradition, furent chassés de leurs terres, qui étaient réunies au domaine du roi, ou livrées à des seigneurs venus des bords de la Tamise ou de la Clyde. Ceux qui avaient des titres les voyaient contestés par les hommes de loi, qui accouraient en foule pour soutenir les droits du roi. Des nuées d'*éplucheurs* parcouraient les villes et les campagnes, vérifiant et contestant les actes, déchiffrant les parchemins et mettant en question toute propriété.

Pour ajouter encore à la cruauté de ces moqueries légales, on confiait à des jurys la décision des contestations. Mais tout juré qui ne donnait pas gain de cause à la couronne était aussitôt jeté en prison. Il y eut un cas où, par cette méthode d'intimidation, un comté tout entier fut dévolu au trésor royal. En l'année 1611, une commission fut nommée pour examiner les droits de sa Majesté sur le comté de Wexford. Le jury répondit à la réclamation royale par un verdict d'*ignoramus* (non-lieu); les commissaires refusèrent d'accepter le verdict, et citèrent les jurés devant la cour de l'échiquier. Cinq d'entre eux, ayant persisté dans leur décision, furent envoyés en prison par ordre des commissaires[1]. C'est de la même manière que, sous le prétexte d'une conspiration qui, pour la première fois peut-être en Irlande, était imaginaire, six comtés entiers de l'Ulster se trouvèrent annexés à la couronne.

[1] Leland.

Plus de cinq cent mille acres sont ainsi mis à la disposition de Jacques ; et comme il ne voulait pas oublier ses compatriotes dans la distribution de ses grâces, les Écossais sont appelés concurremment avec les Anglais au partage des domaines confisqués. C'est de cette époque que date la colonie presbytérienne, qui fonda dans le nord la ville de Londonderry.

Enfin, comme pour empêcher les Irlandais de cacher leur misère, on les chassa des bois qui leur servaient d'asile, et on les fit parquer dans les plaines.

« Les indigènes, dit Leland, rejetés dans les bois « et dans les montagnes par les colons d'Élisabeth, « y avaient trouvé des espèces de forteresses, ouvrage « de la nature, dans lesquelles ils se renfermaient; « là, retirés dans l'ombre, étrangers désormais aux « habitudes et aux arts de la vie agricole, ils vécurent « du produit de leur chasse, du lait de leurs trou- « peaux; et leur nombre s'accroissant en dépit de leur « misère, ils redevinrent en peu de temps d'autant « plus redoutables que, cachés à tous les yeux, ils « purent impunément conspirer contre les Anglais, « et se concerter sans que leurs complots fussent « connus. »

Jacques, qui avait surtout peur des ennemis cachés, imposa l'obligation aux nouveaux colons qu'il établissait, de résider dans la partie boisée et montagneuse du pays, tandis que la population dépossédée fut laissée errante dans la plaine, où elle était plus facilement à la merci de ses oppresseurs.

Un des instruments les plus dangereux dans les mains de ce roi légiste fut le parlement anglo-irlandais. Jusque-là ce parlement colonial n'avait été considéré que comme une gêne par les rois qui préférèrent toujours en appeler à la force de leur épée. Mais Jacques, qui aimait la dispute beaucoup plus que les combats, comprit tout le parti qu'on pouvait tirer des servitudes du vote. Profitant des bons exemples qu'il avait en Angleterre, il créa une multitude de bourgs-pourris où se faisaient élire tous les officiers civils et militaires du lord - lieutenant d'Irlande. Comme on lui faisait quelques représentations à ce sujet, il répondit par des bouffonneries, et rappela un proverbe dont la traduction exacte serait notre dicton populaire, *Plus on est de fous, plus on rit.*

III.

DEPUIS CHARLES Ier JUSQU'A GUILLAUME D'ORANGE.

1625.—1688.

Charles Ier eut pour exécuteur de ses volontés en Irlande un de ces despotes énergiques dont les actes doivent nécessairement aboutir au pouvoir absolu ou à l'échafaud, Wentworth, depuis connu sous le nom de lord Strafford. Aussi cruel qu'Élisabeth, aussi cauteleux que Jacques, il combina les deux systèmes d'oppression, et se servit avec une égale habileté de l'homme d'armes et de l'homme de loi.

Une seule province d'Irlande avait, jusque-là, échappé aux confiscations légales, nulle colonie anglaise ne s'y était établie : c'était la province de Connaught. Strafford résolut de faire hommage au roi de cette belle dépouille, et de mettre fin à une exception qui était d'un mauvais exemple. Après avoir rassemblé ses forces, il se mit en marche, suivi d'une armée de procureurs et d'une troupe de soldats. Les premiers étaient destinés à fausser la loi, les autres à lui faire violence[1]. Les uns prouvèrent facilement par tous les arguments de la logique judiciaire que le Connaught n'avait d'autre propriétaire que le roi; les autres exécutèrent scrupuleusement les arrêts de cette haute juridiction, et répandirent partout cette salutaire terreur qui fait courber toute opposition devant le glaive de la loi. Cependant, dans le comté de Galway, Strafford rencontra une résistance opiniâtre, et il fallut remettre à douze jurés le soin de prononcer entre les habitants qui prétendaient garder leurs terres et la couronne qui voulait les leur prendre[2].

Strafford comprit combien il était important de triompher dans cette première discussion publique. Aussi nul soin ne fut épargné, ni séductions, ni menaces; et cependant, en dépit de tous ses efforts, les jurés repoussèrent les prétentions de la couronne.

Rien ne saurait peindre la fureur de Strafford en entendant ce verdict. De sa propre autorité il infligea une amende de mille livres sterling (25,000 fr.)

[1] De Beaumont.

[2] De Beaumont.

au shériff Darcy, coupable, disait-il, d'avoir convoqué un jury mal intentionné. Il osa même faire arrêter les jurés, et les traîna devant la chambre étoilée à Dublin, où chacun d'eux fut condamné à payer une amende de 4000 livres sterling (100,000 francs), et à déclarer devant le lord-député, non-seulement qu'il s'était trompé dans son jugement, mais encore qu'il avait commis un véritable parjure. Tous refusèrent énergiquement de se soumettre à cet arrêt humiliant[1].

Toutefois, pendant que les esprits étaient encore sous la terreur de ces violences, Strafford convoqua un nouveau jury qui décida que de tout temps le comté de Galway, comme le reste du Connaught, avait appartenu au roi. Alors la confiscation fut complète; toutes les possessions irlandaises étaient en proie.

L'histoire du gouvernement de Strafford n'est qu'une série constante de violences tellement exagérées qu'elles servirent de base à l'accusation qui devait le conduire à l'échafaud. Parmi d'autres méfaits, les accusateurs lui reprochaient d'avoir dit publiquement que : « l'Irlande était une nation conquise et que le roi pouvait la traiter comme il l'entendait. » C'était la première fois assurément que des juges anglais considéraient comme un crime l'oppression de l'Irlande, et l'on peut se faire idée de l'énormité des excès, puisque leur souvenir pût servir utilement la colère de ses ennemis.

[1] Leland. — Lingard. — De Beaumont.

Mais le royal maître de Strafford, déjà puni dans la personne de son ministre, épouvanté de cette terrible leçon, tourna ses regards vers ce peuple irlandais qu'il avait si indignement sacrifié : la fidélité au malheur devait se rencontrer chez une nation constamment malheureuse. Dès-lors il cherche à faire oublier le passé : tout projet de colonisation est abandonné ; on assure, même les Irlandais, que jamais on n'a songé à prendre leurs terres. « Mais, s'écrie avec beaucoup de vérité M. de Beaumont, du moment où Charles Ier ne persécutait plus l'Irlande et abandonnait la grande pensée du temps, qui était de la rendre protestante à tout prix, on peut dire qu'il n'était réellement plus roi d'Angleterre. »

On peut ajouter aussi que du moment où les Irlandais prenaient la défense du roi, ils déclaraient par là ne plus reconnaître en lui le représentant du gouvernement anglais. D'ailleurs ils se trouvaient royalistes plutôt par circonstance que par sympathie. Soulevés contre le fanatisme cruel des puritains, ils trouvèrent des alliés naturels dans les Cavaliers qui combattaient les mêmes ennemis.

Et encore fallut-il de longues provocations pour exciter une rébellion dont quelques protestants avides voulaient faire leur profit. Il est constant que le gouvernement parlementaire, fidèle aux traditions des gouvernements précédents, contraignit les Irlandais à embrasser la révolte comme un refuge contre de plus grands maux. L'un des lords justiciers d'Irlande, sir William Parsons, s'en allait disant partout qu'il

fallait exterminer les catholiques jusqu'au dernier. Sir John Clotworthy s'écriait dans le parlement, qu'il fallait aller convertir les papistes avec la Bible dans une main et le glaive dans l'autre. Les puritains, maîtres du roi et de l'Angleterre, prêchaient la croisade contre la moderne Babylone. L'Irlande n'attendit pas l'agression, et au mois d'octobre 1641, une insurrection générale éclata. Alors on vit accourir ces anciens propriétaires que Jacques Ier avait chassés de leurs terres, et qui venaient redemander leurs biens aux colons protestants. En quelques jours, dans la seule province de l'Ulster, O'Neal, chef de la rébellion, se trouvait à la tête de trente mille combattants.

Mais une circonstance remarquable dans ces premiers moments de réaction, c'est que, dans les massacres des colons protestants, pas un Écossais ne fut tué : l'Anglais était le seul ennemi ; et les insurgés firent serment de ne pas déposer les armes jusqu'à ce que l'Irlande furent purgée de ses oppresseurs.

L'Angleterre répond à ce serment par un long cri de colère : le parlement proclame la destruction des catholiques ; un acte du gouvernement prescrit de poursuivre les Irlandais par terre et par mer et de les tuer partout où on les trouvera. Fidèle à ces instructions, un capitaine de vaisseau nommé Swanly, ayant saisi un navire sur lequel se trouvaient soixante-dix Irlandais fuyant vers le continent, les fait lier dos à dos et jeter tous à la mer. A Philippaugh, cent prisonniers Irlandais sont fusillés par les Écossais.

Une autre troupe d'Écossais, en garnison à Carrikfergus, fait irruption pendant la nuit dans un pauvre district appelé l'île *Magée*, dont les habitants étaient entièrement étrangers à la rébellion, et massacrent impitoyablement toute la populaton. Trois mille individus, hommes, femmes et enfants périssent dans cette boucherie. Sur un autre point, le colonel Mathew massacre cent cinquante paysans, qu'il a traqués dans des buissons comme des lièvres.

Pour exécuter ses ordres impitoyables, le parlement anglais envoie une armée de cinquante mille hommes, et les lords-justiciers, commissaires du parlement, donnent aux soldats les instructions suivantes :

« Ordre d'attaquer, tuer, massacrer, anéantir tous « les rébelles, leurs adhérents et leurs complices; de « brûler, détruire, dévaster, piller, consumer, dé- « molir toutes places, villes, maisons où les rebelles « ont été secourus ou reçus, toutes les moissons, blé « ou foin qui s'y trouvent; tuer, anéantir tous les « individus mâles et en état de porter les armes, « qu'on trouvera dans les mêmes lieux [1]. »

Pour soutenir les frais de la guerre, le parlement emprunte une grosse somme d'argent, au paiement de laquelle il affecte les biens des catholiques d'Irlande. Deux millions cinq cent mille acres sont hypothéqués à des industriels qui spéculent sur le prix du sang.

Alors commença au sein de l'Irlande une guerre

[1] Lingard.

civile, qui avait tous les caractères d'une guerre de sauvages. L'incendie et le pillage étaient la règle commune des deux partis; l'assassinat des prisonniers était une pratique constante; mais le gouvernement avait donné l'exemple.

Enfin les Irlandais réunis aux royalistes étaient parvenus à se rendre maîtres de toutes les forteresses, et de presque toutes les villes du royaume; mais rien ne mit fin aux horreurs de l'anarchie. Les presbytériens anglais et écossais, quoique battus de tous côtés, avaient encore assez de forces pour entretenir le désordre et perpétuer les ravages. Aussi la destruction fut-elle si bien organisée que, dans plusieurs provinces, les populations étaient retournées à l'état nomade, parcourant les campagnes avec leurs tentes et leurs troupeaux, et s'arrêtant aux endroits où elles trouvaient de l'eau, de l'herbe et du bois. Quelques cantons étaient même si misérables que, suivant un triste proverbe du pays, il n'y avait pas d'eau pour noyer un homme, de bois pour le pendre, ni de terre pour l'ensevelir. D'immenses portions de territoire demeuraient incultes et désolées, et il fallait pour les traverser porter avec soi des vivres comme dans un désert [1].

Cet horrible état de choses durait depuis huit ans, lorsque Cromwel accourut, armé, comme il le disait, du glaive exterminateur de Gédéon. Les cruautés de ce farouche vainqueur firent oublier celles des presbytériens qui l'avaient précédé : sa mémoire est

[1] Dictionnaire politique; art. IRLANDE.

restée chargée de toutes les iniquités de cette époque; et cependant son armée, si cruelle dans le combat, fut la première armée anglaise qui en Irlande observa une discipline sévère, et respecta les habitants inoffensifs[1]. Ainsi ce Cromwell, qui avait fait massacrer pendant cinq jours sans interruption l'énergique population de Droghéda, fit pendre à la face de son armée deux de ses soldats pour avoir volé deux poules dans la cabane d'un pauvre Irlandais.

Cependant il poursuivit avec une activité dévorante son œuvre d'extermination, et un auxiliaire nouveau, la peste, le seconda. Rien ne put résister à ce double fléau : l'Irlande fut pacifiée quand elle fut dépeuplée.

Alors tout le sol fut partagé comme un domaine légalement confisqué. On en fit livraison aux négociants qui avaient avancé les fonds de la guerre; ce qui restait fut distribué aux officiers et aux soldats. L'Irlande devint un fonds sur lequel on acquitta toutes les créances que réclamaient les vainqueurs; elle servit à combler la dette immense de la guerre civile, et à satisfaire l'avidité de l'armée[2].

Toutefois la peste, la famine, l'échafaud et le champ de bataille n'avaient pas assez fait de victimes. La population catholique était encore en majorité. On eut recours à d'autres expédients. D'un seul coup mille jeunes filles furent enlevées à leurs mères et transportées en Jamaïque, où elles furent

[1] De Beaumont.

[2] Villemain. — Histoire de Cromwell.

vendues comme esclaves. Cent mille personnes sont déportées de la sorte.

Mais la mort et la déportation n'allaient pas assez vite, et il restait toujours trop de catholiques pour ne pas effrayer les Anglais par leur voisinage. On résolut donc de les séquestrer en masse. Sur quatre provinces dont se compose l'Irlande, trois furent exclusivement réservées aux protestants; les catholiques furent relégués dans la quatrième. Cette province, dernier asile offert aux débris de la nation proscrite, était le Connaught. Séparée du reste de l'Irlande par la rivière de Shannon, elle offrait un terrain assez vaste, que la peste et les massacres avaient rendu entièrement libre et désert. Un ordre du parlement prescrivit, sous peine de mort, aux Irlandais catholiques d'être rendus à jour fixe dans cette enceinte, et donna aux dominateurs anglais le droit de tuer tous ceux qui en sortiraient, sans excepter les femmes et les enfants.

Toutefois, ces proscriptions se faisaient à la suite d'une guerre terrible; ces confiscations étaient ordonnées par un ennemi vainqueur: le fanatisme religieux expliquait les violences, s'il ne les excusait. Mais quel fût le désespoir des Irlandais lorsqu'ils virent Charles II confirmer les proscriptions exercées contre les derniers partisans de sa cause, et maintenir les confiscations du long parlement? A la mort de Cromwell qui les avait dépouillés, au retour des rois qu'ils avaient défendus, ils croyaient rentrer en possession de leurs biens, et plusieurs d'entr'eux s'étaient déjà réta-

blis dans leurs propriétés. Ils pensaient que leurs droits étaient les mêmes que ceux de Charles Stuart. Mais Charles Stuart les déclara rebelles et décréta la légalité des conquêtes faites par ses sujets protestants; c'est ainsi qu'il appelait Cromwell, Ireton et Broghill[1]. La restauration n'avait pour eux d'autre effet que de consacrer officiellement le pillage de leurs propriétés, et de légitimer leurs souffrances.

Le parlement irlandais, tout plein de protestants, sanctionna les décisions royales, et les indigènes durent attendre une nouvelle occasion pour se révolter contre l'Angleterre. Elle se présenta lorsque Jacques fut expulsé par l'aristocratie. Pendant trois ans ils luttèrent avec constance contre leurs éternels oppresseurs, sans se dissimuler, cependant, combien le roi qu'ils défendaient leur offrait peu de ressources contre son habile compétiteur. Un mot d'un caporal irlandais, fait prisonnier après la bataille de la Boyne, prouve bien qu'ils ne combattaient que par esprit national et non pour un intérêt monarchique. « Changeons de rois, dit-il à ceux qui le conduisaient, et nous recommencerons. »

Enfin le siége et la prise de Limerick mit fin à la guerre; les Irlandais obtinrent une capitulation honorable et ne déposèrent les armes que sous la garantie d'un traité solennel connu sous le nom de « Articles de Limerick », qui assurait aux catholiques

[1] On voit qu'il n'y a rien de neuf dans les naïvetés du révérend père Loriquet, lorsqu'il racontait les exploits du marquis de Bonaparte, sujet de S. M. Louis XVIII.

la liberté de conscience et la garantie de leurs propriétés. Ce traité fut solennellement ratifié en Angleterre et scellé du grand sceau de la chancellerie. Mais il fut non moins solennellement violé. Les persécutions recommencèrent avec fureur contre les catholiques. Ce qui prouve au reste que l'aristocratie anglaise doit être seule chargée de la responsabilité de ce parjure, c'est que Guillaume III tenta vainement à plusieurs reprises de protéger les Irlandais; il fut obligé de fermer les yeux sur les cruautés de ses ministres, et en 1692, le parlement anglais se plaignit, dans son adresse au roi, de sa trop grande indulgence pour le peuple irlandais.

IV.

DEPUIS LA REINE ANNE JUSQU'A L'ACTE D'UNION.

1701.—1800.

A cette époque, la persécution légale se renouvelle avec une violence qui rappelle les jours odieux d'Élisabeth. C'est alors que parût cette loi infâme intitulée : « Acte pour prévenir les développements du papisme. » En vertu de cette loi, tout héritier d'un catholique qui embrassait le protestantisme, acquérait, par cette abjuration, la propriété paternelle du vivant même de son père, et au détriment de ses co-héritiers. Nul catholique ne pouvait hériter d'un protestant; il était interdit au père catholique de faire l'éducation de ses enfants et d'être leur tuteur; ils devaient être livrés au plus pro-

che parent protestant, ou à un tuteur nommé par la cour de la chancellerie. Aucun protestant propriétaire ne pouvait épouser une femme catholique. Enfin il était interdit à tout catholique d'acquérir des propriétés territoriales, ou de faire des baux à long terme. Les catholiques n'étaient attachés à la terre que par le travail : ils n'avaient d'autre droit que d'être les vassaux agraires des protestants.

Tel était le code de morale que formulait le parlement irlandais sous l'inspiration de la cour d'Angleterre. Tous les événements politiques, même extérieurs, devenaient de nouveaux prétextes à un redoublement de rigueurs. Ainsi l'insurrection écossaise, en 1715, réagit contre les Irlandais. A cette occasion, le parlement recommanda aux magistrats de sévir avec vigueur contre les prêtres catholiques, s'ils ne voulaient être déclarés ennemis de la constitution. En 1726, il fut ordonné que tout prêtre catholique qui ferait un mariage entre catholiques et protestants, serait coupable de félonie et condamné à mort. En 1744, les établissements monastiques furent abolis, les églises fermées, le culte interdit, les prêtres poursuivis et traqués comme des bêtes féroces, et tous les catholiques désarmés. Une nouvelle insurrection de l'Écosse, en 1745, vint ajouter aux terreurs des protestants; et l'on osa délibérer dans le conseil privé de Dublin, s'il n'était pas convenable de faire un massacre général des catholiques [1].

Si jamais il fut prouvé qu'une persécution violente

[1] Dictionnaire politique; art. IRLANDE.

ne fait que fortifier les croyances, ce fut surtout en Irlande. Malgré les renforts qu'ils recevaient de l'Angleterre, les protestants demeuraient toujours dans une infériorité numérique qui les épouvantait, tandis que s'amoncelaient autour d'eux des populations affamées. Bien plus, les oppresseurs souffraient eux-mêmes des avantages qu'on leur faisait. Si le propriétaire protestant voulait disposer de sa terre, l'interdiction qui frappait les catholiques l'empêchait de trouver des acquéreurs. S'il voulait augmenter la valeur de sa propriété par un long bail, il cherchait vainement autour de lui des fermiers ; s'il désirait placer de l'argent sur hypothèque, il n'osait le prêter à un catholique ; car il courait risque de voir disparaître son gage entre les mains d'un fils apostat, qui pouvait déposséder son père, en se faisant protestant. Enfin, le protestant voyait diminuer ses ressources par l'incapacité légale de ceux qui l'environnaient. Toutes les opérations industrielles étaient entravées, toutes les transactions mutilées, et il se trouva lui-même le premier intéressé à violer les lois qui lui accordaient ses odieux priviléges. Partout se faisaient secrètement des contrats en opposition avec la loi. Il se forma une législation de contrebande dont la nation entière devenait complice. C'était un remède sans doute aux iniquités légales, mais ce remède était bien faible, car chacun pouvait être victime de la mauvaise foi de l'homme avec qui il contractait sans l'intervention de la loi. Le père restait toujours exposé aux spoliations de son fils ; la propriété des catholiques était sans garantie ; la vie du prêtre dépen-

dait de ceux qui connaissaient son asile, et le mariage fait en dépit de la loi, n'avait aucune certitude de durée [1].

Dès-lors, il se rencontre des protestants dans les rangs de ceux qui combattent l'influence anglaise. La querelle prend un caractère national : les descendants même des anciens barons du Pale, les colons qui se sont identifiés au sol, font entendre des réclamations aussi vives que les rudes enfants des Celtes; et les presbytériens se joignent aux catholiques pour attaquer l'aristocratie anglaise, qui règne à Dublin.

Le parlement irlandais, jusque-là muet et servile, retentit d'accusations foudroyantes, et le ministère dépense des sommes énormes pour acheter la majorité. Après avoir si long-temps commandé des votes gratuits, c'était sans doute pour l'Angleterre un symptôme facheux que cette nécessité de corrompre. Mais on y afficha de part et d'autre un cynisme tel que les détails en semblent fabuleux. En 1785, lord Clare, attorney général, disait en plein parlement et en s'adressant à l'opposition : « Plus d'un demi-« million [2] a été dépensé il y a peu d'années pour « triompher de l'opposition. Vous en voulez sans « doute davantage, » et son geste semblait ajouter : « Vous l'aurez. »

Mais aussi, par compensation, c'est à la même époque que l'un des membres de l'opposition les plus remarquables par leur talent et leur incorrup-

[1] Dictionnaire politique ; *Ibid.*

[2] 12,500,000 francs.

tible fermeté, Grattan s'écriait : « Vous n'avez contre « les ministres aucune loi de responsabilité, et nos « hommes d'état se rient de la justice, qui épargne « leur tête et ne compromet que leur réputation..... « Et cependant nous avons eu dans ce pays bien des « condamnations sanglantes : l'aristocratie a eu ses « victimes, le clergé a eu ses victimes, le peuple a « eu ses victimes ; pourquoi donc les ministres?..... « Mais ici l'histoire offre une lacune. En Irlande, « M. le président, vous n'êtes pas armé de la hache, « et c'est pourquoi nous n'avons pas connu de bon « ministre. »

Dans une autre occasion, Grattan s'élève ainsi contre l'administration anglaise : « Croyez-vous donc « que les lois de cette contrée puissent avoir quelque « autorité sous un système tel que le votre? Système « qui non-seulement a souillé les sièges de la jus- « tice, mais empoisonne même les sources de la « législation. Vous avez beau faire : des majorités « vendues peuvent décréter la loi ; mais des majorités « vendues ne peuvent donner de l'autorité à la loi. « Malgré toutes les déclamations des amis que vous « payez, je ne puis voir en vous que des chefs de « faction investis de l'autorité. »

C'était un protestant qui tenait ce langage à l'autorité anglaise. Un autre protestant, descendant d'une des anciennes familles normandes qui avaient les premières envahi l'Irlande, lord Edouard Fitzgerald, fut encore plus énergique dans son opposition. C'était à l'époque où la révolution française remplissait le

monde d'agitations et les Irlandais d'espérances. Ceux-ci, à l'exemple des révolutionnaires de Paris, s'étaient formés en associations, dont la plus nombreuse était celle des *Irlandais-unis* : ils avaient organisé une garde nationale. La harpe irlandaise, surmontée du bonnet de la liberté, flottait sur leurs drapeaux, et leur sympathie pour la France était aussi hautement avouée que leur haine envers l'Angleterre. Le 14 juillet 1790, la fête de la fédération française fut célébrée en grande pompe à Dublin ; beaucoup d'adresses furent envoyées de toutes les parties de l'Irlande à l'assemblée constituante, et lorsque les rois coalisés à Pilnitz eurent déclaré la guerre à la France, les *Irlandais-unis* de Belfast votèrent des secours d'argent pour les armées françaises. Aussi, lorsqu'on apprit la retraite du duc de Brunswick, il y eut dans plusieurs villes des réjouissances publiques, et les *Irlandais-unis* de Dublin envoyèrent des convocations à tous les membres de la société, pour célébrer cette heureuse nouvelle.

Ces manifestations effrayèrent le gouvernement : le lord-lieutenant fit une proclamation pour interdire la réunion. Mais pour donner à cette proclamation plus de force, il la soumit à la sanction du parlement. En conséquence, il fut proposé dans la séance du 31 janvier 1793 une adresse au lord-lieutenant, dans laquelle la chambre approuvait la proclamation et offrait son concours pour empêcher les réunions des sociétés.

Les principaux membres de l'opposition, et Grat-

tan lui-même, effrayés du langage républicain des associés, avaient parlé en faveur de l'adresse, quand lord Edouard Fitzgerald se leva : « Monsieur, dit-il en s'adressant au Speaker (président), je désapprouve hautement l'adresse ; car, selon moi, le roi n'a pas dans le royaume de sujet plus déloyal que le lord-lieutenant, et dans cette chambre de sujets plus mal intentionnés que les membres de la majorité. »

Une violente clameur s'éleva aussitôt : le cri « à la barre, à la barre » retentissait de tous côtés ; on fit évacuer les tribunes, et durant trois heures d'agitation on essaya en vain d'obtenir une rétractation. Enfin il fut décidé que lord Édouard Fitzgérald comparaîtrait le lendemain à la barre de la chambre. Comme la chambre se forma en comité secret, on ne sait quelles furent les explications de Fitzgérald ; mais elles ne durent pas être d'une nature très-humble ; car lorsqu'on alla aux voix pour savoir si son excuse serait admise, il y eut une minorité de cinquante-cinq votes pour la négative.

Les destinées de lord Édouard Fitzgérald furent si étranges, et ses dernières années si intimement liées à l'histoire d'Irlande, qu'il ne sera pas sans intérêt de les rappeler en peu de mots.

Édouard Fitzgérald, cinquième fils du duc de Leinster, un des chefs de l'opposition irlandaise sous George II, était à peine âgé de dix ans lorsque son père mourut. Il fut peu de temps après (1773) conduit par sa mère, en France, dans la terre d'Aubigny, qui appartenait à son aïeul maternel, le duc de

Richmond. Là se passèrent, comme il le disait lui-même, les six plus belles années de sa vie; et la constante affection qu'il témoigna tonjours à la France et aux Français n'était selon lui qu'une dette de reconnaissance.

De retour en Angleterre, en 1779, il fut deux ans après nommé au grade de lieutenant dans un régiment qui était envoyé contre les Américains. Ses talents et son courage le firent bientôt distinguer de ses chefs, et il prit une part très-active à tous les combats, jusqu'à ce qu'une blessure très-grave le tint éloigné des champs de bataille. La paix fut signée avant son rétablissement. C'est cependant à dater de cette époque que se formèrent ses principes républicains; et c'est en luttant contre la cause de la liberté, qu'il apprit à mourir pour elle.

Des États-Unis, Fitzgérald passa dans le Canada, où il profita des loisirs de la garnison pour visiter les tribus des Indiens. Là, se mêlant à leur vie aventureuse, il parcourait avec eux des forêts inexplorées par les Européens, partageant leurs dangers et leurs fatigues, et trouvant, dit-il, un charme inexprimable dans la vie du désert.

Ce ne fut qu'en l'année 1789 qu'il revint à Londres. Peu après son retour, le duc de Richmond, son oncle, le présenta à Pitt, qui lui offrit le commandement de l'expédition qui se préparait contre Cadix. Fitzgérald accepta avec empressement; mais le lendemain le duc de Richmond lui ayant fait entendre que le ministre croyait désormais pouvoir compter sur le vote dont il

disposait dans le parlement irlandais, comme député du comté de Kildare, il repoussa cette ouverture avec indignation, déclara qu'il ne voulait pas du commandement qui lui était offert, et l'oncle et le neveu se séparèrent également offensés.

Les travaux parlementaires l'occupèrent pendant deux ans : mais les glorieux événements qui se passaient en France avaient réveillé toutes les anciennes sympathies de Fitzgérald. Sans avoir mis personne dans sa confidence, il se rendit à Paris, et sa mère elle-même, la duchesse de Leinster, n'en fut avertie qu'en recevant une lettre avec cette date : *Paris* 30 *octobre*, *an premier de la république*. En terminant sa lettre, il donnait à sa mère l'adresse suivante : *Le citoyen Édouard Fitzgérald, hôtel de White, passage des Petits-Pères*, *près du Palais-Royal.*

Peu de jours après, l'article suivant fut publié dans les journaux de Paris et de Londres :

« Hier les Anglais résidant à Paris se sont assemblés à l'hôtel de White, pour célébrer le triomphe des victoires remportées sur la coalition par les armées françaises. Quoique la réunion fut destinée principalement aux citoyens de la Grande-Bretagne, elle se composait aussi de citoyens de différents autres pays, de députés de la convention, de généraux et de plusieurs officiers des corps qui se trouvent à Paris ; M. Stone occupait le fauteuil. »

« Parmi les toasts on a remarqué les suivants :

« Aux armées de France : puisse l'exemple des sol-

dats-citoyens être suivi chez toutes les nations jusqu'à ce qu'il n'y ait plus ni tyrans ni tyrannie. »

« Toast porté par les citoyens sir R. Smith et lord Fitzgérald : « Puissent les airs patriotiques, *ça ira*, *la Carmagnole*, *la Marseillaise* devenir bientôt la musique favorite de toute armée, et puissent les soldats et les citoyens les répéter en chœur. »

« Le général Dillon : « Au peuple irlandais, puisse le gouvernement profiter de l'exemple de la France, afin que la réforme empêche la révolution. »

« Sir Robert Smith et lord E. Fitzgérald ont renoncé à leur titre, et le premier a proposé le toast suivant : « A la prompte abolition de tous les titres héréditaires, de toutes les distinctions féodales. »

Nous citerons encore une lettre qu'il écrivait deux jours après à sa mère ; elle sert à faire connaître les sentiments qu'inspiraient alors généralement les nobles efforts de la nation française.

« Chère mère,

» J'ai reçu hier votre lettre. Vous avez raison de parler de ma joie à la prise de Mons et au succès de la bataille de Jemmapes. J'étais à la chambre lorsque la nouvelle en est arrivée : c'était une scène imposante, comme tout ce qui se passe ici. Vous qui connaissez les Français, vous pouvez le comprendre. Je suis enchanté de la dignité avec laquelle ils célèbrent leur succès : point de vanterie, point d'arrogance. Ils rapportent tout à la grandeur et à la bonté de leur cause, et semblent préoccupés plutôt des bons effets que cela doit produire en Europe, que de leur gloire personnelle.

Enfin tous les bons sentiments des Français se révèlent à la fois, tandis que, à mes yeux du moins, tous leurs défauts ont disparu. La ville est très-tranquille : il y a foule aux théâtres et aux promenades. Je n'y vois de changements que dans le petit nombre d'équipages et la simplicité des habits, etc., etc. »

Peu de jours après la date de cette lettre, Fitzgérald, étant à l'Opéra, aperçut dans une loge voisine une jeune personne d'une beauté remarquable. Les renseignements qu'il demanda lui apprirent qu'elle se nommait Paméla Sims, fille adoptive de Mme de Genlis, alors la citoyenne Sillery. Les bruits publics disaient, et l'historien de Fitzgérald, Thomas Moore, affirme positivement qu'elle était réellement fille de Mme de Genlis et de Philippe Égalité. Nous ne savons si Fitzgérald fut informé de cette circonstance; mais, tout plein de cet enthousiasme auquel les Irlandais se laissent si facilement entraîner, il se fit présenter chez la citoyenne Sillery, et un mois après il offrait sa main à la belle Paméla.

Mais le mariage ne fut célébré qu'à Tournay, parce que Mme de Genlis conduisait alors hors de France sa pupille, Melle Adélaïde d'Orléans.

Les noms qui figurent dans le contrat nous engagent à en donner un extrait :

« A tous ceux, etc., etc., savoir faisons que par-de-
« vant Me Ferdinand-Joseph Dorez, notaire républi-
« cain de la résidence de Tournay en Flandre, en pré-
« sence des citoyens Louis-Philippe Égalité, et Silvestre
« Mirys, présents audit Tournay, et témoins requis,

« sont comparus Édouard Fitzgérald, âgé de vingt-« neuf ans environ, demeurant ordinairement à Du-« blin, en Irlande, natif à White-Hall, Londres, fils « de James Fitzgérald, duc de Leinster, et de dame « Amélie Lennox, duchesse de Leinster, d'une part,

« Et citoyenne Anne-Caroline-Stéphanie Sims, « âgée de dix-neuf ans environ, demeurant à Paris, « connue en France sous le nom de Paméla, native « de Fogo, dans l'île de Terre-Neuve, fille de Guil-« laume de Brixey et de Mary Sims, assistée de la « citoyenne Stéphanie-Félicité Ducrest-Brulart-Sil-« lery, connue en dix-sept cent quatre-vingt-six sous « le nom de comtesse de Genlis, autorisée par les deux « dépositions passées par-devant honorable Guillaume « comte de Mansfield, pair du royaume et grand jus-« ticier d'Angleterre, toutes deux en date du vingt-« cinq janvier dix-sept cent quatre-vingt-six, d'autre « part, etc.

« Et ont signé à la minute originale des présentes « lettres : Edouard Fitzgérald, Paméla Sims, le lieu-« tenant-général Jacques Omoran, Stéphanie-Féli-« cité Ducrest-Brulart-Sillery, Adèle-Eugénie Ega-« lité, Hermine Compton, Philippe Égalité, Pulchérie « Valence, Henriette Scréey, César Ducrest, Louis-« Philippe Égalité, Silvestre Mirys, et F.-J. Dorez, « notaire. »

Ce fut au milieu des fêtes de son mariage que Fitzgérald apprit que le ministère anglais avait fait rayer son nom de la liste des officiers de l'armée. Cette mesure, qui ne le frappait pas seul, produisit

une vive indignation dans les rangs de l'opposition britannique. Fox reprochait sévèrement aux ministres cet acte arbitraire, qui n'avait, disait-il, d'autre fondement que la sympathie des officiers destitués pour la nation française.

L'ouverture de la session rappela Fitzgérald à Dublin vers la fin de janvier, et ce fut peu de jours après avoir repris son siége, qu'il prononça les paroles hardies que nous avons citées. De ce jour ses fortunes sont attachées à celles de l'Irlande.

Cependant les catholiques ne s'étaient pas encore joints aux *Irlandais-Unis ;* car le gouvernement venait de se ralentir de ses rigueurs à leur égard, épouvanté qu'il était des démonstrations patriotiques dont les protestants irlandais avaient donné l'exemple. Le RELIEF-BILL (*bill de soulagement*) de 1793 accordait aux catholiques le droit d'élection, et les admettait au jury et au barreau. Mais ce n'étaient encore là que des concessions illusoires ; car, en donnant le droit d'élection sans le droit d'éligibilité, c'était admettre dans la constitution les moins éclairés et en repousser les plus capables. En les appelant au jury, on réservait les fonctions de shériff aux seuls protestants : or, comme c'est le shériff qui choisit les jurés, on pouvait toujours empêcher les catholiques d'user de leur droit. En les introduisant au barreau, on leur fermait soigneusement tout accès à la magistrature. On leur ouvrait le temple de la loi, mais ils n'en devaient pas franchir le seuil ; ils pouvaient élever la voix en faveur de leurs compagnons de souffrances, mais

ils ne pouvaient pas prononcer les arrêts de la justice.

C'était trop ou trop peu : c'était les faire sortir d'esclavage sans les appeler à la liberté. Ils demandèrent donc une émancipation complète : elle leur fut promise.

A cette époque, Pitt, qui voyait le pouvoir prêt à lui échapper, cherchait à former un ministère de conciliation. Le duc de Portland, whig modéré, lui offrit son concours, mais sous la condition expresse que l'on accorderait l'émancipation aux catholiques d'Irlande. Une coalition politique fut faite suivant ces principes. Lord Fitzwilliam, partisan avoué de l'émancipation, fut nommé lord-lieutenant d'Irlande ; Grattan, le Diomède de la cause catholique, fut appelé dans l'administration. Tous les Irlandais se livraient à l'espérance : les discordes étaient éteintes, l'acte d'émancipation était rédigé, tout prêt à être soumis à la sanction législative, lorsque tout-à-coup lord Fitzwilliam est rappelé mystérieusement ; lord Camden est nommé à sa place, et Grattan reçoit pour successeur lord Castlereagh ! Catholiques et protestants étaient encore une fois joués.

Le secret de cette duplicité était dans les nouvelles que Pitt venait de recevoir du continent. Les dissensions intérieures de la France, ses revers momentanés en Flandre, l'embarras de ses finances, avaient persuadé au ministre que la jeune république ne tarderait pas à succomber ; et dans toute l'Europe se faisait contre les principes révolutionnaires une vive

réaction, dont les effets se firent sentir surtout en Irlande. Les tories avaient fait des concessions dans un moment de peur : en reprenant courage, ils reprirent leur tyrannie.

Instruits par ces exemples, les catholiques ne se crurent plus tenus à aucun ménagement. Ils s'associèrent en foule aux Irlandais-Unis; une vaste confédération s'organisa, dont le but était l'anéantissement du pouvoir anglais, l'indépendance de l'Irlande et la constitution d'une république. Dans tous les comtés, la société avait de nombreuses ramifications, et trois cent mille hommes armés pouvaient répondre à son signal. Un directoire exécutif était établi secrètement à Dublin sur le modèle du directoire de Paris. Parmi les chefs de la conjuration étaient lord Ed. Fitzgérald, Wolfe Tone et Arthur O'Connor.

Wolfe Tone fut envoyé en France pour réclamer l'appui du directoire, sous la condition expresse que les Français viendraient seulement comme alliés de l'Irlande, et agiraient sous la direction du nouveau gouvernement, ainsi que l'avait fait Rochambeau pour l'Amérique. Tone eut à cet effet de fréquentes conférences à Paris avec Hoche ; et le directoire se décida enfin à faire partir de Brest une flotte de quarante-cinq voiles portant une armée de quinze mille hommes, sous la conduite de cet habile général (15 décembre 1796). Une violente tempête sauva l'Angleterre. Pendant six jours la flotte lutta en vain contre les éléments ; de tout ce formidable armement il ne rentra à Brest que quatre vaisseaux, deux fré-

gates et un lougre : Hoche, séparé des débris de la flotte, fut obligé de se jeter dans une petite chaloupe pour regagner presque seul les rives de La Rochelle.

Mais le gouvernement anglais était averti. Recourant à ses voies ordinaires de corruption, il acheta quelques traîtres qui livrèrent les plans de l'association, les noms des chefs, et désignèrent le lieu de leur réunion. Arthur O'Connor, Quigley et plusieurs autres furent arrêtés ; des mandats d'amener furent décernés contre Fitzgérald et ceux qui s'étaient cachés. Cependant ce dernier ne se découragea pas. Resté à Dublin, d'où il pouvait surveiller les mouvements du gouvernement et transmettre ses instructions dans les provinces, il échappait à toutes les poursuites en changeant fréquemment de demeure. Une prime de mille livres sterling (25,000 f.) fut offerte à toute personne qui l'arrêterait, lorsque le 20 mai 1798 la police fut informée qu'il se trouvait dans la maison d'un nommé Murphy. Aussitôt le major de la ville, M. Sirr, accompagné de deux officiers de paix, MM. Swan et Ryan, et suivi d'un piquet de soldats, se dirigea sur la maison désignée.

Fitzgérald avait dîné avec Murphy et un ami commun, nommé Neilson, lorsque ce dernier prit congé d'eux, et soit à dessein, soit involontairement, laissa, en s'en allant, la porte de la rue entr'ouverte. Murphy venait de conduire Fitzgérald dans sa chambre, où il s'était jeté sur son lit tout habillé, lorsqu'on

entendit un bruit de pas sur l'escalier ; et Swan se précipita dans la chambre, et fit feu de son pistolet sur lord Edward ; mais, dans son empressement, il le manqua. Se retournant aussitôt vers Murphy, il le frappa violemment à la figure avec la crosse du pistolet, en disant à un soldat qui entrait : « Emmenez-moi ce drôle. » Au même instant Fitzgérald, bondissant de son lit, s'élança sur Swan et le frappa d'un coup de poignard : Ryan, qui venait d'entrer, fut frappé à son tour, et tomba baigné dans son sang. Cependant le major Sirr, qui accourait au bruit de la lutte, voyant lord Edward se débattre vigoureusement au milieu de ses assaillants, lui tira un coup de pistolet à bout portant, et lui cassa le bras droit. Il fallut néanmoins appeler les soldats pour le maîtriser, et il ne cessa de résister que lorsqu'il fut chargé de liens, après avoir reçu encore un coup de sabre à la nuque.

L'arrestation de Fitzgérald produisit une vive sensation parmi ses partisans, et le gouvernement ne sut pas dissimuler la joie que lui causait cette importante capture. Mais il n'entrait pas dans ses habitudes d'user généreusement de la victoire. Gardé à vue dans une étroite prison, Fitzgérald ne put recevoir aucun de ses parents : pas même sa femme ne fut admise auprès de lui, quoiqu'on sût que ses blessures étaient mortelles. Lorsqu'il voulut faire son testament, on ne souffrit pas qu'il communiquât avec le notaire ; celui-ci fut obligé de rédiger son acte à la porte de la prison, et le chirurgien servait d'intermédiaire pour lui porter les der-

nières paroles du mourant. Ces actes de cruauté envers un chef de l'aristocratie pouvaient faire prévoir ce qu'on réservait au peuple.

Le 5 juin, il fut réveillé de son agonie par un bruit terrible, c'était Clinch, un de ses complices, qu'on pendait devant sa fenêtre.

Le lendemain, la mort délivrait Fitzgérald de ses souffrances. Mais la mort sans condamnation enlevait au ministère une de ses victimes, et pour satisfaire d'implacables vengeances, on appela sur son cadavre une flétrissure posthume. Un bill d'*attainder* (accusation), fut présenté au Parlement contre la mémoire de lord E. Fitzgérald, prononçant la confiscation de ses biens au profit de la couronne. Le célèbre avocat Curran parut à la barre pour la défense : « Souvent, dit-« il, j'ai été appelé par les devoirs de ma profession, « dans le donjon des captifs, mais jamais près du tom-« beau des morts. Jamais jusqu'à ce jour je n'ai eu à « combattre une accusation d'outre-tombe ! Les char-« ges, que l'accusé pendant sa vie aurait pu détruire « peut-être par quelques mots, doivent être mainte-« nant ensevelies avec lui dans un éternel silence. Par « le bill qu'on vous présente, on veut convaincre quand « la preuve est impossible, frapper quand le crime ne « peut exister, confisquer la propriété de la veuve, et « dérober le berceau de l'orphelin. Il faut qu'un état « soit descendu aux dernières profondeurs de la dégra-« dation, lorsqu'il est réduit à chercher un appui dans « la violation de la loi, dans la triste confession de ses « faiblesses et de ses terreurs. »

Les nobles efforts de Curran furent inutiles, les deux chambres du parlement adoptèrent le bill, et Georges III y donna sa royale sanction.

Ce n'était pas encore assez pour le cabinet de Saint-James. Les chefs de l'association étaient morts ou dispersés, mais l'association existait toujours, et pour la frapper en masse il fallait l'exciter à un soulèvement auquel elle semblait ne pas vouloir se décider. Le gouvernement eut donc recours à ces moyens de provocation, dans lesquels il était si cruellement habile. L'Irlande entière fut mise en état de siége ; on ordonna le désarmement général des habitants, et sous prétexte de rechercher les armes, on établit des garnisaires dans les maisons. Les soldats appelés d'Angleterre, tout exprès pour persécuter les Irlandais, obéirent aux prescriptions de leurs chefs avec un zèle frénétique. Les habitants qui étaient soupçonnés à tort ou à raison d'avoir des armes, étaient soumis à la question ; on enduisait leurs cheveux de poix et on les leur arrachait de la tête ; d'autres étaient pendus à des arbres et détachés juste à temps pour ne pas mourir ; d'autres étaient fustigés jusqu'à l'excoriation, et leurs plaies sanglantes étaient couvertes de sel et de poivre. Quand les paysans d'un village qui ne renfermait peut-être pas un seul fusil, ne livraient pas leurs armes à la première sommation, les soldats mettaient le feu aux maisons. Le meurtre, le viol, le pillage, formaient le service ordinaire de la troupe ; et les excès de cette soldatesque enivrée étaient devenus si intolérables, que le commandant en chef des

forces britanniques en Irlande, Sir Ralph Abercrombie, écrivait au ministère : « l'armée, sous mes ordres, est devenue, par sa licence, formidable pour tout le monde, excepté pour l'ennemi. » Sir Ralph Abercrombie fut aussitôt rappelé, comme un homme sur qui on ne pouvait pas compter.

« Un homme d'un mérite éminent, sir Edouard Crosbie, s'était prononcé en faveur d'une réforme parlementaire ; le juge militaire en conclut que cet homme est un *républicain*, et en conséquence il le traduit à sa barre. Des témoins non suspects, des protestants, amis dévoués mais impartiaux du gouvernement, se présentent en foule pour déposer en faveur du prévenu ; mais on repousse leur témoignage ; ils veulent forcer l'entrée du tribunal, où ils savent que l'on accuse un homme innocent qu'un mot de leur bouche peut sauver, mais ils sont obligés de s'arrêter devant la baïonnette des soldats, qui les repoussent violemment. Ce n'est pas tout : comme il n'existe point de témoins contre l'accusé, le juge militaire en va chercher dans les prisons ; à ceux-ci il promet la vie, s'ils font une déclaration contraire à l'accusé ; l'intimidation, les tortures mêmes sont employées pour obtenir de ceux-là un faux témoignage. En dépit de tous ces moyens, nulle apparence de crime ne peut être créée. Cependant le sort de l'accusé n'est pas un instant douteux ; un homme grossier, ignorant et brutal, président du conseil de guerre, prononce l'arrêt de mort, et le fait exécuter aussitôt [1]. »

[1] De Beaumont.

Pendant que ces choses se passent, les tories irlandais, employés du gouvernement et autres, organisés en bandes armées sous le nom *d'Orangistes*, rivalisaient de cruauté avec la troupe. Ils allaient en plein jour attaquer les maisons des catholiques, y mettaient le feu et poignardaient les habitants qui tentaient d'échapper aux flammes. Dans le comté d'Armagh, les Orangistes firent serment de chasser tous les catholiques. En conséquence, ils affichèrent une proclamation dans laquelle ils enjoignaient aux catholiques d'évacuer le comté à un jour fixé. Ceux qui n'obéirent pas virent brûler leurs maisons, détruire leurs propriétés et massacrer leurs familles. Plus de sept cents familles catholiques furent ainsi expulsées violemment du comté d'Armagh; et tout cela se passait sous les yeux des magistrats, ou plutôt avec la connivence des magistrats.

Lorsque lord Moira signala tous ces outrages dans la chambre des lords d'Angleterre ; un ministre voulût les nier, et ajouta : « Si cela était vrai, le peuple se soulèverait. » C'est ce que le peuple fit, et c'est ce que le gouvernement voulait.

Malheureusement, l'insurrection ne se faisant plus d'après un principe arrêté, mais en raison des souffrances que chacun endurait, elle se fit sans aucun ensemble. Le mouvement ne s'opéra que de proche en proche, de sorte que l'armée anglaise put écraser les petites troupes des insurgés l'une après l'autre.

Les soulèvements avaient d'abord commencé dans tout le pays qui sépare Dublin des montagnes de Wic-

klow. Ils s'étendirent bientôt jusqu'à Wexford où fut installé un gouvernement provisoire, sous le nom de directoire exécutif de la république irlandaise. Quelques succès partiels leur attirèrent un assez grand nombre de partisans. Mais la plupart d'entre eux n'étaient armés que de piques, ils manquaient d'artillerie, et il n'était pas à espérer qu'ils pussent soutenir un combat régulier contre l'armée anglaise qui s'avançait pour les combattre avec toutes les ressources de la discipline et d'une artillerie formidable. Cependant retranchés sur une colline appelée Vinegar-Hill, près de Wexford, ils se défendirent avec énergie et ne lâchèrent pied que lorsqu'ils étaient environnés de tous côtés. On tortura les prisonniers pour leur faire déclarer les noms de leurs chefs; mais on ne put leur faire dénoncer que ceux qui étaient déjà morts ou prisonniers [1].

Une autre bataille perdue près de Wicklow jeta le découragement parmi les Irlandais, et l'insurrection fut entièrement apaisée dans les provinces de l'est et du sud.

On eut sans doute à reprocher aux insurgés quelques excès; mais ils n'étaient pas à comparer à ceux que commirent les Anglais, lorsqu'on était encore en pleine paix. « Quels que fussent d'ailleurs leurs excès, dit Augustin Thierry, les insurgés respectèrent toujours les femmes; ce que ne faisaient point les Orangistes, ni même les officiers de l'armée anglaise, malgré leurs prétentions à l'honneur et aux belles

[1] Augustin Thierry.

manières. Ces militaires, qui reprochaient amèrement aux rebelles le meurtre d'un seul prisonnier, remettaient les leurs sans aucun scrupule entre les mains du bourreau, parce que, disaient-ils, c'était la loi. Il y eut des provinces entières en révolte, où pas un protestant ne fut tué; mais aucun des révoltés pris les armes à la main n'obtint sa grâce; aussi les chefs des Irlandais-Unis, disaient-ils énergiquement : Nous nous battons la corde au cou. »

A peine cette insurrection était-elle réprimée qu'une autre éclata dans le nord, parmi les presbytériens de race écossaise. Comme dans la précédente, il y eut des combats brillants et des actes d'un rare courage, mais tous les efforts des troupes britanniques concentrées sur un seul point, rendaient la résistance impossible. Cependant les insurgés ne voulurent déposer les armes que sous la condition d'une amnistie générale. Elle fut promise, et dès qu'ils furent désarmés, les anglais violèrent la promesse en exécutant leurs principaux chefs.

Tout était fini depuis un mois, lorsqu'on apprit qu'une troupe française venait de débarquer à l'ouest. Ce secours tardif se réduisait à quinze cents hommes, sous les ordres du général Humber. Quelques semaines plus tôt, ils auraient pu aider d'une manière efficace les mouvements des indigènes, maintenant ils venaient braver un danger inutile, comme si tout, dans cette guerre, devait être intempestif. Cependant le rôle de cette petite armée fut brillant et digne des soldats d'Italie dont elle était composée. Ayant d'abord attaqué la

ville de Killala dans le comté de Mayo, elle fit prisonniers tous les Anglais de la garnison et arbora le drapeau vert des Irlandais-Unis. Mais dans cette province, où tous les protestants étaient attachés au gouvernement, les Français ne furent joints que par un certain nombre de paysans catholiques mal armés; et le général Humber vit bientôt qu'il ne pouvait compter que sur ses propres ressources. Il se mit donc en marche vers le sud, laissant une garnison à Killala et n'emmenant avec lui qu'une troupe de onze cents hommes, Parvenu à Castlebar, il y trouva posté le général Lake avec 4000 hommes de troupes régulières. Les Français attaquèrent avec vivacité, et mirent l'ennemi en fuite après lui avoir tué 800 hommes et pris dix pièces de canon.

Malgré ce brillant succès, peu d'Irlandais vinrent se joindre aux Français. Mais la petite armée victorieuse, qui ne s'étonnait de rien, se dirigea vers Dublin.

Pendant ce temps, trente mille hommes de troupes anglaises accouraient de tous côtés, et lorsqu'ils furent réunis sous les ordres de lord Cornwallis, ils s'avancèrent contre le général Humber et l'atteignirent près de Ballinamuck. Malgré cette énorme disproportion de forces, Humber accepta le combat, et après une courte mais vive résistance, obtint une capitulation pour lui et sa troupe. A la vue de ce petit nombre de Français (844, y compris les officiers) qui avaient tenu tête à toute une armée, les Anglais furent saisis d'étonnement, et de graves accusations retentirent dans le parlement contre l'inhabileté des autorités ir-

landaises qui avaient laissé Humber parcourir le pays en vainqueur.

Le colonel Charost qui commandait la petite garnison de Killala, ne put tenir long-temps; lorsqu'il rendit la ville, le palais de l'archevêque qui avait été occupé par les Français, fut retrouvé dans le même état où on l'avait laissé. Pas un seul meuble n'y manquait, l'argenterie même du prélat avait été respectée. Les chefs anglais admiraient une si belle discipline, dont ils auraient cherché en vain des exemples chez leurs soldats.

Un mois après, une nouvelle tentative fut faite avec une plus grande imprévoyance encore par le Directoire de Paris. Une petite escadre composée d'un vaisseau de ligne et de huit frégates, fit voile de Brest vers l'Irlande : elle fut rencontrée sur les côtes de l'Ulster par l'amiral sir John Warren, qui commandait une escadre d'une force bien supérieure. Après une défense héroïque de six heures, le vaisseau fut obligé d'amener, et six frégates eurent le même sort.

Parmi les prisonniers était le fameux Wolfe Tone, le fondateur de l'association des Irlandais-Unis, et l'un de ses agents les plus actifs. Amené devant une cour martiale à Dublin, il ne chercha pas à nier ses projets contre le gouvernement anglais. « Je suis entré au service de la république française, dit-il, dans la seule vue d'être utile à ma patrie. Pour lutter contre la tyrannie anglaise, j'ai bravé les fatigues et les terreurs des champs de bataille; j'ai affronté les dangers de la mer toute couverte des flottes triomphantes de la puissance

que je combattais ; j'ai sacrifié mon avenir, j'ai courtisé la pauvreté, j'ai laissé ma femme sans protection, mes enfants sans père. Après tout ce que j'ai fait pour une cause sacrée, mourir est bien peu de chose. Dans de telles entreprises, tout dépend du succès : Washington a réussi, Kosciusko a succombé. Je sais le sort qui m'attend ; mais je ne veux ni supplier ni me plaindre. Tout ce que j'ai dit, écrit et fait, je l'avoue hautement, et j'en accepte les conséquences. Cependant, comme j'occupais un grade supérieur dans l'armée française, mon seul désir, s'il dépend de la cour de m'accorder cette faveur, est de mourir de la mort d'un soldat. » Après un long silence, où il entrait sans doute quelques sentiments d'admiration, on lui répondit que sa requête serait soumise au lord lieutenant. Mais pensant qu'il y avait peu d'espoir que sa demande fut accueillie, dès qu'il fut rentré dans sa prison, il mit fin à ses jours.

Avec Wolfe Tone se termina l'insurrection de 1798. Il en avait été le principal moteur, il en fut la dernière victime.

Il restait bien encore quelques rebelles opiniâtres retranchés dans les bois et les montagnes ; mais ils servaient à entretenir les plaisirs champêtres des officiers anglais, qui dans les loisirs de la garnison s'en allaient à la chasse aux hommes [1].

Toutefois l'insurrection, quoique mal dirigée et mal conduite, avait donné au gouvernement anglais de si sérieuses appréhensions, qu'il résolut d'ôter à l'Irlande

[1] Sir Richard Musgrave.

le dernier signe qui lui restât d'une nationalité officielle, le Parlement : quoique les votes de cette assemblée fussent toujours achetés, ses débats conservaient au pays une fiction d'indépendance que beaucoup de gens prenaient au sérieux. D'ailleurs la voix accusatrice des orateurs de la minorité, signalait sans pitié les crimes du gouvernement, donnait au patriotisme de nobles leçons et rappelait sans cesse aux Irlandais qu'ils devaient compter encore parmi les nations.

Alors fut présenté l'*acte-d'union,* qui déguisait sous un mot fraternel un odieux coup-d'état. A cette nouvelle, l'Irlande mutilée agite encore ses chaînes et ses blessures. Sur trente-deux comtés, vingt-un réclament énergiquement contre l'abolition de leur parlement. Ce parlement lui-même, auquel on demande son propre anéantissement, retrouve la vie pour échapper au suicide. D'orageuses discussions marquent les derniers combats de la nationalité palpitante : au premier rang des athlètes se remarque Grattan, qui n'a jamais abandonné la cause du malheur. Un orateur ministériel ayant invoqué, en faveur de la mesure, les souvenirs de la grande insurrection, Grattan se lève et s'écrie : « Est-ce bien à vous à rappeler les souvenirs de cette sanglante époque. S'il y a eu des crimes commis, c'est vous qui les avez provoqués ; s'il y a eu des actes d'héroïsme, c'est contre vous qu'ils ont été accomplis. De 1782 à 1798, le gouvernement s'est attaché constamment à détruire tout ce qui nous restait de nos institutions et de nos vertus. Vous avez introduit ici un système de corruption inconnu dans les annales d'un parlement ;

à la suite de la corruption vous avez organisé l'intimidation, et pour couronnement de votre œuvre, vous avez érigé la torture en principe, sous le vain prétexte d'une insurrection que vos crimes avaient faite. Quant à moi, les événements n'ont rien changé à mes convictions. Je pense aujourd'hui ce que je pensais alors : la trahison des ministres contre les libertés du peuple est bien autrement coupable que la rébellion du peuple contre les ministres. »

Les efforts des patriotes irlandais furent d'abord triomphants. Un premier vote repoussa l'acte-d'union. Ce n'est pas cependant que la majorité fut moins servile qu'autrefois ; mais, parmi les membres de cette majorité, se trouvaient de riches propriétaires qui, maîtres de plusieurs bourgs pourris, disposaient souverainement de l'élection d'un certain nombre de députés. Ce privilége était la source la plus féconde de leurs revenus, et ils considéraient le bill comme une atteinte à leur propriété. Ce n'était pour eux qu'une question d'argent ; c'était par conséquent pour le gouvernement anglais une solennelle occasion de montrer jusqu'où peuvent aller les puissances de la corruption, déployée sur une vaste échelle. On estima que chaque bourg pourri représentait en moyenne une valeur de 15,000 livres sterling (375,000 fr.) ; Cette somme fut promise comme indemnité pour chaque privilége sacrifié, et le total de l'indemnité se monta à 1,260,000 livres sterling (31 millions de francs).

Des places, des pensions, des paieries apaisèrent

les plus humbles récalcitrants ; et le 26 mai 1800 le projet d'union fut adopté à une majorité de 118 voix contre 75.

Ainsi se termina ce marché parlementaire, où la nationalité irlandaise fut livrée aux enchères publiques, où le dernier signe de l'indépendance populaire fut sacrifié aux spéculations d'un courtage sans pudeur.

V.

L'UNION ET L'ÉMANCIPATION.— ÉTAT ACTUEL DE L'IRLANDE.

1800.—1841.

Si l'acte d'union eût été réellement l'adjonction de l'Irlande à l'Angleterre, le rapprochement politique des deux peuples, avec les mêmes avantages et les mêmes devoirs, les mêmes priviléges et les mêmes charges, on pourrait à bon droit s'étonner de voir subsister encore les haines aussi vives qu'autrefois, et se perpétuer les misères. On serait presque tenté d'accuser ce peuple irlandais de n'avoir su se soustraire ni à ces longs ressentiments, ni à ces éternelles souffrances, lorsqu'on les retrouve encore, même après un contrat public d'association. Mais, ainsi que nous l'avons dit, l'acte d'union ne fut qu'un solennel mensonge. Rien n'était changé : il n'y avait qu'un parlement de moins. On conservait au mal toute sa réalité; on effaçait la vaine image d'indépendance qui pouvait

l'atténuer. On ne disait pas à l'Irlande : tu ne souffriras plus ; on lui disait : tu souffriras en silence. On ne retranchait rien à ses tortures séculaires ; mais les cris de la victime semblaient trop étourdissants, et on lui mettait le baillon.

L'art. 8 de l'acte d'union s'exprime ainsi : « Toutes « les lois, toutes les cours de justice subsisteront telles « qu'elles sont établies. » Ce qui veut dire : Le même système d'oppression sera continué, les mêmes exclusions frapperont les catholiques, les mêmes faveurs seront accordées aux protestants ; les mêmes exactions pèseront sur le laboureur ; exactions par la dîme, exactions par le fermage, exactions par le fisc.

Dans ce rapide exposé des malheurs de l'Irlande, nous n'avons guère raconté que des faits politiques ; nous avons peint l'oppression générale qui pèse également sur le riche comme sur le pauvre. Mais si nous jetons un coup-d'œil sur les plaies sociales, si nous interrogeons les misères domestiques, si nous pénétrons dans la demeure de l'homme du peuple, pour lui demander ce que le gouvernement lui a donné en échange de son indépendance, nous n'aurons pas besoin de réponse : le spectacle que nous aurons sous les yeux parlera assez haut.

« Qu'on se représente, dit M. de Beaumont, quatre murs de boue desséchée, que la pluie, en tombant, rend sans peine à son état primitif ; pour toît un peu de chaume, ou quelques coupures de gazon ; pour cheminée, un trou grossièrement pratiqué dans le toît, et le plus souvent la porte même du logis par laquelle

seule la fumée trouve une issue : une seule pièce contient le père, la mère, l'aïeul, les enfants; point de meubles dans ce pauvre réduit : une seule couche, composée ordinairement d'herbe et de paille, sert à toute la famille. On voit accroupis dans l'âtre cinq ou six enfants demi-nus, auprès d'un maigre feu, dont les cendres recouvrent quelques pommes de terre, seule nourriture de toute la famille; au milieu de tous, gît un porc immonde, seul habitant du lieu qui soit bien, parce qu'il vit dans l'ordure. La présence du porc au logis est cependant un signe de quelque aisance; et l'indigence est surtout extrême dans la cabane qu'il n'habite pas. »

Et pourtant cette peinture d'intérieur ne fait pas connaître la demeure du pauvre proprement dit : c'est celle du fermier et de l'ouvrier agricole!

Quant à la masse des pauvres, de ceux qui savent vivre un jour, deux jours même sans prendre aucune nourriture, on ne sait comment en parler, parce qu'aucune langue n'a de mots pour exprimer de telles infortunes. Et ce ne sont pas quelques tristes exceptions, quelques existences phénoménales qui épouvantent par leur rareté : ici elles épouvantent par leur ensemble. Il résulte des enquêtes parlementaires qu'il y a en Irlande près de trois millions d'individus qui chaque année sont exposés à mourir de faim. Outre ces trois millions d'affamés, il y a autant de malheureux qui, échappant à la famine complète, ne sont pas comptés.

Comme on demandait, en 1832, à l'évêque Doyle,

quel était dans l'ouest l'état de la population : ce qu'il a toujours été, répondit-il, *on y meurt de faim comme de coutume*[1].

Et cependant le pays est riche et fertile, les habitants sont d'intrépides travailleurs; mais la richesse et la fertilité profitent à quelques grands propriétaires; le travail des cultivateurs épuisés envoie des millions de revenus à quelques seigneurs qui n'ont jamais résidé dans le pays. À côté de cette excessive indigence il y a une opulence excessive. Les juges, tous anglais, reçoivent 100,000 francs de traitement : les évêques, tous protestants, reçoivent jusqu'à 400,000 fr.; et c'est cette population catholique en haillons qui fournit au luxe d'une église ennemie, dont les revenus s'élèvent à la somme énorme de vingt-deux millions. Nulle part il n'y a d'exemple d'une semblable prodigalité auprès d'une semblable misère; nulle part on n'a vu affamer une nation pour la gouverner; nul despotisme n'a inventé pour les vaincus une si terrible égalité. Si malheureusement dans toute contrée l'on rencontre quelques classes soumises à la pauvreté, le génie infernal du gouvernement anglais pouvait seul, au sein d'un pays riche, créer tout un peuple d'indigents.

Il ne faut donc pas s'étonner si malgré ses récentes conquêtes politiques, l'Irlandais poursuit encore l'Angleterre de ses imprécations et de ses menaces. Sans doute, il a conquis le droit d'envoyer à la chambre un représentant de sa religion; sans doute il ira promener ses habits en lambeaux devant la barre des hus-

[1] De Beaumont.

tings, et déposer fidèlement son vote en faveur de la bonne cause; mais après avoir accompli cet acte de souveraineté qui lui enlève une journée de travail, il retrouve chez lui les mêmes images de détresse et de désespoir. Le candidat national qu'il vient d'envoyer au parlement pourra bien provoquer un changement dans le cabinet de Saint-James, faire tomber les honneurs ministériels de la tête d'un tory sur le front d'un whig; mais que pourra-t-il pour ses milliers d'électeurs à jeun? Que pourra-t-il pour faire descendre quelques rayons d'espérance dans cette chaumière, que dis-je! dans cette tanière, où le pain et le sel seraient des vivres de luxe?

L'émancipation catholique a été un grand acte de justice, mais nullement une source de bien-être matériel; elle a satisfait un besoin moral, mais elle n'a soulagé aucune souffrance physique. Et pourtant le gouvernement s'imaginait faire une grande concession. Il voulait acheter le repos et croyait l'acheter bien cher; et malgré ces efforts de générosité, le repos n'est pas venu. L'Irlande est toujours menaçante, car elle est toujours misérable. Son organisation sociale veut une modification profonde, et non de stériles essais de réforme qui, chez un peuple mourant de faim, ne servent qu'à lui rendre ses maux plus sensibles. C'est en vain qu'on rend aux Irlandais le droit de parler, si l'on persiste à leur refuser les moyens de vivre.

Pour résumer en peu de mots un aperçu fidèle mais incomplet de si longues infortunes, qu'il nous

soit permis de citer le témoignage d'un homme qui a interrogé toutes les douleurs de ces paysans décharnés, et s'est assis avec eux sur le terrain humide de leurs pauvres cabanes.

« J'ai vu, dit M. de Beaumont, l'Indien dans ses forêts et le nègre dans ses fers, et j'ai cru que je voyais le dernier terme de la misère humaine : je ne connaissais point alors le sort de l'Irlande. Comme l'Indien, l'Irlandais est pauvre et nu; mais il vit au milieu d'une société qui recherche le luxe et honore la richesse. Comme l'Indien, il est dépourvu du bien-être matériel que procurent l'industrie humaine et le commerce des nations; mais il voit une partie de ses semblables jouir de ce bien-être auquel il ne peut aspirer. Au sein de sa plus grande détresse, l'Indien conserve une certaine indépendance qui a ses charmes et sa dignité. Tout indigent qu'il est, et quoique affamé, il est pourtant libre dans ses déserts, et le sentiment qu'il a de cette liberté adoucit pour lui bien des souffrances; l'Irlandais subit le même dénuement sans avoir la même liberté; il est soumis à des règles, à des entraves de toute sorte; il meurt de faim et il a des lois : triste condition, qui réunit les vices de la civilisation et ceux de la nature sauvage. Sans doute l'Irlandais qui vient de secouer ses fers et qui a foi dans l'avenir, est au fond moins à plaindre que l'Indien et que l'esclave noir. Cependant, aujourd'hui, il n'a ni la liberté du sauvage, ni le pain de la servitude [1]. »

[1] L'Irlande sociale, politique et religieuse.

Qu'est-il besoin de rien ajouter? Ces éloquentes paroles ne suffisent-elles pas à la flétrissure éternelle de ce gouvernement, qui a pris la famine pour auxiliaire de sa tyrannie et a su durant six siècles réaliser pour tout un peuple le supplice d'Ugolin?



CHAPITRE II.

GUERRE DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE.

I.

ALLIÉS DES ANGLAIS. — LES SAUVAGES, LES HESSOIS ET LES NÈGRES.

Jamais le vertige fatal qui punit les rois par l'aveuglement avant de les punir par l'infortune, n'entraîna plus rapidement à de funestes mesures, qu'il ne fut donné au cabinet britannique d'en accomplir, alors qu'il apprit les hardies protestations des Américains du nord contre les tyrannies de la métropole. Leurs plaintes avaient été accueillies avec menace, leur insurrection fut annoncée avec mépris. A entendre les officiers courtisans, il suffisait de quelques compagnies de soldats pour dompter cette colonie de marchands. Le secrétaire-d'État, lord Weymouth, disait d'un air moqueur dans la chambre des pairs : « Ne craignons rien de nos voisins, milords, ils ne font des armements qu'afin d'exercer leur marine. » — « Sans paradoxe, s'écriait dans l'autre chambre le solliciteur-général, les Américains ne peuvent redevenir libres que par leur défaite. »

Les journaux ministériels répétaient à l'envi ces vaines fanfaronnades : lord Chatham se chargea de répondre aux patrons et aux clients, par les paroles remarquables qu'il fit entendre à la chambre des lords.

« Oh ! que nous nous montrons bien un peuple profondément corrompu par nos forces et nos richesses ! Que nous disent nos faiseurs de relations pour décrier les Américains et leur mériter notre mépris? Ils nous répètent qu'ils sont pauvres; ils écrivent qu'ils sont malades, qu'ils mangent peu, qu'ils sont maigres, qu'ils sont poltrons, et qu'ils n'ont pour tout vêtement que des couvertures de laine. Milords ! milords ! ces poltrons, ces malades, ces hommes maigres nous battront; ces gens nus nous dépouilleront, ces gueux s'enrichiront à nos dépens. Eh ! ne voyez-vous pas que ces mensonges nous disent à tous une fatale vérité : c'est que nous n'estimons que l'or, que le bien-être, que le pouvoir et la facilité de nuire. Le peuple anglais n'agit, ne pense et ne parle plus que comme un simple bourgeois, fier de son bien, de son repos, de son aisance et même de son embonpoint ! Oui milords (et ce fait est certain, car les discours bien accueillis ne peignent pas seulement ceux qui les tiennent, mais aussi ceux qui les écoutent) ; oui milords, je gémis de voir un peuple entier montrer, dans une affaire nationale, toute l'insolence, tous les ricanements, tous les petits manèges de l'intrigue, toutes les plates bassesses de l'orgueil que montrent les particuliers dans leurs mesquines affaires. Milords,

milords, prenez-y garde, l'honneur même de cette nation; celui qui tient à la bravoure, est compromis. Ne voyez-vous pas combien il est exposé par le soin qu'on prend de publier partout, et même en ce parlement, que les Américains manquent de courage, comme si pour nous armer, il était besoin de nous apprendre que nous n'avons rien à risquer!

« Et ne sait-on pas que tout ce qu'on répand d'injurieux à l'Amérique est une tache au nom anglais? Tout le mal que l'on dit d'elle est dit de nous : car ses habitants sont Anglais; ils le sont par leurs mœurs, par leur langue, par le gouvernement qui leur fut commun, par mille liens de patrie et de parenté. Tous furent Anglais par leurs pères....... Hélas! le seront-ils par leurs enfants! »

Les hostilités étaient cependant à peine commencées que le ministère anglais put apprécier le mérite de ses jactances. Toutes ses opérations ressemblaient à celles de son général Burgoygne qui écrivait de son camp de Putnam-Creck :

« C'est au champ de bataille que les ministres de
« la justice et du ressentiment attendent ces rebelles
« obstinés : qu'ils s'y présentent.

« La désolation, la famine et les horreurs que ces
« deux fléaux entraînent, rendront leur retour chez
« eux impraticable. »

Quelques jours après ce bulletin emphatique, il fut pris avec son armée entière et trente-sept pièces de campagne (16 octobre 1777).

Jusque-là le gouvernement anglais n'était que

ridicule dans ses menaces : il fut infâme dans ses moyens. Allant chercher des alliés dans les huttes des sauvages, il excitait la férocité des Indiens, en leur donnant une prime pour chaque chevelure américaine. Un commerce régulier de têtes humaines se faisait entre les tribus et les généraux anglais. La pièce suivante peut faire juger avec quel cynisme se poursuivait cet abominable trafic.

Lettre du capitaine Crawfurd au colonel Haldémond, gouverneur du Canada, accompagnant un envoi de huit ballots de péricrânes :

« Conformément à la prière des chefs sauvages de Senneka, j'envoie à votre excellence, à la garde de Dieu, et sous la conduite de James Bloyd, huit ballots de péricrânes ou chevelures préparées, séchées, garnies de cerceaux, peintes et décorées de toutes les marques triomphales des Indiens.

« Je ne doute pas que votre excellence ne juge à propos de donner quelque encouragement ultérieur à ces honnêtes gens.

« Les présents qui me seront consignés pour eux seront distribués, d'après mes soins ordinaires, avec prudence et fidélité.

« Voici la facture et l'explication du contenu des huit ballots dont les Indiens vous demandent de faire hommage, en leur nom, à sa majesté.

« *Signé* : James Crawfurd. »

N° 1. — Quarante-trois chevelures de soldats du congrès, tués en diverses escarmouches ; elles sont déployées sur des cerceaux noirs ; le devant de la peau

est peint en rouge avec une petite tache noire pour indiquer qu'ils ont été tués par des balles.

N° 2. — Soixante-deux chevelures de fermiers, tués dans leurs maisons. Les cerceaux sont rouges ; la peau peinte en brun et marquée d'une houe. Vous trouverez autour un cercle noir qui démontre qu'ils ont été surpris dans la nuit, et une hache au centre, laquelle signifie qu'ils ont été tués par cette arme.

N° 3. — Quatre-vingt-dix-huit chevelures de fermiers, tués dans leurs maisons. Même symbole de leur profession. Le grand cercle blanc et le soleil indiquent qu'ils ont été attaqués en plein jour. Le petit pied rouge indique qu'ils se sont défendus et sont morts en combattant pour leur vie et celle de leurs familles.

N° 4. — Quatre-vingt-dix-sept péricrânes de fermiers. Les cerceaux verts dénotent qu'ils ont été tués dans les champs; le soleil désigne également l'heure du combat.

N° 5. — Cent deux chevelures de fermiers. Les mêmes symboles suivant les diverses circonstances. Dix-huit seulement marquées avec une petite flamme jaune, pour annoncer qu'ils ont été brûlés vifs après avoir eu les ongles arrachés et subi d'autres tortures. Un des péricrânes désigne un ecclésiastique, par son rabat suspendu au cerceau de sa chevelure. On y remarque soixante-sept têtes grises, ce qui rend le service plus essentiel.

N° 6. — Quatre-vingts chevelures de femmes. Les cheveux longs, tressés à la manière des Indiennes,

pour dénoter qu'elles étaient mères. Les cerceaux bleus; la peau fond jaune avec de petits crapauds rouges, pour représenter d'une manière triomphante les larmes qu'ont répandues les parents. Dix-sept têtes ont les cheveux gris.

N° 7. — Cent quatre-vingt-treize chevelures de garçons de différents âges. Petits cerceaux verts; fond blanchâtre sur la peau avec des larmes rouges au milieu. Des haches, des couteaux, une massue, suivant l'instrument qui les a mis à mort.

N° 8. — Deux cent onze chevelures de filles de différents âges. Petits cerceaux jaunes, peau fond blanc, larmes, haches, massues, scalpel.

N° 9. — Mélange de toutes les espèces, au nombre de cent vingt-deux, avec une boîte d'écorce de bouleau, contenant les péricrânes de vingt-neuf petits enfants de diverses grandeurs. Petits cerceaux blancs, peau de même couleur; point de larmes, mais seulement un petit couteau noir au milieu, pour désigner qu'ils ont été arrachés du ventre de leurs mères.

Ces présents furent remis au capitaine Crawfurd par le grand chef indien Conciogatchie.

A la lettre de James Crawfurd étaient jointes les lettres suivantes, des chefs Indiens au gouvernement du Canada, avec la traduction, écrite de la main du capitaine qui les certifiait véritables.

Père,

Nous désirons que vous transmettiez, de l'autre côté de l'eau, ces chevelures au grand roi, pour qu'il puisse les remarquer, se reposer, voir notre persévé-

rance à détruire ses ennemis, et être convaincu que ses présents n'ont pas été donnés à un peuple ingrat.

Signé : Un baudrier bleu et blanc avec les tassettes rouges.

Père,

Je vous envoie, avec celle-ci, plusieurs chevelures afin que vous voyiez que nous ne sommes pas des amis indolents. *Signé :* Un baudrier bleu.

La lettre suivante prouve que les Anglais cherchaient encore à profiter de cette alliance pour leurs exploitations commerciales.

Père,

Il nous reste seulement à vous dire que vos commerçants nous abîment, en exigeant un prix plus haut que jamais de leurs marchandises. La guerre a diminué les avantages de notre chasse, et nous avons moins de pelleteries à leur donner en échange. Pensez-y. Apportez quelque remède à notre chaîne. Nous sommes indigents, et vous avez abondance de tout. Nous savons bien que vous enverrez, pour que nous puissions vous servir, de la poudre et des fusils, des couteaux et des haches ; mais nous avons aussi besoin de chemises et de couvertures : ne les oubliez pas comme l'autre fois.

Signé : Un petit baudrier blanc.

Ces ballots et ces lettres furent saisis parmi les bagages de l'armée royale, lors de la défaite du général Burgoygne. Les Américains conservèrent ces tristes restes de leurs frères comme un monument de la férocité de leurs ennemis.

D'autres marchés non moins honteux se faisaient en Europe. Exploitant la cupidité des petits princes électeurs de l'Allemagne, le cabinet britannique leur achetait des soldats pour les expédier en Amérique, comme autant de marchandises ; et les faibles États de ces princes ne fournissant pas assez d'hommes pour répondre aux demandes, ils en envoyaient recruter à Hambourg et dans les autres villes anséatiques dont l'indépendance permettait ce genre de commerce. Le bruit continuel de ces bazars humains troublait le repos des citoyens. Tous les vagabonds de l'Allemagne venaient se mettre à l'enchère ; et chacun des petits princes envoyant des recruteurs pour les acheter afin de les revendre, la concurrence se faisait avec une grande activité. On voyait quelquefois dix hommes en marchander un autre, se le disputer souvent l'épée à la main, et mettre le fer dans la balance quand ils n'y pouvait plus mettre de l'or. L'Anglais, assis sur son rivage, attendait paisiblement qu'on lui amenât ses cargaisons de soldats qu'il embarquait à Ochsenfurt ou à Coblentz, après en avoir vérifié le nombre et la qualité. C'était une véritable traite de blancs.

« Cette nation (disait l'Allemagne de l'Angleterre) « est née pour troubler le repos des autres ; elle n'a « pas de bois et veut des vaisseaux ; elle n'a pas « d'hommes et veut des troupes nombreuses ; elle « n'habite qu'un angle de terre et veut dominer le « monde entier. Puissante sans forces réelles et flo- « rissante d'une prospérité factice, elle ne gardera

« long-temps ni sa prospérité ni sa puissance : main-
« tenant elle se ruine et ruine les autres. »

Tous ces hommes que l'Angleterre achetait des électeurs, étaient en effet payés fort cher. Outre le prix d'engagement, la solde, etc., on donnait encore vingt livres sterling pour chaque soldat qui serait tué en Amérique ou qui n'en reviendrait pas. Tel est du moins le traité qu'on avait fait avec le landgrave de Hesse-Cassel.

Voici à ce sujet un document curieux qui fut publié dans les journaux de cette époque :

Copie d'une lettre du comte de Schaumburg[1], écrite à Rome, le 18 février 1777, au baron de Hohendorff, commandant les troupes hessoises en Amérique.

M. le baron de Hohendorff,

J'ai reçu à Rome votre lettre du 27 décembre de l'année dernière, à mon retour de Naples. J'ai appris avec un plaisir inexprimable le courage que mes troupes ont montré à l'affaire de Trenton, et vous ne pouvez vous figurer la joie que j'ai ressentie en apprenant que de mille neuf cent cinquante Hessois qui se sont trouvés au combat, il n'en est échappé que trois cent quarante-cinq ; ce sont justement mille six cent cinquante hommes de tués, et je ne puis assez louer la prudence que vous avez montrée en adressant une liste exacte de ces morts à mon ministre à Londres. Cette précaution était d'autant plus nécessaire, que les listes adressées au ministère anglais ne portaient

[1] Le prince de Hesse-Cassel voyageait sous ce nom.

que quatorze cent cinquante-cinq morts. Il en résulterait une différence de 46,200 florins à mon préjudice, puisque, d'après le compte du lord de la trésorerie, il ne me revient que 483,450 florins au lieu de 643,500 que j'ai droit de demander suivant notre convention.

Vous comprenez le tort que cette erreur de calcul ferait à mes finances, et je ne doute pas que vous ne mettiez tous vos soins à lui prouver que sa liste est fausse, et que la vôtre est vraie. La cour de Londres objecte qu'il y avait une centaine de blessés qui ne doivent pas être payés comme morts; mais *j'espère que vous vous serez souvenu des instructions que je vous ai données à votre départ de Cassel, et que vous n'aurez pas cherché à rappeler à la vie par des secours inhumains, les malheureux dont vous ne pourrez sauver les jours qu'en les privant d'un bras ou d'une jambe; ce serait leur faire un présent funeste, et je suis sûr qu'ils aiment mieux mourir avec gloire que de vivre mutilés et hors d'état de me servir.* Je ne prétends pas pour cela que vous deviez les immoler; il faut être humain, mon cher baron; mais vous pouvez insinuer sans affectation aux chirurgiens, qu'un homme estropié fait honte à leur art, et qu'il n'y a rien d'aussi charitable que de laisser périr un guerrier qui n'est plus en état de combattre. Au reste, je vais vous envoyer de nombreuses recrues, ne les ménagez pas. Songez que la gloire passe avant tout : la gloire est la vraie richesse...... Il ne faut donc songer qu'à l'honneur et à la réputation; mais cette réputation doit être

acquise parmi les dangers. Rappelez-vous que de trois cents Lacédémoniens qui défendaient les défilés des Thermopyles, il n'en revint pas un seul. Que je serais heureux si je pouvais en dire autant de mes braves Hessois! Il est vrai que leur roi Léonidas périt à leur tête; mais les mœurs actuelles ne permettent pas à un prince de l'empire d'aller combattre en Amérique pour une cause qui ne le touche aucunement; et puis, à qui paierait-on les 300 florins par homme tué, si je ne restais pas en Europe pour les toucher? Il faut d'ailleurs que je préside au départ des recrues. Vous avez fait très-sagement de me renvoyer le docteur Aumerus, qui réussissait si bien à guérir la dyssenterie. Il faut se garder soigneusement de tirer d'affaire un homme capable d'avoir une pareille indisposition; cela fait de mauvais soldats; un poltron fait plus de mal dans une armée que dix braves gens n'y font de bien. Vous direz au major de Maudorff que je suis très-mécontent de sa conduite, c'est lui qui a sauvé les trois cents quarante-cinq hommes qui ont échappé au massacre de Trenton : dans toute la campagne il n'y a pas eu dix hommes de tués sous ses ordres.

« Enfin, ayez pour objet principal d'éviter toute affaire décisive, car il n'est pas de mon intérêt que cette guerre finisse. Je viens de prendre des arrangements à Naples pour avoir désormais un grand opéra italien, et je ne veux pas être dans le cas de le renvoyer. Sur ce, je prie Dieu, etc. »

Enfin les enrôlements devinrent si scandaleux,

qu'un des ministres de France, M. de Vibraye, fit de vives représentations à plusieurs princes électeurs. Il déclara que si ces honteuses livraisons d'hommes s'exécutaient encore, sa cour les regarderait comme des hostilités, et qu'elle ferait suspendre les subsides que ces princes recevaient de la France; l'Angleterre offrit en vain de les indemniser. Cet incident fit éloigner les émissaires britanniques; mais on vit à Ochsenfurt un de ces princes vendeurs, sévir contre ses propres troupes qui refusaient d'entrer dans les bateaux, se mettre à la tête de ses soldats désarmés, et conduire ainsi lui-même son troupeau jusqu'à Dordrecht.

Ces odieuses pratiques du gouvernement anglais furent aussi flétries avec indignation par lord Chatham.

« Des bouchers de la Basse-Saxe, des Mohawks, les plus cruels des hommes, voilà donc, s'écriait-il, les alliés de l'Angleterre! des brigands qui ne respectent ni l'âge, ni le sexe, et qui aiment à plonger leurs mains dans le sang de la faiblesse désarmée! Ah! nous avons imprimé sur nos armes une tache que toutes les eaux de l'Océan ne laveront jamais, en mêlant ainsi le tomehawk avec l'épée, le scapel avec le fusil! »

D'autres auxiliaires non moins terribles, furent les esclaves noirs appelés à la liberté dans toutes les contrées où passaient les armées anglaises. Ces malheureux, dans l'orgueil de leur affranchissement, étaient excités par les généraux à brûler, à dévaster les habitations, et croyaient faire acte de reconnaissance

envers leurs libérateurs, en faisant acte de cruauté envers leurs anciens maîtres. Mais dès qu'ils avaient accompli leur œuvre de destruction, on les embarquait, et par une double trahison et un double vol, on les faisait revendre aux Indes occidentales.

On en enleva ainsi plus de quatre mille de la Georgie, lors de l'expédition du général Prevot dans cette province. Quand l'armée se retira, il fallut en laisser une foule en arrière, faute de bateaux pour les transporter. Ces malheureux, à qui leurs ravisseurs avaient toujours fait craindre le traitement le plus sévère et même une mort certaine s'ils retournaient chez leurs maîtres, suppliaient en pleurant les Anglais de ne pas les abandonner. Plusieurs d'entr'eux, suivant l'armée à la nage, se cramponnaient aux flancs des bateaux. On leur coupa les mains. Ceux qui parvinrent à se sauver, furent rassemblés et abandonnés dans l'île Oter, où la faim et les maladies exercèrent parmi eux de terribles ravages. Plusieurs centaines y périrent, et leurs corps répandus dans les bois furent dévorés par les bêtes sauvages, qui souvent n'attendaient pas que la vie fut éteinte.

II.

RAVAGES ET CRUAUTÉS.—PRISONS DE NEW-YORK.—LE VIEUX COLON.—JULIE SMITH.

Il serait trop long de raconter les cruels excès des généraux anglais dans toutes les provinces de l'Amé-

rique. L'histoire de leurs campagnes n'est qu'un récit monotone d'incendies et de meurtres. L'Europe s'était indignée de voir acheter l'alliance de tribus sauvages, qui ne connaissant pas les lois ordinaires des combats, ne pouvaient les respecter. Les généraux anglais connaissaient la loi et imitaient le sauvage. Non-seulement on fusillait après la bataille le soldat pris les armes à la main ; mais on tuait le laboureur près de sa charrue, l'habitant près de son foyer. Les femmes et les enfants n'étaient pas épargnés. Et tous ces traits de férocité n'appartenaient pas seulement à des soldats qui auraient trouvé leur excuse dans les vices de leur éducation : les officiers supérieurs faisaient la leçon et préchaient d'exemple. Les colonels Tarleton, Fergusson et Brown s'étaient fait une réputation de cruauté et de perfidie qui est restée proverbiale. On appelle encore en Amérique *conventions de Tarleton*, tous les contrats de mauvaise foi. Ce chef accordait une capitulation, et lorsque les soldats américains avaient remis les armes, il les faisait mutiler. Il reçut pour un fait de ce genre, des éloges publics de son général.

Fergusson ordonnait froidement de fusiller les habitants sous les yeux de leurs femmes, qui étaient menacées du même sort lorsqu'elles imploraient sa pitié. Un jour qu'il en avait rassemblé un grand nombre pour en faire une exécution en masse, il fut surpris par un corps de troupes du général américain Sumpter qui le tua avec tous ses satellites.

Quant au colonel Brown, il fut pris dans le fort

Cornwallis où il commandait, et on lui donna une escorte pour retourner à Savannah.

Il eut à traverser dans sa route les contrées dont il avait tout récemment brûlé les maisons et fait pendre les habitants. Au moment où il arrivait à Sylver-Bluff, une femme traversant rapidement les rangs de l'escorte, se plaça en face de lui en l'arrêtant du geste :

« Colonel Brown, dit-elle, souviens-toi du jour « où j'allais dans ton camp te demander à genoux « la vie de mon fils. Tu fus sourd à mes supplications « et un jeune homme à peine adolescent fut par tes « ordres attaché à un gibet sous les yeux de sa mère. « J'ai vu de mes yeux les sauvages que tu conduisais, « scalper sa chevelure sanglante. Maintenant que tu « es prisonnier des chefs de ma patrie, je suspends « pour le moment ma vengeance; mais du jour où « tu auras repris ta liberté, j'armerai mes faibles « mains, et j'irai, partout où tu seras, te demander « satisfaction pour le meurtre de mon fils. »

Ces amères paroles durent retentir long-temps aux oreilles du colonel Brown ; mais ce fut sa seule punition. Les Anglais ne se montraient pas aussi indulgents. Le général américain Mercer fut fait prisonnier à l'affaire de *Prince-Town*, le 3 janvier 1777, après un combat désespéré où il avait été couvert de blessures. Apporté dans les tentes anglaises, il venait d'y être déposé, lorsque des soldats y entrèrent, le percèrent de leurs baïonnettes, et après qu'il fut mort, le défigurèrent à coups de crosse. Quelques heures après,

les Américains enlevèrent son corps qui fut porté solennellement à Philadelphie, et l'on exposa aux yeux du peuple indigné les tristes débris de ce cadavre horriblement mutilé.

Ces traits de férocité se multipliaient partout où l'armée anglaise remportait quelques avantages. Mais souvent encore on leur donnait un caractère plus odieux en simulant des formes légales, qui n'étaient qu'une insulte de plus à la justice dont on empruntait le manteau. Isaac d'Haynes, colonel américain, fait prisonnier dans la Caroline méridionale, fut conduit dans la geole de Charles-Town. Il y arrivait à peine, qu'il reçut dans la journée du 26 juillet deux lettres du major de la ville, Frazer. La première lui annonçait qu'il serait traduit le lendemain devant un conseil de guerre; la seconde s'exprimait ainsi :

« Ce ne sera point devant un conseil de guerre « que vous serez appelé; ce sera seulement une cour « d'enquête, composée de quatre officiers et de cinq « capitaines. L'on s'assemblera à dix heures à l'hôtel » de la Province, à l'effet de constater sous quel « point de vue vous devez être considéré. »

Ce tribunal, sans caractère légal, s'assembla effectivement le lendemain matin, et le colonel y comparut. Ni les membres qui formaient cette cour, ni les témoins appelés ne firent le serment d'usage. Le prisonnier, persuadé que cette cour d'enquête n'avait aucun caractère pour prononcer un jugement formel et décisif, ne produisit aucun témoin, ne prit point d'avocat, et les explications qu'il donna ne furent sui-

vies d'aucun réquisitoire, d'aucun plaidoyer. L'accusation fut aussi muette que la défense. Cependant le dimanche 29, le major Frazer lui fit signifier que, d'après le résultat de la cour d'enquête, le général lord Randon et le colonel Balfour, commandant de la ville, avaient décidé qu'il serait fusillé le mardi 31 du même mois, à six heures du matin. La sentence reçut son exécution.

Cette audacieuse comédie légale terminée par l'assassinat, causa une indignation générale, et l'Angleterre elle-même s'en émut. Le duc de Richmond demanda vengeance au parlement, le suppliant de ne pas accepter cette horrible solidarité. « Jusqu'ici, dit-il, « on ne sait si c'est un crime individuel ou un crime « national. Pour se prononcer, on attend votre dé- « cision. Si une enquête rigide ne prouve pas que « de misérables individus sont les seuls coupables, « mais que nous rougissons de leurs crimes, et qu'en « les punissant nous avons satisfait à l'humanité ou- « tragée, alors toute la terre s'écriera : c'est le peu- « ple anglais qui a commis le meurtre! et toute la « terre aura raison. »

Le parlement accepta la responsabilité, en passant à l'ordre du jour.

Et en effet, il n'y avait pas besoin de cet aveu public pour attester la complicité du gouvernement dans ces actes de barbarie. Si les bourreaux étaient au-delà des mers, la poignée du glaive était à St-James.

Après la guerre terminée, on reprochait à un des plus furieux dévastateurs les excès qu'il avait commis.

Lisez mes ordres, dit-il, et ses ordres furent trouvés plus cruels que sa conduite.

Lorsqu'on veut juger un gouvernement, on n'a qu'à interroger les annales de ses prisons. Celles qui renfermaient alors les victimes de la justice anglaise ont offert à cet égard de terribles enseignements.

Quand New-York fut tombé au pouvoir des Anglais, cette ville devint le siège du gouvernement, le séjour de leurs généraux et par conséquent le centre de la persécution. Les prisons de la ville étaient encombrées; les citoyens les plus paisibles y étaient jetés sans examen; il suffisait d'être signalé au général, sir Henri Clinton, comme partisan secret de la cause américaine, et les dénonciations ne manquaient pas; car non-seulement les délateurs étaient richement payés, mais hautement considérés : leur importance politique était proportionnée à leur infamie.

Parmi les plus dangereux et les plus influents, était Jacques Rivington, imprimeur du roi et rédacteur d'une feuille monarchique. Son journal était une table de proscription : quiconque y était signalé comme suspect, voyait quelques heures après sa maison envahie par les soldats et mise au pillage; celui qui essayait de la résistance était massacré; celui qui se soumettait était traîné en prison. Les troupes régulières ne suffisant pas à ces exécutions multipliées, on organisa des bandes de volontaires, composées de gens sans aveu dont on sanctionnait les vols et les brigandages. Des partis d'aventuriers et de malfaiteurs parcouraient les campagnes environnantes, pil-

lant et brûlant au nom du roi, revenant chargés de dépouilles sanglantes, et faisant hommage au général de quelques prisonniers mutilés, après les avoir promenés en spectacle dans les rues. Toutes les nuits étaient éclairées par des incendies; tous les jours étaient marqués par des exécutions. A la tête de ces assassins embrigadés, était un nommé Cardonel, remarquable par sa férocité et son impitoyable audace. C'est lui qui dirigeait toutes les expéditions nocturnes.

Un autre scélérat subalterne était Cuningham, geolier de la prison principale. « Cet homme, dit un « témoin oculaire, torturait avec une joie sauvage « les nombreuses victimes que lui envoyaient les « pourvoyeurs anglais. Il ne se passait pas de jours « sans quelque flagellation terrible, dont les coups « déchirants retentissaient aussi haut que les gémis- « sements de ceux qui les enduraient.

Voilà quels étaient les hommes tout-puissants à New-York sous les auspices de sir Henri Clinton.

Il se passait pourtant au sein de ces prisons de nobles scènes de courage et de dévouement. Nous choisirons deux exemples.

§ 1. Le vieux Colon.

Un parti anglais arriva vers la pointe du jour dans un petit district de New-Jersey. Les soldats, après avoir mis le feu aux habitations d'un vieillard hollandais qui y possédait un bien considérable, se ca-

chèrent derrière des arbres, en poussant de hautes clameurs.

Le colon et ses deux fils, éveillés par le tumulte, quittent leurs lits avec précipitation, et paraissent en chemise sur la porte de leur demeure. Aussitôt part une volée de coups de fusil : les deux enfants sont tués, et leur sang en jaillissant inonde la chemise du vieux père resté debout et sans blessure. Il fut conduit à New-York. Renfermé dans la prison, ce malheureux resta plongé dans une morne tristesse. Ses regards, sombres et fixes, étaient continuellement attachés à la terre : jamais une parole ne sortait de sa bouche, et sur ses traits immobiles toute pensée semblait effacée, même les souvenirs de la douleur.

Un matin, Cuningham l'aborde :

« Le général, dit-il, prenant votre âge en consi-
« dération, vous permet de retourner parmi les vô-
« tres, à condition que vous ferez serment de ne
« point prendre les armes contre les sujets du roi,
« et de vivre paisible. »

Le vieillard, à ces mots, se réveilla comme d'un long sommeil, se redressa de toute sa hauteur, et cria d'une voix tonnante :

« Si toi et ton général, vous avez perdu la mé-
« moire, dis-lui que je n'ai rien oublié. Si c'est
« à cause de mon âge qu'il me propose le deshon-
« neur, dis-lui que le désir de la vengeance me
« rajeunit. Quoi! je promettrais de ne pas punir
« l'assassinat de mes enfants! Ce serait insulter à
« Dieu qui m'a fait homme et père! »

Il courut à son coffre et l'ouvrit : « Tiens, dit-il, « voilà ma chemise teinte de leur sang ; porte-la à « ton général : elle sera ma réponse.

Cuningham étourdi de cette apostrophe demeurait immobile. « Tu me proposes de vivre paisible, « continue le prisonnier. Dès que je serai libre, « j'irai embrasser ma vieille femme, et puis je « marcherai à la vengeance, trop heureux de mou- « rir, si en tombant je frappe un Anglais. »

« Ne sais-tu pas, s'écria Cuningham, reprenant « ses fureurs, ne sais-tu pas que j'ai la clef des ca- « chots qui sont à huit pieds sous terre ? »

« Creuse des cachots de cent pieds si tu le veux, « reprit le vieillard ; je jure par cette chemise en- « sanglantée que leur profondeur ne changera rien « à ma résolution. »

« Les lâches, ajouta-t-il en se retournant d'un « air attendri vers ses compagnons de captivité, les « lâches qui me prirent, m'attachèrent pendant un « quart-d'heure, pour me forcer à contempler l'in- « cendie de mes habitations : ils s'imaginaient ainsi « ajouter à mes peines, ils se trompaient : mes « peines étaient comblées ; j'avais perdu mes deux « enfants. »

Et de longs sanglots s'échappèrent de la poitrine du vieillard, qui depuis si long-temps n'avait pas eu le soulagement d'une larme.

Cuningham se retira sans ajouter une parole. Il avait peut-être trouvé de la pitié dans son cœur. Clinton, plus insensible que l'exécuteur de ses bas-

ses œuvres, fit resserrer les chaînes de ce noble captif.

§ 2. Julie Smith.

Dans une campagne voisine de New-York, vivait, retiré avec sa femme et sa fille, un ancien officier, le colonel Smith. Son âge et ses infirmités l'avaient dispensé de prendre part à la grande querelle qui divisait le pays, et quels que fussent ses vœux secrets, sa demeure avait été protégée par cette tacite neutralité. Le général Clinton avait même logé quelque temps dans sa maison, et lui avait promis son appui, s'il était inquiété.

Un jour cinq hommes se présentent aux portes de sa grange, avec tous les signes de la misère et d'une profonde affliction.

« Nous sommes, lui dirent-ils, vos compatriotes, nés dans le Connecticut, où nous désirons retourner et vivre en paix. Nous emmenons avec nous quatre de nos compagnons blessés; ils sont à peu de distance : au nom de Dieu et de l'humanité, donnez-nous un peu de linge pour panser leurs plaies, et quelques provisions pour apaiser notre faim. Nous savons que dans le cœur vous êtes un bon américain. »

« Ce n'est ni comme Anglais ni comme Américain, reprit Smith, que vous avez droit à mes secours, mais comme hommes, car vous êtes dans le besoin. »

Et rentrant chez lui, il revint bientôt avec des vi-

vres et du linge. Les inconnus se recrièrent sur sa générosité, et le quittèrent avec toutes les démonstrations d'une vive reconnaissance.

Le lendemain, le même nombre d'hommes reparait devant Smith, mais ils étaient en uniforme.

« Nous reconnaissez-vous? dit l'un d'eux.

— Oui, vous êtes les mêmes personnes à qui je donnai hier, à cette heure, du pain et de la viande.

— Du pain et de la viande, infâme! tu nous aurais donné ton sang, si nous te l'avions demandé, vieux scélérat! car tu croyais assister des rebelles du Connecticut. Tu as sciemment violé la loi qui interdit de donner aucun aide aux ennemis du roi. Viens expier ton crime dans les prisons de New-York. »

Se précipitant aussitôt dans la maison, ils la mirent au pillage, forçant les meubles et les armoires, et s'emparant de tout l'argent qu'ils trouvaient.

Sur ces entrefaites, la fille du colonel, Julie Smith, âgée de dix-huit ans, courut dans sa chambre pour y prendre trente guinées qu'elle y avait cachées, et qu'elle voulait remettre à son père. Un de ces scélérats qui l'avait suivie, saisit son bras au moment où elle soulevait l'argent, et la menaçant du sabre, lui ordonna de livrer sa bourse. « Je vous l'aurai donnée hier reprit-elle fièrement, si vous l'aviez demandée au nom du malheur; aujourd'hui ce serait payer votre infâme trahison. » Sans répondre, le soldat lui tordait les mains; mais trouvant une résistance qu'il ne pouvait vaincre, il lui

appliqua un coup de sabre au-dessus du poignet. La jeune fille sembla puiser de nouvelles forces à la vue de son sang, et se dégageant brusquement des étreintes de son adversaire, elle s'approcha de la fenêtre et jeta la bourse à une négresse qui contemplait de loin, dans une muette terreur, cette horrible scène. Son père rentra en ce moment avec les autres satellites : « Voyez mon père, dit Julie, l'état où cet homme m'a mise ; mais mon courage ne s'écoulera pas avec mon sang, »

Les soldats chargèrent de liens le colonel Smith et l'emmenèrent sur un de ses chariots. Dans de touchants adieux, Julie consolait son vieux père : « Du courage, lui disait-elle, du courage, je vous rejoindrai bientôt. » Elle tint parole. Un sauvage de Montawk, qui se trouvait dans le voisinage, pansa sa blessure, et cinq jours après l'arrivée de son père, il la vit entrer dans sa prison. Ce n'était pas sans peine qu'elle avait obtenu cette triste faveur. Repoussée d'abord avec dureté par les généraux anglais, elle avait enfin triomphé par la ferveur de ses insistances et la douce fermeté de son maintien. Pendant trois mois que dura la captivité de son père, elle vint chaque jour lui apporter ses consolations, égayant cette sombre demeure par sa brillante jeunesse et la douce sérénité de son visage. Ceux qui la voyaient accourir belle et légère, avec son bras en écharpe, qui témoignait de son noble courage, enviaient au vieux père une telle consolation et le félicitaient presque de son malheur.

Toutes les heures que Julie ne passait pas dans la prison, étaient consacrées à d'incessantes sollicitations pour obtenir la liberté de son père ; enfin, après trois mois d'efforts et de démarches, elle parvint à faire tomber ses chaînes, *à condition que les choses resteraient dans le même état par rapport aux soldats qui l'avaient pris, et qu'il trouverait une caution de cinq cents guinées, comme quoi il n'assisterait plus les gens de la province de Connecticut.*

C'est ainsi que, même par ses lettres de grâce, l'autorité se rendait complice de cet infâme guet-à-pens.

Tous ces détails nous ont été transmis par un Français, M. de Crèvecœur, renfermé lui-même dans la prison de New-York où il se trouvait amené par une violation flagrante de tous les principes d'honneur. Obligé par ses affaires de s'embarquer pour l'Europe, il avait obtenu un sauf-conduit des généraux de chaque parti pour traverser en sécurité les lignes des deux armées. Arrivé à New-York, il s'apprêtait à s'embarquer sur un vaisseau anglais, lorsque le major-général, commandant de la ville, le pria de passer chez lui. Dès que M. Crèvecœur fut entré dans l'appartement du général : « J'ai ordre, lui dit celui-ci, du commandant en chef, sir Henri Clinton, de vous envoyer en prison. » — « Mais ignorez-vous donc, général, reprit M. de Crèvecœur, que je ne suis entré dans les lignes britanniques qu'avec le consentement de sir Henri Clinton ? Pourrait-il manquer à sa parole ? » — Je l'ignore,

mais il faut obéir..... Capitaine Arthur, conduisez cet homme en prison. »

C'est ainsi que M. de Crèvecœur devint le témoin et l'historien des cruautés que nous avons rapportées, sans autre crime que d'avoir eu confiance en la loyauté anglaise.

CONCLUSION.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de retracer en détail tous les événements historiques qui ont accompagné ou suivi les iniquités que nous racontons. D'autres ont déjà rappelé les souvenirs de cette glorieuse lutte, qui a fait naître à la vie une nation nouvelle, et donné le signal de l'affranchissement aux peuples du nouveau monde. A nous aussi, sans doute, il était permis d'opposer, aux moyens honteux du cabinet britannique, la généreuse loyauté des Américains, et de donner au crime des traits plus sombres par le contraste éclatant des plus nobles vertus ; mais d'aussi graves accusations n'ont guère besoin de s'appuyer sur des artifices de style ou des antithèses historiques. Nous avons dit les moyens employés par un gouvernement puissant contre un peuple naissant, les cruautés des armées régulières contre des citoyens qui s'essayaient aux combats, les horribles alliances avec des sauvages et des mercenaires, les incendies des maisons, les dévastations des propriétés, la guerre faite aux femmes et aux enfants, non-seulement la violation des droits de la

guerre, mais au mépris avoué des lois de l'humanité; et cependant à la honte de ces iniquités, s'est ajoutée la honte de la défaite, et pour cette fois du moins, le crime n'a pas profité à l'Angleterre.

Il résulte des débats du parlement que, de 1775 à 1782, on avait dépensé, dans cette guerre désastreuse, la somme énorme de cent millions sterling (2,500,000,000 fr.). « Je me suis demandé, s'écria un membre de l'opposition, ce que l'on avait fait avec cent millions sterling; j'ai vu que l'on avait perdu cent mille hommes, et les deux tiers des domaines les plus précieux de l'empire britannique. » Le ministère coupable dût se retirer devant les cris de l'indignation publique, et la paix devint une nécessité.

On se rappelait que Georges III avait, à plusieurs reprises, affirmé qu'il aimerait mieux se retirer à Hanovre avec sa famille, que de signer l'indépendance des colonies. Il fallut pourtant qu'il vint en plein parlement désavouer ses paroles hautaines, et sanctionner la résistance qu'avait provoquée son orgueil.

Mais tout dans cette guerre devait tourner à la honte de l'Angleterre, ses alliances comme ses inimitiés. Les Américains égarés, qui, sacrifiant leur patrie à de vieux souvenirs monarchiques, avaient combattu dans les rangs de l'armée anglaise, furent lâchement abandonnés par le gouvernement qu'ils avaient défendu. On comprend aisément la sévérité des vainqueurs contre les partisans de l'Angleterre, contre ces défenseurs du trône qui avaient retardé

leurs triomphes ; mais on chercherait vainement une excuse pour le ministère qui, dans un traité où il faisait de si graves concessions, ne sût pas introduire une clause en faveur des habitants qu'il avait si longtemps proclamés les seuls représentants de la loyauté. Les négociateurs de Londres se contentèrent de demander au congrès, par l'article 5 du traité, d'user de *modération* envers les amis du gouvernement. Mais cette stérile recommandation d'un principe que le gouvernement anglais connaissait si peu lui-même, ne liait aucunement les Américains, qui ne se crurent pas obligés à recevoir des leçons de leur ennemi. La victoire leur appartenait : ils en usèrent, et déclarèrent incompatible avec le repos et la sûreté des États-Unis, la présence des traîtres qui avaient abandonné leurs compatriotes dans un moment de détresse. La sévérité fut excessive et cependant légitime. Mais quel nom donner à la coupable indifférence des Anglais envers des frères d'armes?

Cette imprévoyance fut cause des plus cruels embarras. L'armée anglaise qui avait reçu l'ordre de s'embarquer, fut obligée de prolonger son séjour en Amérique, pour assurer un asile dans ses rangs aux royalistes qui s'y présentaient en foule. Ceux-ci, honteux et désespérés, déchiraient et foulaient aux pieds cet uniforme anglais qu'ils avaient revêtu et qui les faisait proscrire. Plusieurs poussaient des cris lamentables, et maudissaient cette guerre fatale et leur aveugle fidélité. Leur sort parut si lamentable, même à plusieurs patriotes, que Franklin lui-même s'em-

barqua pour Londres dans l'espoir de faire adoucir leurs malheurs, et porta au roi une humble adresse des royalistes américains. La démarche généreuse de ce célèbre républicain était une grave leçon donnée au gouvernement. Elle fut sans succès. Les ministres accordèrent quelques secours honteux, plus semblables à une aumône qu'au paiement d'une dette sacrée ; et lorsque le général en chef, sir Guy Carleton, reçut la réponse du gouvernement, il ne put retenir ses larmes en la communiquant au corps nombreux des royalistes. Tout ce qu'il put faire, fut de leur offrir des vaisseaux pour les transporter dans quelque autre partie du Nouveau-Monde. Les uns se réfugièrent dans le Canada, les autres dans la nouvelle Écosse ou dans l'île de Bahama. Tel fut le prix de leur dévouement et même de leur honte. Le gouvernement qu'ils avaient préféré à leur patrie, leur laissait, en échange de leur fortune et de leur sang, l'exil et la proscription.

CHAPITRE III.

LES INDES.

I.

HISTOIRE DE PONDICHÉRY. — RAPPEL DE DUPLEIX. — PRISE ET REPRISE DE LA VILLE.—VANDALISME DES ANGLAIS.

1754.—1793.

Lorsqu'en 1754, les intrigues du cabinet anglais firent rappeler à Paris le chef habile de nos possessions indiennes, Dupleix, la France avait dans cette belle colonie une puissance forte et respectée. Dupleix, arbitre des rois de l'Inde, et son brave lieutenant Bussy, parcourant en vainqueurs toute la côte indienne, du sud au nord, avaient pris successivement Trichnapaly, Gingy, Haïder-Abad, les quatre provinces du nord, Yalour, Mouzapha-Nagar, Rajamandrum et Cikakol, comprenant cent trente lieues de côtes sur vingt lieues de largeur. La ville de Chandernagor, où Dupleix avait concentré le commerce du Bengale, s'élevait riche et florissante. Pondichéry, entouré de fortes murailles, flanqué des forts d'Arriancoopum, Villenaor, Bahour, Valdaour et leurs dépendances, dominant un territoire compact

de dix lieues de long sur autant de large, rapportant à l'État un revenu de 5,000,000 fr., formait le siège du gouvernement. Non loin de là, Karikal, aussi riche, aussi grand. Qu'on ajoute à toutes ces conquêtes, Mazulipatnam avec le Condavir, l'île de Dévy, l'ile de Siringham, Yanoon et ses dépendances, enfin Mahé, avec quatre lieues de pays, ses forts et ses murailles, et l'on n'aura qu'une faible idée de ce qu'était alors la puissance française dans l'Inde.

Malgré l'incapacité des gouverneurs qui succédèrent immédiatement à Dupleix, la colonie n'avait rien perdu de sa prospérité, lorsque vint Lally-Tollendal. Le 28 avril 1758, il arrive au siège du gouvernement; et le 22 janvier 1760, de toutes nos possessions il ne reste plus que Pondichéry. Mahé, Chandernagor, Karikal, étaient pris et démantelés; les quatre provinces du nord perdues, toutes les îles et même les forts qui environnaient Pondichéry, au pouvoir des Anglais.

Le siège de Pondichéry commença. Après quarante jours de tranchée, le colonel Coote, commandant des troupes anglaises, offre une capitulation. Lally, plus modeste, se rend à discrétion lui et son armée.

Le 17 janvier 1761, le pavillon anglais flotta sur Pondichéry, et fut salué de mille coups de canon; mais la puissance passée de la colonie française avait causé aux Anglais une trop grande épouvante, pour qu'ils n'abusassent pas aussitôt d'une victoire à laquelle ils n'étaient pas accoutumés. Non-seulement ils rasèrent les fortifications, mais, outrageant le

droit des gens, ils abattirent les maisons, démolirent les églises, laissèrent les habitants sans ressources et sans abri, et changèrent en solitude cette ville si florissante. Les Français proscrits et ruinés se retirèrent les uns dans l'intérieur du pays, les autres chez Haïder-Aly, sultan de Maïssour, où ils furent reçus avec empressement.

La paix qui fut conclue l'année suivante (1762), rendit Pondichéry aux Français ; mais ce n'était qu'un amas de pierres. Il en était de même de Chandernagor et de Mahé. Cette dernière ville, qui se distinguait par la magnificence de ses habitations, n'offrait plus aux regards que quelques pans de murailles, dont la solidité avait résisté aux efforts du vandalisme anglais. L'hôtel du gouvernement, élégant palais en stuc, montre encore aujourd'hui ses débris gigantesques enveloppés de lianes, et tout chargés des richesses d'une végétation dévorante.

Le 11 avril 1765, Law de Lauriston prit possessions des restes de Pondichéry. La renommée de ce nouveau gouverneur, l'habileté dont il ne tarda pas à donner des preuves, rappelèrent les habitants exilés, qui vinrent avec empressement se rallier sous le pavillon français. Pondichéry sortit de ses ruines. Le maisons furent rebâties, les églises reconstruites ; les fortifications commencèrent à se relever. Bellecombe, qui en 1769 prit la place de Law, continua l'œuvre de réparation. La sagesse de son administration inspira la confiance ; la ville se peupla rapidement, le commerce reprit et la prospérité revint.

Déjà la jeune cité promettait de rivaliser avec son aînée, lorsqu'en 1778 les Anglais, irrités de l'appui que la France promettait aux États-Unis, vinrent, sans déclaration de guerre, sans avertissement d'aucune espèce, envahir Pondichéry, et attaquer avec fureur ses habitants sans défiance, qui se croyaient encore en pleine paix.

Les forces des agresseurs étaient considérables, tandis que la ville, encore démantelée, était sans artillerie et sans troupes.

Bellecombe, pris ainsi au dépourvu, fit cependant une défense des plus belles et des plus vigoureuses. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de raconter en détail les circonstances de ce siége, qui sont restées presque inconnues. Nous aurions montré cette poignée de braves, relégués loin de la métropole, livrant des combats héroïques contre toute une armée, sans espérance de succès, et sans espérance de gloire. Mais il fallut céder, et les Anglais entrèrent encore dans la ville pour la détruire encore. Les habitants furent de nouveau chassés de leurs maisons; et la mine ne cessa de jouer, jusqu'à ce que les Anglais eussent fait de leur conquête une ruine.

Les malheureux colons s'enfuirent dans les terres, où ils rencontrèrent bientôt un allié puissant qui promit de les venger. Un soldat de fortune, Haïder-Aly-Khan, s'était emparé, en 1763, du trône de Maïssour (Mysore), et ces fertiles contrées étaient devenues bientôt, par son activité, le centre d'un puissant empire. Sans rivaux capables de lui dis-

puter le terrain, il envahit tous les petits fiefs de la côte Malabare; puis, marchant à l'est, il passa les Gaths, et déploya ses forces sur le vaste plateau qui s'etend depuis Trichnépaly jusque près de Banguelore. Enthousiaste et fanatique musulman, il prêchait l'islamisme comme les lieutenants de Mahomet, en faisant massacrer ceux qui refusaient de se faire circoncire. Enfin, après avoir subjugué la nation des Vedaïrs, il se trouvait sur les limites de la domination anglaise. Ces deux puissances rivales devinèrent aussitôt qu'il fallait que l'une d'elles succombât, et animées toutes deux d'une haine instinctive, elles se jurèrent une guerre à mort.

Pour déjouer les intrigues de ses adversaires qui déjà pratiquaient leur système habituel de corruption, Haïder-Aly commença les hostilités, et le 1er juillet 1780 il envahit le Carnatic à la tête d'une armée de 100,000 hommes. Obligé, dans une première rencontre, de céder à la supériorité de la tactique Européenne, il n'en poursuivit pas moins la guerre avec énergie, affaiblissant par de continuelles attaques les troupes anglaises qui ne pouvaient, comme lui, réparer leurs pertes.

Ce fut dans ces circonstances que la France reprit l'offensive avec une vigueur qui menaçait d'anéantir l'empire Anglo-Indien, si la paix n'était venu interrompre ses succès. Le bailly de Suffren parut dans les mers des Indes, à la tête d'une forte escadre, et conquit en peu de temps la prépondérance dans ces mers, où depuis tant d'années le pa-

villon britannique flottait sans rivaux. Dans six combats qu'il livra successivement aux escadres des amiraux Rodney et Hughes, il eut constamment l'avantage; et si alors Pondichéry eut appartenu à la France et qu'on eut pû en faire le centre des opérations militaires, il est probable que toute résistance eut été impossible aux Anglais.

Le 27 avril 1782, Suffren leur prend le port et toute la baie de Trincomaley à Ceylan, la plus belle place maritime de toutes les mers de l'Inde. De là il vient secourir Goodeloore que menaçaient les flottes britanniques. Enfin, le 15 juin suivant se livre la bataille de Goodeloore, où les Anglais se retirent avec des pertes considérables.

Cependant le brave Bussy, réuni à l'armée d'Haïder-Aly, dans une suite de marches brillantes, enlève aux Anglais leurs principales possessions sur la côte Malabare, et met le siège devant Mangalore qui est sur le point de capituler. De son côté, Suffren, à la tête de sa flotte victorieuse, vient de joindre l'amiral Hughes et s'apprête à l'écraser de ses forces supérieures, lorsqu'il reçoit à son bord la lettre suivante :

« A son excellence Pierre-André de Suffren, chevalier de la grande-croix de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem, amiral et commandant des forces navales de S. M. très-chrétienne dans les Indes-Orientales.

« Monsieur,

« A mon arrivée en cette rade avec l'escadre de

« S. M. B. sous mes ordres, j'ai reçu des papiers
« et instructions authentiques par lesquels il me
« paraît certain et évident qu'on a signé les articles
« préliminaires de la paix entre la Grande-Bretagne
« et l'Espagne, et aussi avec les Américains, paix
« signée par les ministres plénipotentiaires de Ver-
« sailles, le 20 janvier, et ratifiée en France le 9
« février suivant. J'ai donc pris la liberté de vous
« adresser cette information et les copies de ces pa-
« piers, par lesquelles il me paraît qu'on devrait
« faire cesser les actes d'hostilité entre les sujets de
« la Grande-Bretagne et de la France, pour le 9
« juillet. Je suis persuadé que votre Excellence con-
« naît mon caractère comme celui d'un officier en
« vous manifestant les résolutions de notre cour, et
« d'un homme en recourant au principe de l'huma-
« nité que j'ai toujours fomenté dans mon sein. En
« conséquence, il ne me reste plus qu'à prier votre
« Excellence, après avoir sérieusement réfléchi sur
« ce paquet, de me mander et sans détour et le
« plus tôt possible, si elle veut continuer de dévas-
« ter ces mers.

« Sur quoi j'attends une réponse claire et évi-
« dente.

« Le sieur Gower, capitaine de la Médée, frégate
« de S. M. B., aura l'honneur de vous remettre
« mes paquets sous l'auspice du pavillon parlemen-
« taire. Au cas qu'il ne vous rencontrerait pas, il
« est chargé de les remettre à M. le marquis de
« Bussy pour vous les faire tenir. Comme il est de

« notre devoir, étant officiers de nos souverains
« respectifs, de faire cesser toute hostilité, j'espère
« trouver un ami dans votre Excellence et avoir
« l'honneur d'être avec le plus profond respect,

« Monsieur, etc.

« Signé Hughes.

« Madras le 25 juin 1783 »

Cinq ans auparavant, les Anglais avaient attaqué Pondichéry sans déclaration préalable de guerre. Suffren pouvait se venger de cette perfidie en repoussant l'humble supplique de l'amiral Anglais. Il lui était bien permis de ne pas ajouter foi à la nouvelle intéressée d'une paix, qui ne lui était annoncée que par un ennemi aux abois. Toutefois Suffren se montra généreux et suspendit les hostilités.

Bussy retira ses troupes de chez Haïder-Aly et celui-ci se trouva seul, exposé désormais à la vengeance des Anglais. Environné de pièges et luttant contre des intrigues habilement conçues, il mourut de chagrin, léguant son trône et sa haine à son fils Tippoo-Soultan.

Ce fut alors qu'en vertu de la paix qui venait de se conclure, les ruines de Pondichéry furent remises aux mains des Français. Mais les Anglais conservèrent sans aucun droit Valdaour et Villenaour. De même ils nous rendirent Mahé, mais non son territoire. Plus tard, et en 1816, lorsqu'ils nous remirent nos possessions de l'Inde, ils profitèrent de cet antécédent frauduleux pour retenir Valdaour et le territoire de Mahé. Ils alléguaient

pour cette dernière possession que, d'après le traité, on devait nous rendre les terrains *que nous possédions lors de la paix* · Or, disaient-ils, les armées de Tippoo-Soultan, alors allié de la France, occupaient militairement le territoire de Mahé; donc la France ne le possédait pas. Il a fallu assurément au gouvernement français une excessive bonhomie, pour accepter cet argument de la diplomatie britannique.

Le brave vétéran Bussy fut nommé gouverneur de Pondichéry et la ville se releva pour la troisième fois. Mais cet habile commandant ne jouît pas long-temps du pouvoir. Il mourut subitement quelques mois après (5 février 1784); on parla de poison. Toutefois rien n'a justifié cette accusation, sinon les antécédents du cabinet britannique.

Les gouverneurs malhabiles qui se succédèrent rapidement après la mort de Bussy, compromirent de nouveau la colonie. L'assemblée coloniale, instituée en 1790, réussit mal dans un pays trop brusquement appelé au régime populaire : la ville fut divisée en factions qui se combattaient avec fureur, et sa prospérité déclina rapidement jusqu'en 1793. Encouragés par l'affaiblissement de leurs ennemis, les Anglais vinrent mettre le siège devant Pondichéry, qui leur fut remis sans combat et à la première sommation, par le dernier gouverneur, M. de Clermont.

II.

NOUVELLES PERSÉCUTIONS DES ANGLAIS. — CONSPIRATIONS IMAGINAIRES. — PERFIDIE DE LEUR CONDUITE A LA PAIX D'AMIENS. — MAUVAISE FOI LORS DE LA RESTITUTION DÉFINITIVE.

1793.—1816.

Les fortifications de Pondichéry tant de fois détruites et reprises, tombèrent alors pour ne plus se relever. Mais les maisons furent épargnées. Les dévastations précédentes avaient jeté dans les armées un trop grand nombre d'hommes au désespoir, et ces terribles adversaires avaient appris aux Anglais qu'il fallait suivre une autre politique. On aima donc mieux les avoir sous la main pour les frapper en silence. Afin d'avoir un prétexte de sévir, le gouvernement anglais se plut à représenter Pondichéry comme un foyer d'insurrection, qui menaçait la puissance britannique dans l'Inde. Un vaste système d'espionnage fut organisé, et la délation richement payée n'était pas embarrassée à forger un complot. Une foule d'habitants furent successivement enlevés de chez eux et transportés sans jugement dans de lointaines colonies. Mais cette persécution était trop lente, et le témoignage des délateurs anglais trop suspect pour donner de l'autorité à ces exécutions. Il fallait trouver un accusateur parmi

les Français : un misérable, gagné à prix d'or, accepta ce rôle. Tout-à-coup l'on apprit qu'il existait à Pondichéry une vaste conspiration contre la puissance britannique. Les habitants devaient se joindre à Tippoo-Soultan pour l'aider à chasser les Anglais de l'Inde. Des listes de proscription furent dressées sur les avis du dénonciateur, et, comme on devait s'y attendre, les coupables se trouvèrent être parmi les habitants les plus considérables de la ville. Le 15 février 1799, à huit heures du soir, un détachement de cipahis, commandé par un officier anglais, parcourut silencieusement les rues de la ville. Chaque Français désigné sur la liste était enlevé de sa maison au milieu de sa famille, et livré immédiatement à des Pions malabars, qui, bien munis de menottes et de chaînes, les conduisaient garottés au commandant anglais Bosk, et de là au navire qui devait les transporter.

Les prisonniers encombrèrent bientôt *le Triton*, gros vaisseau où on les entassa pêle-mêle, et qui ne put cependant les contenir tous. Ce navire partit escorté d'une frégate, et débarqua les colons français à Chatam, où ils furent jetés dans un ponton : ils y restèrent jusqu'à la paix d'Amiens.

Le surplus des prisonniers fut mis à bord d'un navire de transport, qui partit aussi sous l'escorte d'une frégate et cingla vers l'Angleterre. Mais ce convoi eut une autre destinée que le précédent. Parmi les prisonniers se trouvait un capitaine de corsaire, nommé Pineau, homme de tête et de

cœur, qui résolut de se soustraire lui et ses compagnons à cette odieuse captivité.

L'entreprise était difficile. Le navire, bien armé, était gardé par un nombreux équipage et d'ailleurs ne perdait pas de vue la frégate. Chaque jour les prisonniers venaient par petites escouades respirer sur le pont pendant une heure, et allaient ensuite s'entasser dans l'entrepont. Ils remarquèrent que derrière le panneau de cet entrepont, il y avait un dépôt de bûches. Ces bûches, comme on les coupe dans l'Inde, sont minces et courtes; elles ressemblent à de fortes cannes. On songea à s'en faire des armes. En effet, les planches de la cloison sont doucement détachées, chacun prend un bâton, puis, profitant du moment où une escouade monte sur le pont, tous suivent à petit bruit, fondent sur l'équipage qui, surpris à l'improviste, n'eut pas même le temps de faire usage de ses armes. Les Anglais furent à leur tour renfermés dans l'entrepont, et Pineau prit le commandement du navire. Pendant quelques heures, on obéit encore aux signaux de la frégate; mais à la nuit, Pineau éteint son fanal et s'éloigne à toutes voiles. Il arriva heureusement à l'Ile-de-France, où le navire fut déclaré de bonne prise.

Sur ces entrefaites, survint le traité d'Amiens qui amena dans l'Inde d'étranges complications.

Un des articles de ce traité portait que Pondichéry serait rendu à la France. En conséquence, une escadre, commandée par le contre-amiral Linois, ap-

pareilla de Brest pour faire effectuer la remise, portant environ quinze cents hommes de troupes, dont le commandement était confié au général Decaen, avec le titre de général en chef des établissements français à l'est du cap de Bonne-Espérance.

La frégate la *Belle-Poule*, excellente marcheuse, arriva la première le 15 juin 1802; elle portait l'adjudant-général Binaut, chef d'état-major, et cent cinquante-deux hommes, ainsi que M. Léger, préfet colonial, avec sa famille. C'était entre les mains de ce fonctionnaire que devait s'effectuer la remise de la place. Le commissaire anglais Cullen les laissa tranquillement débarquer.

Vingt-cinq jours après, le 11 juillet, l'escadre entière parut devant Pondichéry, et aussitôt le général Decaen somma M. Cullen d'exécuter le traité et de lui remettre la place. Celui-ci prétendit qu'il n'avait pas de pouvoirs suffisants, et le général Decaen fut obligé d'envoyer à Madras un officier de son état-major, à bord de la *Belle-Poule*, pour réclamer du gouverneur l'exécution du traité d'Amiens.

Cependant, malgré son refus, M. Cullen insista vivement, et à plusieurs reprises, pour que Decaen débarquât avec ses troupes. Ces insistances éveillèrent les soupçons du général, qui refusa de mettre pied à terre tant que les Anglais n'auraient pas remis la ville. Ses soupçons furent encore fortifiés par l'apparition d'une flotte anglaise qui, mouillée à Goodeloore, avait suivi rapidement les mouvements de notre escadre. Cette flotte, commandée par l'a-

miral Régnier, était composée de cinq vaisseaux de 74, d'un de 54, et de cinq frégates. Elle vint mouiller dans la rade de Pondichéry, au vent de l'escadre française. Celle-ci ne comptait qu'un seul vaisseau de ligne, deux frégates et deux bâtiments de transport.

La défiance instinctive du général Decaen lui fit comprendre que sa position n'était pas sans danger. Derrière lui, la flotte anglaise; devant lui, le pays gardé par des forces supérieures, et par-dessus tout, les démarches empressées du commissaire Cullen, d'autant plus à craindre qu'elles étaient plus pacifiques. En effet, on apprit plus tard que les Anglais, qui savaient à quoi s'en tenir sur la durée du traité, voulaient profiter de la confiance des Français pour les bloquer dans le port, pendant que la paix était encore officiellement reconnue. Mais la prudence du général déjoua cette perfidie.

A peine avait-on perdu de vue la *Belle-Poule*, que la corvette française *le Bélier* arriva, portant la nouvelle de la reprise des hostilités, avec l'ordre au général Decaen de se retirer à l'île de France. Se félicitant de son habile circonspection, il ne perdit pas de temps pour faire avorter les projets de la politique anglaise. Consignant à bord l'équipage du *Bélier* pour empêcher la nouvelle de transpirer, il invita M. Léger à se rendre sur son bâtiment, et là il lui communiqua ses dépêches, et lui annonça qu'on allait appareiller dès que la nuit serait venue. Vainement M. Léger se récrie, et demande à faire em-

barquer sa femme et ses enfants. C'eût été annoncer aux Anglais qu'on était en défiance ; et il s'agissait du salut de l'escadre.

A la nuit, on coupa les câbles en silence, et, avant que les Anglais eussent aperçu aucun mouvement, l'escadre était sous voiles.

Cependant la *Belle-Poule* revenait avec un refus péremptoire du gouverneur anglais. En approchant de la rade, elle s'aperçut du départ de la flotte française, repartit à toutes voiles, et, vainement poursuivie par les Anglais, gagna sans accident l'Ile-de-France.

Dans son dépit, l'amiral anglais s'empara de tous les navires français qui étaient en rade. C'était un véritable acte de piraterie.

Restait cependant encore l'adjudant-général Binaut et les cent cinquante-deux hommes débarqués avec lui sur la foi des traités. Le pavillon anglais n'ayant pas cessé de flotter sur la ville, Binaut et ses soldats ne pouvaient, d'après les lois de la guerre, être considérés comme prisonniers. Néanmoins ils se virent assiégés dans la caserne où ils s'étaient établis, et sommés de se rendre par une armée de deux mille quatre cents hommes. Binaut, justement indigné, annonça la résolution des Français de se faire tuer jusqu'au dernier : « En mourant honorablement, s'écria-t-il, nous vous léguerons le déshonneur ». Une si noble fermeté arrêta les attaques, et Binaut dicta lui-même aux Anglais les conditions d'une glorieuse capitulation. Le petit détachement sortit de son quar-

tier avec armes et bagages, tambour battant et enseignes déployées. Peu de temps après, ces braves furent ramenés en France à bord d'un bâtiment anglais, suivant les conditions de la capitulation, après avoir reçu jusqu'à leur départ la même solde que leur allouait la république.

A cette époque, de nouvelles persécutions tombèrent encore sur ses habitants. On prétendit qu'une correspondance séditieuse entre les Français et les princes hindous avait été saisie à bord d'un navire que Binaut expédiait à l'Ile-de-France pour donner avis de la capitulation. Plusieurs furent jetés en prison, où ils restèrent tant que dura la terreur ou le caprice du gouvernement.

Mais les revers maritimes de la France impériale les laissèrent en paisible possession de leur conquête, et enlevèrent aux habitants tout espoir de délivrance.

Par le traité du 30 mai 1814, l'Angleterre s'était engagée à rendre à la France toutes les possessions du territoire de l'Inde *qu'elle occupait en* 1792. Ce ne fut que le 4 décembre 1816 qu'eut lieu cette remise à Pondichéry. Mais il y eut encore là des spoliations que le gouvernement britannique ne se donna même pas la peine de déguiser. D'abord il retint le territoire de Mahé, nous avons vu sous quel prétexte[1]; puis le plus important district de Pondichéry, Valdaour, qui nous appartenait de temps immémorial. Pour cette dernière usurpation, on s'abstint de don-

[1] Voyez page

ner aucune excuse : ce qui était bon à rendre était bon à prendre. Enfin on disposa la carte du territoire français de manière à ce qu'il fût entrecoupé sur tous les points par les établissements anglais, et qu'il ne pût jamais avoir ni unité ni ensemble. C'est ainsi que fut accompli frauduleusement le traité de 1814, et nous avons encore aujourd'hui à demander compte de ces scandaleuses usurpations.

III.

ORIGINE ET PROGRÈS DE LA DOMINATION ANGLAISE DANS L'INDE. — RUINE DE LA PUISSANCE MOGOHLE. — LUTTE ET AFFAIBLISSEMENT MUTUEL DES HINDOUS ET DES MUSULMANS.

Dans tous leurs établissements coloniaux de l'Inde, les Anglais eurent d'humbles commencements, et de rapides fortunes. Ils se présentent en suppliants, s'établissent en amis, et bientôt parlent en maîtres. L'agent anglais n'est d'abord qu'un paisible marchand qui fonde un comptoir commercial sous la haute protection du rajhah ou du nabab [1]; puis sa maison s'agrandit, ses possessions s'arrondissent, il bâtit un fort, où viennent s'établir sans bruit quelques soldats de sa nation. Si le nabab ou le rajhah se réveille de son indolence, il s'aperçoit que ses

[1] Les rajhahs sont les princes hindous; les nababs sont les chefs musulmans. On appelle encore du titre de nazim ou de soubah les autres vice-rois qui sont sous la dépendance réelle ou fictive du grand Mogohl.

ministres le trahissent, que tous ses conseillers sont vendus. Veut-il opposer intrigue à intrigue, il est bientôt enveloppé dans un réseau inextricable de conjurations domestiques qui se terminent par la révolte ou le poison. Veut-il faire acte d'énergie et se débarrasser par la force de ses perfides voisins, il voit arriver, soutenu par la troupe anglaise, un prétendant qui vient réclamer le trône de ses pères. Car dans ces pays de polygamie, toujours il survit quelque héritier plus ou moins direct du dernier prince, merveilleusement approprié à servir l'ambition de ses défenseurs intéressés. Aussi les Anglais ont-ils su tirer bon parti des prétendants; et dans chacun de leurs établissements se rencontre une légitimité malheureuse qui attend de leur justice le soin de faire valoir ses droits. Le prétendant est pour eux un article de commerce et une machine de guerre; il sert d'épouvantail pour arracher des concessions, ou de manteau pour couvrir des violences. Selon qu'on a besoin de lui, il est relégué au fond d'un palais ou environné de tout l'éclat de la souveraineté. Enfin quand le rajhah titulaire, fatigué de menaces et las de se voir dépouiller, veut mettre une fin à ses concessions, les Anglais ne veulent plus aucune transaction avec cet usurpateur; ils invoquent la cause sacrée de la légitimité, et replacent le prétendant sur le trône de ses pères. Mais c'est à condition qu'il acceptera leur protectorat exclusif : ils se chargent de la perception de ses revenus, de la direction de ses états, lui font

une grosse rente, et lui ordonnent de dormir dans son palais. Telle est la marche constante et uniforme de toutes leurs usurpations; c'est ainsi que l'humble comptoir devient un royaume, et que les marchands se transforment en souverains.

Cette tutelle officieuse a commencé par s'exercer sur de petits rajhahs ou nababs, trop heureux de vendre leur indépendance en échange d'un trône. Mais depuis elle s'est étendue sur des princes plus puissants et de plus vastes empires, et enfin le Grand-Mogohl lui-même est devenu le premier vassal de la compagnie anglaise qui le tient dans une étroite dépendance, tout en lui prodiguant les hommages extérieurs de la souveraineté. Ainsi on lui laisse volontiers tous les titres ambitieux de ses puissants aïeux les Aurengzeyb, et les Jehanguir; on l'appelle le soleil du monde, la lumière des croyants, sa majesté Abool-Mozzufer-Surajouden-Mahammed-Behadour. Mais tous ces mots éclatants ne servent qu'à déguiser son esclavage sous les entraves multipliées de pompeuses cérémonies. Enfermé dans son harem comme dans une prison, Mahammed est environné d'une troupe de gardes-du-corps anglais qui surveillent tous ses mouvements, s'attachent à ses pas, l'escortent d'un appartement à l'autre, et l'accablent d'honneurs auxquels il ne peut se soustraire. Les Anglais se déclarent ses humbles ministres, et en cette qualité, ils perçoivent ses revenus, ils se proclament ses fidèles serviteurs, et à ce titre ils se chargent de veiller à la conservation

de ses jours précieux. Veut-il prendre l'air? un si grand prince ne peut s'aller promener sans qu'on l'environne de tous les hommages dûs à l'éclat de son rang : le soleil du monde ne peut paraître, sans que sa venue soit annoncée aux mortels. Alors on tire mille coups de canon avec toute la lenteur et la majesté convenables. Une armée d'éléphants, de cavaliers, de palanquins se déploie, et lorsque tout l'appareil est disposé, le magnifique empereur peut sortir. Seulement il doit payer les coups de canon, à raison d'une pagode chaque (environ 7 fr. 50 cent.). Ainsi outre les servitudes de la cérémonie, chaque promenade lui coute 7,500 francs en fumée.

Il y a quelque temps, ce pauvre Mahammed, qui est un jeune homme brave et résolu, a cherché à s'émanciper de cette tutelle : il a parlé un peu haut à ses humbles ministres les Anglais. On a même trouvé quelques pièces de canon cachées. De vives explications ont eu lieu; des plaintes et des menaces réciproques ont éclaté, et l'on a vu le moment où le soleil du monde allait être fusillé. Enfin le Grand-Mogohl, circonvenu de toutes parts, fut obligé de se réconcilier avec ses satellites, et s'en alla cacher dans son harem son humiliation et ses ressentiments.

Un même système de vasselage opprime le nabab du Karnate, Mahammed-Ghous-Kan, celui de Tandiman Ragonauth, les rajhahs du Maïssour, de Travancour, de Cochin, etc., et tous les petits rajhahs Rajepoots et Mahrattes du nord à Gwailor, Bhurkpoore, Karnoul, Jeypore, etc., etc.

Néanmoins, comme l'entretien de toutes ces petites idoles finit par coûter cher, la compagnie anglaise simplifie les choses en faisant disparaître de temps à autre quelques-uns de ses pensionnaires, par une méthode fort simple. Elle organise un complot à la tête duquel se trouve toujours le rajhah désigné, et ce malheureux se trouve tout-à-coup saisi et arrêté pour une conspiration dont il n'a jamais entendu parler. On lui fait son procès, sans bruit, sans scandale, et quand on veut bien ne pas l'étrangler, on l'enferme à perpétuité dans une forteresse bien gardée. Puis sa pension est inscrite à l'Avoir de la compagnie, déjà depuis long-temps en possession de ses domaines. C'est ainsi qu'on s'est défait des rajhahs de Kourg, de Karnoul et de plusieurs autres.

Ce qui n'est pas le moins curieux dans ces comédies sanglantes, c'est la gravité imperturbable des Anglais quand ils racontent avec indignation la mauvaise foi des princes indigènes, « de ces alliés perfides qu'on a beau combler de bienfaits, et auxquels il ne faut jamais se fier. »

Voilà par quels moyens l'Angleterre s'est établie en maîtresse sur un vaste territoire d'une étendue de 1,128,000 milles carrés, et renfermant environ deux cent millions d'âmes [1]. Mais des circonstances extérieures sont aussi venues en aide à ses usurpations, et d'autres genres de méfaits ont développé cette gigantesque puissance.

Pour bien faire comprendre la situation de l'em-

[1] Dictionnaire politique ; art. INDES ANGLAISES.

pire indien, nous allons reprendre les événements de plus haut.

L'année 1732 avait vu la ruine de la puissance mogohle. Le célèbre Thamas Koulikan, shah de Perse, avait conquis au pas de course l'Hindoustan, emporté Delhi d'assaut, et emmené le Grand-Mogohl prisonnier, avec un butin évalué à plus de cinq milliards.

A la suite des guerres que se livrèrent les héritiers du vainqueur, les nababs, les soubahs, les rajhahs et tous les vice-rois qui relevaient du Grand-Mogohl, songèrent à profiter de la confusion générale pour se rendre indépendants. En même temps les deux races ennemies qui, depuis la conquête mahométane, avaient toujours vécu sur le même territoire, sans se confondre jamais, les Musulmans et les Hindous, recommencèrent leurs anciennes luttes; et ces derniers jugèrent l'occasion favorable pour s'affranchir du joug et venger la religion de Brahma.

Les princes musulmans s'armèrent de leur côté : il s'agissait pour eux d'agrandir leur puissance personnelle avec les débris de l'empire mogohl, et en même temps de punir la témérité des Hindous qui menaçaient les disciples de Mahomet.

Parmi les chefs musulmans, Daoust-Ali-Kan, nabab d'Arcote, avait rassemblé une armée formidable à laquelle vinrent se joindre une foule de petits nababs qui accouraient prendre part à cette guerre religieuse. Ayant confié cette armée à son fils Sabder-Ali-Khan et à son gendre Sander-Saheb, il leur donna mission d'aller conquérir la presqu'île du Gange, alors par-

tagée entre les rajhahs hindous de Tanjaour, Trichnapaly, Marava, Maduré et Maïssour.

Les envahisseurs musulmans, renversant tous les obstacles, prirent successivement Trichnapaly, le Marava, le Maduré, tout le cap Comorin; puis remontant la côte Málabare, ils soumirent sans difficulté le Travancour, et se portèrent ensuite vers le Tanjaour.

Le rajhah de cette dernière province, effrayé de ces rapides progrès des armes musulmanes, se renferma dans sa capitale, et envoya demander secours à son parent, le puissant maha-rajhah des Mahrattes. A ses sollicitations se joignirent celles de tous les petits rajhahs dépossédés qui représentèrent aux Mahrattes cette guerre comme une croisade de l'islamisme contre le culte hindou. Les ministres du maharajhah, tous brahmines, appuyèrent leur requête. La délivrance de la péninsule fut résolue.

Le maha-rajhah leva une armée de cent cinquante mille hommes et de soixante mille chevaux, dont il confia le commandement à son fils Ragogi-Soubah. Les Mahrattes se mirent en marche au mois d'octobre 1739.

Daoust-Ali-Khan s'avança de son côté, et prit position dans les défilés inexpugnables des Gaths. Mais il avait eu l'imprudence de confier un des défilés à un prince hindou qui servait dans son armée. Celui-ci, gagné secrètement par ses co-religionnaires, livra passage à un corps considérable de Mahrattes qui, s'avançant en silence par des chemins détour-

nés, assaillirent brusquement les derrières de Daoust, pendant que Ragogi l'attaquait de front. La bataille fut terrible et opiniâtre. C'étaient deux peuples entiers qui se heurtaient avec furie : d'immenses troupes d'éléphants ajoutaient des deux côtés à la confusion et au carnage. Daoust, entouré d'ennemis, poussait son éléphant au plus fort de la mêlée, pour chercher à se dégager. Mais l'infanterie des Hindous, maîtresse des hauteurs, assommait les Musulmans à coups de fronde; et la fronde, dans les mains des Mahrattes, est aussi terrible qu'une arme à feu. Daoust, atteint d'une pierre, est renversé de son éléphant, et sa mort devient le signal d'une déroute générale. Cinquante mille Musulmans sont tués dans ces défilés où ils comptaient renfermer l'ennemi, et un nombre égal de prisonniers fut emmené par les Mahrattes avec un immense butin.

Cette bataille, qui se livra le 20 mai 1740, a laissé un profond souvenir chez les Musulmans; car c'est de cette époque que date leur décadence dans l'Inde. Depuis lors, l'empire hindoustan a perdu son unité. Les rajhahs, obligés si long-temps de courber la tête devant la toute-puissance de l'islamisme, profitèrent de ses désastres pour acquérir une souveraineté indépendante. De leur côté, les nababs, qui luttaient contre la réaction des Hindous, sans trouver aucun appui dans le pouvoir central de Delhi, s'affranchirent de toute suzeraineté; et le pays se trouvait divisé entre une foule de souverains hostiles les uns aux autres. C'était la situation la plus favorable que

pût désirer un étranger envahisseur ; et les choses se trouvaient en cet état au moment où les Anglais augmentaient leurs établissements sur les bords du Gange.

Ces détails, quoique fort incomplets, sont importants à connaître pour bien expliquer l'histoire de la domination anglaise dans l'Inde. Les Musulmans seuls pouvaient résister à la puissance britannique; mais les Musulmans venaient de perdre tout leur prestige et toute leur influence dans une bataille décisive. Les rajhahs hindous ne savaient agir ni avec la même activité, ni avec le même ensemble. La puissante nation des Mahrattes était sans doute assez forte pour repousser l'étranger ; mais le caractère changeant et versatile de ces peuples, leurs rivalités et leur rapacité, ne devaient point résister à l'action lente et corruptrice des agents britanniques. Aussi le seul danger sérieux qu'ait couru la compagnie lui vint d'un chef musulman, Haïder-Aly, dont tous les efforts tendaient à relever l'islamisme. La chute de l'empire de Maïssour fut, sans contredit, pour les Anglais, le plus utile de leurs triomphes. C'était la destruction définitive de la puissance musulmane.

IV.

LE COLONEL CLIVE. — COMPLOTS DES ANGLAIS CONTRE LE SOUBAH DU BENGALE, SURAJAH-DOULAH. — DÉFAITE ET ASSASSINAT DE CE DERNIER. — DILAPIDATIONS DU COLONEL CLIVE. — MISÈRE DES INDIENS. — ACCUSATION DE CLIVE DEVANT LA CHAMBRE DES COMMUNES. — SON ACQUITTEMENT.

Au moment que la puissance française, jusque-là prépondérante dans l'Inde, allait se trouver compromise par les faibles successeurs de Dupleix, les Anglais établis sur les bords du Gange, étaient commandés par un homme habile et audacieux, avide et cruel, sachant combattre et corrompre, et pour qui tout moyen était légitimé par le succès, le colonel Clive. Fidèle aux traditions britanniques, il ne recula devant aucune perfidie lorsqu'elle lui semblait profitable : accusé pour ses crimes, il se justifia par ses triomphes : c'était l'argument le plus acceptable dans un pays où l'honnête homme est celui qui réussit.

Reprenons maintenant quelques-uns des principaux événements.

Après la mort de Thamas Kouli-Kan, pendant que ses lieutenants se livraient de furieux combats, pour se disputer sa succession, les Hindous profitèrent de la division des vainqueurs, et remirent sur le trône de Delhi les descendants d'Aurengzeyb. Mais ces héritiers dégénérés ne purent ressaisir leur ancienne

puissance ; et les nababs, les rajhahs et les soubahs conservèrent leur indépendance malgré la suzeraineté fictive du Grand-Mogohl, empereur de l'Hindoustan. Parmi ces princes, l'un des plus riches et des plus puissants était le soubah du Bengale, Surajah-Doulah. Voisin des Anglais et par conséquent environné de leurs complots, il avait pour eux cette haine profonde qu'ils savent toujours exciter pour justifier leurs aggressions. Aidé du brave Bussy, il leur avait plus d'une fois livré des combats avantageux, lorsque ses alliés les Français furent rappelés à Pondichéry par un gouverneur imprévoyant, au moment où ils venaient de s'emparer du fort William à Calcutta. (1757.)

Clive jugea le moment favorable. Il avait, selon la coutume, un prétendant tout prêt, Jaffier–Ali-Khan. Mais ce n'était pas assez : il fallait encore pour faciliter la victoire, trouver un traître dans le palais de Surajah–Doulah. Un de ses principaux ministres, Omichund, fut gagné, et en vertu d'un traité signé par lui, Clive et Jaffier, il fut stipulé qu'Omichund livrerait la ville capitale, Moorshedabad, et qu'il recevrait pour prix de sa trahison cinq pour cent sur les trésors du soubah et trente lacks de roupies [1]. Ce traité fut écrit et signé sur papier rouge.

On se mit en campagne et les deux armées se rencontrèrent à Plassey. Surajah-Doulah se défendit avec bravoure ; mais environné de traîtres gagnés par Omichund, et n'ayant plus avec lui les Français, qui seuls

[1] Un lack de roupies équivaut à 250,000 fr.

l'aidaient à lutter contre la tactique européenne, il fut obligé de céder, et abandonné de tous les siens, il se réfugia dans la caverne d'un fakir.

La bataille de Plassey se livra le 23 juin 1747. Cette date est importante; car c'est alors seulement que commence la puissance anglaise qui devait bientôt prendre de si immenses développements.

Cependant, par un hasard malheureux, le fakir auquel Surajah était allé demander un asile, n'était autre qu'un fameux voleur auquel le soubah avait autrefois fait couper les oreilles. Soit ressentiment, soit espoir de récompense, il alla dénoncer sa retraite au vainqueur. Clive fit saisir le soubah, et quoiqu'il ne pût être considéré que comme prisonnier de guerre, il lui fit trancher la tête.

Peu après, une scène curieuse se passait au palais de Moorshedabad. Omichund était accouru auprès de Jaffier et de Clive pour recevoir le prix de sa perfidie. Comme le chef anglais livrait à Omichund beaucoup moins que ce qui avait été convenu, et que celui-ci se plaignait de ce manque de parole: « Ne sommes-nous pas, dit Clive, dans les conditions de notre traité? » Et en même temps, il produisit un traité qui stipulait les sommes qu'on lui remettait. « Mais ce n'est pas là notre traité, s'écria Omichund. il était en rouge. » — Eh bien, reprit froidement le colonel Clive, celui-ci est en blanc. » Omichund tout confus de se voir dépassé en perfidie, ne fit plus de réclamations: elles eussent d'ailleurs été inutiles ou dangereuses.

Il est vrai que par compensation, le colonel Clive se fit donner par Jaffier vingt lacks de roupies (cinq millions de francs) en récompense de ses bons services.

Après s'être enrichi personnellement, il voulut faire quelque chose pour la compagnie. L'occasion se présenta bientôt. Ramnarain, nabab de Patna, refusait de reconnaître l'autorité du nouveau soubah du Bengale, Jaffier Ali-Khan. Celui-ci appela ses amis les Anglais pour l'aider à réduire le vassal rebelle. Clive le joignit avec ses troupes, mais lui imposa pour première condition, de céder à la compagnie les revenus des trois districts de Burdwan, Nuddea, et Hougley, sur lesquels revenus serait réservée pour Clive une annuité de trente mille livres sterling (750,000 francs).

A l'approche des troupes anglaises, Ramnarain se soumit et fut maintenu dans la principauté de Patna, malgré tous les efforts de Jaffier. Mais il entrait dans la politique de Clive de tenir en réserve un rival à opposer au soubah.

En récompense de ses services, le colonel Clive fut nommé par la compagnie gouverneur du Bengale. Mais il ne conserva ce poste que deux ans, et forcé de retourner en Europe, il eut pour successeur M. Vansittart.

Cependant de nouvelles discordes parmi les Hindous fournirent bientôt à la compagnie de nouveaux prétextes de guerre et un surcroit inespéré de puissance. Le Grand-Mogohl Shah-Allum qui venait

d'hériter de l'empire, cherchait à regagner l'autorité qu'avaient possédé ses illustres prédécesseurs, et avait déjà commencé la guerre contre Ramnarain et contre Sujah-ul-Doulah, nabab d'Oude, riche et belle province, limitrophe du Bengale : son intention, hautement avouée, était aussi de déposséder Jaffier Ali-Khan qui avait manifesté à son égard des intentions hostiles.

Le nabab de Patna et le soubah du Bengale avaient d'abord été secourus par les Anglais, mais le grand Mogohl ayant fait à ces derniers de magnifiques propositions, ils comprirent aussitôt le parti qu'ils pourraient tirer du nom de l'empereur, roi des rois, une fois qu'ils le tiendraient sous leur dépendance. Il fut donc secrètement résolu dans le conseil de la compagnie d'abandonner Jaffier Ali-Khan. Celui-ci, d'un caractère faible et irrésolu, n'était pas difficile à écarter; mais son fils Chuta Nabab, jeune homme d'un caractère hardi et entreprenant, déjà connu par sa haine contre les étrangers, n'était pas d'un tempérament à transiger. Déjà même plus d'une fois les Anglais s'étaient plaints de son indocilité. Pendant qu'ils semblaient délibérer encore sur les mesures à prendre à son égard, le jeune nabab accompagnait des troupes anglaises qui se rendaient à Patna, lorsqu'un jour il fut trouvé mort dans sa tente. Le commandant anglais assura qu'il avait été tué par la foudre.

Débarrassé de cet obstacle, Vansittart remit au soubah un long mémoire où il reprochait à son

fidèle allié une foule de griefs qui le forçaient à lui retirer sa protection. « Il paraît évident, disait le gouverneur, que vos ministres, occupés seulement de leurs intérêts, négligent le bien du pays, et oppriment vos malheureux sujets. En voyant les affaires de votre gouvernement entre les mains de ces hommes indignes, j'ai levé les yeux au ciel, et je me suis plaint à la Providence d'avoir été envoyé dans ce pays au milieu de si grandes calamités. » Ce message hypocrite se terminait par une recommandation amicale dans laquelle le gouverneur *conseillait* à Jaffier de prendre pour co-adjuteur Cossien Ali-Khan.

Jaffier, incapable de résister, ne se pressait toutefois pas d'obéir, lorsque le 19 octobre 1700, jour de grande fête parmi les Hindous, le colonel Caillaud parut devant le palais à la tête des troupes anglaises, conduisant avec lui Cossien Ali-Khan. Les portes étant fermées, Caillaud envoya au soubah un messager avec une lettre du gouverneur, dans laquelle il lui annonçait : « qu'il avait détaché une force armée pour le délivrer de ses mauvais conseillers, » lui protestant en même temps, en termes solennels, « qu'il n'avait autre chose en vue que les intérêts du soubah. »

A la réception de cette lettre, Jaffier ne fut plus maître de ses émotions. Partagé entre la colère et la terreur, tantôt il s'écriait : « que nul serment n'était sacré pour les Anglais, » tantôt il déplorait la mort de son fils, qui livrait sa vieillesse à la merci des traîtres. Tandis qu'il se lamentait, le commandant anglais lui envoyait message sur message, et finit par lui dé-

clarer qu'il allait livrer l'assaut au palais. Le vieillard épouvanté se soumit et consentit à abdiquer en faveur de Cossien, pourvu qu'on respectât sa vie et son honneur, et qu'on lui assignât une pension convenable à son rang. Ces conditions lui furent accordées, et il se retira à Calcutta auprès du gouverneur qui avait intérêt à tenir sous sa main le soubah dépossédé, comme moyen d'assurer la fidélité de Cossien Ali-Khan.

Conformément à un traité préalablement signé à Calcutta, le nouveau soubah concéda à la compagnie le revenu de plusieurs districts de son royaume, et fit en même temps un don particulier de vingt lacks (cinq millions de francs) qui furent partagés entre Vansittart, Caillaud, Holwell et Sumner, membres du conseil de présidence.

Mais à peine les présents étaient donnés et reçus, que les agents de Calcutta se plaignaient déjà de leur nouvel allié. Sous Jaffier, tous les articles de commerce avaient été soumis à des droits exorbitants : les négociants anglais seuls étaient exemptés de payer aucun droit. Cet odieux privilége constituait en leur faveur un monopole qui ruinait tous les commerçants hindous et fournissait à la compagnie des sommes considérables. Cossien avait obtenu de Vansittart une convention qui, en diminuant les droits, permettait aux indigènes de lutter avec les étrangers. Aussitôt les marchands anglais de Calcutta et des autres résidences firent entendre de violentes réclamations, et le gouverneur envoya une députation à Cossien pour de-

mander une modification au traité. Mais le soubah répondit que toutes les conditions auxquelles il s'était soumis ayant été remplies, il espérait que les Anglais se montreraient fidèles à leur parole, ainsi qu'il l'avait été à la sienne. Malheureusement quelques indigènes qui étaient informés de la démarche des députés anglais, les assaillirent à leur retour et les massacrèrent. Cet acte de violence fournit au conseil de présidence un prétexte légitime pour rompre les traités. Jaffier fut invité à reprendre sa dignité, et une armée anglaise s'avança contre Cossien Ali-Khan.

Malgré la prise de sa capitale, Cossien se défendit avec vigueur, livra deux batailles aux Anglais, et se retira avec les débris de ses troupes chez Sujah-ul-Doulah, auprès duquel se trouvait aussi le Grand-Mogohl, qui avait accepté l'alliance de ce puissant nabab, ou plutôt était retenu par lui dans une espèce de captivité honorable. L'occasion était bonne pour pénétrer dans la riche province d'Oude; mais ce n'était qu'avec une extrême répugnance que Jaffier prenait part à la guerre contre Sujah-ul-Doulah. Instrument passif de l'ambition britannique, sa chaîne lui pesait. Le major Carnot, commandant anglais, reçut donc ordre de le surveiller de très-près, d'interdire toute correspondance entre lui et la nabab; et Jaffier, captif de ses alliés, était traîné à la guerre contre un prince qu'il respectait.

Accablé de chagrin et d'ennuis, le malheureux soubah se retira avec une escorte anglaise dans son palais de Moorshedabad où il fut bientôt atteint d'une

maladie de langueur. Sentant sa fin approcher, il fit venir son fils Najim-ul-Doulah, et en présence des résidents anglais, il lui remit un papier contenant ses dernières instructions : surtout il lui recommandait de prendre pour son premier ministre le rajah Nund-Comar, homme habile et fidèle.

A peine Jaffier eut-il expiré que des envoyés anglais accoururent de Calcutta sous prétexte de faire les compliments de condoléance.

Leur première visite fut pour Jugget-Seet, trésorier du soubah : « Faites quelque chose pour nous, lui dirent-ils, et nous vous assurons notre protection. » Comme le trésorier feignait de ne pas les comprendre, ils formulèrent leur demande plus nettement : « Donnez-nous, ajoutèrent-ils, 5 lacks (1,250,000 fr.), et toutes choses se passeront selon les désirs de votre cœur. » En vain Jugget-Seet voulut se soustraire à ce pillage officiel : après avoir long-temps marchandé, il lui fallut livrer 125,000 roupies (340,000 fr.).

Les envoyés se rendirent ensuite auprès de Najim-ul-Doulah, auquel ils ordonnèrent de prendre pour premier ministre Reza-Khan, qui avait toujours été l'ennemi avoué de Jaffier. Le jeune soubah leur rappela les dernières volontés de son père, et leur montra l'écrit qui confirmait ses paroles. « Que signifie ce morceau de papier? répliquèrent-ils; nos volontés doivent-elles céder à celles d'un vieillard agonisant? » Et ils le forcèrent de signer la nomination de Reza-Khan. Celui-ci, pour prix de ce service, partagea entre ses protecteurs les meubles, les

bijoux, les chevaux et les éléphants du soubah. Le pillage fut tellement scandaleux que Najim-ul-Doulah s'en plaignit hautement aux autorités de Calcutta. Mais les chefs de la compagnie ne pouvaient blâmer des faits dont ils donnaient tous les jours l'exemple.

Pendant que ces choses se passaient, et que la guerre se continuait contre Sujah-ul-Doulah, lord Clive arrivait à Calcutta avec le titre de gouverneur, et revêtu des pleins pouvoirs de la compagnie. Une victoire signalée venait d'être remportée sur le nabab, à la suite de laquelle le grand moghol Shah-Allum s'était échappé d'Oude pour venir se mettre sous la protection des Anglais.

Lord Clive reçut avec empressement le *roi des rois,* et promit de le remettre sur son trône à Delhi, pourvu qu'il accordât à la compagnie la perception à perpétuité des revenus des provinces du Bengale, de Bahar et d'Orissa. Sa majesté impériale signa le firman, ne se réservant qu'un tribut annuel de 26 lacks.

Il fallut bientôt que Sujah-ul-Doulah suivit l'exemple de son souverain. Il consentit à payer 50 lacks (12 millions et demi), comme indemnité des frais de la guerre, et livra aussi les revenus de sa province, moyennant une pension personnelle de 42 lacks.

Ces traités furent signés au mois d'août 1765, et depuis lors les agents de la compagnie s'intitulèrent : « Les magnifiques marchands de la compagnie des « Indes orientales, Dewans (percepteurs) des magni- « fiques provinces du Bengale, de Bahar et d'Orissa, « serviteurs du magnanime empereur *Shah-Alum.* »

Toutes ces concessions assuraient à la compagnie d'immenses richesses. Dans son compte rendu au conseil de Calcutta, lord Clive fait ainsi le résumé des profits que doivent produire les derniers traités : « Les revenus des trois provinces sont de 250 lacks. La pension accordée au nabab est de 42 lacks; le tribut à l'empereur, de 26 lacks; les dépenses civiles et militaires de la compagnie s'élèvent à 60 lacks. Il reste donc comme profit net à la compagnie 122 lacks (30 millions et demi) par an.

Cette excessive fortune ne sembla pourtant pas suffisante aux agents anglais. Les violences de la guerre ne dépouillaient que leurs ennemis; l'oppression des règlements administratifs fut calculée de manière à concentrer dans leurs mains toutes les richesses des Hindous qui leur obéissaient. Le pillage commercial allait être plus funeste que le pillage militaire.

Les articles de consommation le plus répandus dans l'Inde sont : le sel, le tabac et le bétel[1]. Jamais ils n'avaient été frappés d'aucun droit; car ils entraient dans les objets de première nécessité. Ce fut précisément cette considération qui tenta l'avidité des Anglais. Un droit de cinquante pour cent fut imposé sur le sel, de quinze pour cent sur le bétel, et de vingt-cinq pour cent sur le tabac. Tous ces impôts entraient dans la caisse de la compagnie; mais il s'agissait en outre de satisfaire cette foule d'ambitions

[1] Le bétel est une espèce de poivre que les Hindous mêlent avec la pulpe de la noix d'arec, et qu'ils mâchent continuellement comme nos marins mâchent le tabac de *chique*.

particulières qui s'agitaient autour d'elle, de spéculateurs accourus de Londres pour exploiter le continent asiatique. Il fut donc décrété que les marchands Anglais, en leur qualité de souverains investis par le Grand-Mogohl, seraient exemptés de tout droit. C'était rendre la concurrence impossible, et ruiner d'un seul coup tous les commerçants hindous. Ce monopole exclusif permettait d'ailleurs aux Anglais de donner un prix exagéré à tous ces objets, et de réaliser des profits considérables.

Ils firent ensuite invasion sur la propriété territoriale. D'après la loi orientale, les *Zèmindars* ou propriétaires sont censés tenir leurs terres directement du souverain, maître de tout le territoire, moyennant certaines redevances féodales. Ces redevances formaient l'impôt territorial : les Anglais prétendirent les considérer comme un prix de fermage, et traitèrent les *Zèmindars* comme des fermiers à bail. Sous prétexte que la plupart des baux n'étaient pas réguliers, ils annulèrent tous les titres, et sans respect pour des droits acquis de temps immémorial, ils mirent les baux à l'enchère et livrèrent les terres au plus offrant. Cette prodigieuse iniquité qui bouleversait la propriété territoriale sur l'immense étendue des trois provinces, entraîna des ruines et des misères sans nombre. La plupart des riches familles hindoues se virent remplacées dans leurs propriétés par des employés de la compagnie : c'était la spoliation la plus audacieuse qu'on put imaginer.

Cependant il arriva ce qui arrive toujours après

de grands désordres sociaux : les revenus de la compagnie diminuèrent par suite de la misère qu'elle avait créée. Les indigènes, dépouillés par de continuelles exactions, étaient obligés de renoncer à leur bétel et à leur tabac. Ceux qui cultivaient la terre ne semaient plus qu'avec crainte et récoltaient sans joie. D'immenses étendues de territoire restèrent en friche; et une grande sécheresse étant venue s'ajouter à toutes ces causes de détresse, on vint tout-à-coup à manquer de riz qui forme la principale subsistance des Hindous.

Les monopoleurs anglais saisirent avidement cette occasion pour acheter tout le riz qui se trouvait sur les marchés ; et les Hindous, que nulle extrémité ne pourrait contraindre à manger de la chair, n'eurent plus d'autre alternative que de livrer pour quelques poignées de riz le peu d'or qui leur restait, ou de mourir de faim.

Tous les pauvres, et l'administration anglaise en avait fait beaucoup, vécurent pendant quelque temps de racines, mais cette nourriture malsaine ne pouvait calmer les souffrances, et bientôt les horreurs de la peste vinrent s'ajouter à celles de la famine. Qu'on se figure les ravages de ces deux fléaux, sous un climat brûlant, au milieu d'une population appauvrie et opprimée par d'avides proconsuls. Des familles entières périssaient; les villes étaient dépeuplées; les eaux du Gange étaient corrompues par les monceaux de cadavres qu'elles charriaient. Ces belles provinces, si paisibles et si heureuses sous la domi-

nation mogohle, étaient transformées en d'horribles champs de mort.

Les Anglais s'aperçurent bientôt que même le pillage a besoin d'être réglé pour demeurer profitable. Les revenus de la compagnie ne suffisaient plus à ses dépenses, et les négociants privilégiés ne tirèrent plus aucune ressource d'un monopole qui avait ruiné et affamé la population.

Les embarras pécuniaires se trouvaient encore augmentés par la guerre qu'il fallait soutenir contre Haïder-Aly, et la compagnie se trouva tellement grévée qu'elle retrancha trente-quatre lacks sur les pensions annuelles qu'elle faisait au nabab d'Oude et au Grand-Mogohl. C'était, il est vrai, le prix du contrat de cession des revenus; mais les Anglais trouvaient tout simple qu'un allié payât pour leur imprévoyance.

Enfin, les affaires prirent une tournure si désastreuse, que la cour des directeurs à Londres jugea nécessaire d'envoyer une commission d'enquête avec des pleins pouvoirs pour remédier aux vices de l'administration. Cette commission se composait de MM. Vansittart, Scrafton et Ford. Ils s'embarquèrent au mois de septembre 1769; mais soit par accident, soit par une combinaison criminelle, le vaisseau n'atteignit pas sa destination, et jamais depuis on n'en eut de nouvelles.

Cette vaine tentative, si malheureusement terminée, appela l'attention du parlement, et lord Clive de retour en Europe fut accusé dans la chambre des communes par le général Burgoygne, pour les nombreuses

dilapidations dont il s'était rendu coupable. On citait entr'autres faits, tout ce qui s'était passé à la mort de Surajah-Doulah, le traité avec Omichund, et les énormes sommes remises par Jaffier Ali-Khan. Lord Clive appelé au sein de la commission d'enquête déclara « qu'il ne voyait rien de répréhensible dans sa conduite, que des présents ainsi donnés ne pouvaient fournir une matière à reproche ; que le soubah, suivant la coutume orientale, avait d'une manière convenable à son rang, récompensé les efforts de ceux qui l'avaient secondé. » Il ajouta que les seuls principes de toute sa conduite avaient été l'intérêt de la compagnie et l'honneur de son pays.

« Oui, s'écria dans la chambre, le colonel Barré, oui sans doute, les fortunes immenses amassées par les officiers de la compagnie, ont toutes une origine honorable. Si les propriétés des indigènes sont enlevées par la violence, on vous dit que c'est un droit de la guerre; si elles sont extorquées par la ruse, c'est une compensation pour d'illustres services; si elles sont ravies par le monopole, c'est un acte de commerce. Toutes ces subtiles distinctions entre des exactions et des présents, entre un pillage et une récompense, peuvent satisfaire les *magnifiques marchands* de la compagnie, mais sont indignes d'être écoutées par des législateurs. »

Cependant lord Clive ne manquait pas de défenseurs. On rappelait avec éloge ses brillantes victoires ; on signalait ce vaste empire de l'Orient fondé principalement par un officier sur qui l'on appelait aujour-

d'hui le déshonneur. « Que veulent, ajoutait-on, ses accusateurs? Prétendent-ils rendre aux princes dépossédés leur empire et leur rang? Restituer aux habitants dépouillés leurs richesses et leurs terres? Non, l'État veut garder les pays conquis et punir le conquérant, profiter des richesses acquises et déshonorer l'homme qui l'a enrichi. Si lord Clive est criminel, son premier complice est le gouvernement. »

Il y avait de la vérité dans ces paroles, mais elles ne justifiaient pas lord Clive, elles ne faisaient qu'appeler sur le gouvernement le partage de la honte.

Cependant elles firent impression et l'on proposa un amendement portant : « que lord Clive avait rendu à son pays des services signalés. » Cet amendement voté à une immense majorité, faisait tomber l'accusation. Toutefois lord Clive ressentit vivement l'atteinte portée à sa réputation. Cet esprit hautain s'indigna de cette humiliation publique; et soit remords, soit ressentiment, le superbe vice-roi des Indes se réfugia dans le suicide.

V.

GOUVERNEMENT DE WARREN-HASTINGS.

Malgré l'acquittement scandaleux de lord Clive, les dilapidations des agents de la compagnie avaient été si vivement attaquées par l'opposition parlementaire, que le gouvernement se vit obligé d'y chercher

un remède. Rien n'était plus facile assurément que d'introduire de bonnes lois dans cette importante colonie, et le moment était favorable pour y amener cette heureuse révolution. Car les embarras financiers de la compagnie la contraignaient d'avoir recours au parlement; les maux qu'elle avait faits retombaient sur elle; elle avait introduit au Bengale la ruine et la famine, et s'était appauvrie elle-même par l'oppression qu'elle exerçait. Les directeurs de la compagnie à Londres avaient accepté des traites tirées du Bengale jusqu'à concurrence de sommes considérables, et ils se trouvaient dans l'impossibilité de faire face aux échéances. Ils devaient à la banque pour argent avancé à la douane pour droits d'entrée; au trésor de l'échiquier pour arriérés depuis plusieurs années sur leur contribution annuelle de 400,000 livres sterling (10 millions). La banqueroute était imminente, lorsqu'ils s'adressèrent au gouvernement pour obtenir un emprunt de 1,500,000 livres sterling (37,500.000 fr.). Le parlement fut donc saisi de cette demande.

Lord North qui était alors premier ministre jugea que l'occasion était favorable pour augmenter sa propre influence. Jusque-là, la compagnie avait régné dans les Indes d'une manière indépendante. Les employés civils et militaires étaient choisis par elle; elle disposait souverainement de ses conquêtes territoriales, et à l'exception de l'impôt annuel de 400,000 livres sterling, qu'elle payait du reste fort inexactement, elle n'offrait rien à la métropole sur les revenus de ses nombreuses provinces. D'immenses for-

tunes privées avaient surgi au milieu des désordres; mais rien n'avait été fait pour la fortune publique. L'Angleterre n'avait recueilli de ses possessions indiennes que des occasions de crimes nouveaux et les scandales de honteuses dilapidations.

Qu'un ministre voulut dans les circonstances subordonner la colonie à la métropole, donner de l'unité à l'administration, et par suite soumettre à une responsabilité sévère tous les agents coloniaux, c'eut été se conformer aux principes de tout bon gouvernement. Mais lord North était préoccupé de toutes autres pensées. Ayant à lutter contre une opposition formidable, il avait épuisé tous les moyens de corruption pour se conserver péniblement une majorité parlementaire. Mais il ne pouvait plus suffire à l'avidité de ses défenseurs intéressés : la vénalité devenait exigeante, et la domesticité demandait un supplément de solde. Les riches emplois des Indes offraient donc de nouvelles ressources, et les serviteurs de la couronne pouvaient être généreusement dotés, si l'on profitait des embarras de la compagnie pour lui imposer des obligations.

La conduite du ministre fut d'autant plus adroite en cette occasion, qu'il semblait n'être guidé que par les maximes d'une saine politique, et n'invoquait que les lois d'utilité générale pour arriver à ses fins particulières. Lorsque la demande d'emprunt fut présentée à la chambre, lord North se leva et déclara : que donner assistance à la compagnie lui semblait un acte d'utilité politique, sans doute, mais nullement un

acte de justice; que les nombreuses fautes de la compagnie l'eussent rendue peu digne de faveur, si l'intérêt de l'Angleterre ne voulait pas que la colonie fut protégée contre l'inhabileté de ceux qui la dirigeaient; que pour lui il ne comprenait pas comment l'on avait pu admettre jusqu'ici que la compagnie eut un droit exclusif sur ses possessions territoriales; qu'il avait toujours été reconnu en politique que les acquisitions de territoire faites par les sujets d'un État devenaient la propriété de l'État, et devaient être régies par les lois de l'État. Il terminait en proclamant le droit absolu qu'avait le gouvernement d'intervenir dans toutes les affaires de la compagnie, et surtout dans l'administration politique.

L'opposition qui depuis long-temps s'élevait contre la tyrannie des *marchands souverains* de l'Inde, appuya les résolutions du ministre; alors il fut décidé que la plupart des emplois publics seraient à la nomination de la couronne, ainsi que le poste important de gouverneur-général. Celui-ci devait être assisté par un conseil de cinq membres dont il était président, avec voix délibérative. En cas de partage, la voix du président l'emportait. C'est aussi à cette époque que le gouverneur du Bengale fut investi du commandement sur les gouverneurs de toutes les autres résidences.

A peine ce surcroit d'autorité avait-il été accordé au gouverneur général, que le choix de la couronne tomba sur le trop fameux Warren-Hastings (1772); l'opposition put bientôt se convaincre que les ré-

formes introduites par le ministère, loin de tourner au profit des Hindous, devaient fortifier la tyrannie en la concentrant.

Un des premiers actes de Hastings fut de faire arrêter le naïb Reza-Khan, le même qui, à la mort de Jaffier, avait été imposé comme ministre par les Anglais à Najim-ul-Doulah. Peu après Shitab-Roy, qui remplissait les mêmes fonctions à Patna que Reza-Khan à Moorshedabad, fut jeté à son tour en prison. Le prétexte était de prétendus malversations dont s'étaient rendus coupables ces ministres. La véritable raison était de les contraindre à acheter leur liberté. Six mois après leur emprisonnement, Hastings, qui avait en vain tenté de leur arracher les sommes qu'il convoitait, écrivait à la cour des directeurs : « il doit peut-être paraître étonnant que Reza-Khan et Shitab-Roy soient si long-temps détenus sans procès ; mais leurs manœuvres ont fait beaucoup d'ennemis au gouvernement britannique, et je n'ai pas voulu établir d'enquête, parce que personne n'aurait déposé contre eux. » Il était difficile sans doute de mieux les justifier, et cependant ces malheureux restèrent encore dans une étroite captivité pendant deux ans, au bout desquels le gouverneur-général osa solennellement s'accuser lui-même, en les déclarant innocents. Nous verrons tout-à-l'heure d'où venait ce changement d'opinion.

Sur ces entrefaites, les Mahrattes, toujours remuants et pillards, avaient envahi la province d'Oude. Le nabab Sujah-ul-Doulah, tributaire des

Anglais, appela ses protecteurs, et les Mahrattes repoussés se rejetèrent sur le territoire des Rohillas, situé au nord d'Oude et à l'est du Gange.

Les Rohillas formaient une des populations les plus guerrières de l'Inde; mais, n'étant pas assez nombreux pour résister aux Mahrattes, ils implorèrent le secoûrs du nabab et de ses auxiliaires anglais : un subside de quarante lacks de roupies (dix millions) fut promis par eux pour prix de cette alliance. Sujah-ul-Doulah, depuis long-temps ennemi des Rohillas, ses voisins, était sur le point de repousser leur demande. Mais Hastings, préoccupé avant tout de la question du subside, lui ordonna de marcher contre les Mahrattes, et ceux-ci eurent bientôt évacué le territoire envahi.

Cependant, après leur délivrance, les Rohillas ne se pressaient pas de remplir leur promesse. Le nabab manifestait hautement son impatience, tandis que le gouverneur-général, non moins avide que lui, mais plus dissimulé, le poussait à déclarer la guerre à ces alliés ingrats. Enfin, dans une entrevue qu'ils eurent à Bénarès, la destruction des Rohillas fut résolue.

Sujah-ul-Doulah était excité par sa vieille haine contre ses voisins, Hastings, par son insatiable cupidité, car il avait été convenu que les quarante lacks seraient payés aux Anglais : le nabab ne s'était réservé que le droit d'extermination. Jamais le prix du sang ne fut plus franchement débattu : la vie de toute une population était marchandée comme un objet de com-

merce, et ce qu'il y a de plus horrible, c'est que la marchandise fut livrée.

La guerre fut, ainsi que Sujah-ul-Doulah l'avait stipulé, meurtrière et impitoyable. Il nous est impossible d'entrer dans le détail des massacres qui se répétaient avec une monotonie cruelle. Tous les raffinements de la vengeance orientale furent épuisés sur les malheureux Rohillas : femmes, enfants, vieillards, étaient mis à la torture, les animaux mutilés, les maisons incendiées. Quelques officiers anglais, forcés de prêter leur appui à ces barbaries, firent entendre de vives réclamations, et se plaignirent hautement au gouverneur-général du service auquel il les condamnait. L'un d'eux, le colonel Champion, écrivit à Hastings plusieurs lettres, dans lesquelles il lui exprime toute son indignation, disant que l'autorité exercée par le nabab sur l'armée anglaise donne à la guerre un caractère d'atrocité dont il ne veut pas être responsable. Il se plaint de ne pouvoir secourir les malheureux froidement massacrés sous ses yeux, et d'être forcé de rester sourd aux cris des veuves et des orphelins. Il fait un tableau effrayant de toutes les cruautés dont il est témoin et presque complice, et ne dissimule pas au gouverneur toute l'horreur qu'il éprouve d'un pareil système. Mais toutes les réclamations furent vaines : Hastings ne craignit pas d'avouer que s'il s'opposait aux mesures de Sujah, ce prince prendrait peut-être ce prétexte pour lui refuser la somme qu'il était convenu de payer. Et en effet, le nabab lui écrivait à peu près en même temps :

« N'oubliez pas que ma détermination est irrévo-
« cable : il faut que les Rohillas soient exterminés ;
« c'est afin d'y parvenir que j'ai réclamé l'assistance
« des Anglais. »

En vain les directeurs de la compagnie se plaignent de cette mauvaise politique qui donne de si grands pouvoir à Sujah-ul-Doulah ; en vain ils représentent à Hastings que les Rohillas forment une barrière utile contre les invasions des Mahrattes, et qu'il vaudrait mieux les épargner que de donner au nabab d'Oude une nouvelle extension de puissance. La réponse d'Hastings révèle toute sa politique : « Ce
« n'est pas, dit-il aux directeurs, Sujah-Doulah que
« je veux servir : c'est vous seuls. Je veux faire tom-
« ber dans votre caisse des sommes considérables,
« et amener ce prince plus près de la frontière des
« Mahrattes, afin que la terreur qu'ils lui inspirent
« le mette encore plus dans votre dépendance. »

« Les principes qui ont dirigé M. Hastings, s'écrie Fox au sein du parlement, sont horribles : ce sont ceux des misérables petits États mercenaires. Mais une puissante nation ! la Grande-Bretagne ! dire : *Payez-moi, ou je vous extermine.* Tel est cependant le langage de celui qui a été chargé des intérêts du gouvernement dans une des plus grandes possessions de l'empire britannique. Donnez les quarante lacks de roupies que je vous demande, et alors je désobéirai aux ordres qu'on m'a donnés ; et, en joignant mes armes aux vôtres, nous exterminerons les Rohillas, et nous nous emparerons de leur pays. »

« Car le langage de M. Hastings est sans équivoque : *Si vous ne payez pas la somme promise, vous serez exterminés*. Cette expression simple, positive, exacte, est plus forte que tout ce que l'éloquence pourrait jamais produire. »

Quelques-uns des amis d'Hastings voulurent l'excuser en disant qu'ayant fait avec Suj ıh-Doulah un traité de garantie, il était obligé de lui prêter assistance. Fox combattit avec vigueur ce raisonnement : « Jamais, dit-il, je n'ai vu nulle part, dans aucun arrêt, une doctrine semblable à celle que j'ai entendu proférer à ce sujet dans la chambre. Quoi ! loin d être médiateurs comme nous devions l'être, il faut que nous coopérions à la vengeance la plus barbare, à la rapine la plus atroce !

« Je trouve d'abord qu'il est nécessaire de bien examiner si un accord est une garantie, et je dirai : s'il n'y a pas de garantie, M. Hastings est coupable ; si la garantie a été donnée, il est impardonnable : la garantie aggrave toutes les fautes. En effet, pourquoi alors prendre les armes, puisqu'il ne s'agissait que d'une somme d'argent ? Quarante lacks de roupies étaient le seul objet dont il s'agissait. Nulle réquisition n'a été faite : le pays a été envahi. Arrangez cela avec le rôle de médiateur que M. Hastings devait remplir ! Quelle a été, au contraire, sa conduite ? Il a reçu une récompense, afin d'exiger une somme d'argent de ceux qu'il était engagé par un traité à défendre. Ainsi, au caractère d'un envahisseur cruel, il joint celui d'un juge corrompu et suborné.

« Et c'est dans la chambre des communes, ajoutait Fox, qu'un pareil homme a trouvé des apologistes ! Un noble lord (Mulgrave) a dit avec une étonnante sagacité et une merveilleuse puissance d'ironie : *Faut-il qu'un gouverneur de l'Inde consulte Puffendorf et Grotius?* Non, sans doute ; mais je répondrai qu'il doit consulter les lois de la nature : ce n'est pas tel ou tel livre qui pourra diriger sa conduite, mais la connaissance des lois générales de tous les pays, de ces lois qui gouvernent le genre humain, de ces lois qui reposent sur l'humanité et sur lesquelles l'humanité repose. »

Mais bientôt Hastings allait justifier de bien plus graves accusations.

Le grand-mogohl, Sha-Allum, attaqué par les Mahrattes, avait mis les provinces de Corah et Allahabad sous la protection des Anglais. Hastings vend ces provinces à Sujah-ul-Doulah moyennant cinquante lacks de roupies ; et, peu après cette perfidie, il supprime le tribut de vingt-six lacks payés à Sha-Allum par la compagnie, parce que ce prince, trahi par les Anglais, avait consenti à une alliance avec les Mahrattes.

Ainsi, le malheureux empereur était dépouillé quand il se confiait à l'alliance britannique, et dépouillé quand il fuyait cette alliance.

Sur ces entrefaites, Sujah-ul-Doulah meurt (1775). Le premier soin du conseil suprême de Calcutta est d'exiger de son successeur encore enfant, Asoff-ul-Doulah, le paiement intégral des arriérés dus par

Sujah. Puis, lorsque ce paiement fut effectué, les Anglais lui signifièrent que tous les engagements pris avec l'ancien nabab devenaient nuls par sa mort, et que son successeur devait mériter leur protection par de nouveaux subsides. Ils avaient invoqué les traités pour se faire donner les arriérés; ils ne les reconnaissaient pas du jour où il n'y avait plus rien à recevoir.

En vertu de ce principe, ils reprirent les provinces de Corah et Allahabad qu'ils avaient vendues à Sujah, et il fallut, pour rentrer en possession, que le nouveau nabab leur cédât ses droits sur le territoire du rajhah Cheit-Sing, zémindar de Bénarès.

La cession fut notifiée au rajhah ; mais le gouverneur-général ajoutait qu'il n'entrait pas dans ses intentions de dépouiller ce prince de son territoire; il déclarait que le gouvernement britannique se contenterait du paiement d'un tribut annuel.

Cheit-Sing, incapable de résister, consentit aux propositions qui lui étaient faites, et un traité fut conclu en 1775 entre lui et le gouverneur. Par ce traité, il fut déclaré « que, tant que le rajhah paierait cette « redevance ponctuellement, et maintiendrait son « obéissance aux autorités du gouvernement britannique, il ne lui serait rien demandé de plus, et « personne n'aurait le droit de s'interposer dans son « autorité, ou de troubler, en quelque manière que « ce soit, la paix de son pays. »

Ces clauses étaient bien précises, et ne laissaient assurément aucun prétexte à de nouvelles exigences.

Cependant il ne se passa pas long-temps sans que le rajhah apprit à connaître la valeur d'un traité avec les agents britanniques: Hastings, agissant de sa propre autorité, sans même consulter le conseil suprême de Calcutta, ordonna au rajhah de lui faire un paiement extraordinaire de cinq lacks de roupies (1,250,000 fr.).

Cheit-Sing se plaignit vivement d'une demande si formellement contraire à la stipulation de 1775, et prévoyant qu'il serait obligé de céder, pria du moins qu'il lui fût permis de faire ce paiement par termes, et comme addition à l'acquittement par quartiers de son tribut.

Hastings, pour toute réponse, déclara que tel jour le paiement intégral devait être effectué.

Le rajhah, contraint d'obéir à la force, remit la somme exigée, mais en déclarant qu'il regardait cette contribution comme faite en dehors de toutes conventions, et ne devant pas servir de règle pour l'avenir.

Cependant la même demande fut faite l'année suivante, et l'infortuné rajhah, après quelques justes murmures, paya encore ce qu'on exigeait de lui contre la foi des traités.

Un troisième paiement fut encore arraché; mais cette fois le rajhah indigné ne céda qu'au moment où il vit Bénarès sur le point d'être envahi par les troupes anglaises.

Peu après, Hastings fit une réquisition de mille hommes de cavalerie. Cheit-Sing répondit qu'il n'a-

yait en tout que treize cents chevaux, et qu'il ne pouvait en donner que cinq cents, ajoutant qu'il offrait en remplacement cinq cents hommes d'infanterie.

« Alors, dit Hastings, ma patience se trouvait à « bout, en entendant toujours faire à toutes mes de« mandes des compositions pour ne pas y accéder « complétement. »

« Assurément, dit Fox, ces expressions méritent d'être remarquées; car il n'y a pas d'exemple d'une impudence pareille. Qu'on repasse les faits, qu'on reconnaisse la violation des traités faite par celui même qui a dicté ces traités; qu'on voie d'année en année le rajhah accordant ce qui lui était si injustement demandé, et que, sur le refus de mille hommes de cavalerie, lorsqu'on n'a que treize cents chevaux, on entende M. Hastings dire que sa patience était à bout; que sera-ce donc quand on l'entendra ajouter: « J'ai pensé alors à faire tourner à l'avantage de la « compagnie ces refus réitérés. »

« Jamais, sans doute, idée plus monstrueuse ne s'est présentée! Jamais encore on n'a imaginé de punir un homme, non pas pour servir d'exemple aux autres, mais pour procurer un avantage à la compagnie! »

Hastings prit donc la résolution d'exiger de Cheit-Sing cinquante lacks de roupies (12,500,000 fr.), en raison de ses refus réitérés; et, afin que rien ne manquât au caractère odieux de cette tyrannie, il se rendit lui-même à Bénarès avec tout l'appareil d'un triomphateur, et força Cheit-Sing de le défrayer de ses dépenses de route.

Installé en maître dans Bénarès, il frappait de contributions énormes ce pays déjà appauvri par la fiscalité anglaise. Enfin Cheit-Sing, voyant que ses précédentes concessions n'avaient fait qu'exciter la rapacité du gouverneur-général, tenta de résister. Mais il était trop tard : son palais, envahi par la troupe anglaise, fut mis au pillage, et lui-même fut arrêté et privé de son autorité.

Derbège-Sing, mis à la place du rajhah détrôné, vit bientôt qu'il avait accepté un patronage ruineux, et que les richesses d'un trône ne pouvaient suffire à des exigences qui se répétaient sans interruption. Mais, avec Hastings, il fallait payer ou tomber. Derbège-Sing fut à son tour destitué et emprisonné, et l'administration des affaires fut confiée à Jagher-Deo-Seo. Celui-ci, instruit par l'exemple de ses deux prédécesseurs, mit tout en œuvre pour remplir les coffres britanniques. Le pays fut accablé d'impôts sous toutes les formes : ou plutôt ce n'était plus des impôts, mais des spoliations qui ruinèrent complétement la plus grande partie de la population. D'odieuses cruautés venaient en aide à la fiscalité des agents : les bourreaux accompagnaient les percepteurs, et des tortures inouïes furent subies par les habitants qui se refusaient à livrer les derniers restes de leur fortune. Jagher se montra le digne exécuteur des volontés de Hastings, et celui-ci put retourner à Calcutta avec la persuasion qu'il avait enfin trouvé un tributaire qui le comprenait.

Cependant il y avait dans le conseil de Calcutta

des hommes qui commençaient à trouver intolérable la tyrannie de Warren-Hastings, et qui tentèrent de repousser l'horrible solidarité qu'il faisait peser sur eux.

Ce conseil était ainsi que nous l'avons vu, composé de cinq membres, y compris le gouverneur-général qui présidait. Trois de ces membres, MM. Clavering, Monson et Francis, adressèrent de fortes remontrances à Hastings, et résolurent de s'opposer de tout leur pouvoir à cette autorité oppressive sous laquelle gémissaient les Hindous. Une occasion se présenta bientôt pour eux d'attaquer le concussionnaire.

Après la mort du nabab d'Oude, la régence et la tutelle du jeune Asoff-ul-Doulah fut disputée par plusieurs de ses parents. Cette régence donnait le droit de surintendance sur tous les biens du nabab, sous la condition expresse qu'un compte fidèle serait rendu de l'emploi au conseil suprême de Calcutta. Par l'influence d'Hastings la régence fut donnée à la bégum (la veuve). Mais bientôt le conseil découvrit que sur les comptes de la régente, il y avait une somme de 970,000 roupies dont elle n'indiquait pas l'emploi. Pressée de questions, elle ne fit que des réponses évasives, lorsqu'ayant été destituée par ordre du conseil et malgré la protection avouée d'Hastings, elle finit par avouer qu'elle avait donné au gouverneur une somme de 150,000 roupies et autant à son secrétaire.

Une autre accusation vint en même temps se joindre à celle-là. Le percepteur du district d'Hougley était payé

72,000 roupies. Sur cette somme, il en donnait 36,000 à Hastings et 4,000 à son secrétaire. Le conseil de Calcutta résolut de donner suite à cette affaire, et ordonna une information; mais le gouverneur-général s'y opposa et déclara qu'il ne permettrait aucune enquête.

La majorité du conseil était contre lui; mais il ne tenait pas compte de ses décisions, et une collision scandaleuse entre les agents du gouvernement vint encore ajouter aux désordres du pays.

Bientôt, cependant, se présenta un nouvel accusateur dont le rang et l'importance rendait la position d'Hastings plus difficile et l'opposition du conseil plus efficace.

On doit se souvenir que Jaffier-Ali-Khan avait à son lit de mort recommandé à son fils de prendre pour son premier ministre le rajhah Nundcomar. Celui ci avait été écarté par les Anglais, et depuis ce temps il avait combattu constamment l'oppression de l'étranger, et sans cesse il engageait tacitement les Hindous à se soustraire à l'oppression britannique. Toutefois comprenant bientôt que ses efforts seraient inutiles, il entreprit d'attaquer les Anglais par les voies légales, et de profiter des divisions que créaient entr'eux leur rapacité et leurs jalousies.

Il n'ignorait pas qu'il trouverait des appuis dans le sein du conseil, et l'audacieuse fiscalité du gouverneur-général lui donnait contre lui des armes redoutables. Il l'accusa donc ouvertement d'avoir reçu des sommes considérables de Réza-Khan et de Shitab-Roy pour déclarer leur innocence, après les avoir long-

temps retenus en prison sous de vains prétextes. Il offrait en outre de prouver qu'il avait reçu 354,000 roupies pour faire nommer à la régence la bégum d'Oude.

Des accusations aussi formelles de la part d'un homme aussi considérable que le rajhah Nundcomar produisirent une vive sensation. Nundcomar fut appelé à déposer devant le conseil. Hastings outré de colère protesta qu'il ne souffrirait pas qu'on interrogeât son accusateur devant un conseil dont il était président. La majorité insista. Le gouverneur se récria contre l'audace de ses collègues et leur ordonna de lever la séance; mais ils ne tinrent pas compte de ses menaces. Alors il se retira en protestant contre tout ce qui se ferait en son absence, et il fut suivi par M. Barwell qui était le cinquième membre et toujours dévoué au gouverneur.

Cependant l'examen se continua malgré la retraite des deux membres de la minorité. Nundcomar soutint ses assertions, administra les preuves et y ajouta la déclaration des sommes qu'il avait remises lui-même à Hastings en sa qualité de dewan (receveur) de la province d'Hougley. Il résulta de ses dépositions que la bégum avait donné deux lacks (500,000 francs).

Le conseil éclairé par des témoignages aussi précis somma Hastings de restituer à la compagnie les sommes induement reçues. L'accusé ne daigna pas répondre

Au lieu de s'expliquer sur les charges élevées contre

lui, il jugea plus facile d'intervertir les rôles, et d'accusé il devint accusateur. Une instruction criminelle fut introduite par lui contre Nundcomar, pour avoir forcé un homme nommé Commaul-ad-Dien d'écrire une pétition injurieuse contre plusieurs hauts fonctionnaires anglais. Cependant en dépit des efforts d'Hastings, Nundcomar fut honorablement acquitté.

Mais celui-ci avait affaire à un adversaire qui n'abandonnait pas facilement sa proie. Les choses en étaient venues au point que Hastings devait perdre son gouvernement ou Nundcomar succomber.

Quelques jours après l'acquittement, Nundcomar est arrêté à la requête d'un natif suborné par le gouverneur, et il est jeté en prison sous une accusation de faux.

Ce qui était plus remarquable, c'est que ce prétendu crime avait été, selon l'accusateur, commis cinq ans auparavant, et il ne s'avise d'intenter une poursuite qu'au moment où Nundcomar élève la voix pour signaler les concussions du gouverneur-général.

Pour comble d'iniquité, un procès qui se passait entre deux Hindous fut livré au jugement d'un jury anglais : ce qui était sans exemple jusque-là. Le juge qui présidait les assises, sir Elijah-Impey, lutta d'infamie avec le gouverneur-général. Il n'y avait qu'un seul témoin, c'était l'accusateur, homme suspect par tous ses antécédents et surtout par l'opportunité de sa poursuite. Le président Impey s'attacha à démontrer que ce témoignage méritait à tous égards d'être pris en considération par les jurés. Se faisant l'avocat

officieux d'un homme généralement méprisé, il osa se rendre le garant de sa moralité; et en partie par la persuasion, en partie par l'intimidation, le juge obtint du jury un verdict de culpabilité. Le rajhah fut condamné à être pendu !

Le résultat de cette décision fut une terreur universelle parmi les Hindous. Ils comprenaient que nul d'entr'eux ne pourrait impunément accuser les hommes puissants qui les opprimaient, puisqu'on n'épargnait pas même les rajhahs. Mais Nundcomar supporta son sort avec une admirable fermeté. Il marcha au supplice d'un air calme et résigné au milieu des cris de rage et de désespoir de ses compatriotes.

Lorsque ce jugement et cette condamnation furent connus à Londres, il s'éleva une indignation générale dans les rangs de l'opposition parlementaire. Plus tard, une accusation formelle contre sir Elijah-Impey fut introduite à la chambre par sir Gilbert-Elliot, et sa motion fut vivement appuyée par Fox.

« Jamais, dit ce célèbre orateur, je n'ai lu les détails de cette affaire sans qu'il m'ait été prouvé jusqu'à l'évidence que sir Elijah-Impey est coupable de meurtre volontaire. »

« Il est non-seulement coupable de meurtre; mais en s'associant aux vengeances de M. Hastings, il est devenu le complice de ses concussions. En effet, ce qui me paraît le plus démontré, c'est l'intelligence qui existait entre le juge et le gouverneur; et dans ce cas, il ne peut y avoir eu que des motifs de corruption pour avoir occasionné le meurtre d'un individu

pour lequel deux personnes ne s'associent pas sans une cause semblable. »

« On doit se rappeler que la querelle entre M. Hastings et Nundcomar a eu lieu peu de jours avant le commencement des poursuites; que la division s'est établie, et que des intrigues ont eu lieu entre le gouverneur-général et le reste des habitants du Bengale; que sir Elijah-Impey était ouvertement l'ami de M. Hastings, et était devenu en cela un homme de parti. Est-ce là, je le demande, le caractère que doit revêtir un juge? »

Cependant, malgré les efforts de Fox, le crime du juge prévaricateur fut sanctionné par la chambre, et l'accusation dût se taire devant cette complicité parlementaire.

Au moment où la sentence inique de sir Elijah Impey débarrassait Hastings de son puissant accusateur, la mort presque simultanée de deux membres du conseil, MM. Clavering et Monson, laissait le gouverneur général maître absolu de toutes les délibérations. Car les membres du conseil devant être nommés par la cour des directeurs à Londres, Hastings était sûr de la majorité jusqu'au jour où arriveraient leurs successeurs. Il résolut de mettre ce temps à profit.

D'abord, il rendit la régence à la bégum d'Oude, qui avait été destituée par ordre du conseil : on sait que cette destitution fut provoquée surtout par les faits de concussion, dont Nundcomar accusait Hastings d'être complice.

Le jeune nabab Asoff-ul-Doulah ne fut plus que le vassal du gouverneur anglais, l'instrument de ses exactions, le prête-nom de ses tyrannies. Des contributions énormes furent imposées à la province : de nombreux essaims de commis parcoururent toute la contrée, accompagnés de soldats qui enlevaient par le pillage ce qui échappait aux agents du fisc.

Mais les malheurs des habitants furent à leur comble lorsque, pour ajouter à ses richesses, Hastings eut affermé les revenus à des agents intermédiaires. Ceux-ci, qui devaient nécessairement profiter d'une position qu'ils avaient chèrement achetée, protégés par les forces britanniques, commirent des excès inouïs : leur cruelle imagination s'exerçait à inventer des tortures nouvelles pour arracher de l'argent à ceux qu'ils avaient déjà dépouillés, et selon l'énergique expression de Burke, ils battaient monnaie avec la chair humaine.

Parmi les agents d'Hastings, celui qui acquit la plus odieuse célébrité fut Devi-Sing. Ses excès dépassent tellement toutes les cruautés historiques, que pour ne pas être taxé d'exagération, nous voulons citer les paroles prononcées par Burke à la chambre des lords, lorsqu'il accusait Hastings.

D'abord Devi-Sing fit usage d'une espèce de pilori, ce qui, parmi les Hindous, est plus cruel que la mort, parce que cela les oblige de quitter leur caste. Ceux qui ont été déshonorés par ce pilori, justement ou injustement, sont excommuniés : désavoués par leur tribut, repoussés par leurs proches, ils sont

obligés de se réfugier parmi les hommes bannis de toutes les sociétés. Ce pilori est un bœuf, avec un tambour de chaque côté; et l'Hindou qui a une fois été sur son dos, est déshonoré et dégradé, lui et toute sa postérité. Devi-Sing faisait marcher ce formidable animal à travers les villages : à son approche tous les habitants prenaient la fuite, et la terreur était si générale, qu'un Anglais fit une fois quinze milles sans voir aucun feu ou aucune lumière dans les maisons.

« Les pauvres *ryots* ou laboureurs furent traités avec une atrocité à laquelle on ne pourrait ajouter foi, s'il n'y en avait des preuves authentiques dans les registres de la compagnie. Lorsqu'on avait épuisé leurs revenus par les exactions, on les jetait en prison, et là on leur faisait signer des billets à ordre pour acheter leur liberté. Ces billets, qui s'élevaient à des sommes presque toujours supérieures à leurs ressources, étaient exigés sans pitié. Les biens de ces infortunés étaient saisis et vendus à vil prix, et Devi-Sing, profitant de leur détresse, s'en rendait toujours acquéreur. Ceux auxquels on soupçonnait de l'argent caché, étaient soumis à d'affreuses tortures. On leur serrait les doigts avec des cordes, jusqu'à ce que les quatre doigts de la main fussent, pour ainsi dire, incorporés ensemble, et ne fissent plus qu'une seule masse de chair; on les séparait ensuite avec des coins de fer et de bois. D'autres étaient attachés deux à deux par les pieds, et jetés à travers une barre de bois, où ils restaient suspendus les pieds en l'air; puis on

leur donnait des coups de bâton sur la plante des pieds, jusqu'à ce que leurs ongles fussent enlevés.

« On les frappait ensuite sur la tête jusqu'à ce que le sang leur sortit par la bouche, par les narines et les oreilles : ils étaient aussi flagellés avec des cannes de bambou et des épines, et outre cela avec des verges vénéneuses, d'une nature caustique, qui les brûlaient à chaque coup.

« La cruauté du monstre qui ordonnait ces châtiments avait fait ensorte de tourmenter l'esprit ainsi que le corps. Il faisait souvent lier ensemble le père et le fils; ensuite on les fouettait jusqu'à ce que leur peau fût déchirée en lambeaux, et il avait la satisfaction infernale de savoir que chaque coup devait avoir son effet, car si le fils ne le recevait pas, il n'en souffrait pas moins en sachant qu'il était tombé sur son père, et le père souffrait les mêmes angoisses en réfléchissant que chaque coup auquel il échappait retombait nécessairement sur son fils.

« Il est impossible de décrire les souffrances des femmes arrachées des retraites les plus secrètes de leurs habitations, que la religion du pays respectait comme autant de sanctuaires; elles furent exposées nues aux yeux du public. Les vierges furent traînées dans les cours de justice, où elles devaient naturellement s'attendre à être protégées; mais bien loin de trouver des protecteurs, ces tendres et modestes créatures furent violées à la face des ministres de la justice, à la face des spectateurs étonnés, à la face du ciel et de la terre. La seule différence qu'il y eut

entre leur traitement et celui de leurs mères, fut que les premières étaient déshonorées sous les yeux du public, et les dernières dans les tristes réduits de leurs cachots. D'autres femmes eurent les bouts de leurs mamelles mis dans un bambou fendu et inhumainement arrachés de leur sein. Ce que la modestie prend soin de cacher chez toutes les nations, ce monstre le dévoila à tous les yeux et le consuma par un feu lent : bien plus, quelques-uns des dignes accolytes de Devi-Sing ont poussé la brutalité jusqu'à boire dans les sources de la génération et de la vie [1]. »

Ces actes, qui s'accomplissaient sous le patronage du gouvernement anglais, eurent enfin le résultat que l'on devait prévoir. Les principales contrées de la province d'Oude se révoltèrent, et les Hindous exaspérés jurèrent de chasser les étrangers. Tous les pays voisins des montagnes étaient en armes; mais le centre de l'insurrection était la ville de Fyzabad qui se trouvait sous l'autorité immédiate des bégums, mère et grand'mère du nabab. Ces princesses possédaient de grands trésors et des domaines très-étendus que leur avait légués Sujah-ul-Doulah. Hastings comprit donc facilement le parti qu'il pourrait tirer d'un soulèvement qu'il avait excité. Profitant de la faiblesse d'Asoff-ul-Doulah, toujours dévoué aux Anglais, pendant que ses peuples luttaient contre leur tyrannie, il sut le rendre complice des projets

[1] Discours de Burke prononcé à la chambre des lords, le 15 février 1788.

qu'il méditait contre les bégums, armer le fils contre la mère et dissimuler son propre crime en provoquant une spoliation parricide qui chargeait le nabab de la plus grande part d'infamie.

Un vaste complot fut donc imaginé par les dénonciateurs aux ordres du gouverneur-général. Les bégums, deux vieilles femmes, furent accusées de vouloir déposer leur fils et exterminer toute la nation britannique. Les témoins ne manquèrent point; les preuves abondèrent, et un magistrat anglais se chargea de poursuivre cette inique procédure, en provoquant lui-même les accusations et en encourageant les dénonciateurs.

Soit persuasion, soit terreur, le nabab se montra aussi indigne que les maîtres qui le faisaient agir, et par un traité mystérieux conclu entre Hastings et lui, il fut autorisé à confisquer à son profit les domaines que son père avait légués aux bégums. Les Anglais savaient bien que ces domaines passeraient bientôt de ses mains dans les leurs.

Cependant il parut un instant se repentir de cette coupable connivence, et comme pour s'excuser à ses propres yeux, il proposa de laisser à sa mère la propriété de ses domaines, offrant aux Anglais en compensation de s'emparer de ses trésors. Cette singulière transaction fut acceptée avec joie par Hastings, qui se promettait bien de reprendre plus tard ce que lui ôtaient les remords tardifs d'Asoff-ul-Doulah. Le nabab avait aussi stipulé qu'on accorderait aux bégums une pension égale au montant de leurs re-

venus. Comme tous les esprits faibles, il dissimulait le mal qu'il faisait sous le voile hypocrite des compensations.

Peu importaient au reste les scrupules du nabab au gouverneur-général : il ne demandait l'acquiescement de ce prince que pour exploiter plus facilement l'insurrection.

Il était difficile aux bégums de résister à la puissance anglaise, aidée de l'autorité du nabab. Protestant de leur innocence et désavouant hautement les complots imaginaires dont on les accusait, elles ouvrirent les portes de Fyzabad et se remirent entre les mains d'Hastings. Cet appel à sa générosité ne le toucha guère : leurs richesses les condamnaient.

Renfermées dans leur palais sous la garde des cipahis, elles furent soumises à des insultes calculées, afin de les obliger à une insubordination ouverte. Bientôt on diminua la pension fixée pour leur subsistance, et enfin on les laissa manquer du nécessaire. Pressées par la faim et le désespoir, elles trompèrent la vigilance de leurs gardes, sortirent de leur appartement, et, dans l'état le plus abject et le plus humiliant pour des femmes de leur rang, elles accoururent dans la place publique. Les Hindous, surpris et indignés, pleuraient en silence devant ces hautes infortunes, lorsque les soldats anglais accoururent, saisirent brutalement leurs victimes, les ramenèrent au harem, et, pour vaincre leur résistance, leur appliquèrent le châtiment des esclaves. La veuve et la mère de Sujah-ul-Doulah, l'allié fidèle des Anglais,

furent frappées à coups de bâton. Il n'est pas besoin d'ajouter que déjà Hastings était en possession de leurs trésors. Bientôt après, malgré les promesses faites au nabab, il s'empara aussi de leurs domaines.

Toutefois, il prit soin de donner à ses spoliations une apparence de légalité. Le magistrat qui avait condamné Nundcomar, sir Elijah-Impey, fut appelé à Fizabad pour instruire le procès des bégums; et, quoiqu'il demeurât démontré pour tous que ces infortunées étaient complétement étrangères à l'insurrection, le juge complaisant ordonna la confiscation de tous leurs biens. C'était un fait accompli déjà; mais il devint plus odieux encore par la sanction judiciaire. « Ainsi, dit Shéridan, ce n'était pas assez de convertir en poignard meurtrier le glaive du pouvoir, il fallait encore souiller par la corruption l'hermine de la justice. »

Cependant le récit de tant de crimes avait éveillé l'attention publique en Angleterre. Les plaintes des Hindous retentissaient dans les débats du parlement; les esprits s'agitaient inquiets et indécis, lorsqu'il fut résolu parmi les chefs de l'opposition de mettre un terme à ces scandaleuses iniquités, et d'appeler la sévérité des lois sur la tête du cruel proconsul.

Burke, Fox et Shéridan furent les principaux accusateurs. Des commissions furent nommées, des enquêtes ordonnées; mais le gouvernement, peu soucieux de dévoiler la tyrannie de ses agents, suscitait une foule d'entraves, et opposait aux accusateurs

tantôt un superbe silence, tantôt de formelles dénégations. Deux ans se passèrent en vaines attaques et en stériles récriminations. Enfin, le 30 juillet 1784, Burke proposa à la chambre de se former en comité pour entrer dans l'examen des faits relatifs au gouvernement de l'Inde. Pitt, alors premier ministre, commençait insensiblement à s'écarter des principes politiques qu'il avait ardemment défendus au début de sa carrière parlementaire. Ce fanatique prédicateur de la réforme en était venu à trouver les whigs eux-mêmes trop exaltés ; et sans oser encore se constituer le défenseur officieux d'Hastings, il proposa de passer à l'ordre du jour.

La réplique de Burke fut vive et animée. « Qui de nous, s'écria-t-il, ne se sent pénétré d'indignation à cette froide indifférence du gouvernement? N'est-ce pas de sa part une sanction du crime, et ne s'avoue-t-il pas complice de toutes les iniquités qui se commettent par de coupables fonctionnaires? Quant à moi, j'ai déploré le jour funeste où tant d'horreurs m'ont été dévoilées, sans que je pusse en faire justice. Sans cesse je me représente les cités désolées, les provinces dépeuplées, les nations anéanties par le monstrueux abus d'un pouvoir que nous avons fait. Les cris des malheureux Hindous retentissent à mes oreilles, et mes nuits sont troublées par leurs sanglantes images.

« On conteste la réalité des faits de l'accusation. Pourquoi donc ceux qui les nient reculent-ils devant la discussion? Oh! quelles actions de grâces je leur

rendrais, s'ils pouvaient me démontrer que toutes ces scènes d'horreur ne sont autre chose que des fictions! Pour moi, cette découverte serait plus précieuse que celle d'un nouveau monde, et je bénirais ceux qui pourraient enlever à mon pays cette tache d'infamie. Je conjure donc le gouvernement de provoquer une enquête : quand le sang des Hindous crie et demande justice, je m'étonne de rencontrer chez notre premier ministre une si froide indifférence, à un âge où tous les sentiments généreux ont coutume de se manifester. »

A ces mots, les murmures du parti ministériel interrompirent l'orateur : son indignation redoubla, et ses accusations contre Pitt furent si véhémentes que de nombreux cris « à l'ordre » l'empêchèrent de continuer, et il fut obligé de s'asseoir au milieu du plus violent tumulte.

Cependant, quoique le parlement se montrât peu disposé à faire justice, l'opinion publique avait été si fortement émue à la voix des accusateurs, qu'il fut jugé convenable de rappeler le gouverneur-général et de le remplacer par le comte Cornwallis.

Le jour même où Hastings débarquait sur les côtes d'Angleterre, le 20 juin 1785, Burke reprit son accusation; mais comme la session était avancée, il se contenta d'annoncer à la chambre qu'au commencement de la session prochaine, il demanderait une enquête solennelle sur la conduite de l'ex-gouverneur-général.

En effet, le 4 avril suivant (1786), l'infatigable

accusateur se leva et prononça un long réquisitoire où tous les crimes d'Hastings se trouvaient rappelés, dans vingt-deux chefs d'accusation.

Cette fois, Pitt ne se crut pas assez fort pour faire taire la vérité, et contraint d'accepter un débat devant lequel il avait si long-temps reculé, il résolut de faire servir le scandale solennel de ce jugement à détourner les esprits des questions politiques qui agitaient l'intérieur. Depuis la guerre d'Amérique, le parlement retentissait du cri de réforme, et la presse attaquait avec vigueur le système électoral. Pitt se flatta qu'on oublierait cette question tant que durerait le procès d'Hastings, et il avait dans les formes de la loi et dans les influences de sa position, des ressources pour le faire durer long-temps.

En effet, chacune des charges de l'accusation étant développée par des orateurs différents, devenait l'objet d'une délibération et d'un vote spécial, ce qui prolongea pendant un an toute la procédure préliminaire. Les débats furent très-brillants ; les orateurs les plus éloquents de l'opposition se partagèrent les rôles : Burke signala les faits relatifs à la guerre des Rohillas et au rajhah de Bénarès ; Shéridan rappela les cruautés exercées contre le nabab et les bégums d'Oude ; sir James Erskine raconta les faits généraux de concussion, et sir Francis, un des collègues d'Hastings au conseil suprême de Calcutta, l'accabla sous le poids de son témoignage, relativement à la spoliation des zémindars. Enfin, le 10 mai 1787, la chambre décida que Warren-Hastings, ex-gouverneur-général

du Bengale, serait mis en accusation : en conséquence, le lendemain Burke se présenta à la barre de la chambre des pairs, et là, au nom de la chambre des communes et de toutes les communes de la Grande-Bretagne, il accusa Hastings de malversations et de crimes dans l'exercice de ses fonctions.

Le 21 du même mois, Hastings fut conduit à la barre de la chambre des lords par le sergent d'armes; mais sur la motion du lord-chancelier, il fut remis en liberté, moyennant caution, et il reçut ordre de fournir une réponse écrite aux articles de l'accusation dans le délai d'un mois, ou deux jours après l'ouverture de la prochaine session du parlement.

Bien que le ministère n'ait que faiblement défendu Hastings, on voyait qu'il prenait à l'accusé plus d'intérêt qu'il n'en voulait avouer. Tous les faits qu'on reprochait au gouverneur-général se trouvaient trop bien d'accord avec la politique habituelle du cabinet, pour qu'il dût craindre l'hostilité des hommes qui lui ressemblaient. Mais ces hommes trop occupés d'eux-mêmes, ayant à défendre leurs propres méfaits, se contentaient d'opposer aux accusateurs des obstacles cachés; et, par une double hypocrisie, ils élevaient publiquement la voix contre celui dont ils acceptaient tout bas la complicité.

Cependant leur influence se faisait apercevoir dans les interminables délais qui fatiguaient l'accusation et décourageaient la justice.

Les débats s'ouvrirent enfin le 13 février 1788. Burke fit l'exposé de toutes les charges générales, et

ses magnifiques harangues, qui se prolongèrent pendant quatre jours successifs, causèrent dans le public de profondes émotions.

Le 22 février, les spoliations de Bénarès furent développées par Fox, et le résumé de cette odieuse affaire fut fait avec une grande habileté par sir Gray, qui commençait alors sa carrière politique.

Le 15 avril, les charges relatives aux bégums d'Oude furent exposées par Shéridan, qui prit la parole cinq jours de suite et s'éleva aux mouvements les plus sublimes d'une éloquence passionnée.

L'impression produite par ces habiles orateurs sur les juges et sur le peuple avait été si vive, que Pitt en fut alarmé; il voulait bien se servir d'Hastings pour occuper les esprits agités, mais il était peu disposé à sacrifier un homme dont les maximes s'accordaient si bien avec les siennes. Les lords furent donc secrètement invités à se réunir plus rarement en cour de justice, et la session se passa après quelques débats insignifiants de procédure. L'année 1789 s'écoula encore sans que le procès fit un pas dans les rares séances qu'on lui accordait. Dans la session de 1790, les lords ne se réunirent que treize fois en cour de justice. Le public, d'abord impatient et indigné, s'était depuis laissé aller à l'indifférence; l'accusé jouissait de sa liberté; ses crimes semblaient oubliés et le châtiment devenait impossible après avoir été si long-temps différé.

On n'avait encore, au bout de deux ans, recueilli les témoignages et les dépositions que sur les trois

premiers articles de l'accusation, et à suivre la marche du procès, on pouvait prévoir que la vie des juges n'y suffirait pas. En outre, par une de ces réactions assez communes en pareille occasion, on commençait à s'apitoyer sur le sort d'un accusé maintenu si long-temps dans une cruelle incertitude. La justice ressemblait à une persécution; le ministère, qui n'était pas étranger à ces rumeurs, les propageait avec soin, et les accusateurs recevaient le blâme de ces retards qu'ils déploraient.

Bientôt se présenta, pour les orateurs ministériels, une occasion de prendre ouvertement la défense de leur protégé, à propos d'une question de forme qui pouvait mettre fin au procès autrement que par un arrêt.

Au mois de juin 1790, le parlement avait été dissout. Lors de la rentrée de la nouvelle chambre, Burke ayant introduit une motion tendante à faire reprendre l'accusation d'Hastings, les orateurs ministériels, appuyés en cela par tous les avocats qui étaient à la chambre, soutinrent que par la dissolution, l'accusation se trouvait de plein droit annulée. Erskine développa cette opinion avec toute la supériorité de son talent, et son avis, en pareille matière, semblait devoir faire autorité.

Les débats furent animés, car la question était grave : il s'agissait d'une des plus importantes prérogatives de la chambre. Aussi le speaker (président) crut-il devoir se lever pour exprimer son opinion, ce qui ne se faisait jamais que dans les occasions les

plus solennelles. « Si les maximes, dit-il, émises par les avocats, étaient adoptées, il serait facile d'en signaler tous les dangers. L'accusation d'un ministre coupable pourrait toujours être rendue illusoire par l'intervention insidieuse de la prérogative royale. D'après l'esprit de la constitution, d'après les formes mêmes suivies dans le parlement, l'accusation est intentée non pas seulement par la chambre des communes, mais par toutes les communes de l'Angleterre; et, en matière d'accusation, les députés du parlement ne doivent être considérés que comme les agents et les avocats du peuple tout entier. Ainsi donc, après la dissolution, une seconde chambre, bien qu'elle ait le pouvoir discrétionnaire de suspendre la poursuite si elle ne la croit pas fondée en justice, a néanmoins le droit de la continuer si elle lui paraît motivée. Que l'on considère l'accusation dont il s'agit : personne, assurément, n'imaginait que vingt-deux charges articulées, renfermant chacune d'elles des faits complexes et variés, pussent être discutées et prouvées dans une seule session. Or, si conformément à l'esprit de l'ancienne constitution, les parlements étaient annuels, il est évident qu'aucun procès de quelque importance ne pourrait arriver à son terme légal. »

Après ces réflexions préliminaires, le speaker cita tous les précédents qui militaient en faveur de son principe, et la majorité de la chambre se laissa persuader par une opinion si sagement motivée.

Mais la même discussion devait se renouveler dans

la chambre des pairs, et le lord-chancelier imagina une foule de subterfuges et de fins de non-recevoir pour faire tomber l'accusation. Cependant le vote définitif fut prononcé dans le même sens que celui de l'autre chambre, et les lords prévinrent officiellement les communes qu'ils étaient prêts à reprendre le procès. Beaucoup de temps cependant avait été perdu dans ces débats, et la session se trouva encore écoulée sans que la cause eût fait le moindre progrès.

Mais un fait grave et inattendu vint donner à l'accusé de nouvelles chances, en appelant l'indignation publique sur son principal accusateur. Burke, depuis long-temps un des soutiens les plus fervents de l'opposition, l'ami de Fox et le protecteur des Irlandais, ses concitoyens, avait trahi son parti, ses amis et son pays. Gagné par la cour, dévoué à Pitt qu'il avait combattu, il reniait tout son passé; et partout en contradiction avec lui-même, il ne pouvait apporter dans le procès d'Hastings ni la même honnêteté, ni la même ardeur. Cette cause fameuse, qui avait si longtemps occupé toute l'Europe, se traînait languissante et sans intérêt; le grand coupable, signalé tant de fois à l'animadversion publique, jouissait tranquillement du fruit de ses exactions, et la voix de tout un peuple cruellement persécuté s'élevait en vain.

Cinq ans se passèrent encore dans cette incertitude. Les juges, irrégulièrement assemblés, oubliaient leurs premières décisions, et n'apportaient à leurs délibérations ni ordre ni ensemble : les membres des

communes chargés du rôle d'accusateurs étaient découragés par ces lenteurs méthodiques, affaiblis par leurs divisions intestines, et pleins de défiance envers le chef habile et corrompu dont l'éloquence les avait guidés, dont la vénalité les trahissait.

Hastings seul ne manquait pas à son rôle. Lié avec la plupart de ses juges par son rang, ses richesses et ses habitudes, il opposait les stratagèmes d'une influence toujours active aux efforts mal soutenus d'une accusation passagère. Afin de mieux encore assurer son succès, il ne craignit pas de porter la corruption jusque sur les marches du trône, et des présents considérables, habilement offerts à la reine, lui assurèrent à la cour une protection puissante qui devait équivaloir à une scandaleuse impunité.

Enfin, le 15 avril 1795, sept ans après l'ouverture des premiers débats, la cour des pairs prononça son jugement. Sur quatre cents pairs, vingt-neuf seulement assistèrent à la délibération qui devait répondre par un dernier scandale à tous les scandales d'une si longue attente. L'accusé fut solennellement acquitté.

Ainsi rien ne manqua aux iniquités de ce procès, ni la trahison du principal accusateur, ni la complicité royale, ni la corruption des juges, ni l'impunité de l'accusé. Ce fut une longue dérision, une insulte à la justice, et un défi jeté à l'honnêteté publique.

Comme pour ajouter encore à l'amertume de l'affront, la compagnie des Indes combla de richesses et d'honneurs celui que réclamait naguère la vengeance des lois. Elle lui accorda une pension annuelle de

4,000 livres sterling (100,000 fr.), en faisant remonter les arrérages à vingt-huit ans; elle lui compta immédiatement une somme de 114,000 livres sterling (2,850,000 fr.). C'est ainsi qu'elle s'associait à ses crimes, en récompensant les actes qui avaient motivé une accusation. La morale publique pouvait s'indigner sans doute de cette impudente ovation ; mais les serviteurs de la compagnie étaient dûment avertis que le crime était pour eux un chemin vers les honneurs, pourvu que le crime sortit des proportions ordinaires.

VI.

HAÏDER-ALY ET TIPPOO SOULTAN.

Aussi long-temps que la colonie française de Pondichéry fut forte et florissante, les Anglais de Madras étaient demeurés sans influence sur les contrées intérieures de cette vaste péninsule comprise entre les côtes de Coromandel et les rives du Malabar. Mais lorsque les fautes de Lally leur eurent ouvert les portes de Pondichéry, ils songèrent à étendre leur puissance sur les pays fertiles qui les environnaient, et à profiter de la faiblesse des chefs indigènes que leurs rivaux désintéressés avaient respectés. Les prodigieux succès de leurs compatriotes dans le Bengale excitaient leur ardeur, et les gouverneurs de Madras ne songeaient plus qu'à s'élever au même degré de richesse et de pouvoir que les gouverneurs de Calcutta. Mais auprès d'eux venait de se fonder un vaste

empire dont le chef entreprenant devait opposer à leur ambition de sérieux obtacles et fournir de nouvelles occasions à leurs instincts de perfidie.

Haïder-Aly avait par son génie formé dans la presqu'île un vaste royaume dont le centre était l'ancienne province de Maïssour. Nous avons déjà dit les rivalités de race et de religion qui séparaient les Musulmans et les Hindous. Depuis la bataille du 20 mai 1740, les premiers avaient vu décroître leur puissance, et les royaumes de Maïssour, de Canara, de Tanjaour, de Calicut, de Villapour et plusieurs autres, étaient rentrés sous la domination des rajhahs. Haïder-Aly, fanatique autant qu'ambitieux, appela autour de lui tous les mahométans, et fit servir les intérêts de l'islamisme à l'agrandissement de son pouvoir.

D'abord maître de Maïssour, il laissa au rajhah son titre, et dédaignant des cruautés inutiles, se contenta de l'enfermer dans une forteresse. S'emparant ensuite des royaumes de Canara, de Calicut, de Tanjaour et de Villapour, il soumit à la domination musulmane tous les pays qui, après la grande invasion persane, étaient retombés au pouvoir des rajhahs hindous. La puissante confédération des Mahrattes put seule conserver son indépendance et son antique foi. Mais depuis les frontières de ce peuple guerrier jusqu'au cap Comorin, il y avait assez d'espace pour satisfaire les besoins d'une vaste ambition, et Haïder-Aly, exalté par ses triomphes, songeait à rassembler les débris dispersés de l'empire d'Aurengzeyb.

Mais les côtes de Coromandel étaient occupées par des étrangers plus redoutables pour lui que les faibles rajhahs. Le gouvernement anglais de Madras cherchait de son côté à fonder un empire européen sur les mêmes territoires qu'Haïder-Aly voulait concentrer sous la domination musulmane. Déjà le chef du Maïssour avait appris à connaître ses voisins, et plus d'une fois il avait eu occasion d'apprécier leur politique. Compagnon d'armes de Bussy, il avait partagé les succès et les revers des Français; et sa haine contre la puissance britannique, qui avait pris naissance dans les luttes européennes, s'accroissait à mesure que ses conquêtes le rapprochaient des établissements anglais.

De son côté, le gouverneur de Madras comprenait le danger de ce puissant voisinage, et suivant leur politique accoutumée, les Anglais faisaient agir la corruption et donnaient aux officiers d'Haïder-Aly des leçons de trahison. Mais celui-ci, connaissant leur habileté dans l'intrigue, résolut de les prévenir par une guerre ouverte. S'adressant au soubah du Decan et à tous les nababs de la côte de Coromandel, il les engagea dans une confédération générale contre l'étranger. « Déposons, leur disait-il, toute rivalité « pour réunir toutes nos forces contre l'ennemi « commun. Ces Anglais, venus pour échanger leurs « productions, ont dépouillé le pays de ses richesses, « de ses habitants, de sa fertilité, de sa gloire. Ils se « sont présentés en marchands, et se sont conduits « en pirates. En échange de nos trésors, ils ont ap-

« porté dans l'Hindoustan leurs vices, leurs maladies, « leurs misères. Les princes que la crédulité ou le « malheur a jetés entre leurs mains, ont été traités « comme des objets de commerce qu'on expose au « marché. Ces avides étrangers ont fait du sang de « nos compatriotes un objet de spéculation. Le « nombre de leurs trahisons et de leurs parjures « égale celui de leurs traités et de leurs protesta- « tions. »

Ces paroles étaient trop empreintes de vérité pour ne pas faire impression. Le soubab de Decan et tous les petits nababs amenèrent à Haïder-Aly une armée de cent mille hommes. Les autres chefs qui lui étaient soumis accoururent de toutes parts, et bientôt il réunit autour de lui deux cent mille combattants.

Les Anglais, forcés de renoncer à la dissimulation, rassemblèrent toutes les troupes de leurs différentes possessions. Elles se montaient à quatre-vingt-dix mille hommes, dont le plus grand nombre était composé de soldats d'Europe et de Cipahis. Les troupes des alliés de la compagnie anglaise comptaient vingt mille combattants.

Cependant, malgré tous les avantages que leur donnait la discipline européenne, les Anglais, chassés de la ville de Cavaripatnam, sont obligés de reculer devant les forces d'Haïder-Aly, et de se retrancher dans des montagnes où ne pouvait pénétrer sa cavalerie. Encouragé par le succès, le chef musulman voulut les déloger de leurs escarpements, et une affaire générale s'engagea près de Trinomaly. Mais les

Anglais avaient le double avantage de la position et de la tactique. La nombreuse cavalerie indienne fut obligée de rester immobile pendant que l'artillerie anglaise l'écrasait ; et, malgré d'inouïs efforts, Haïder fut contraint de céder en laissant à ses ennemis une partie de son artillerie et un grand nombre de prisonniers.

Toutefois il ne se laissa pas décourager ; mais, instruit par le malheur, il mit tous ses soins à éviter une action générale, attaquant les partis détachés et interceptant les convois. Grâce à cette méthode prudente, il reprit bientôt l'avantage, et, portant la guerre sur le territoire de ses ennemis, il envahit le Carnatic, et les Anglais furent obligés d'abandonner les possessions d'Haïder, pour se porter au secours des leurs.

Déjà le chef de Maïssour s'était avancé jusqu'à sept lieues de Madras: les Anglais se préparaient à lui disputer le passage de la rivière Saint-Thomas, lorsque tout à coup il disparut ; et, tandis qu'on cherchait encore à découvrir les traces de sa marche, il se présenta aux portes de la ville, et dicta la paix au conseil britannique (3 avril 1769).

C'était la première fois qu'un chef indien triomphait des forces anglaises, et le gouvernement de Madras fut obligé de reconquérir par l'intrigue les avantages qu'il avait perdus dans la guerre. Contraint de poser les armes, il fit servir à ses projets les armes des autres ; et, au moment où il signait la paix, il suscitait à Haïder des hostilités nouvelles, où lui-même ne courait aucun risque.

Les Mahrattes, qui seuls de tous les Hindous avaient résisté à la réaction musulmane, formaient sur les frontières de l'empire de Maïssour une vaste confédération de peuples nombreux et aguerris. Les agents du conseil britannique se répandirent au milieu d'eux, et engageant les chefs par des présents, les peuples par la persuasion, ils les excitèrent à prendre les armes contre l'ennemi de leur religion. Une formidable invasion se précipita tout à coup sur le territoire de Maïssour ; Haïder, surpris, fut battu à quelques milles de Bednore, sa capitale, où il fut contraint de se renfermer. Mais les Mahrattes ignoraient l'art des siéges : accoutumés d'ailleurs à ne vivre que de pillage, ils manquaient des provisions nécessaires pour faire une longue campagne. Bientôt ils furent obligés d'abandonner une contrée qu'ils avaient entièrement dévastée ; et la famine qu'ils avaient faite devint l'auxiliaire d'Haïder-Aly.

Une fois rentrés dans leurs montagnes, ces peuples ne songeaient plus à la guerre, lorsque les agents britanniques vinrent encore les soulever. Mais le chef du Maïssour était sur ses gardes, et la campagne se passa en attaques irrégulières, sans aucun avantage décisif pour les deux rivaux.

Cependant, Haïder-Aly sachant d'où partaient les hostilités, résolut de frapper directement les ennemis perfides qui se cachaient en l'attaquant Dans une conférence qu'il eut avec les chefs des Mahrattes, il sut leur persuader que le premier intérêt des indigènes était de se délivrer de l'étranger, et il leur offrit son or et

ses armées pour attaquer l'ennemi commun. Le soubah du Decan se joignit aux confédérés, ainsi que le rajhah de Bérar.

Jamais la puissance anglaise n'avait été si sérieusement menacée. Il était convenu que le soubah et Haïder-Aly attaqueraient le Carnatic ; que les forces des Mahrattes seraient employées du côté de Surate et du Guzarat, et que le rajhah de Bérar envahirait les provinces du Bengale.

C'était au moment où venait d'éclater la guerre de l'indépendance américaine, lorsque Pondichéry, attaqué subitement par les Anglais, fut pris et démantelé. Les malheurs des Français privaient Haïder de son plus puissant appui ; car il ne s'abusait pas sur l'incertitude de ses alliances indiennes.

En effet, les conseils de Madras et de Calcutta désespérant de vaincre la confédération, s'attachèrent à l'affaiblir par des intrigues. Les Mahrattes, toujours avides d'argent, ne savaient pas résister à la puissance de la corruption ; le soubah du Decan, jaloux d'Haïder-Aly et craignant son agrandissement, fut facile à séduire; les rajhahs ne suivaient qu'avec méfiance le chef des Musulmans, de sorte que bientôt Haïder, abandonné de ses alliés, se vit obligé de combattre avec ses seules ressources les forces réunies des présidences de Madras et du Bengale.

Cependant la compagnie anglaise comptait tellement sur l'efficacité de ses intrigues, qu'elle négligeait de prendre aucune précaution contre un ennemi qu'elle croyait vaincu avant de combattre, lorsque

l'armée de Maïssour apparut tout à coup dans le Carnatic, brûlant et ravageant tout sur son passage. Deux fois les Anglais furent battus devant Arcote, capitale du Carnatic, et cette ville, après quelques jours de siége, tomba aux mains d'Haïder-Aly. Ce chef habile, profitant de ses succès, réveillait partout la haine des populations contre les Anglais, et se faisait proclamer sur son passage le sauveur et le vengeur de l'Hindoustan.

Les Anglais, alarmés de ses progrès, firent venir à la hâte des troupes et des munitions du Bengale, et bientôt, grâce à leur discipline, ils arrêtèrent la marche de leur redoutable ennemi. Cependant Haïder, quoique battu en plusieurs rencontres, conservait des ressources immenses et remettait toujours en question des victoires qui semblaient décisives. Son fils Tippoo avait mis en pleine déroute le général Matthews sur la côte du Malabar, et Madras se trouvait de nouveau menacé. Mais les Mahrattes, excités par les Anglais, prirent ouvertement les armes contre le chef du Maïssour, les rajhahs se laissèrent aussi entraîner, et Haïder-Aly se trouva tout à coup environné d'ennemis, pendant que les troupes britanniques, faisant une diversion dans le Malabar, envahissaient la riche province de Canara.

Ces trahisons soudaines de ses anciens alliés, qui le forçaient de revenir sur ses pas au moment où il allait frapper au cœur ses implacables ennemis, jetèrent Haïder-Aly dans de furieux accès de désespoir. Une maladie cruelle dont les symptômes s'étaient ma-

nifestés depuis long-temps, se développa d'une manière plus alarmante au milieu de ses chagrins, et la mort qui le frappa le 9 décembre 1782, priva l'Hindoustan du seul homme qui pouvait opposer un obstacle au machiavélisme britannique.

Tippoo était alors loin de son père, occupé à combattre les Anglais dans la province de Tanjaour. Haïder-Aly ne pouvant lui faire entendre les derniers accents de sa haine contre les Anglais, lui laissa par écrit des instructions qui étaient l'expression et de sa pensée politique et de ses implacables ressentiments.

« L'Inde, lui disait-il, a depuis le règné d'Aurengzeyb perdu son rang parmi les empires de l'Asie : ce beau pays est morcelé en provinces qui se font la guerre, et le peuple divisé en une foule de sectes. Les Hindous, amollis par leurs maximes pacifiques, sont peu capables de défendre leur territoire, qui devient tous les jours la proie des étrangers; les Musulmans sont plus nombreux et plus aguerris que les faibles Hindous : c'est à eux qu'appartient la gloire de sauver l'Hindoustan. Mon fils, réunissez tous vos efforts pour faire triompher le Koran; et si le ciel seconde cette noble entreprise, le jour n'est pas loin peut-être où le glaive de Mahomet vous placera sur le trône de Témour-Lenk.

« Le plus grand obstacle que vous avez à vaincre, c'est la jalousie des Européens; les Anglais sont aujourd'hui tout-puissants dans l'Inde : il faut les affaiblir par la guerre; les ressources de l'Hindoustan ne suffisent pas pour les expulser des

« terres qu'ils ont envahies; mettez les nations de
« l'Europe aux prises les unes avec les autres; c'est
« par l'aide des Français que vous pouvez vaincre
« les armées britanniques. »

Tippoo jura de prendre les maximes de son père pour règle de sa politique. Toujours, en effet, il se montra l'ardent défenseur de la foi de Mahomet et fut surtout fidèle à la haine paternelle contre les Anglais. Cette haine devait bientôt être justifiée par les odieux attentats de ses ennemis.

A peine ceux-ci avaient-ils appris la mort d'Haïder-Aly, que, profitant de l'absence de Tippoo, ils tentèrent de corrompre les principaux chefs de l'armée indienne. Mais le premier ministre d'Haïder, qui à sa mort avait pris le commandement, fit arrêter deux officiers convaincus d'avoir des intelligences avec l'ennemi, et leur châtiment fit cesser toute pensée de trahison. Vainement le général Matthews essaya-t-il, par de fastueuses proclamations, d'appeler à la révolte les habitants du Maïssour, tous restèrent fidèles au fils d'Haïder-Aly qui vint sans obstacle se mettre à la tête de l'empire, et pour mieux constater sa puissance, prit le titre de soultan.

Cependant les Anglais se vengeaient par une guerre cruelle de la fidélité des Indiens. Plusieurs villes du Malabar furent pillées et brûlées. Franchissant les montagnes qui séparent la province de Canara de la côte de Bombay, ils se plurent à dévaster ce beau pays, et massacrèrent impitoyablement les timides populations de ces contrées.

Le général Matthews, qui faisait le siége d'Onor, apprend qu'une partie de la famille royale est à Aumapore, ville bâtie à la source de la rivière de Tongebadra, dont les eaux vont baigner les murs de Haïder-Nagur : il envoie aussitôt un détachement pour surprendre cette place, dont la prise lui promettait un riche butin. La ville fut emportée d'assaut, et les Anglais se livrèrent à des actes de brutalité et de violence que n'aurait pu excuser même la résistance la plus meurtrière. Les enfants de Tippoo, qui se trouvaient alors à Aumapore, échappèrent au carnage en traversant la rivière sur un petit bateau; ils restèrent une journée entière sur la rive opposée cachés dans des bois d'aloès et de cocotiers, d'où ils contemplèrent l'incendie et les débris fumants de la ville qu'ils venaient d'abandonner. Enfin, sous l'escorte de deux bateliers, ces jeunes princes et quelques femmes qui les accompagnaient, parvinrent à fuir ce sanglant théâtre et se réfugièrent dans la forteresse de Bengualore.

Après cet exploit, le général Matthews mit le siège devant Haïder-Nagur où étaient accumulés tous les trésors de Tippoo. Le commandant de la place, forcé de capituler, offrit d'abandonner aux Anglais la ville, la forteresse, les trésors et les propriétés publiques; mais il demanda une sauvegarde pour lui et les siens, et obtint la promesse solennelle que les habitants seraient respectés. A peine cependant la capitulation fut-elle signée, qu'elle fut aussitôt violée par les vainqueurs. Le commandant fut jeté dans les

fers, et le peuple d'Haïder-Nagur livré aux exécutions militaires. Partout les Anglais donnaient à leurs adversaires l'exemple du parjure.

Mais cette avidité, qui les rendait si cruels, devait causer leur perte. Entourés de richesses, les Anglais ne purent s'accorder sur le partage du butin; ils se livrèrent dans les rues de furieux combats. Plusieurs officiers et soldats abandonnèrent l'armée; et ceux qui restaient, affaiblis par les excès, campaient au milieu des ruines de la ville, plus occupés à se surveiller entr'eux qu'à se mettre en garde contre Tippoo. Celui-ci, cependant, s'approchait à grandes journées. Réunissant sur son passage les habitants dispersés, il réveillait partout les haines contre les Anglais, racontait leurs outrages nouveaux et appelait tous les Indiens à la vengeance. A peine arrivé dans le Canara, il surprend les troupes britanniques au milieu des querelles élevées pour le partage du butin, les attaque et les met en déroute. Les Anglais perdirent quinze cents hommes dans le premier choc; rompus de toutes parts, embarrassés par leurs riches dépouilles, ils abandonnent leur artillerie et se sauvent avec leurs trésors dans Haïder-Nagur. Toutes les autres villes qui étaient occupées par leurs troupes ouvrent leurs portes à Tippoo-Soultan; ils n'ont plus d'autre asile que la ville qu'ils viennent de dévaster, et se trouvent tout à coup enfermés avec le peuple qu'ils ont dépouillé, au milieu de ces places ensanglantées par leurs fureurs.

Tippoo, qui avait sous ses ordres plusieurs déta-

chements français, pressa vivement le siége, et au bout de dix-sept jours les Anglais, réduits aux plus cruelles extrémités, poursuivis par la faim au milieu de leurs trésors, demandèrent à capituler. On convint que la garnison mettrait bas les armes sur le glacis; les diamants, les pierreries et l'argent dont s'était emparé le général Matthews devaient être rendus, ainsi que les sommes que les Anglais avaient arrachées aux habitants. A ces conditions, Tippoo-Soultan s'engageait à fournir les vivres et les charriots nécessaires pour conduire les prisonniers à Bombay.

Cependant, en signant ces conventions, les Anglais savaient qu'ils ne pouvaient les exécuter. Les trésors étaient dispersés, et les diamants et pierreries avaient été confiés au frère du général Matthews, pour être transportés à Madras. La garnison se trouva donc à la discrétion du vainqueur irrité, qui ne se crut pas obligé à plus de modération que n'en avaient montré les Anglais.

Les officiers et les soldats furent jetés dans les fers, et le général Matthews, qui avait autorisé par son exemple le parjure et la cruauté, fut empoisonné par un breuvage indien qu'on lui versa dans la gorge.

Son frère, chargé des dépouilles d'Haïder-Nagur, fut surpris dans les montagnes voisines, conduit devant Tippoo-Soultan et mis à mort.

Partout les armées du Maïssour reprenaient l'avantage. Tippoo, se transportant rapidement dans le Malabar, assiégeait les Anglais dans Mangalore, et quoique la paix de Versailles le privât de l'utile appui

des Français, il poursuivait avec activité la guerre contre la compagnie.

Mais la politique anglaise qui sait toujours s'humilier à propos, ne lui laissa pas le temps d'achever ses succès. Les conseils de Calcutta et de Madras firent offrir la paix à des conditions si avantageuses que Tippoo se crut assez vengé : le traité fut signé à Séringapatnam vers la fin de 1784, et les puissances belligérantes se rendirent réciproquement les conquêtes qu'elles avaient faites.

Ainsi se termina cette guerre qui avait commencé par la famine du Bengale, réduit le Carnatic à une affreuse disette, et couvert de ruines toutes les côtes de Coromandel et du Malabar. L'influence des Français était anéantie dans l'Hindoustan, et quoique les Anglais dussent momentanément céder au pouvoir de Tippoo-Soultan, ils contemplaient l'avenir sans inquiétude depuis qu'ils étaient délivrés de leurs puissants rivaux de l'Europe.

Tippoo-Soultan mit à profit les loisirs de la paix, pour rendre à son empire l'éclat et la richesse dont il jouissait avant ses terribles luttes contre l'ambition britannique. Il rétablit les belles manufactures du Canara ; fit refleurir l'agriculture dans ces fertiles plaines qui récompensaient si largement le travail de l'homme, encourageant surtout les arts et les découvertes nouvelles. Fidèle aux préceptes d'Haïder, il était resté l'ami des Français, et une ambassade solennelle envoyée à la cour de Versailles, témoigna de ses sympathies politiques et de ses précautions pour l'avenir,

Il avait établi sa résidence à Séringapatnam. Cette ville est située dans une île formée par la rivière de Cauvery, qui en défend l'accès, et qui va baigner les différentes provinces du Maïssour. Cette heureuse position lui donnait tous les avantages d'une place forte, et lui permettait tous les développements d'une capitale riche et peuplée.

Pendant huit ans que dura la paix, la sage administration de Tippoo-Soultan avait rendu à cette partie de l'Hindoustan la puissance et l'unité. C'était la seule contrée qui fut en dehors de l'influence anglaise; aussi jouissait-elle d'une tranquillité que les provinces voisines demandaient en vain aux proconsuls britanniques.

Cependant les conseils de Madras et de Calcutta avaient aussi, de leur côté, considérablement augmenté leur puissance. La cruelle administration d'Hastings avait tourné au profit du gouvernement, et son successeur, lord Cornwallis, avait conservé ses conquêtes, sans accepter la solidarité de ses méfaits. Les Anglais se trouvaient donc en mesure de recommencer la guerre contre ce formidable voisin, qui donnait aux Indiens le mauvais exemple de l'indépendance.

L'occasion se présenta bientôt, ou plutôt ils la firent naître.

Les Hollandais avaient deux forts situés entre leur établissement de Cochin et le royaume de Maïssour. Granganore, l'un de ces forts, avait été pris en 1779 par Haïder-Aly. Lorsque la guerre éclata de nouveau

entre Haïder et les Anglais, ce prince étant obligé de retirer ses garnisons des côtes du Malabar, les Hollandais se remirent en possession du fort. Haïder-Aly fit à ce sujet de vives plaintes, mais les Hollandais l'appuyant alors dans sa guerre contre les Anglais, il ne voulut pas compromettre une alliance utile, se réservant à faire valoir plus tard ses réclamations. Tippoo n'avait pas oublié les droits de son père, et profitant des forces qu'il avait accumulées pendant une longue paix, il s'avança au mois de juin 1789 vers Granganore. Les Hollandais ne pouvant lui opposer une résistance sérieuse, vendirent leurs droits au rajah de Travancour. Tippoo-Soultan voulut s'opposer à cette acquisition, mais les Anglais, alliés du rajah, se déclarèrent ses défenseurs, et la guerre se trouva engagée entre les deux puissances dont la haine ne cherchait qu'un prétexte pour se manifester.

Depuis long-temps le conseil britannique s'y préparait, et les forces du Bengale et de Madras, réunies sous le commandement de lord Cornwallis et de sir Abercrombic, envahirent le Maïssour. Tippoo fit de vains efforts pour s'opposer à la marche de ces deux armées. Elles s'avancèrent jusque sous les murs de Séringapatnam, dont elles commencèrent le siége. Mais à peine y étaient-elles campées, que les pluies firent déborder la Cauvery, et inondèrent toutes les plaines voisines : les préparatifs du siége furent détruits par les torrents ; les assiégeants furent affaiblis par les maladies et la disette ; une épizootie enleva une grande partie de leurs bêtes de somme. Enfin,

ils furent obligés de lever le siége, abandonnant leur artillerie, et renonçant encore une fois aux triomphes qu'ils s'étaient promis.

Fidèles cependant à leur politique accoutumée, les Anglais avaient racheté l'alliance des Mahrattes et du soubah du Decan : l'appui de ces auxiliaires les empêcha d'être écrasés dans leur retraite.

Deux ans se passèrent en combats irréguliers où le soultan luttait avec avantage contre ses ennemis, lorsqu'au mois de janvier 1792, les troupes du Decan et des Mahrattes ayant rejoint l'armée anglaise, toutes les forces alliées firent irruption dans le Maïssour. L'armée de Tippoo, attaquée dans des retranchements formidables, fut battue et repoussée jusqu'aux portes de Séringapatnam. Toutes les redoutes extérieures furent prises, et un logement fut établi sur l'île dans une excellente position. Au même moment, l'armée de Bombay, sous les ordres d'Abercrombie, rejoignit Cornwallis, et les Anglais se préparèrent à l'assaut dont le succès ne paraissait pas douteux. Tippoo fit en vain une sortie vigoureuse dans la nuit du 21 février. Environné d'ennemis nombreux et acharnés, il vit que tous ses efforts pour sauver sa capitale étaient inutiles. Il se résigna donc à accepter la paix, et le 24 février il signa, en frémissant de rage, le traité qui constatait son humiliation. Les conventions portaient que le soultan céderait aux puissances alliées la moitié de ses domaines; qu'il paierait un tribut considérable pour subvenir aux frais de la guerre; que tous les prisonniers seraient

rendus, et que de ses trois fils aînés, deux seraient donnés en ôtage pour garantir l'exécution du traité.

Cette dernière condition ne fut acceptée par Tippoo qu'après une vive discussion. Il était si bien accoutumé à la perfidie de ses adversaires, qu'il redoutait de leur confier de si précieux ôtages ; et lorsque les jeunes princes sortirent du fort pour se rendre au camp anglais, le soultan monta sur le rempart pour les suivre des yeux. Aussi s'empressa-t-il d'exécuter promptement les conditions du traité.

La cession que fut obligé de faire le soultan d'une partie de son territoire, établit définitivement les Anglais dans le Carnatic et sur la côte du Malabar : ses éternels adversaires, désormais placés au sein de ses états, devaient l'envelopper de leurs intrigues et de leurs complots, jusqu'au jour où ils se sentiraient assez forts pour le déposséder entièrement.

Cependant un formidable auxiliaire s'avançait pour venger Tippoo : le général Bonaparte campait sur les bords de la mer Rouge, et le chef du Maïssour plein d'espoir dans la puissance française que son pére lui avait signalée comme son seul appui, crut enfin que le jour de la vengeance était arrivé. Sa confiance fut encore augmentée par la réception de la lettre suivante du chef de l'expédition française :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef, au très-magnifique Soultan, notre très-grand ami, Tippoo-Saïb.

Quartier-général, au Caire, le 7 pluviôse an VII de la république, une et indivisible.

On vous a déjà instruit que j'étais arrivé sur les bords de la mer Rouge, à la tête d'une armée innombrable et invincible, plein du desir de vous affranchir du joug de fer de l'Angleterre.

Je saisis avec empressement cette occasion de vous faire connaître le désir où je suis d'apprendre de vous-même, par la voie de Musca et de Mocca, votre situation politique.

Je désirerais même que vous pussiez envoyer à Suez ou au Caire une personne intelligente et revêtue de votre confiance, qui put s'aboucher avec moi.

Que le Tout-Puissant augmente votre puissance et détruise vos ennemis.

Signé BONAPARTE.

C'était une habile conception sans doute que de lier la guerre du Maïssour à l'expédition d'Egypte ; et si le directoire eût secondé les vues du vainqueur d'Italie, c'en était fait dès-lors de la puissance britannique dans l'Inde. Depuis long-temps déjà, Tippoo avait envoyé des ambassadeurs à l'Ile-de-France pour

solliciter l'envoi de quelques troupes françaises : on s'était contenté de lui faire passer un faible détachement qui ne montait pas à cent hommes. Mais il est probable que si Bonaparte n'avait pas été privé de sa flotte par la malheureuse affaire d'Aboukir, il eût pu attaquer les Anglais au centre de leurs possessions indiennes. Il suffisait pour cela de mettre à la disposition de Tippoo-Soultan, un corps de quatre ou cinq mille hommes. Le trajet de Suez à la côte du Malabar se fait en vingt ou trente jours, et la saison était favorable au moment où l'armée française arriva en Egypte. Aucun vaisseau de guerre anglais n'avait encore paru dans le golfe d'Arabie, et le détroit de Babelmandeb était complétement libre.

Le moment d'agir eut été d'autant mieux choisi, que les troubles intérieurs de l'Hindoustan ôtaient aux Anglais l'appui de leurs alliés les Mahrattes et le soubah du Decan. Les premiers étaient divisés entre deux chefs qui se livraient de furieux combats. Le second était obligé de se défendre contre un fils révolté qui disposait de troupes nombreuses. Pour l'attacher à ses intérêts, Tippoo avait envoyé au soubah quelques-uns des Français qui lui venaient de l'Ile-de-France. C'étaient de hardis aventuriers qui exagéraient le langage et les formes du jacobinisme, mais qui étaient pleins d'enthousiasme et de courage, heureux d'exercer leur inquiète activité, plus heureux encore de rencontrer pour ennemis les adversaires les plus acharnés de la république. L'influence de cette poignée de Français fit chasser tous

les Anglais de la cour du soubah, et un détachement de troupes britanniques qui depuis le traité de 1790 dominait ce prince, sous prétexte de le protéger, fut contraint de s'éloigner. Un des Français, nommé Raymond, leva et disciplina un corps de quatorze mille Indiens, pour l'entretien duquel il fut mis en possession d'un territoire, dont le revenu s'élevait à dix-huit lacks de roupies (4,500,000 fr.). Ce chef avait fait planter l'arbre de la liberté devant le palais du soubah, et la république française avait ainsi, sans s'en douter, un représentant actif et intelligent sur la côte de Coromandel. Concertant toutes ses mesures avec Tippoo, Raymond s'apprêtait à envahir les possessions des Anglais, lorsqu'une mort subite vint les débarrasser de ce formidable adversaire.

Le pouvoir de Raymond passa à un autre Français; mais il ne sut pas se maintenir dans les bonnes grâces du soubah : celui-ci fit secrètement solliciter les Anglais de le délivrer de ses hôtes incommodes. Le marquis de Wellesley était alors gouverneur général des Indes britanniques. Les desseins hostiles de Tippoo-Soultan ne lui étaient plus cachés : ses sollicitations auprès du gouvernement français, les immenses préparatifs qu'il faisait dans son empire, ses liaisons avec Raymond et son successeur ne laissaient plus de doute sur ses intentions. Mais il fallait commencer par se défaire des Français qui gouvernaient le Décan. De nombreuses troupes furent donc envoyées vers Haïderabad, résidence du soubah. Celui-ci, gagné par les Anglais, conspirait contre

ceux qu'il avait appelés ses protecteurs, et les officiers français étaient déjà vendus par les soldats indiens qu'ils avaient pris tant de peine à former.

A peine les troupes britanniques furent-elles en présence du camp français, devant Haïderabad, qu'une révolte générale éclata ; les officiers furent arrêtés et jetés dans les fers, et le commandant anglais, le colonel Roberts, se donna la facile gloire de délivrer les Français des mains des insurgés, après avoir par avance payé l'insurrection.

Pendant que les Anglais reprenaient leur ascendant à la cour d'Haïderabad, le gouverneur général s'occupait de protéger les mers qui environnent la presqu'île, et dans laquelle on craignait l'arrivée des escadres françaises. L'amiral anglais Raynier ayant renforcé sa flotte de tous les vaisseaux de la compagnie, se porta vers le détroit de Babelmandeb, et s'empara de l'île de Zocotara, si heureusement située à l'ouverture du détroit, du côté de la mer des Indes, et si importante à cause des ports et des mouillages qu'on y trouve dans la partie du nord.

Pendant ce temps, Tippoo-Soultan pressait de ses sollicitations le directoire français. Le général Dubuc, un des officiers envoyés de l'île de France, s'embarqua à Trinquebar au mois de février 1799, comme ambassadeur du soultan de Maïssour auprès de la république française. Ce général, qui était accompagné de deux envoyés du pays, devait demander au directoire un corps de dix ou quinze mille Français, que Tippoo s'engageait à défrayer, et une force navale

assez imposante pour balancer la domination anglaise dans les mers indiennes.

Si le gouvernement français de cette époque eut bien compris l'importance d'une pareille diversion, c'en était fait sans contredit de la puissance britannique. Mais il laissa perdre le temps en pourparlers inutiles, et durant ces entrefaites les Anglais agissaient.

L'armée de Bombay, renforcée de quatre mille soldats tirés du Bengale, de six mille hommes de troupes britanniques à la solde du soubah, de douze mille Indiens choisis, s'avançait vers le Maïssour, sous le commandement du général Harris. Tippoo ne pouvant plus se dissimuler qu'on lui faisait une guerre d'extermination, partit de Seringapatnam à la tête de soixante mille hommes, et vint camper à Periapatnam, d'où il observa les mouvements de l'armée anglaise qui s'approchait de Sédéséar.

Ce fut vers ce point que commencèrent les hostilités. La première attaque fut favorable à Tippoo. Par d'habiles manœuvres, il était parvenu à couper en deux l'armée anglaise : malheureusement ses troupes étaient incapables de suivre un mouvement savamment combiné, et les Européens aguerris reprirent bientôt l'avantage.

Une nouvelle rencontre eut lieu près de Malavéli à huit lieues de Seringapatnam, et là encore, malgré l'habilité et la valeur du soultan, ses troupes furent entièrement défaites et obligées de se replier sur la capitale.

Aussitôt après, les Anglais investirent la place et furent bientôt maîtres de toutes les fortifications extérieures. Tippoo, effrayé de leurs rapides progrès, entra en négociation. Le général Harris demanda pour première condition, que la moitié des domaines du Maïssour fut remise entre les mains de la compagnie et de ses alliés; il exigeait de plus que le soultan payât les frais de la guerre, qu'il livrât en ôtage deux de ses enfants, et qu'il remît à l'armée anglaise le fort de Seringapatnam jusqu'à la conclusion de la paix définitive. Il ne donnait que vingt-quatre heures pour remplir ces conditions. D'aussi rigoureuses propositions prouvaient au soultan que ses ennemis voulaient entièrement ruiner sa puissance; et certain désormais qu'il n'avait plus rien à espérer de leur générosité, il résolut de vaincre ou de s'ensevelir sous les ruines de sa capitale.

Les habitants partageaient son ardeur et firent preuve d'un courage héroïque. Mais les batteries anglaises causaient des ravages qu'on ne pouvait réparer : les remparts étaient démantelés, et chaque jour la résistance devenait plus difficile. Enfin le 4 mai la brèche étant praticable, les Anglais s'élancèrent de la tranchée et traversèrent la Cauvery sous le feu des Indiens. Quand ils furent sur la rive intérieure, ils s'avancèrent lentement; et alors chaque défilé, chaque sinuosité du rempart devint le théâtre d'un nouveau combat; on se battait sur tous les points; la petite troupe de Français au service du soultan arrêta long-temps les assaillants, et les habi-

tants se rallièrent plusieurs fois autour de cette poignée de braves. Tippoo lui-même parut dans la mêlée. Posté à deux cents pas de la brèche, derrière une éminence du rempart, il tira plusieurs coups de carabine sur les assaillants qui se trouvaient devant lui. Son serviteur Rajhah-Kawn qui ne le quitta pas, assurait depuis que le soultan tua trois ou quatre Européens.

Mais quand il vit que tous ceux qui défendaient le rempart étaient tués ou mis en déroute, et que les assiégeants s'avançaient en nombre considérable, il monta à cheval et marcha vers le rempart intérieur. Mais arrivé à la porte du rempart, il la trouva tellement encombrée par la foule qu'il ne put se faire un passage pour rentrer dans la ville.

Cependant les Anglais qui s'avançaient à la suite des fuyards étaient parvenus jusqu'au pont jeté sur le fossé du rempart intérieur. Au premier feu des Européens, le soultan se sentant blessé, avança de trois ou quatre pas à travers la foule. Les assiégeants ayant traversé la pont, le feu redoubla : Tippoo reçut une balle dans la poitrine et son cheval fut blessé à la jambe. Environné de morts et de mourants, il ne pouvait plus ni avancer ni reculer.

Dans ce moment, Rajhah-Kawn s'apercevant que son maître était blessé, chercha à le dégager de sa selle; mais dans les efforts qu'ils firent, tous deux tombèrent avec le cheval au milieu des morts et des blessés. Au même instant Rajhah-Kawn fut atteint d'une balle à la jambe.

Le feu ayant alors cessé sous la voûte de la porte, un grenadier s'avança vers Tippoo qu'il ne connaissait point, et saisit le sabre de ce prince, dans l'intention de prendre la ceinture d'or à laquelle il était attaché. Le soultan, qui se trouvait engagé dans un monceau de cadavres, débarrassa sa main droite, et ramassant un sabre qui était à sa portée, il en frappa le grenadier qui tomba sous le coup. Un autre soldat se présenta et eut le même sort. Bientôt après, Tippoo se remettant debout fut tué par une balle qui lui pénétra dans la tempe. Quelques témoins prétendent qu'il s'avançait alors vers les Anglais dans l'intention de se rendre, et que reconnu par eux, il fut tué avec préméditation.

La mort de Tippoo et la prise de Seringapatnam anéantissaient pour toujours la puissance mahométane dans l'Hindoustan : derniers fils de la vieille race des conquérants, Haïder-Aly et Tippoo avaient espéré en vain renverser la domination étrangère qui venait prendre leur place. La politique inflexible et patiente des Anglais avait lentement enveloppé l'empire du Maïssour, en faisant de tous ses voisins des ennemis, de tous les chefs hindous des rivaux. Le gouvernement britannique possède surtout l'art de reculer à propos, de plier devant les circonstances, en attendant ou en créant les occasions de reprendre ses avantages. Battu par Haïder, il s'humilie; vainqueur de Tippoo, il lui ôte la moitié de ses états. Mais comme après cette spoliation la puissance de ce prince est encore redoutable, ses habiles ennemis

prennent en silence leurs précautions, étudient tous ses mouvements, épient toutes ses fautes, et lorsque le temps leur a permis de préparer leurs ressources, ils viennent l'accabler de toutes leurs forces réunies, et détruisent en une campagne le seul empire qui, dans l'Hindoustan, avait pu contrebalancer leur pouvoir.

Les Anglais appelèrent les Mahrattes au partage du territoire conquit, quoiqu'ils n'eussent point pris de part à la guerre. La compagnie trouvait à cette apparence de générosité le double avantage de satisfaire la jalousie des Mahrattes et d'empêcher le trop grand développement des états du soubah. Mais comme d'un autre côté il importait de ne pas laisser l'empire du soubah et des Mahrattes s'étendre jusques dans le voisinage des possessions anglaises, il fut convenu de laisser subsister l'empire du Maïssour dans ses anciennes limites.

Mais il eût été dangereux de laisser sur le trône les enfants de Tippoo : les Anglais songèrent donc à la famille de l'ancien rajhah.

Haïder-Aly, qui ne prit jamais que le titre de régent, avait laissé à ses prédécesseurs les marques extérieures de la souveraineté. Retirés dans l'ancien palais des rajhahs du Maïssour, ils recevaient les honneurs dus à leur rang. Mais Tippoo dédaigna de leur continuer ces hypocrites hommages, et il les fit reléguer dans une petite maison située près des remparts. C'est là que les Anglais allèrent chercher le souverain qui devait servir d'instrument à leur ambition. C'était d'autant plus facile, que par les lois

de la successibilité, le rajhah se trouvait être un enfant de cinq ans. La tutelle revenait de droit aux Anglais, et il est inutile d'ajouter qu'ils surent en profiter. Ce fut au milieu des cérémonies du couronnement qu'ils firent signer à la famille du rajhah les traités dont ils avaient besoin pour assurer leur influence et augmenter leurs richesses; et ils obtinrent facilement ce qu'ils demandaient d'une famille qu'ils venaient d'arracher à la misère pour l'élever au trône.

La prise de Seringapatnam eut pour le gouvernement de Madras les mêmes résultats importants qu'avait eus pour les gouverneurs de Calcutta la victoire de Plassey. L'assassinat du nabab Sourajah-Doulah avait livré aux Anglais les vastes territoires du Bengale; la mort de Tippoo liait leurs possessions du Malabar à celles du Coromandel. Les faibles établissements de la France et de la Hollande sur les deux côtes de la presqu'île, ainsi que dans le Bengale, étaient successivement tombés dans leurs mains. Haïder-Aly avait voulu relever l'empire d'Aurengzeyb, et c'est au profit de ses implacables ennemis qu'il rétablit l'unité comme pour leur rendre plus faciles les usurpations qu'ils méditaient.

CHAPITRE IV.

MALTE (1).

Parmi les glorieux épisodes de la campagne d'Égypte, la prise de Malte semble comme l'introduction de cette magnifique épopée, où le génie français va réveiller la terre endormi des Pharaons, et préparer peut-être les hardies réformes de l'albanais Méhémet-Aly.

Deux jours suffirent à Bonaparte pour réduire cette île réputée imprenable, et que les Français devaient défendre pendant deux ans contre l'Europe entière appuyée sur la population révoltée.

Bonaparte avait paru devant l'île le 10 juin, et le 18 il reprenait sa course après avoir dicté le traité de capitulation, pourvu à l'exécution de ses diverses clauses, et réformé toute l'organisation civile et militaire du pays. Ce qui eut été pour tout autre une magnifique campagne n'était pour lui qu'un incident.

Cependant, la chute de l'ordre fournissait un prétexte aux différentes ambitions qui convoitaient la possession de l'île. Le roi de Naples, dont les

(1) La plupart des détails consignés dans ce chapitre sont empruntés à l'*Histoire de Malte* de M. Miège. Nous devons rendre hommage à ce savant et consciencieux travail qui nous a été d'un grand secours.

prédécesseurs avaient fait cession de Malte à l'ordre des chevaliers, en se réservant les droits de suzeraineté, considérait la cession comme annulée par l'expulsion de l'ordre, et faisait secrètement agir ses émissaires. Cependant ce souverain avait été bien averti que ses vieux titres devaient s'évanouir devant la légitimité de la conquête; car son envoyé, le bailli Frisari, qui assistait à la discussion du traité de capitulation, ayant voulu réserver par une note les droits de suzeraineté du roi de Naples : « vous pouvez, lui « dit Bonaparte, faire toutes les réserves qu'il vous « plaira; mais quant aux prétentions que votre roi « pourrait élever contre nous pour la propriété de « Malte, la république les aurait bientôt fait évanouir « à coup de canon. »

D'un autre côté, chacune des puissances qui avait eu sa part d'influence dans l'ordre, crut que le moment était venu d'agir. De tout temps, soit l'Autriche, soit l'Espagne, soit la Russie, avaient cherché à dominer par le moyen de ceux de leurs sujets qu'elles comptaient parmi les chevaliers. L'Angleterre s'était mêlée par son or à ces petites guerres intérieures. La possession d'un poste auquel semblait attachée la domination de la Méditerranée avait remué toutes les ambitions, et lorsque la République française y eut arboré le drapeau tricolore, elle souleva plus de ressentiments que n'en avaient provoqué toutes ses autres victoires. Toutefois, comme ni l'Angleterre, ni l'Autriche, ni la Russie n'avouaient leurs desseins secrets, chacune d'elles proclama hautement la légi-

timité du roi de Naples, et s'offrit à servir ses intérêts. L'avantage devait rester à celui des prétendants qui tromperait le plus habilement l'allier qu'il semblait protéger. Dans cette lutte d'hypocrisie, l'Angleterre était sûre de la victoire.

Nous n'avons pas à faire l'histoire de l'insurrection des habitants de Malte et de la glorieuse défense du général Vaubois. Le plan de cet ouvrage nous oblige à suivre les manœuvres frauduleuses qui mirent les Anglais en possession de l'île.

La première révolte éclata au mois de septembre 1798, au Rabatto (faubourg de la Cité-Vieille), à propos d'une mesure administrative par laquelle on mettait en location l'église des Carmes. Les prédications des prêtres enflammèrent le fanatisme des habitants de la campagne, et l'argent de l'étranger leur donna des chefs. La nouvelle des désastres d'Aboukir vint encore encourager la révolte, et bientôt tous les habitants furent sous les armes, et les Français se trouvèrent renfermés dans l'enceinte des quatre cités.

Trois chefs furent choisis pour diriger l'insurrection : c'étaient le chanoine Caruana, le notaire Emmanuel Vitale et Vincent Borg, propriétaire.

Une fois cette première organisation accomplie, on délibéra sur le but à donner à l'insurrection. Les Maltais ne songèrent pas à combattre pour leur propre indépendance : il leur fallait un protecteur. Rappeler les chevaliers de l'ordre semblait être dans la logique de l'insurrection; mais ce n'était pas le

compte des hommes qui sous main dirigeaient tous les mouvements. Ils aimèrent mieux, en attendant l'occasion favorable, choisir pour chef avoué un roi faible et facile à dépouiller.

L'ancien acte de cession portait que l'île devait retourner à la couronne de Sicile, si l'ordre cessait de posséder Malte : on déclara donc qu'il avait, en partant, renoncé lui-même à tous ses droits ; que les Maltais avaient acquis celui de retourner sous la domination du suzerain, et que rappeler l'ordre, ce serait se rendre coupable de félonie envers sa majesté sicilienne.

En conséquence, les insurgés arborèrent le pavillon de Sicile, et envoyèrent au roi de Naples des députés chargés de l'informer de ce qui venait d'arriver.

A peine avaient-ils obtenu de Ferdinand les premiers secours, qu'une flotte de quatorze vaisseaux parut devant Malte. Quoiqu'ils n'eussent arboré aucune couleur, on ne put les méconnaître. C'était l'escadre anglaise revenant du combat d'Aboukir : chacun des navires portait au flanc la trace des boulets français. Nelson qui commandait cette flotte se mit en communication avec les trois chefs des insurgés, et vit bientôt que l'occasion d'agir activement était arrivée. Mais il faut tromper et les Maltais et le roi de Naples, et les puissances alliées qui, chacune d'elles, aspiraient à la possession de l'île.

Le premier point à atteindre, était d'engager le monarque suzerain à déclarer la guerre à la France. Nelson s'en charge, et fait voile vers Naples autant

pour négocier que pour radouber ses vaisseaux. Ferdinand se flattant de faire rentrer Malte sous sa domination, céda facilement à l'influence de l'amiral anglais, et celui-ci reparut bientôt devant l'île, avec l'assentiment du prince, dont la suzeraineté nominale ne coûtait rien à reconnaître, et forçait au silence toutes les ambitions rivales.

Mais il fallait aussi faire descendre les insurgés du rôle principal au rôle secondaire : il ne s'agit pour cela que de corrompre les chefs. Le chanoine Caruana était le plus ambitieux : la mître épiscopale fut le prix stipulé pour son dévoûment à la Grande-Bretagne. Emmanuel Vitale et Vincent Barg, furent gagnés par les séductions de la vanité et la perspective des honneurs.

Cependant Nelson, forcé de s'éloigner, aurait manqué son but, s'il n'avait rencontré un homme assez habile pour mettre à exécution une pensée qui avait toujours besoin d'être déguisée, sans jamais cesser d'agir. Cet honnête agent fut le commodore Ball auquel fut confié le commandement du blocus, et qui se montra digne en tous points de cette mission de perfidie.

Dès les premiers moments où il fut chargé de la direction du blocus, Ball sut prendre sur les insurgés une si puissante influence, qu'ils n'agissaient que d'après ses inspirations. Mais pour exercer ce pouvoir suprême et de tous les instants qui seul pouvait le conduire à ses fins, il fallait être autorisé à établir son siége à terre et à y déployer le pavillon britannique à côté du pavillon des Deux-Siciles.

Sur ces entrefaites, le roi de Naples venait de recevoir le châtiment de ses complaisances pour l'Angleterre. Chassé de ses états par les troupes françaises, il était relégué à Palerme, en attendant que Malte lui fut offerte en compensation de ses désastres. Le commodore Ball choisit, non sans dessein, ce moment de détresse pour lui envoyer demander de nouveaux secours. Les députés maltais, auxquels il avait fait la leçon, représentaient en outre à sa majesté que si, à raison de la guerre dans laquelle elle se trouvait engagée, elle ne pouvait pas assister d'une manière efficace ses fidèles sujets de Malte, armés uniquement pour la défense de ses droits, il leur fut permis de recourir à la protection généreuse de l'Angleterre, et d'arborer le pavillon de cette puissance.

Le piége était trop grossier pour n'être pas aperçu, et si imbécille que fut Ferdinand, il tenta d'abord d'éluder cette haute protection. De son côté, le ministre de la Russie près la cour de Sicile représentait qu'une adhésion semblable serait une double atteinte portée aux droits de son souverain, allié des puissances coalisées contre la France, et grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Mais Nelson et Hamilton dominaient à Palerme : on sait par quels moyens. D'après leurs conseils, il fut fait aux Maltais une réponse qui, sans offenser directement la Russie, permettrait à Ball d'arriver à ses fins. En effet, cette réponse renfermait, entre autres clauses, le passage suivant : « Le roi, connaissant « la loyauté de son alliée, permet au peuple maltais

« d'unir ses vœux et ses instances aux siens, pour que « sa majesté britannique veuille continuer à protéger « efficacement leur île, et à prendre pour sa défense, « *sous quelque dénomination ou démonstration extérieure* « *que ce soit,* tout moyen quelconque qu'il plaira à « lord Nelson d'adopter au nom de sa majesté bri- « tannique. »

Plus les termes de cette déclaration étaient vagues, plus les pouvoirs qu'elle accordait semblaient illimités. Bientôt, en vertu de ces pouvoirs, le pavillon anglais se déploya auprès des couleurs napolitaines, et la direction des affaires de Malte fut confiée à Ball, avec l'autorisation de s'établir à terre.

Le rusé commodore savait que les Maltais avaient toujours, sous la domination de l'ordre, regretté leurs vieux priviléges et leur antique conseil populaire. Il institua donc, sous le nom de congrès national, une assemblée délibérante, dont il s'établit président. Par là il flattait la vanité nationale, et se créait un pouvoir dictatorial d'autant plus efficace qu'il imposait à l'assemblée populaire toute la solidarité des mesures qu'il prendrait.

Cependant la Russie témoignait ouvertement son déplaisir, et la cour de Palerme, craignant de mécontenter cette puissante alliée, qui venait de joindre ses armes à celles de l'Autriche, demanda des explications à Londres.

Le cabinet de S[t]-James répondit formellement qu'il n'avait pas d'autre intention que de replacer l'île de Malte sous la domination de sa majesté sicilienne.

Ce qu'il y eut de plus étrange dans ces mystifications diplomatiques, c'est que Ball, pour confirmer, disait-il, la déclaration du cabinet de Londres, annonça qu'il était autorisé à prendre le commandement suprême avec le titre de gouverneur au nom de S. M. le roi des Deux-Siciles, et les Maltais eurent la bonhomie de voir, dans ce titre nouveau, la reconnaissance officielle des droits de leur suzerain.

Mais la Russie, moins crédule, vit dans ce pavillon anglais arboré sur l'ancienne capitale de l'île, la ligue de l'usurpation qu'elle redoutait : elle déclara donc qu'elle entendait envoyer à Malte un corps de troupes pour agir concurremment avec les troupes anglaises et napolitaines.

A la nouvelle de cette déclaration, Nelson comprit que ses projets, si habilement combinés, allaient être déjoués. Il fit aussitôt instruire les insurgés de l'arrivée prochaine de ces formidables alliés : sa missive jeta la consternation parmi les Maltais, et elle était calculée pour cela ; car les Russes étaient encore, à Malte, considérés comme des barbares dont il y avait tout à craindre.

Ces préjugés furent habilement exploités par Ball, et le congrès national, agissant sous sa direction, souscrivit une adresse à l'empereur de Russie pour le remercier de sa bonne volonté, que rendait inutile le zèle et le désintéressement du commodore anglais. Le congrès demandait en outre que dans le cas où l'envoi de troupes aurait lieu, le commandement de

toutes les forces réunies fut dévolu à Ball, en sa qualité de gouverneur.

Soit que cette dernière clause contrariât les vues de la Russie, soit qu'elle fut occupée par de plus importants projets, les ordres de Saint-Pétersbourg restèrent sans exécution, et Ball continua de gouverner en maître.

Cependant le blocus se resserrait chaque jour : la garnison française se défendait avec vigueur ; mais les aliments commençaient à manquer. Cette disette était due à la générosité chevaleresque du général Vaubois qui n'avait pas voulu expulser de l'enceinte fortifiée les bouches inutiles. Au début du blocus, la garnison française avait des vivres pour plus de quatre ans; mais déjà depuis dix-huit mois, elle partageait ses vivres avec plus de douze mille habitants inutiles à la défense. Vaubois comprit cependant que sa générosité le perdait, et forcé par les circonstances, il ordonna à deux mille sept cents Maltais d'évacuer les quatre cités. Mais le général Graham fit arrêter les pas des malheureux émigrants qui s'avançaient avec sécurité vers le camp anglais. Par ses ordres, on les repoussa jusque sous les remparts, sans leur permettre de s'en éloigner, et on les tint ainsi exposés, pendant trente-six heures, sans abri et sans vivres, au feu des batteries anglaises qui ne cessèrent pas de tirer sur la ville. Vaubois, voyant qu'il n'y avait rien à espérer de l'humanité britannique, aima mieux succomber que d'être complice de cette cruauté ; il fit ouvrir les portes, et la garnison française partagea

ses dernières ressources avec ces malheureux qui la ruinaient.

Cet honorable désintéressement assura malheureusement la victoire aux insurgés. Depuis deux ans, les Français, bloqués par terre et par mer, n'avaient reçu que de rares secours, lorsque quelques navires légers parvenaient à traverser l'escadre anglaise : tous les efforts des assiégeants avaient échoué devant la bravoure de la garnison ; mais cette garnison s'était affamée en nourrissant les compatriotes de ceux qui l'assiégeaient. Vaubois jugea qu'il avait assez fait pour l'honneur, et le 4 septembre 1800 (deux ans après le commencement du siége), il entra en pourparlers avec les généraux anglais.

La capitulation fut des plus avantageuses : les Anglais avaient hâte d'être maîtres de la place. Tous les honneurs de la guerre furent accordés à la garnison, qui dût être transportée à Marseille. Ceux des Maltais qui, fidèles à la France, voudraient quitter le pays, devaient être considérés comme faisant partie de la garnison. Le général Vaubois offrit aussi de stipuler pour le remboursement des sommes prises par les Français dans les caisses publiques, au Mont-de-Piété, aux églises et aux particuliers, à titre d'emprunt ; mais, à son grand étonnement, cette clause fut rejetée. C'est qu'il aurait fallu faire intervenir les Maltais dans le traité ; et c'est ce que ne voulaient pas les négociateurs anglais.

Vingt-quatre heures après, sans consulter ni les Maltais dont on était venu protéger l'indépendance,

ni les Napolitains dont on avait proclamé les droits, les troupes anglaises avaient pris possession de tous les forts. Il y eut bien quelques murmures et des menaces assez significatives; mais Ball, qui prenait possession des quatre cités au nom de S. M. le roi des Deux-Siciles, exigea, sous prétexte de prévenir les désordres, que les troupes maltaises déposassent les armes sur les glacis de la place. Cette demande fut très-mal accueillie; mais Ball se répandit en beaux discours où il vantait la bonne foi britannique et son amour pour les Maltais. D'un autre côté, les chefs gagnés par lui intercédèrent auprès de la multitude, et moitié par menaces, moitié par carresses, Ball obtint ce qu'il voulait : puis il se rendit au palais et congédia avec des compliments le bon peuple maltais qui se retira en silence, honteux déjà de sa duperie, et comprenant trop tard qu'il s'était imposé un maître.

Un homme aussi habile que Ball méritait de conserver l'administration de sa conquête ; mais le cabinet anglais y voyait un grave inconvénient. Le commodore avait été obligé de s'installer au nom du roi de Naples; il était gouverneur pour S. M. sicilienne. Changer brusquement son titre, eut été trop ouvertement violer toutes les promesses qu'il avait faites. Il fallut donc le rappeler, et on lui donna pour successeur sir Caméron, avec le titre bien plus significatif de commissaire de S. M. britannique.

Bientôt après, les victoires de la France ayant contraint le roi de Naples à demander la paix, Caméron

s'empara de ce prétexte pour renvoyer à Messine les troupes napolitaines qui, depuis la reddition de l'île, y étaient toujours restées.

A ces mesures, le cabinet de Londres en ajouta une autre non moins significative. L'île de Malte, considérée jusque-là comme pays africain, fut, par acte du parlement, comprise dans la carte de l'Europe.

Sur ces entrefaites, survint le traité d'Amiens : l'article relatif à Malte fut un des plus longuement débattu : l'Angleterre ne pouvait céder sa proie. Néanmoins, comme le cabinet de Saint-James ne prenait pas la paix au sérieux, il se détermina à signer des concessions qu'il comptait bien ne pas faire en réalité.

Le traité restituait Malte à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ; mais il mutilait l'existence de cet ordre : il reconnaissait la suzeraineté du roi de Naples, mais la rendait illusoire. Enfin, les Anglais se réservaient trois mois pour évacuer l'île, et pendant trois mois le génie britannique fait bien des choses.

La France, au contraire, devait évacuer le royaume de Naples dans le mois qui suivrait le traité. La France exécuta loyalement les conditions qu'elle avait faites ou acceptées. Nous allons voir comment l'Angleterre s'y prit pour ne pas exécuter les siennes.

Il ne faut pas s'y tromper ; dès l'origine, sa résolution était bien arrêtée : elle ne voulait pas se dessaisir de Malte ; elle ne voulait pas sérieusement de la paix. Mais il lui fallait une trêve pour organiser

par ses intrigues et son or une nouvelle coalition contre la France victorieuse ; et, pendant cette trève, elle avait besoin de toute son habileté pour éluder ses promesses et décevoir en même temps Naples et les chevaliers de l'ordre, la Russie et la France.

Tout dépendait donc du négociateur qu'elle enverrait à Malte pour s'entendre avec les commissaires de l'ordre et de la France, ou plutôt pour les mystifier. On se souvint alors de Ball : la duplicité dont il avait déjà fait preuve était un mérite que le gouvernement anglais n'avait garde de négliger. Il fut donc nommé président pour traiter avec les représentants de la France et de l'ordre ; et à ce titre on ajouta celui de commissaire royal, pour succéder à Caméron dans l'administration civile.

Dès son arrivée, Ball se montra digne de sa mission. En effet, le général Vial, nommé ministre plénipotentiaire pour la France, était débarqué à Malte avec le corps napolitain destiné, aux termes du traité, à en former la garnison. Ball refuse de remettre les forteresses aux troupes napolitaines, parce qu'aucun commissaire de l'ordre ne se présentait pour prendre possession de l'île.

Le commissaire de l'ordre arrive, et demande la remise des forteresses ; Ball répond qu'il n'a point d'ordre à ce sujet.

Le grand-maître de l'ordre, qui était alors à Messine, lui fait annoncer sa prochaine venue ; Ball lui fait dire que les affaires officielles de son département ne lui permettent pas de céder le palais, et il

conseille à son éminence de rester pendant quelque temps en Sicile. Le ministre plénipotentiaire de France intervient, et en même temps plusieurs citoyens appuient les réclamations de l'ordre. Pour toute réponse, Ball donne l'ordre d'arrêter les hommes qui cherchent à fomenter des partis au sein de la ville, et à troubler la tranquillité publique.

Pendant que ces choses se passaient à Malte, le cabinet de Londres remuait tous les cercles diplomatiques de l'Europe : sous son inspiration une troisième coalition se formait; mais les préparatifs étaient lents, les esprits indécis; si les incertitudes continuaient, Malte pouvait échapper à l'Angleterre. Il se formait au sein de l'île une opposition favorisée par le plénipotentiaire français et le commissaire de l'ordre; le grand-maître et ses chevaliers pouvaient se présenter d'un moment à l'autre, et comment alors leur refuser la prise de possession. Il fallait brusquer les choses.

Sans explication, sans discussion préalable, sans aucune notification au gouvernement français, le roi d'Angleterre adressa à la chambre des communes un message, portant qu'attendu les préparatifs considérables qui se faisaient dans les ports de France et de Hollande, il jugeait convenable d'adopter de nouvelles précautions pour la sûreté de ses états. En même temps, le ministère donnait clairement à entendre par ses journaux que les difficultés tenaient à la question de Malte.

A cette brutale attaque, le gouvernement français

répondit par des négociations diplomatiques. Mais ; malgré tout son désir de conserver la paix, il ne voulut pas céder Malte aux Anglais. Enfin, après un vain échange de notes, où les Anglais se montraient de plus en plus exigeants, leur ambassadeur, lord Whitworth demanda et obtint ses passeports. Le cabinet de Saint-James venait d'acquérir la certitude qu'il serait appuyé en Europe; et, sans déclaration de guerre, il mit un embargo sur les bâtiments des républiques française et batave, qui se trouvaient dans les ports de la Grande-Bretagne, en même temps que sur les marchandises et personnes embarquées à bord de ces bâtiments.

Cette violation flagrante du droit des gens fut vainement flétrie par l'opposition parlementaire. Lord Melville vint à la chambre des pairs faire parade de sa duplicité, et proclamer avec insolence tout le machiavélisme de son système.

.... « Je veux, dit-il, passer sur les autres parties de la négociation, et me borner à ce seul argument, que nous allons rentrer en guerre *seulement pour Malte*, et je regarde comme un devoir de parler ouvertement et avec précision sur cet important article.

.... « Je dis que Malte ne doit pas être retenue par les chevaliers de Saint-Jean, mais par nous-mêmes....... Tenons-la donc, non pour à présent seulement, mais pour toujours.

.... « Que l'on ne parle donc plus de l'ordre de Saint-Jean ; que le gouvernement britannique et

les habitants de Malte établissent entre eux la forme du gouvernement de l'île, et qu'ils soient protégés par une garnison britannique. Soyons prompts dans notre décision : mettons-nous en état de proclamer que, pour sa félicité et notre intérêt, notre *protection* est engagée et promise au peuple de Malte.

« Notre objet en ce moment est Malte ; l'objet de la guerre est de tenir Malte garnie de troupes britanniques, non pour quelques années, mais pour toujours. »

On sait quelles furent les conséquences de cette odieuse usurpation. Des flots de sang coulèrent pendant douze ans ; la guerre promena ses fureurs depuis les bords du Tage jusqu'à ceux de la Néwa ; chaque pays de l'Europe fournit son contingent de victimes, et tout cela par l'Angleterre et pour l'Angleterre.

Nous ne ferons pas le tableau des vexations auxquelles furent soumis les Maltais sous la domination des gouverneurs anglais. Ils furent cruellement punis de leur insurrection contre la France, et ce furent les maîtres qu'ils avaient appelés qui se chargèrent du châtiment. En vain ils protestèrent auprès du parlement ; pourquoi les ménager? on n'avait plus besoin d'eux.

Nous ne pouvons cependant résister au désir de citer une lettre au parlement anglais, écrite par Vincent Borg, ce chef actif de l'insurrection, qui le premier avait encouragé l'intervention britannique.

« Comme commandant des insurgés, dit-il, j'ai

« exposé ma vie et perdu ma fortune.....; c'est moi
« qui ai invité les Anglais à descendre à terre, qui
« ai persuadé à mes concitoyens de se mettre sous la
« protection de la Grande-Bretagne, en proclamant
« le roi pour souverain; c'est moi qui, lors de la paix
« d'Amiens, ai fait envoyer les députés à Londres
« pour supplier le roi de conserver Malte; c'est moi,
« enfin, qui ai exhorté les commandants des troupes
« anglaises à ne pas évacuer : voilà quels furent mes
« services, mon dévouement; voici comment j'en ai
« été payé : pour prix de tant de zèle, j'ai été destitué
« de mes emplois, sans procédure préalable; j'ai été
« arrêté, puis retenu pendant deux mois à La Valette,
« sans pouvoir en sortir; enfin surveillé, poursuivi
« comme suspect, j'ai été forcé pendant deux ans de
« me munir d'un permis spécial pour me rendre à la
« campagne lorsque mes intérêts m'y appelaient. »

Mais l'Angleterre n'avait plus besoin désormais de ménager les indigènes : la France, accablée par la coalition européenne, n'était pas en mesure d'offrir sa protection, et le cabinet de Londres pouvait impunément opprimer les Maltais. Ils furent, sur le rapport des commissaires d'enquête, considérés comme *un peuple inquiet et turbulent qu'il fallait gouverner avec une verge de fer.*

Sur ces entrefaites surviennent les immenses désastres de la France; sa rivale, toujours habile à profiter des heureux hasards de la fortune, n'eut garde d'oublier Malte au moment où l'on stipulait de la paix. L'article 7 du traité de Paris était conçu

en ces termes : « L'île de Malte et ses dépendances « appartiendront en toute propriété et souveraineté « à sa majesté britannique. »

On devait bien en effet consacrer quelques mots à légitimer la possession d'une île qui avait été la cause de cette cruelle guerre.

Enfin le congrès de Vienne consacra cette usurpation ; c'est encore un grief de plus à reprocher aux traités de 1815, une accusation de plus à formuler contre l'Angleterre.

CHAPITRE V.

NAPLES.

L'esprit de réforme politique qui produisit enfin la révolution française, s'était propagé dans toute l'Europe, et particulièrement dans le royaume de Naples, parmi la noblesse et la bourgeoisie. Ferdinand IV lui-même en avait subi jusqu'à un certain point l'influence; et déjà il avait établi, près de son palais de Caserta, sur la colline de San-Leucio, une colonie industrielle dont la constitution et les lois étaient empreintes du caractère le plus démocratique, paraissant ainsi préluder à des modifications plus générales dans les institutions de l'état. Mais ce n'était là qu'un caprice de roi, qui ne voulait pas se montrer moins philosophe que Léopold, en Allemagne, et Ferdinand, en Toscane. Les événements importants qui eurent lieu en France, à partir de 1789, ne tardèrent pas à changer le cours de ses idées. Circonvènu d'ailleurs par la reine et par son favori Acton qui, eux-mêmes obéissaient aux suggestions de l'ambassadeur anglais Hamilton, il songea à se préparer à la guerre contre le peuple français qui osait mettre des entraves à la volonté de son roi et des limites à son pouvoir. Dans cette pensée, il fit pressentir les autres

princes d'Italie sur une coalition contre la France; mais tous étaient épouvantés de ce qui se passait dans ce pays, et incapables de prendre une résolution vigoureuse; aussi ses démarches n'eurent-elles alors aucun résultat.

Le roi n'en commença pas moins ses préparatifs militaires, et il chargea le clergé régulier et les ordres monastiques de soulever contre les Français, par leurs prédications, le fanatisme religieux parmi le peuple. Les projets de Ferdinand devaient toutefois rencontrer des obstacles de plus d'un genre. L'armée manquait d'instruction; une longue paix et l'indiscipline avaient amolli son courage, et il fallait, faute de sujets convenables, lui aller chercher des chefs à l'étranger. D'un autre côté, les doctrines nouvelles s'étaient fait, dans le royaume, de nombreux partisans qui comptaient dans leurs rangs tout ce qu'il y avait d'honorable et d'instruit dans les classes élevées, et qui tous faisaient des vœux secrets pour le succès de la cause de la France. Le roi n'ignorait pas cette dernière circonstance, et il méditait sur les moyens d'en conjurer le danger.

Ce prince était monté sur le trône encore enfant. Le marquis de Tanucci, ancien professeur de droit à Pise, avait été nommé président du conseil de régence, et s'était attaché à détourner l'attention du jeune monarque des affaires publiques, espérant ainsi, par la suite, s'emparer de toute l'autorité. Dans ce but il avait confié son éducation au prince de San-Nicandro, un des hommes les plus nuls de la cour. Il

parvint, par ce moyen, à rendre le caractère de Ferdinand faible, indécis et timide. Au mois d'avril 1768, Ferdinand épousa la princesse Marie-Caroline-Louise d'Autriche, fille de Marie-Thérèse. Une clause de son contrat de mariage stipulait qu'après la naissance d'un premier fils, la reine Caroline aurait voix délibérative au conseil. Elle n'attendit pas jusque-là pour faire éclater ce caractère impérieux qui devait avoir une si funeste influence sur les affaires de l'état. Quelques années après son mariage, elle réussit à éloigner le marquis de Tanucci, et prit dès-lors, sur l'esprit de son époux, le pouvoir le plus absolu. Le marquis de la Sambuca, qui succéda à Tanucci, ne resta pas long-temps en place. Il n'avait pu s'accorder avec la reine; bientôt il ne la ménagea plus assez, et il se prononça sur son compte en des termes si offensants, que l'exil fut le prix de son indiscrétion. Acton lui succéda en 1784.

Acton était né à Besançon. Son père, docteur en médecine, était attaché à l'hôpital militaire de cette ville, et il entra fort jeune dans la marine royale. Doué de quelques talents, mais dévoré d'ambition et aveuglé par l'orgueil, il rougissait de la profession de son père, et s'irritait qu'on la lui rappelât. Il quitta sa patrie où il pensait que sa naissance eût été un obstacle à son élévation; et, à partir de ce moment, il lui voua une haine implacable. Il se rendit en Toscane, où il obtint du grand-duc le commandement d'une frégate. Une circonstance heureuse, dans laquelle il déploya du courage et de l'habileté,

le fit remarquer de Ferdinand IV, qui l'appela auprès de lui, et lui donna le ministère de la marine, auquel il joignit plus tard celui de la guerre. Acton s'appliqua dès-lors à se maintenir en faveur. Dans cette vue, il flatta les passions de la reine, dont il devint le favori, et il s'unit à cette princesse et à l'ambassadeur anglais, dans une commune hostilité contre la France.

En 1791, le gouvernement anglais eut, dans les conseils de Ferdinand, un autre agent non moins actif et dévoué : Lady Hamilton. Cette femme, dont on ignore le véritable nom, mais qui prit celui d'Emma Haste, était une des plus belles femmes de l'Angleterre. Elle prostitua d'abord ses charmes dans les mauvais lieux de Londres ; puis, par un concours de circonstances qu'il est inutile de rappeler, elle finit par épouser l'ambassadeur d'Angleterre à Naples, sir William Hamilton. Emma Haste fut présentée à la cour par son mari. La reine l'accueillit très-favorablement, l'associa à toutes ses fêtes, et l'admit même aux petits soupers auxquels assistait le ministre favori. L'affection de la reine pour lady Hamilton devint si vive, qu'elle ressemblait plutôt à de la passion qu'à de l'amitié. Ce qui est certain, c'est qu'elle la retenait souvent au palais et la faisait coucher avec elle dans le même lit.

Une femme comme lady Hamilton, toujours prête à user de ses charmes, offrait en Angleterre une auxiliaire trop utile pour être négligée.

Nelson, qui commandait alors dans le port de

Naples, le vaisseau de ligne l'*Agamemnon*, devint publiquement son amant; et c'était dans la ruelle de la courtisane que se préparaient les intrigues de la diplomatie.

Bientôt lady Hamilton devint l'agent avoué du cabinet de Saint-James, et elle exerça une influence sans limites sur le gouvernement napolitain avec la complicité d'Acton, qu'elle maîtrisait, et de la reine, qui ne savait rien lui refuser.

C'est sous l'inspiration de cette camarilla que Ferdinand adopta les mesures qu'il crut convenables pour paralyser l'effet des doctrines nouvelles qui régnaient dans les hautes classes de la société napolitaine. Il établit une police occulte qui avait pour mission d'épier les démarches et les pensées des citoyens dans les lieux publics et jusque dans le secret du foyer domestique. La reine elle-même se plaisait à diriger cet espionnage, et elle en réunissait tous les soirs les agents dans son palais

Lorsque, après la déclaration de Pilnitz, l'assemblée législative eût jeté le gant aux rois coalisés, la police de Naples redoubla de vigilance. Rien ne fut respecté par elle : tous les citoyens se virent soumis au plus odieux arbitraire. Sur de simples soupçons, on appliqua les hommes les plus honorables à l'infâme supplice du fouet. Ce n'était pas sans doute le moyen de rallier aux errements de l'ordre de choses existant les partisans des doctrines nouvelles de liberté, d'égalité et de justice; mais l'Angleterre, qui inspirait toutes ces violences, n'avait

en vue que d'arracher, à quelque prix que ce fût, des auxiliaires à la cause de la France, et ne s'inquiétait guère des germes de haines qu'elle semait ainsi entre le monarque et ses sujets. Sir Hamilton prescrivait à Ferdinand de faire *punir sévèrement tous les partisans de l'anarchie française*, comme plus tard lord Hervey l'exigea du grand-duc de Toscane; et il trouvait dans la camarilla napolitaine des instruments d'autant plus dociles que ses injonctions s'accordaient parfaitement avec leurs penchants tyranniques.

Cependant, après la mort de Louis XVI, Ferdinand ayant refusé de reconnaître la république française dans la personne de Makau, son représentant, la convention, pour l'y contraindre, envoya à Naples une escadre sous le commandement de La Touche-Tréville. La présence seule des vaisseaux français suffit pour faire changer le roi de résolution. L'ambassadeur fut accrédité, et le gouvernement napolitain promit de garder la neutralité dans la guerre que la France avait alors à soutenir contre toutes les puissances de l'Europe.

Ces résultats obtenus, La Touche-Tréville se retirait avec son escadre, lorsqu'une tempête violente le ramena dans le port de Naples, où il eut la permission de réparer ses vaisseaux. Pendant le séjour que firent dans la ville les marins français, un grand nombre de jeunes gens, admirateurs de la révolution, se mirent en communication avec eux, leur donnèrent des fêtes et des banquets; et, dans un de ces repas,

les convives décorèrent leurs boutonnières de petits bonnets rouges.

La cour, instruite de ces faits, s'en montrait vivement irritée. Elle contint cependant sa vengeance jusqu'à ce que l'escadre se fut éloignée. Alors, obéissant à la fois à ses propres ressentiments et aux suggestions de l'Angleterre représentée par lady Hamilton, elle fit arrêter, comme coupables du crime de lèse-majesté, la plupart des personnes qui avaient manifesté leurs sympathies pour les Français. Enlevées de leurs demeures au milieu de la nuit, elles furent jetées dans les souterrains du château Saint-Elme, où, nourries du pain grossier de la prison et couchées sur la terre nue, elles vivaient isolées dans des cachots séparés, sans communication avec leurs familles, qui ignoraient complètement leur sort. Parmi les prisonniers, étaient des savants et des nobles qui eurent d'autant plus à souffrir de ces horribles traitements qu'ils étaient habitués aux douceurs du luxe et au calme de l'étude.

Dans le même temps, Ferdinand poussait activement les préparatifs de guerre, et concluait avec la Grande-Bretagne un traité secret dans lequel il était stipulé que le roi joindrait, dans la Méditerranée, un certain nombre de vaisseaux et de troupes de débarquement, à l'escadre et aux soldats que le cabinet de Saint-James y enverrait, à l'effet de former un ensemble de forces supérieures à celles de l'ennemi, et capable de protéger le commerce et l'indépendance du royaume des Deux-Siciles.

L'effroyable éruption du Vésuve qui eut lieu sur ces entrefaites, et répandit la désolation dans tout le royaume, n'arrêta pas les travaux de la *junte d'état,* commission spéciale nommée pour faire le procès des patriotes détenus au château Saint-Elme. L'Angleterre, partout où elle exerçait de l'influence, forçait les gouvernements à frapper d'épouvante, par les persécutions de la police et l'appareil des exécutions, les apôtres des idées nouvelles. Les tentatives révolutionnaires qui, à cette époque, éclataient sur différents points de l'Italie, concouraient encore à redoubler sa fureur. Dans le Piémont, on découvrait une conspiration contre le roi, secondée par des mouvements populaires; à Bologne, se manifestait un dangereux esprit de liberté; et à Naples, les patriotes formaient chaque jour de nouvelles conjurations, qu'une mauvaise récolte, la misère du peuple et le mécontentement général rendaient plus redoutables. Dans de si graves circonstances, l'Angleterre sentait qu'il fallait frapper de grands coups, sous peine d'être débordé par la révolution; et la camarilla ne secondait que trop docilement ses vues. Le jugement des prisonniers se ressentit de ces dispositions du gouvernement napolitain. La junte d'état procédait par enquête et prononçait sur pièces. Les accusations ou dénonciations secrètes servaient d'indices; les témoignages mêmes des espions salariés suffisaient pour faire condamner, et l'on recevait les dépositions des domestiques, des enfants, des membres de la famille. La procédure, instruite en secret, était communiquée

à des défenseurs nommés par le roi ; et, à leur tour, ces défenseurs communiquaient à la junte un plaidoyer écrit. L'accusé ne pouvait faire entendre sa justification ; le jugement était rendu à huis-clos ; et, comme les juges, surchargés d'affaires, n'avaient pas le temps d'examiner les dossiers, toute la procédure se bornait au rapport du magistrat instructeur. Les peines infligées aux malheureux déclarés coupables étaient la mort, la prison et les travaux forcés, le bannissement. La sentence était sans appel et l'exécution immédiate.

Au milieu de toutes ces iniquités, Bonaparte fondit sur l'Italie à la tête d'une faible armée, et refoula devant lui les troupes nombreuses que la coalition lui opposait. Ferdinand envoya des régiments aux Autrichiens, dans la Lombardie, et fulmina des déclarations de guerre, dans lesquelles il flétrissait les Français des épithètes les plus injurieuses.

Mais les rapides et merveilleux succès du général Bonaparte glacèrent Ferdinand d'épouvante, et il s'estima heureux d'accepter un armistice que lui offrit le général républicain, et qui fut signé peu après à Brescia. Conformément à cette convention, Ferdinand rappela de la Lombardie les débris des régiments napolitains, et, de la Méditerranée, les vaisseaux qu'il avait envoyé grossir la flotte britannique. Mais lorsqu'on apprit à Naples qu'une nouvelle armée autrichienne, conduite par Wurmser, descendait en Italie, Ferdinand sentit renaître ses espérances, et reprit aussitôt une attitude menaçante,

Toutefois ces velléités belliqueuses ne furent pas de longue durée. A peine s'étaient-elles manifestées qu'on reçut la nouvelle de la défaite de Wurmser. Alors Ferdinand recommença à trembler et sollicita humblement la conversion de l'armistice de Brescia en une paix durable; ce qui lui fut accordé par un traité signé à Paris au mois d'octobre 1796, à la condition de se détacher de ses alliances, de garder la neutralité, de mettre en liberté les Français retenus dans les prisons sous la prévention de crimes d'état, de faire jouir les sujets de la république de tous les avantages commerciaux accordés aux nations les plus favorisées, etc.

Mais l'Angleterre avait conservé toute son influence dans les conseils de Ferdinand; et, grâce à ses intrigues, la paix de Paris, comme l'armistice de Brescia, ne fut qu'un mensonge et un moyen de gagner du temps. L'occasion de reprendre les hostilités se présenta enfin. Les Français s'étaient rendus maîtres de Rome, et beaucoup de personnages éminents de l'état pontifical s'étaient retirés à Naples, où ils exagéraient, dans leurs récits, les rigueurs de la conquête, et propageaient dans le peuple le ressentiment qui les animait contre les vainqueurs.

Berthier, qui commandait les troupes françaises à Rome, envoya intimer à la cour de Naples l'ordre d'expulser les émigrés romains, de délivrer à l'ambassadeur anglais et à sa femme leurs passeports; de chasser du ministère le général Acton, dont l'Angleterre avait fait son complice, et de permettre

aux troupes françaises de traverser le territoire napolitain, pour aller occuper Bénévent et Ponte-corvo, dans les États-Romais. Mais, dominé par la camarilla, Ferdinand ne fut pas libre de céder à ses frayeurs; il signifia son refus, jeta des garnisons dans les deux villes romaines, et prit des mesures de défense sur toute la ligne des frontières.

Les choses étaient en cet état, lorsque l'expédition française qui allait envahir l'Égypte, quitta le port de Toulon et fit voile pour sa destination, qui n'était alors connue que d'un petit nombre de personnes. Caroline en fut instruite par une lettre de la reine d'Espagne, et communiqua ce secret à l'Angleterre, qui prit des mesures en conséquence.

La prise de Malte, par les Français, fit redoubler les persécutions; mais elles produisirent enfin une indignation si générale, qu'il fallut faire quelques sacrifices à l'opinion publique. Le juge Vanni, qui présidait la junte d'état, fut destitué de sa charge, exilé de Naples, et Acton lui-même feignit de s'éloigner des affaires. Cependant, à peine l'irritation publique se fût-elle calmée, que les mêmes actes se reproduisirent; les prisons regorgèrent de nouvelles victimes; l'infâme Castelcicala, membre de la junte, fut nommé ministre de la justice, et Vanni reçut, dans son exil, des consolations, des espérances et de l'or.

C'est vers cette époque que Nelson parut dans la rade de Naples, traînant à sa suite les vaisseaux qu'il venait de capturer à Aboukir. A cette vue, la cour se

livra à une joie extravagante. Ferdinand, la reine, lady Hamilton et la foule des courtisans s'embarquèrent et se portèrent à la rencontre de Nelson, qui les reçut à son bord. Ferdinand lui fit hommage d'une riche épée, et le ramena en triomphe au palais. Des réjouissances publiques furent improvisées, et les habitants eurent ordre d'illuminer la façade de leurs maisons. Garat, l'ambassadeur de France, qui assistait à ces honneurs rendus à l'amiral, fut traité par la reine avec un dédain insultant et en demanda vainement réparation.

Cependant l'Angleterre, craignant que le congrès convoqué à Rastadt, pour négocier la paix, n'eût un résultat favorable, mettait tout en œuvre pour entretenir la division entre les puissances. Elle envoya à Naples le baron d'Awerveck, avec la mission de déterminer Ferdinand à faire la guerre à la France. Ce diplomate devait seconder de tous ses efforts les démarches de lady Hamilton et de Nelson. La reine s'étant laissé facilement gagner, Ferdinand fut bientôt entraîné lui-même, et la guerre fut résolue. A partir de ce moment, on fit des levées extraordinaires de soldats, et l'on fit venir d'Allemagne le général Mack, pour lui confier le commandement en chef de l'armée napolitaine.

Pendant que le gouvernement anglais obtenait à Naples un pareil résultat, il arrivait au même but, par la menace, à Florence. Lord Hervey notifiait au grand-duc que, s'il ne déclarait pas la guerre à la république, la flotte anglaise brûlerait Livourne, et

qu'une armée marcherait sur Florence pour l'obliger à renvoyer sur-le-champ Laflotte, ambassadeur de France. L'insolence de lord Hervey ne s'arrêta pas là ; il exigea « que les emblèmes de la démocratie française fussent effacés du palais où résidait l'ambassadeur ; que tous les partisans de l'anarchie française fussent sévèrement punis ; que toutes les communications entre la France et la Toscane fussent interrompues, etc. » Le grand-duc, trop faible pour faire respecter sa neutralité, fut obligé de se soumettre.

Enfin Ferdinand publia, le 22 novembre, un manifeste dans lequel il expliquait les motifs qui le déterminaient à faire la guerre à la France. En même temps ses ministres adressaient des lettres secrètes aux autres cabinets d'Italie, pour les engager à faire cause commune avec Naples et l'Angleterre.

Une de ces lettres, écrite au ministre du roi de Piémont, et qui fut interceptée et publiée par les Français, contenait ces atroces paroles : « Les bataillons français, pleins de sécurité et de confiance dans la paix, sont disséminés dans le Piémont. Excitez le patriotisme du peuple jusqu'à l'enthousiasme et à la fureur, de sorte que tout Piémontais aspire à l'honneur d'abattre à ses pieds un ennemi de sa patrie. Ces meurtres partiels profiteront plus au Piémont que des victoires remportées sur le champ de bataille ; et jamais la postérité équitable ne donnera le nom de trahison à des actes énergiques de tout un peuple qui passe sur le cadavre de ses oppresseurs pour reconquérir sa liberté. Nos braves Napolitains,

sous la conduite de l'illustre général Mack, donneront les premiers le signal de mort contre l'ennemi des trônes et des peuples ; peut-être seront-ils déjà en marche quand cette lettre vous prrviendra. »

L'armée Napolitaine se mit en effet immédiatement en mouvement, et envahit sur différents points les états pontificaux ; 6,000 hommes, aux ordres de Naselli, s'embarquèrent pour Livourne, sur des vaisseaux anglais et portugais. Mack, à la tête de 22,000 soldats, marcha directement sur Rome. Il écrivit au général Championnet, commandant du corps d'armée français qui l'occupait : « J'ai le dessein de prendre possession de Rome ; je désire que vous l'évacuiez, ainsi que tout son territoire..... Je vous défends d'envoyer aucune troupe sur le territoire toscan ; et si vous tirez un seul coup de fusil contre les troupes napolitaines, je vous déclare que tous les Français qui tomberont en mon pouvoir seront mis à mort. » L'exécution suivit de près la menace : A Arcoli, trois soldats français, faits prisonniers, furent attachés à un arbre et fusillés ; à l'hôpital d'Otricoli, dont Mack s'empara, trente soldats français, à qui on avait fait l'amputation le jour précédent, furent également fusillés, et leurs cadavres brûlés !

La neutralité de la Toscane, que Mack prenait sous sa protection, eût à subir plus d'un outrage. Nelson se présenta devant Livourne avec les vaisseaux qui portaient les 6,000 Napolitains sous les ordres de Naselli, et qui, après être débarqués, devaient marcher contre les Français et attaquer leur arrière garde,

A la vue de la flotte, le commandant de la place fit de vaines représentations, et il finit par laisser débarquer les soldats. Il se justifia ensuite dans une proclamation ainsi conçue :

« Livourne, le 30 novembre 1798.

« Jacob Lavaillette, major-général du grand-duc de Toscane, commandant de Livourne, fait savoir qu'il a paru devant le port une escadre de vaisseaux de guerre anglais et portugais, ayant à bord des troupes napolitaines, qui ont déclaré vouloir descendre à terre et employer pour cela la force, en cas de résistance. Le commandant de Livourne, vu l'impossibilité où il était de résister, leur a permis de débarquer, sous la condition expresse de respecter la neutralité de la Toscane. »

Au moment où l'escadre entra dans la rade, l'amiral Nelson saisit, comme de bonne prise, une flotte génoise de vaisseaux marchands richement chargés.

C'était ainsi qu'on respectait la neutralité de la Toscane.

A l'approche de Mack, que Ferdinand accompagnait, les troupes françaises évacuèrent Rome. Quelques partisans de la république, quelques Napolitains qui avaient fui la persécution, ne purent ou ne voulurent pas les suivre ; le même jour, ils furent arrêtés et mis à mort par ordre du roi. La populace déchaînée par des misérables, sous prétexte de religion, pilla les maisons, égorgea les citoyens, noya dans le Tibre une multitude de Juifs, commit enfin les atrocités les plus révoltantes sous les yeux de la

troupe, qui ne tenta pas même de s'y opposer! Mais bientôt les Français reprirent l'offensive, mirent en déroute l'armée napolitaine, et Ferdinand ne parvint à s'échapper et à regagner sa capitale qu'à la faveur d'un honteux déguisement.

La terreur s'était emparée de la camarilla; elle tenta bien quelques efforts pour arrêter la marche de l'ennemi, mais mollement, car elle ne comptait pas sur le succès. Dans la nuit du 21 décembre, le roi et tous les hommes qui s'étaient attiré l'animadversion publique s'embarquèrent et s'enfuirent en Sicile. Le roi emportait les joyaux et le trésor de la couronne, les antiquités les plus précieuses, les chefs-d'œuvre des arts qui décoraient les musées, et environ quatre-vingts millions de francs qui se trouvaient dans les caisses publiques. Il avait été poussé à commettre ces vols par les suggestions de lady Hamilton et de l'amiral Nelson.

Peu de temps après, les Français, sous les ordres de Championnet, aidés d'une partie de la population, prenaient possession de la ville de Naples, et constituaient la république parthénopéenne, aux acclamations de tout le peuple.

Tout n'était pourtant pas fini. Les Bourbonniens remuaient dans les provinces, et le cardinal Ruffo s'était mis à leur tête. Peu à peu l'insurrection grossit, et l'armée française, se voyant dans l'impossibilité de tenir contre un ennemi de jour en jour plus puissant, évacua la ville, laissant à la nouvelle république le soin de pourvoir à sa défense.

Ce ne fut pas le courage qui manqua aux républicains de Naples, pour assurer leur triomphe, ce fut le nombre.

Les Français s'étaient à peine éloignés qu'on aperçut dans le golfe un grand nombre de vaisseaux siciliens et anglais, qui opérèrent une descente dans les îles d'Ischia et de Procida, s'en emparèrent, y massacrèrent les partisans de la république, y rétablirent le gouvernement royal, et y créèrent des magistrats pour la recherche et la punition des rebelles.

L'amiral Caracciolo, qui avait quitté la Sicile pour entrer au service de la république parthénopéenne, fut chargé de reprendre ces deux îles; il réunit à cet effet quelques navires; mais les vents contraires et l'infériorité de ses forces ne lui permirent pas d'accomplir heureusement sa mission. Il rentra dans le port de Naples, sans avoir subi de pertes sensibles, mais en ayant fait éprouver de considérables à l'ennemi.

Cependant les Bourbonniens, sous les ordres de Ruffo, avaient fait d'immenses progrès. Toutes les provinces leur étaient soumises; la capitale et un territoire peu étendu autour de la ville obéissaient seuls maintenant au gouvernement républicain. La défection du duc de Roccaromana, qui passa à l'ennemi avec une division de cavalerie, vint encore aggraver la position des patriotes. Des agents secrets de Ruffo organisaient la trahison dans les rangs du peuple; d'autres avaient gagné des employés de l'arsenal de Castellamare, qui tentèrent, mais sans succès, d'y

mettre le feu. Des cris séditieux troublaient pendant la nuit le repos des citoyens, et l'on faisait courir le bruit de réactions sanglantes que méditaient les Bourbonniens, désormais sûrs de la victoire.

Le 15 juin 1799, l'armée royale était arrivée sous les murs de la ville. Elle se composait de paysans fanatisés, en grande partie calabrais, et qui se signalaient par leur férocité ; des bandes commandées par d'anciens chefs de brigands, tels que Fra-Diavolo et Mammone ; enfin, d'auxiliaires siciliens, anglais, turcs et russes. Cette armée investit Naples et l'attaqua sur plusieurs points à la fois. Les Russes assaillirent le fort de Vigliena, dont il leur fallut abattre les murs à coups de canon. Une mêlée furieuse s'ensuivit, et les républicains allaient succomber sous le nombre, lorsque le commandant du fort, le prêtre Toscani, tout couvert de blessures, se traîna péniblement à la poudrière et y mit le feu. Le fort sauta avec une explosion épouvantable, et ensevelit sous ses ruines Russes et Napolitains. Partout la lutte était engagée avec un acharnement égal. Les succès se balancèrent dans cette journée, et la nuit seule put séparer les combattants.

Le lendemain, la ville était entre les mains des Bourbonniens, et les républicains s'étaient enfermés dans les châteaux, décidés à vendre chèrement leur vie. Mais Ruffo, étonné d'une si vigoureuse résistance, doutait encore de la victoire, malgré les avantages qu'il avait obtenus ; il craignait d'ailleurs de pousser au désespoir des hommes si déterminés,

qui, d'un moment à l'autre, pouvaient être secourus par les Français et les Espagnols, dont la flotte combinée se trouvait dans la Méditerranée. Ruffo se décida donc à faire aux républicains des propositions de paix. Cependant, comme le directoire avait déclaré que le roi Ferdinand et son lieutenant Ruffo ne lui inspiraient pas assez de confiance, les négociateurs patriotes exigèrent que les clauses du traité à intervenir fussent sanctionnées, et leur exécution garantie par les commandants des armées russe et turque, par l'amiral de la flotte anglaise et par le général français Mégean, qui, depuis le départ de l'armée française, était resté en possession du fort Saint-Elme. Après en avoir conféré à voix basse avec ses alliés, Ruffo consentit à ce que voulaient les républicains; et la paix fut conclue dans les termes suivants :

« I. Le Château-Neuf et le Château-de-l'Œuf seront remis, avec armes et munitions, aux commissaires de S. M. le roi des Deux-Siciles, et des puissances ses alliées, l'Angleterre, la Russie et la Porte ottomane.

« II. Les garnisons républicaines des deux châteaux sortiront avec les honneurs de la guerre et seront respectées dans leurs personnes et dans leurs biens, meubles et immeubles.

« III. Elles pourront, à leur choix, s'embarquer sur des vaisseaux parlementaires pour être transportées à Toulon, ou rester dans le royaume, sans avoir rien à craindre ni pour elles ni pour leurs fa-

milles. Les vaisseaux seront fournis par les ministres du roi.

« IV. Ces conditions et ces clauses seront communes aux personnes des deux sexes renfermées dans les forts, et aux républicains faits prisonniers dans le cours de la guerre par les troupes royales ou alliées.

« V. Les garnisons républicaines ne sortiront des châteaux que quand les vaisseaux destinés au transport de ceux qui auront opté pour le départ seront prêts à mettre à la voile.

« VI. L'archevêque de Salerne, le comte de Chicheroux, le comte de Dillow et l'évêque d'Aveilleiro resteront comme ôtage dans le fort S[t]-Elme, jusqu'à ce qu'on ait appris à Naples la nouvelle certaine de l'arrivée à Toulon des vaisseaux qui auront transporté dans cette ville les garnisons républicaines. Les prisonniers du parti du roi et les ôtages retenus dans les forts seront mis en liberté aussitôt après la ratification de la présente capitulation. »

Cette convention fut signée du cardinal Ruffo et du comte de Chicheroux, au nom du roi de Naples; du capitaine de vaisseaux Foote, pour l'Angleterre; de Ballie, pour la Russie; de Bonieu, pour la Porte; des généraux Massa et Mégean, pour la république.

Plusieurs jours s'écoulèrent pendant lesquels on appareilla les vaisseaux. Un édit signé du cardinal Ruffo, en sa qualité de lieutenant du roi, déclara « que la guerre était terminée; qu'il n'y avait plus dans le royaume ni factions, ni partis, mais seulement des

citoyens et des frères, également soumis au prince; que le roi voulait pardonner aux erreurs de la rébellion, et accueillir même ses ennemis avec une bonté paternelle, et que par conséquent on ne verrait plus ni persécution, ni pillage, ni combats, ni désastres, ni armements. » Quelques-uns des républicains se décidèrent à rester à Naples; le plus grand nombre, moins confiant dans ces protestations de la royauté, s'embarquèrent sur les vaisseaux, déterminés à s'expatrier. Les garnisons des forts sortirent, suivant les conventions, avec les honneurs de la guerre, et les patriotes qui les composaient s'embarquèrent aussi pour la plupart. On n'attendait plus qu'un vent favorable pour mettre à la voile.

Sur ces entrefaites on aperçut à l'horison une flotte nombreuse. On crut d'abord que c'étaient les Français et les Espagnols qui venaient au secours des républicains, et des regrets se firent entendre. Mais ils ne durèrent pas long-temps, les vaisseaux étaient ceux de l'amiral Nelson.

Un vent favorable s'éleva dans la nuit, et cependant les navires où se trouvaient les patriotes ne partirent point. Bientôt ils s'ébranlèrent, mais ce fut pour se placer sous le canon du Château-de-l'Œuf. Les républicains demandèrent des explications à l'amiral anglais, qui, pour toute réponse, publia un édit de Ferdinand, annulant la capitulation, sous prétexte qu'un roi ne pouvait traiter avec ses sujets, ni se priver du droit de punir des rebelles. Peu après cette publication, des commissaires de Ferdinand

vinrent arrêter sur les vaisseaux environ cent patriotes qui leur étaient désignés; ils les enchaînèrent deux à deux, et les conduisirent, à travers la foule indignée, mais silencieuse, dans les cachots de ces mêmes forts qu'ils avaient quitté naguère sous la foi des traités, et qui, de leurs mains, venaient de passer dans celles des Anglais.

Ainsi s'accomplit sous les yeux mêmes des représentants des alliés, qui ne s'y opposèrent point, cette violation odieuse des engagements les plus sacrés; cette trahison sans exemple dans les annales des peuples civilisés, et dont la Grande-Bretagne seule pouvait consentir à assumer sur elle l'ineffaçable infamie. Toutefois un acte si déshonorant souleva de la part de quelques officiers de la marine anglaise les plus énergiques protestations; et le capitaine Townbridge se démit de son grade et retourna en Angleterre pour ne pas servir sous les ordres de Nelson. Mais le cabinet de Saint-James, comme pour braver l'indignation générale que souleva en Europe la conduite de l'amiral, le récompensa, à son retour en Angleterre, par le grade de *vice-amiral du pavillon bleu*, et lui confia la mission d'aller à Copenhague consommer une autre iniquité.

Bientôt commencèrent les réactions. Quiconque n'était pas au nombre des vainqueurs était exposé à être massacré. Des cadavres sanglants couvraient les places et les rues. Puis, lorsqu'ils étaient las de frapper, les bourreaux violaient le domicile des citoyens, sous prétexte d'y saisir les proscrits, et s'emparaient

citoyens et des frères, [illegible] ... *malheureux* qui tombaient que le roi voulait [illegible] ... *les infortunés qui*, voués aux vengeance ... bellion, et [illegible] ... *échappaient à la* mort au moment bonté pater[illegible] ... *étaient chargés* de chaînes, percés plus ni [illegible] ... *révolution, couverts de fange*, traînés aux prisons à sastres. [illegible] ... *à travers les rues, et accablés*, pendant le trajet, d'in*jures et d'outrages.* cains [illegible] nor [illegible] r [illegible] *On institua un tribunal* pour juger les patriotes, *tribunal de sang* auquel présida l'infâme Spéciale. *Nous ne raconterons* pas tous les crimes juridiques *qui furent* alors commis; c'est une longue histoire *qui s'écarterait* de notre plan et à laquelle il faudrait *consacrer* de nombreux volumes. Nous nous borne*rons à en* citer deux seulement, comme exemples du *mode* de procéder des misérables qui se firent un jéu *si atroce* des formes sacrées de la justice.

Un noble napolitain, appelé Pasquale Battistessa, traduit devant les juges pour s'être montré partisan modéré de la liberté, est condamné à être pendu. On l'exécute, et on le croit mort. Mais au moment de l'inhumer on reconnaît qu'il existe encore. Sur l'ordre de Spéciale, le bourreau l'égorge dans l'église avec un couteau.

« L'amiral Caracciolo, dit Coletta, dans son *Histoire de Naples*, à laquelle nous avons emprunté les principaux éléments de ce chapitre ; l'amiral Caracciolo, trahi par un domestique, fut arrêté dans une retraite éloignée. Nelson demanda au cardinal Ruffo qu'il lui fut remis. On crut que c'était pour sauver un brave qui avait tant de fois partagé avec lui les dangers de

la mer et des combats...... Le même jour, sur son propre vaisseau, il assembla une cour martiale d'officiers napolitains, et en nomma pour président le comte de Thurn, comme étant le plus élevé en grade. Cette cour entendit les accusations, puis l'accusé, sans avoir sous les yeux aucune pièce du procès! Elle accueillit comme juste la demande qui lui fut faite d'examiner les preuves et les témoignages en faveur de l'accusé. Nelson, informé de cette résolution, écrivit que tout retard était inutile. Et alors cette assemblée d'esclaves condamna le malheureux Caracciolo à la prison perpétuelle. Mais Nelson ayant été averti de cette sentence par le président de Thurn, répondit: « La mort. » Et l'on écrivit *mort* où l'on lisait : *prison*. L'infâme conseil se sépara à deux heures après midi ; et au même instant Francesco Caracciolo, prince napolitain, amiral renommé pour ses talents et ses succès; recommandable par la gloire qu'il s'était acquise, et par trente-cinq années de services rendus à la patrie et au roi, citoyen illustre et modeste, trahi par un serviteur dans le foyer domestique, trahi par son compagnon d'armes, lord Nelson, trahi par les officiers, ses juges, qui s'étaient honorés tant de fois de ses triomphes, chargé de chaînes, conduit sur la frégate napolitaine la *Minerve*, encore fameuse entre les autres vaisseaux par les victoires de l'amiral, fut pendu à une vergue, comme un malfaiteur, et y resta exposé jusqu'à la nuit; triste monument de l'infamie de Nelson. »

Un autre historien rapporte qu'en apprenant sa con-

damnation, Caracciolo écrivit à Nelson, non pour lui demander la vie, mais pour solliciter la grâce d'être fusillé ; et que Nelson refusa, assista à l'exécution et prit plaisir à se repaître de cet horrible spectacle. Lady Hamilton était à ses côtés !

Trois jours après, et lorsque Ferdinand, qui avait voulu rester sur mer, eût eu rendu une foule d'édits tyranniques et sanguinaires, sous l'inspiration de ses conseillers anglais, ce prince, ayant Nelson près de lui, aperçut de loin un objet flottant à la surface de la mer et que les vagues poussaient vers son vaisseau. «En le considérant, dit Coletta, il distingua un cadavre qui, dressé sur l'eau jusqu'à la ceinture, la tête haute, la chevelure éparse et ruisselante semblait s'avancer droit à lui d'un air menaçant. Ayant mieux regardé, il reconnut la face livide de la victime et s'éria : « Caracciolo ! » Se retournant avec un saisissement d'horreur, il demanda : « Que veut ce mort ? » Au milieu de la stupéfaction silencieuse des assistants, le chapelain répondit avec un pieux accent : on dirait qu'il vient demander la sépulture chrétienne. » — Qu'on la donne, reprit le roi, et il se retira seul et pensif dans son appartement. »

Peu de temps après, le gouvernement anglais, qui commençait à sentir la nécessité de modifier sa politique à l'égard de la France et du royaume des Deux-Siciles, rappela son ambassadeur, et Nelson, ne pouvant se séparer de lady Hamilton, quitta son commandement et retourna en Angleterre. On sait qu'il fut tué dans la suite à la bataille de Trafalgar. Craignant

apparemment que le gouvernement anglais ne méconnut les services que lui avait rendus à Naples lady Hamilton, il les rappela dans son testament, aux membres du cabinet, et leur recommanda cette femme dans les termes les plus énergiques. Mais l'Angleterre dédaigna la prostituée qui ne pouvait plus lui servir : lady Hamilton fut oubliée par sa patrie, et mourut plus tard en France dans un état de profonde misère.

CHAPITRE VI.

FRANCE.

RÉVOLUTION.

Jusqu'à présent nous n'avons guère étndié la politique du cabinet de Saint-James que dans son action sur des contrées lointaines. A l'exception du récit des événements de Malte et de Naples, nous ne l'avons pas encore rencontré en opposition directe avec la France.

Maintenant nous avons à raconter l'histoire de ce long et sanglant duel qui commença en 1793 et se termina en 1814.

Nous avons donc besoin de toute notre impartialité, afin que notre accusation soit dépouillée de haine, et que la justice ne ressemble pas à de la vengeance.

Nous invoquerons des témoignages que ne pourraient récuser les accusés eux-mêmes. Nous parlerons le *Moniteur* à la main; nous aurons recours aux hommes qui ont vu et entendu, qui se sont mêlés aux plus grands événements de notre ère révolutionnaire et impériale; enfin, nous ferons souvent parler des Anglais eux-mêmes, pour corroborer, par les

aveux tombés de leur plume, nos accusations les plus accablantes. Nous avons senti qu'en pareille matière, il fallait que la preuve fut décisive, la démonstration sans réplique.

I.

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS FAIT CALOMNIER LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.—IL ATTAQUE LES ALLIÉS DE LA FRANCE. — IL ORGANISE LA COALITION.— TRAITÉS DE PILNITZ ET DE PAVIE.

Lorsque les Américains firent prisonnière de guerre l'armée de lord Cornwallis, lord North s'était écrié : « La France nous a porté un coup terrible ; nous perdons l'Amérique. Elle nous prépare encore une nouvelle perte, celle de l'Inde. Il faut que nous fassions la paix et que nous employions tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour occuper la France au-dehors et au-dedans. »

Ces paroles, retenues par Pitt, furent la leçon de toute sa vie, et il les transmit en mourant à son digne élève Castlereagh.

Pour neutraliser les sympathies que tout d'abord le peuple français avait trouvées en Angleterre, il fallait parvenir à rendre odieux les hommes et les choses de la révolution. La calomnie était, pour cela, le moyen le plus commode et le plus sûr : Pitt s'en servit en homme habitué à de pareilles armes.

Plusieurs écrivains de mérite furent pensionnés par le gouvernement pour consacrer leur talent et

leur influence politique à combattre les principes de notre révolution. Cette action directe du cabinet sur l'opinion de la nation anglaise ne s'exerçait encore qu'en secret. Le ministère, en effet, avait besoin de faire prendre le change à l'Angleterre elle-même sur ses intentions véritables. Quant à la France, il lui réitérait à tout propos l'assurance du désir qu'il avait, disait-il, de maintenir la paix entre les deux peuples. N'étant pas encore en mesure d'entrer en lutte avec la France, il se contentait alors de l'attaquer indirectement en menaçant le seul allié qui lui fut resté fidèle, l'Espagne.

Deux vaisseaux espagnols entrés vers la fin de 1789, dans la baie de Nootka-Sund, sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, avaient tenu une conduite irrégulière envers deux bâtiments anglais. Le roi d'Espagne, informé de cet événement, avait donné toute satisfaction au cabinet de Saint-James; mais un arrangement à l'amiable ne pouvait convenir à l'Angleterre qui ordonna l'armement d'une flotte destinée pour la Méditerranée. L'attitude de l'assemblée constituante qui, malgré la situation incertaine de la France, résolut de répondre loyalement à l'appel de l'Espagne, déconcerta les projets de Pitt. La guerre fut ajournée, et le répit forcé que ce résultat donna au ministère britannique, lui permit de mûrir à son aise ses combinaisons contre la révolution française. On s'efforça de diriger toutes les forces et tous les moyens dont on pouvait disposer vers le même but; on préparait ainsi, suivant l'expression

d'un courtisan anglais, *la dernière scène de la grande catastrophe*. On ordonna à Cornwallis de terminer la guerre dans l'Inde; on se rapprocha de la cour de Madrid, à laquelle on chercha à inspirer de vives alarmes au sujet de la révolution. On réconcilia l'Autriche avec la Turquie qu'on avait brouillées en 1787, en dépit des efforts de la diplomatie française; enfin, la paix de Warela, conclue le 14 août 1790, par la médiation de l'Espagne, mais sous l'inspiration du cabinet britannique, mit fin à la guerre entre la Suède et la Russie. Tout réussissait à l'heureux directeur de la politique anglaise.

Cependant, et tandis que la propagande contre-révolutionnaire faisait de rapides progrès dans la Grande-Bretagne, tandis que par ordre du ministère, des envoyés secrets jetaient des germes de division parmi les hommes de couleur dans nos colonies, une croisade s'organisait sur le continent contre la France. Lord Elgin, ambassadeur anglais à Naples, parcourait toutes les cours de l'Europe, pour ameuter les têtes couronnées contre la révolution naissante. Ce diplomate provoqua une conférence entre l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, conférence qui amena le traité de Mantoue, signé le 20 mai 1791, et la convention de Pilnitz, conclue le 27 août de la même année. Cette dernière est connue de tous ceux qui ont lu l'histoire, même abrégée, de notre révolution. Le traité de Mantoue l'est beaucoup moins, quoiqu'il soit infiniment plus important; nous allons en faire connaître les principales dispositions :

Les souverains signataires se partageaient la France : à l'empereur d'Autriche, la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté, destinée plus tard à la Suisse ; au roi de Sardaigne, la Bresse, le Bugey, le pays de Gex et le Dauphiné ; au roi d'Espagne, le Roussillon, le Béarn, l'île de Corse et la partie française de Saint-Domingue. Quant à la Russie et à la Prusse, elles se réservaient, la première, l'invasion de la Pologne, une partie de la Podolie et les petits ports de la Servie ; la seconde, la possession de Dantzick, de Thorn, du Haut-Palatinat et de la Lusace.

L'Angleterre ne figura pas dans cette déclaration en qualité de signataire. Elle ne pouvait pas encore, dans l'intérèt de sa propagande intérieure, et pour le succès de ses plans machiavéliques, se permettre un acte aussi éclatant d'agression contre la France, vis-à-vis de laquelle elle se confondait en protestations pacifiques. Mais d'abord elle avait, comme nous l'avons dit, provoqué la conférence d'où était issu le traité ; elle avait ensuite participé, sous le voile de l'anonyme, aux arrangements au bas desquels elle avait fait apposer la signature des quatre souverains contractants. Quant à ses motifs de pure politique, ils sont faciles à comprendre : « L'anarchie intérieure et la guerre extérieure, en épuisant la France, remplissaient les vœux du ministère britannique. Si, comme on le croyait, la France était écrasée, le cabinet de Saint-James profiterait de sa chute et prendrait alors sans peine, dans les colonies, des équivalents aux

conquêtes que les autres puissances voudraient garder sur le continent. Si, par un hasard difficile à prévoir, la France était victorieuse, alors l'Angleterre, arrêtant ses progrès, s'unirait à ses ennemis pour l'accabler. Dans tous les cas, en alimentant le feu qui venait de s'allumer, l'épuisement certain des Français et la chute de leur marine, devaient venger les Anglais de la révolution d'Amérique [1]. » Du reste, l'adhésion de l'Angleterre ne fit pas long-temps défaut à ce plan de dévastation et de vol, étrange complot de ces loyaux souverains qui avaient déclaré ne faire la guerre à la révolution que pour détruire le jacobinisme. Le cabinet de Londres accéda au traité de Pavie [2] en mars 1792 ; l'accession de la Hollande, conseillée par les agents de Pitt, eut lieu vers la même époque.

Immédiatement après la signature de cette convention, Coblentz devint le rendez-vous des émigrés et des principaux agents de la coalition. Les uns étaient publiquement soutenus par l'argent de l'Angleterre ; parmi les autres, on distinguait le fils de Burke et l'ex-ministre Calonne, qui intriguaient pour le compte du cabinet de Saint-James. On apprit, en outre, que le manifeste du duc de Brunswick avait été fabriqué au *foreign office,* et que les envoyés anglais sur le continent en avaient répandu avec profusion des exemplaires traduits en plusieurs langues, avant même qu'il eût été publié d'une manière offi-

[1] Ségur.

[2] On dit indifféremment *traité de Mantoue* et *traité de Pavie.*

cielle[1]. Le gouvernement français fit demander au cabinet de Londres des explications sur toutes ces menées ; Pitt et ses collègues se bornèrent à nier, et protestèrent de nouveau de leur sincère désir de voir la paix se maintenir entre les deux puissances.

II.

ACTES. — HOSTILITÉ DU GOUVERNEMENT ANGLAIS CONTRE LA FRANCE AVANT TOUTE DÉCLARATION DE GUERRE. — PITT CONTINUE SON SYSTÈME DE CALOMNIE A L'ÉGARD DE LA RÉVOLUTION.

Cependant la politique de ce ministère commençait à se dessiner plus hardiment. Une société libérale de Londres avait souscrit pour dix mille paires de souliers, destinés aux soldats français. La cargaison fut arrêtée dans la Tamise par un ordre du conseil. Vers la même époque, plusieurs bâtiments chargés de blé pour la France, furent également arrêtés en vertu d'un ordre semblable. Cependant ces grains avaient été payés d'avance, et il existait entre les deux puissances un traité de commerce qui devait, jusqu'à la déclaration de guerre, protéger toutes les expéditions d'un pays à l'autre.

Bientôt après, le tocsin du 10 août annonce à l'Europe monarchique la chute du trône de Louis XVI ;

[1] CRIMES DES CABINETS ou *Tableau des plans et des actes d'hostilité formés par les diverses puissances de l'Europe, pour anéantir la liberté de la France et démembrer son territoire* (1801), par GOLDSMITH. On remarquera que l'auteur de ce curieux ouvrage est un Anglais.

aussitôt le ministère anglais rappelle le comte de Gower, son ambassadeur à Paris. Ce diplomate s'empresse d'adresser à tous les Anglais résidant en France, une circulaire dans laquelle il les invite à quitter notre territoire, déclarant qu'il ne répondrait pas des suites fâcheuses que pourrait avoir la prolongation de leur séjour. Goldsmith fait observer avec raison, dans son ouvrage cité plus haut, que c'était là se mêler quelque peu des affaires intérieures de la France, contrairement à la promesse formelle faite par l'Angleterre de ne jamais s'occuper de ce qui se passerait chez nous.

Immédiatement après le rappel de son ambassadeur, le cabinet de Londres cessa toute correspondance avec Chauvelin, ministre plénipotentiaire de France en Angleterre. Celui-ci eut beau chercher à entrer en communication avec lord Granville, ministre des affaires étrangères, chaque fois qu'il envoyait une note diplomatique ou qu'il demandait une entrevue, on lui répondait insolemment qu'on ne pouvait plus le considérer comme un personnage officiel. Maret, chargé, comme lui, de faire au ministère anglais les ouvertures les plus pacifiques et de lui donner les explications les plus rassurantes sur les vues du gouvernement républicain, ne put pas non plus réussir à entamer une négociation. Les refus les plus grossiers, les prétextes les plus injurieux, étaient les fins de non-recevoir qu'on opposait sans cesse aux sollicitations de nos représentants. On aurait bien traité secrètement et comme à l'amiable; mais on

ne pouvait se compromettre au point de s'entendre avec la république par l'intermédiaire de gens dont on ne voulait pas reconnaître les titres officiels. Il y avait parti pris de repousser les généreuses avances du gouvernement qui avait remplacé l'autorité de Louis XVI. On voulait à tout prix arriver à une rupture, sans parler de guerre, et sans paraître la désirer.

Sur ces entrefaites, une mesure toute nouvelle en Angleterre, décrétée par le gouvernement britannique, excita l'indignation de tous les amis de la liberté. Le ministère proposa et fit adopter par les deux chambres du parlement un bill qui soumettait aux dispositions les plus rigoureuses et les plus arbitraires, les étrangers résidant dans les Trois-Royaumes ; cette loi conférait aux autorités anglaises le droit d'emprisonner et d'expulser du territoire britannique tout étranger qui, dans un délai déterminé, n'aurait pas volontairement obéi à l'injonction de quitter l'Angleterre. Un autre bill qui proscrivait dans toute l'étendue du Royaume-Uni, la circulation des assignats, compléta le système de démonstration hostile, dont le cabinet de Saint-James avait cru pouvoir prendre enfin ouvertement la responsabilité. C'était la guerre avant toute déclaration.

Notre ministre Chauvelin demanda à lord Granville s'il serait compris dans la catégorie des étrangers soumis à la dernière loi. Il lui fut répondu qu'il ne faisait pas exception à la règle, attendu qu'il n'était aux yeux du cabinet ni plus ni moins qu'un sim-

ple particulier. Malgré ce refus de protection, Chauvelin s'obstina à rester à Londres et chercha encore, mais inutilement, à négocier.

Pour achever de perdre la révolution dans l'esprit du peuple anglais, Pitt eut recours à ces moyens vulgaires qu'emploient si souvent les gouvernements pour frapper l'imagination des masses. Un beau jour, le roi, par deux proclamations du 1er décembre 1792, ordonne que la milice soit mise sur pied, convoque le parlement pour le 14 du même mois, alors qu'il n'aurait dû s'assembler, suivant l'usage, que dans le cours de janvier, fait marcher des troupes sur Londres, fortifie la tour, l'arme de canons, et déploie un appareil de guerre formidable. Pourquoi tous ces préparatifs ! Quel ennemi allait-on combattre ? L'Angleterre était-elle menacée d'une invasion soudaine ? Non. C'était le livre de Thomas Payne sur les droits de l'homme, qui avait motivé cette grande expédition. On voulut paraître effrayé de cette publication ; on feignit un grand émoi ; et en présence d'un volume in-octavo, dont quelques exemplaires circulaient dans les cercles politiques de Londres, on fut au moment de déclarer que la patrie était en danger. Cette fantasmagorie fut puissamment aidée par le système de propagande organisé par ordre du ministère. On répandait d'absurdes et atroces calomnies contre la France ; on persuada à l'aristocratie et à la bourgeoisie anglaise que les Français voulaient renverser la constitution britannique, détruire la propriété et introduire l'anarchie dans les Trois-Royaumes. La presse, le parlement

et les clubs monarchiques fondés sous l'inspiration de Pitt, prêtèrent une utile assistance au ministère pour l'accomplissement de son œuvre. Le succès dépassa ses espérances. En peu de temps les préparatifs de guerre contre nous devinrent populaires. « Il se fit une coalition rapide et nombreuse de toutes les créatures de la cour, des hommes en place, des nobles, des prêtres, des riches propriétaires, de tous les capitalistes, des gens qui vivent des abus. Ils inondèrent les gazettes de leurs protestations de dévoûment pour la constitution anglaise, d'horreur pour notre révolution, de haine pour les anarchistes, et la secousse qu'ils imprimèrent à l'opinion publique fut telle, qu'en moins de quelques jours presque toute l'Angleterre fut aux genoux des ministres, que la haine la plus violente succéda dans le cœur de presque tous les Anglais à la vénération que leur avait inspirée la révolution française [1]. »

Au milieu de ce mouvement général contre la France, il s'élevait encore quelques voix généreuses pour faire entendre la vérité et ramener la nation anglaise à des sentiments plus équitables, sinon plus sympathiques. Fox réclamait l'envoi d'un ambassadeur à Paris ; Shéridan justifiait les républicains des rigueurs sanglantes dont les circonstances leur avaient fait une nécessité ; Erskine défendait courageusement Thomas Payne, dont on brûlait l'effigie après l'avoir encensée ; lord Stanhope reprochait avec amertume, aux conseillers de la couronne, leur duplicité

[1] Rapport de Brissot lu à la convention le 15 janvier 1793.

et leurs infâmes moyens d'action; mais ces nobles efforts étaient stériles. L'influence de Pitt était toute puissante, et avait éteint, dans le cœur des Anglais, la dernière étincelle de raison et de sympathie pour la France.

III.

RAPPEL DE L'AMBASSADEUR ANGLAIS A PARIS. — NÉGOCIATIONS SECRÈTES AVEC DUMOURIEZ. — PITT PROVOQUE LA DÉCLARATION DE GUERRE.

Le 21 janvier 1793, Louis XVI meurt sur l'échafaud. A cette nouvelle, lord Granville ordonne à Chauvelin de sortir de Londres dans vingt-quatre heures, et du royaume dans huit jours. Trente-six heures après l'envoi de la note qui contenait cet ordre, un courrier arrive de France avec des dépêches pour notre ministre. Ce courrier est arrêté à Douvres, jeté en prison, puis relâché après avoir été brutalement dépouillé de ses dépêches. En apprenant ces nouveaux outrages, que fait la république? Elle se plaint, mais avec modération, et elle envoie à Londres de nouveaux représentants chargés de faire entendre au cabinet de Saint-James des paroles de paix. Certes il eût été difficile de pousser plus loin la longanimité et l'oubli des injures. Les nouveaux envoyés ne réussirent pas mieux que Chauvelin; néanmoins, le gouvernement français, espérant toujours avoir raison

d'une obstination qu'il prenait pour de l'aveuglement, ajourna toute décision jusqu'au mois de février.

Dans cet intervalle, lord Auckland, ambassadeur anglais en Hollande, faisait annoncer au gouvernement français, par l'organe de M. de Maulde, notre ministre à La Haye, qu'il restait encore un espoir de maintenir la paix : c'était de laisser le général Dumouriez négocier secrètement avec l'Angleterre. Dumouriez qui, avec son instinct de traître, devina bien vite ce qu'on attendait de lui, chercha à se faire envoyer comme ambassadeur à Londres ; mais Pache, Clavière et Monge, ses collègues au ministère, refusèrent d'autoriser cette négociation, et le général royaliste n'eut plus d'autre ressource, pour plaire à nos ennemis, que d'abandonner le drapeau national sur le champ de bataille.

Ainsi, tandis que le cabinet de Saint-James refusait de traiter loyalement par l'intermédiaire de nos ambassadeurs, il cherchait à négocier par des voies obscures et honteuses ; il employait la corruption, dont il attendait plus que d'une discussion franche et régulière ; ce qu'il avait repoussé d'une main quand on le lui offrait amicalement, il cherchait à le voler de l'autre, avec le secours de ses amis de France.

La tentative de Pitt avorta. On comprit alors en Angleterre que le moment de la rupture définitive était arrivé, mais on ne voulait pas commencer officiellement. Pour s'assurer l'appui du peuple anglais, dont les dispositions étaient encore équivoques,

il fallait paraître avoir été poussé à la lutte par ses adversaires. Il importait donc de laisser à la république l'initiative de l'agression. Rien ne fut négligé pour atteindre ce but. On feignit d'être fort inquiet à Londres sur la situation des esprits, et l'on continua à insulter de mille manières le gouvernement français. « Au moment même où la France était travaillée par les intrigues de Pitt, on écrivait, presque sous sa dictée, à des membres influents de la convention, et notamment à Brissot, que la déclaration de guerre serait le signal de la révolution anglaise; que tout était disposé à cet effet [1]. » Le gouvernement républicain tomba dans le piège, que, du reste, il ne pouvait plus éviter, et la guerre fut déclarée par la convention dans la séance du 2 février 1793.

Ce qui prouve bien que le désir de la guerre était au fond du cœur des ministres anglais, c'est que Louis XVI, traduit à la barre de la convention, ne trouva des défenseurs, de l'autre côté de la Manche, que dans les rangs de l'opposition parlementaire. Tandis que Fox, Shéridan, Grey, et les autres chefs du parti whig, s'intéressaient publiquement au sort du monarque déchu, et sommaient le cabinet d'intervenir en sa faveur, Pitt et ses collègues refusaient obstinément de tenter la moindre démarche pour sauver la vie au prisonnier du Temple.

La rupture de la paix causa une grande satisfaction à nos voisins.

Robespierre accusa plus tard Brissot et ses amis

[1] Mémoires d'un homme d'état, t. II.

d'avoir été, dans cette circonstance décisive, les agents de l'Angleterre; il appuya son assertion sur ce que la France, à ce moment, était sans marine, et nullement préparée à une lutte avec la puissance britannique [1]. La vérité est que Brissot fut trompé, et qu'il crut prendre les Anglais au dépourvu, alors que lui-même était dupe de l'hypocrisie de Pitt qui avait besoin que le mot de *guerre* fut prononcé d'abord par la France.

Quand le ministère britannique annonça la déclaration de guerre a la chambre des communes, de vifs reproches et d'énergiques protestations partirent de plusieurs bancs.

Lord Stanhope s'écria :

« Ce pays n'a jamais couru un aussi grand danger, et jamais plus importante question ne vous fut soumise. En effet, il s'agit de savoir si la chambre va s'engager à soutenir une guerre préparée par nos ministres, *et dans laquelle nous sommes les agresseurs*,.... oui les agresseurs! Vous savez que le second article du traité de commerce de 1786 porte expressément « qu'en cas de malentendu entre les deux nations, le « renvoi de l'ambassadeur sera regardé comme une « rupture ; » or, c'est nous qui avons renvoyé M. Chauvelin de la manière la plus ignominieuse. Voilà donc la rupture de notre côté. Il m'est impossible, en conséquence, de voir une agression sans motif de la

[1] Rapport fait au nom du comité de salut public par Robespierre sur la situation politique de la république. — Séance du 17 novembre 1793.

part de la France. *Elle est, au contraire, du fait de nos ministres. Ils ont voulu la guerre, ils l'ont commencée, puisqu'ils ont fait précisément ce qu'il fallait pour cela, précisément ce qu'avait prévu le traité.* «

Lord Lauderdale reprocha aux ministres leurs indignes manœuvres pour populariser la guerre. « Un des plus puissants moyens, dit-il, ce sont ces libelles atroces contre les Français, dans lesquels l'absurdité marche de front avec la perfidie. Ne les accuse-t-on pas *d'avoir empoisonné les eaux et d'être coupables d'une foule d'autres crimes épouvantables?* N'ose-t-on pas mentir impudemment au peuple en lui disant que *plusieurs Français ont été arrêtés pour un exécrable complot qu'ils étaient sur le point d'exécuter?....... Quels sont les agresseurs de ceux qui entretiennent un chargé d'affaires, ou de ceux qui le chassent ignominieusement; de ceux qui s'efforcent de s'expliquer ou de ceux qui refusent de s'entendre; de ceux qui ne demandent qu'à continuer un commerce paisible et amical, ou de ceux qui défendent l'exportation des grains pour cette nation, tandis qu'ils la laissent libre pour tout le monde?* »

Pitt affirma mensongèrement qu'on avait épuisé toutes les voies possibles d'accommodement. Il ajouta: « On a dit que c'était une guerre à mort, une guerre d'extermination, que nous allions entreprendre. *Oui, telle est la guerre qui va se faire.....* On a dit encore qu'il ne tenait qu'à nous de vivre en paix avec les Français; en frères! *C'est en ennemis que la prudence nous commande de vivre avec eux.* »

Burke fut encore plus violent. Sa réponse à Fox fut une paraphrase d'une lettre qu'il avait adressée à un membre de l'assemblée nationale, et dans laquelle il disait [1] : « Si jamais puissance met le pied sur le sol de la France, *elle doit y entrer comme dans un pays d'assassins ; on n'y aura aucun égard aux procédés que les nations policées ont entre elles en se faisant la guerre ; la France n'a pas droit de s'y attendre ;* toute la guerre y sera réduite *à une exécution militaire.* Vous serez obligés de rendre la pareille ; la peine du talion allumera de nouvelles fureurs ; de toutes parts, les furies de l'enfer seront déchaînées et triompheront dans le sang et dans le carnage. »

L'adresse au roi fut adoptée. Ce fut un bill d'indemnité donné à la conduite odieuse du ministère, et un engagement solennel de seconder activement l'autorité royale dans ses entreprises contre la France.

IV.

EFFORTS DE L'ANGLETERRE POUR FORMER UNE COALITION CONTRE LA FRANCE. — PERSÉCUTIONS CONTRE NOS REPRÉSENTANTS A L'ÉTRANGER. — PITT VEUT AFFAMER LES FRANÇAIS. — PLAN D'INCENDIE ET D'ASSASSINAT A L'INTÉRIEUR DE LA RÉPUBLIQUE.

L'amirauté préluda à la lutte maritime par un ordre envoyé à tous les capitaines de bâtiments de *brûler, couler bas et détruire tous les vaisseaux français*

[1] Page 45.

qu'ils pourraient rencontrer[1]. C'était bien digne des gens qui, en 1791, avaient repoussé la généreuse proposition faite à l'Angleterre par l'assemblée constituante, d'abolir la *course en mer*.

La propagande politique sur le continent redoubla d'activité. Remontrances, menaces, exhortations pressantes, promesses de subsides, corruption des agents subalternes, tout fut mis en œuvre par le cabinet de Londres pour entraîner les états européens, grands ou petits, dans une coalition contre la république.

Obéissant aux injonctions menaçantes de l'Angleterre, l'Espagne, Naples et le Portugal déclarèrent la guerre à la république.

Le 25 mars 1793, la Russie conclut avec la Grande-Bretagne un traité d'alliance offensive et défensive. C'était une grande victoire pour le ministère anglais, qui tenait essentiellement au concours du cabinet de Saint-Pétersbourg.

La Hollande n'avait rompu avec la France que par suite des sollicitations du cabinet de Londres, et de certains cadeaux arrivés fort à propos pour vaincre la résistance passive du Stathouder. Une valeur de 500,000 livres, affectée sur les fonds anglais, acheva la conversion de ce prince, que Pitt compta dès-lors parmi ses alliés, jusqu'à ce qu'il put le dépouiller de ses colonies.

Toutes les puissances d'ordre inférieur qui n'avaient pas encore adhéré à la coalition, furent sommées par

[1] Extrait d'une lettre de Portsmouth du 22 février; dans le *Moniteur* du 2 mars 1793.

les agents britanniques d'y entrer, sous peine de perdre leur rang en Europe. Le Danemark résista avec une noble persévérance, disant qu'il n'avait aucun motif d'animosité contre les Français. La Suisse fut aussi en butte aux persécutions de lord Fitz-Gérald, qui, malgré ses menaces et ses insultes réitérées, ne put rien obtenir. Gênes ayant également témoigné sa répugnance à entrer en hostilités contre nous, le ministre anglais Drake menaça de détruire la ville, et le principal port de cette république devint le théâtre des plus odieuses violations du droit des neutres. La Toscane, animée des mêmes sentiments, fut vingt fois atteinte par les foudres britanniques, vingt fois humiliée par l'insolent envoyé de Pitt. Enfin, fatiguée de ces avanies incessantes, elle se décida à se joindre à son protecteur, l'empereur d'Autriche.

Il entrait dans le plan général de l'Angleterre, dans son système de blocus appliqué à la France, de faire proscrire tous les représentants officiels du gouvernement républicain à l'extérieur, et d'organiser une ligue européenne d'assassins contre les citoyens français en général, et contre les membres de la Convention en particulier. Nos agents diplomatiques étaient partout traqués et persécutés, même dans les pays qui observaient une stricte neutralité. Le citoyen Bourgoing, ministre de la république à Madrid, envoyé en Portugal pour faire entendre des paroles de paix, fut assailli par le peuple de Lisbonne ; et prévenu que, sur la demande expresse de M. Walpole, ministre

britannique, l'ordre avait été donné de l'arrêter, il fut obligé de partir sur-le-champ à pied, et sous un déguisement auquel il dut la liberté, et peut-être la vie. Le citoyen Lehoc, notre représentant dans la ville libre de Hambourg, eut à subir les mêmes avanies, et se vit contraint de quitter sa résidence par suite des exigences de l'agent anglais. L'arrestation de Beurnonville et des quatre députés livrés par Dumouriez coïncida avec ces persécutions, et remplit de joie les partisans de la politique de Pitt. Ces représentants passèrent trois mois dans les cachots de Maëstricht, et quinze dans l'horrible prison du Spielberg, en Moravie. Enfin, presqu'à la même époque, l'Autriche, qui avait singulièrement profité des leçons de l'Angleterre, osa commettre un acte inouï jusque-là dans l'histoire des nations civilisées : elle fit attaquer et dépouiller deux ministres français, les citoyens Semonville et Maret, qui se rendaient en qualité d'ambassadeurs, le premier à Constantinople, le second à Naples. Tous deux subirent une captivité de vingt mois. Dans la lutte qui avait eu lieu entre leur escorte et les hussards autrichiens, le fils de Semonville, la femme de Maret et plusieurs domestiques, avaient été assassinés. Ce qu'on avait enlevé en objets précieux était immense, au dire même du journal le *Correspondant de Hambourg*. Les Anglais applaudirent à cet acte infâme.

Ce n'était pas assez : les ministres de George III tentèrent ensuite d'organiser la famine. Le 8 juin 1793, le conseil de S. M. britannique décréta un rè-

glement de navigation, en vertu duquel *il était légal d'arrêter et de tenir sous le séquestre tous vaisseaux chargés de grains ou farines en destination pour la France.* Les bâtiments suédois et danois étaient exceptés de la mesure, dans ce sens que, pour la première fois, ils seraient seulement détournés de leur route vers la France; la seconde fois ils rentraient dans la règle commune, et devaient être confisqués. Ainsi l'Angleterre prenait sur elle de suspendre le commerce entre la France et les états neutres [1].

A l'intérieur de la France, les intrigues du cabinet de Saint-James n'avaient pas été moins actives. Nous voulons bien réduire à leur juste valeur les exagérations qui se débitaient à cette époque sur les agents de Pitt. Mais cette continuelle accusation, que faisait entendre la voix populaire, ne reposait pas sur des fictions. La preuve d'une vaste conspiration contre la nation tout entière, se trouve dans une lettre dont

1 Pitt ordonna à toute la marine britannique de saisir et d'amener en Angleterre tous les vaisseaux neutres, quel que fût leur chargement. Par suite de ce système, les alliés de la Grande-Bretagne étaient eux-mêmes exposés à périr par la famine. — Dans les premiers mois de l'année 1793, plusieurs bâtiments chargés de grains, expédiés par une maison de Lubeck à des négociants de Lisbonne, furent arrêtés *aux Dunes* par des croiseurs anglais et amenés dans la Tamise. Au bout de deux années d'attente, cette affaire fût examinée et jugée. Le gouvernement anglais fut condamné à rembourser le prix des cargaisons et autres frais, sans compter ceux du procès. — Dans les années 1793 et 94, les saisies opérées de cette façon obligèrent le gouvernement britannique à un remboursement qui excéda 400,000 livres sterling (10,000,000 de francs); ce gouvernement dépensa, comme on voit, des sommes énormes pour forcer les Français à aller chercher leurs subsistances aux États-Unis.

(Voir *les Anglais au XIX[e] siècle*, in-18 attribué à Barrère).

Barrère fit lecture à la convention le 31 juillet 1793[1]. Cette lettre avait été trouvée dans le portefeuille d'un Anglais arrêté à Lille. En voici quelques fragments :

« Les plans de Cobourg sont sûrs, si toutefois le succès de la guerre *est pour les chiens*. S'il en est ainsi, *le plan d'incendie des fourrages doit être exécuté*, mais à la dernière extrémité, *et il doit avoir lieu dans toutes les villes le même jour*. A tout événement, soyez prêt avec votre partie choisie pour le 10 ou le 16 août. *Les mèches phosphoriques sont suffisantes ; on peut en donner cent à chaque ami sans danger,* vu que chaque centaine ne forme qu'un volume d'un pouce trois quarts de circonférence, et de quatre pouces de long. *Nous aurons soin de pourvoir chaque comité d'un nombre suffisant de ces mèches avant ce temps.*

» *Faites hausser le change jusqu'à deux cents livres sterling pour une livre sterling.* Faites que Hunter soit bien payé, et assurez-le de la part de Milord que toutes ses pertes lui seront remboursées de plus du double de sa commission. Que Greg...y fasse de même. Faites de temps en temps quelque chose avec S....p....rs. *Il faut discréditer le plus possible les assignats, et refuser tous ceux qui ne portent pas l'effigie du roi. Faites hausser le prix de toutes les denrées. Donnez les ordres à vos marchands d'accaparer tous les objets de première nécessité.*

[1] Voir le *Moniteur* du 3 août de la même année. La lettre fut traduite sur l'original et déposée dans les archives du comité de salut public.

« *Si vous pouvez persuader à Cott...i d'acheter le suif et la chandelle à tout prix, faites-la payer au public jusqu'à cinq livres la livre.* Milord est très-satisfait de la manière dont B... L...z a agi. Dites-lui que S. A. R. le duc[1] a fait enregistrer son fils avec le vôtre pour cornettes. Ils jouissent dès à présent de la paie attachée à ce grade. Que Ch...f...tr... aille de temps en temps à Ardes et à Dunkerque. *Je vous prie de ne pas épargner l'argent. Nous espérons que les assassinats se feront avec prudence; les prêtres déguisés et les femmes sont les personnes les plus propres à cette opération. Envoyez* 50,000 *livres à Rouen, et* 50,000 *à Caen.* Nous n'avons pas reçu de nouvelles depuis le 17. Qu'est-ce qu'ils font donc? Renvoyez A..., etc.

« P. S. *Envoyez sur-le-champ à Lyon et Grenoble* 150,000 *livres.* Nous regrettons sincèrement la mort de L..... La pension de sa veuve, de 600 livres sterling par an, lui sera exactement payée, et à son fils après sa mort; envoyez-leur 200 *livres sterling par la première occasion* à Bordeaux. Faites savoir à la femme de Cobbs, à Bourbour, que son mari est monté en grade le 1er mai, par ordre de l'amiral Macbride. Qu'il soit accordé à Morell 100 liv. sterl. par mois.

« *Nous avons de prêts pour les différents comités sous votre direction* 40,000 *guinées.*

« *Que Chest...r et S.... soient toujours pourvus de guinées.* Les caves du collége sont propres au plan de F....g. »

[1] Sans doute le Duc d'York, un des généraux de la coalition, et à qui l'on avait promis le trône de France.

On lit sur l'adresse ces mots :

« Pour le président du comité à Saint-Omer, ou en défaut à Dunkerque. En double par Lille. »

Dans le même portefeuille on avait trouvé des notes de différentes sommes reçues et distribuées à divers agents subalternes désignés par des initiales. On y remarque, entre autres choses, cette indication sous la date du 2 mai : « *Reçu des lettres de Dumouriez.* »

Les projets d'incendie révélés dans cette lettre ne tardèrent pas à se réaliser. Le 7 août on apprit que l'arsenal d'Huningue avait été brulé ; dans l'espace d'un mois il y eut des incendies à Douai, au château de Bayonne, à la voilerie de Lorient. Pendant le siége de Valenciennes, l'arsenal avait pris feu et sauté ; « on avait soupçonné une trahison, et comme pour en donner la preuve, le sous-directeur Monestier s'était suicidé[1]. » De graves accidents dans les parcs d'artillerie de Saumur et de Chemillé avaient eu lieu par suite d'explosions que l'on n'avait su à qui attribuer.

V.

TOULON.

Alors s'accomplit aussi une solennelle trahison, dont le dénoûment devait avoir une influence puissante sur les destinées de la France.

[1] Buchez et Roux, *Hist. parlementaire de la révolution*, t. 28, p. 412. Voy. aussi le *Moniteur*.

La ville de Toulon, depuis long-temps travaillée par les intrigues des agents de Pitt et des royalistes de Marseille, ouvrit ses portes le 27 août 1793 aux Anglais.

Le premier acte des Anglais, après avoir pris possession de la ville, fut de faire proclamer Louis XVII roi de France, et d'arborer le drapeau blanc. Mais les habitants, qui s'étaient imprudemment fiés à leurs perfides protecteurs, s'aperçurent bientôt que le rétablissement sérieux de la monarchie et la défense de la place contre les troupes républicaines, étaient le moindre souci des Anglais. « Aussitôt que le cabinet de Londres apprit le trop heureux évènement qui venait de lui livrer la marine française, il nomma pour la direction des affaires une commission composée de l'amiral Hood, de lord Elliot et du général Ohara; le premier, non moins capable de conduire une intrigue que de diriger une escadre, sema la défiance et augmenta la division parmi les habitants, en flattant tantôt un parti et tantôt l'autre [1]. » En outre, la commission anglaise qui, pendant deux mois, avait laissé tranquillement campés, à une journée de marche, les deux faibles corps des généraux Cartaux et Lapoype, ne paraissait pas s'inquiéter davantage de l'approche d'une armée, que la convention dirigeait sur la ville rebelle. Le motif de cette apathie était tout simple : les Anglais « songeaient moins à se défendre qu'à retirer de Toulon la riche capture qui les y avait attirés [2]. » Ajoutons que l'amiral Hood n'avait pas

[1] Jomini. *Hist. des guerres de la révolution.*

[2] *Idem.*

négligé les moyens de terreur ; il avait établi un tribunal militaire pour juger les patriotes, et déjà plus de 800 républicains toulonnais avaient été embarqués sans que les proconsuls britanniques se fussent expliqués sur le sort qu'on leur réservait. Les deux représentants du peuple, Pierre Bayle et Beauvais, étaient restés au pouvoir des Anglais ; après avoir essuyé les plus sanglants outrages, ils furent enfermés dans le fort La Malgue, où se réunirent les commissaires anglais chargés de les juger. Ces misérables délibérèrent longuement sur le genre de supplice qu'ils feraient subir aux deux prisonniers. Pendant cette discussion, Bayle, qui avait tout entendu, se poignarda, pour échapper à l'horrible mort qui l'attendait. Quant à Beauvais, il mourut peu de temps après la délivrance de Toulon, par suite des mauvais traitements qu'il avait endurés.

Le 19 décembre 1793, c'est-à-dire cent quatorze jours après la trahison de Trogoff, la ville fut reprise par les républicains. Alors fut consommé l'acte exécrable que méditaient depuis long-temps les Anglais : pendant la nuit, le capitaine Sidney-Smith, par ordre de l'amiral Hood, livra aux flammes l'arsenal, les magasins de mâture et un grand nombre de bâtiments. Du sommet des hauteurs voisines, l'armée victorieuse contempla, en frémissant d'indignation, mais sans pouvoir atteindre les coupables, l'horrible spectacle de cet incendie, ordonné par les conseillers de George III. Comme pour faire contraste avec les Anglais, les forçats du bagne brisèrent leurs chaînes,

et, au lieu de prendre la fuite, aidèrent à arrêter les progrès du feu qui menaçait la ville. « Des trente-un vaisseaux de ligne et des vingt-cinq frégates qui se trouvaient à Toulon au moment où les Anglais y entrèrent, seize vaisseaux et cinq frégates furent entièrement brûlés ou fortement endommagés ; trois vaisseaux et six frégates tombèrent en partage aux Anglais, trois frégates aux Sardes, aux Espagnols et aux Napolitains [1]. »

Voici quelques fragments du rapport adressé par le capitaine Sidney-Smith à son supérieur l'amiral Hood, sur l'opération dont l'exécution lui avait été confiée :

« Mylord, conformément à vos ordres, je me suis rendu à l'arsenal de Toulon, et j'ai fait tous les préparatifs nécessaires pour incendier les vaisseaux et les approvisionnements...... Les galériens, au nombre d'environ 600, nous regardaient faire d'un air qui indiquait évidemment l'intention de s'opposer à nous. D'ailleurs ils étaient en partie déchaînés, contre l'usage, ce qui nous mit dans la nécessité de les observer avec beaucoup de vigilance et de pointer les canons de nos chaloupes sur eux, sur leur bagne, et sur toutes les parties d'où ils auraient pu nous assaillir.

. . . .

« Dans cette situation, nous attendions dans une grande anxiété le moment convenu avec le gouvernement pour mettre le feu aux mèches. Le lieutenant Tupper a été chargé de brûler le grand magasin et le

[1] Buchez, *Hist. parl.* t. 30, p. 456.

magasin de poix, goudron, suif et huile ; il y réussit parfaitement. Le magasin à chanvre fut enveloppé dans les mêmes flammes. Un temps très-calme en arrêta *malheureusement*, un moment, les progrès ; mais 250 *tonneaux de goudron*, *répandus sur des bois de sapin,* propagèrent bientôt l'incendie avec une grande activité, dans tout le quartier dont le lieutenant Tupper s'était chargé.

« L'atelier des mâts a été aussi livré aux flammes par le lieutenant Middleton...... Le lieutenant Paters bravait les flammes avec une intrépidité étonnante, *afin de compléter l'ouvrage dans les lieux où le feu paraissait n'avoir pas bien pris.*

. . . .

« Le feu de nos brulots était des deux côtés dirigé principalement vers les endroits où nous avions à craindre l'approche de l'ennemi. Les cris de joie et les chants républicains, que nous entendions très-distinctement, continuèrent jusqu'à ce qu'eux et nous manquâmes d'être abîmés par l'explosion de quelques milliers de barils de poudre, à bord de la frégate l'*Iris*, qui était dans la rade intérieure, et à laquelle des Espagnols mirent imprudemment le feu, la faisant sauter, au lieu de la couler bas, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu. La secousse communiquée à l'air et la quantité de bois enflammé, qui tombait de toutes parts, faillirent occasionner notre destruction entière..........

« J'avais recommandé aux officiers espagnols d'incendier les vaisseaux du bassin devant la ville ; mais

ils furent bientôt de retour, et nous firent part des obstacles qui avaient empêché l'exécution de ce projet. Nous en renouvelâmes la tentative ensemble......

« L'explosion d'un second vaisseau à poudre, également inattendue, et dont le choc fut encore plus violent que celui du premier, nous mit dans le plus grand danger ; et lorsqu'on pense à la quantité incroyable de bois qui tombait autour de nous, et qui faisait écumer la mer, il est presque miraculeux que personne n'en ait été atteint.

« Ayant alors mis le feu *à tous les objets qui se trouvèrent à notre portée, et après avoir épuisé nos matières combustibles et nos forces,* à un tel point que nos hommes tombaient de fatigue, nous dirigeâmes notre route vers la flotte.....

« Je ferais une injustice à ceux des officiers dont je n'ai pu rapporter les noms, pour ne les avoir pas eus sous les yeux d'une manière particulière, si je ne reconnaissais pas ici combien je leur suis redevable à tous pour la manière dont ils se sont comportés dans une affaire si importante pour la nation. La précision avec laquelle le feu a été mis à mon premier signal, ses progrès et sa durée sont la plus forte preuve que chaque officier, chaque soldat était à son poste, et y a fait son devoir. En conséquence je joins une liste de ceux qui ont été employés.

« Nous pouvons vous assurer que le feu a été mis à dix vaisseaux de ligne au moins. La perte du grand magasin, d'une grande quantité de poix, de goudron, de résine, de chanvre, de bois, de cordages et de

poudre à canon, rendra très-difficile l'équippement du peu de vaisseaux qui reste. *Je suis fâché d'avoir été obligé d'en épargner quelques-uns; mais j'espère que votre seigneurie sera contente de ce que nous avons fait* avec notre peu de moyens, dans un temps circonscrit et pressés par des forces supérieures aux nôtres. »

Douze mille Toulonnais, craignant la juste vengeance des patriotes vainqueurs, abandonnèrent la ville et allèrent demander un asile aux escadres combinées qui leur avaient promis protection. Ils furent repoussés sans pitié, et le sang de ces malheureux coulait par torrents sous la main de leurs alliés. Ce fut le dernier acte de cet horrible drame. Une lettre du journal anglais, le *Morning Chronicle*, insérée dans le *Moniteur* du 26 janvier 1794, fait en ces termes le récit de ce lamentable épisode :

...... « Les citadins coururent en foule au rivage; ils réclamèrent, au nom de la bonne foi, la protection à eux promise par la couronne d'Angleterre. Des désordres, des excès, des pillages furent commis, et après tous les efforts qu'on fit pour transporter quelques milliers de ces malheureux dans les vaisseaux, *des milliers d'autres furent abandonnés à la vengeance de leurs compatriotes*. Beaucoup d'entre eux se jetèrent à la mer, et firent de vains efforts pour gagner les vaisseaux à la nage; il y en eut qui se donnèrent la mort sur le rivage, pour ne pas tomber entre les mains de l'armée républicaine.

« Cependant les flammes des bâtiments incendiés s'élevaient et s'étendaient dans toutes les directions,

ils menaçaient à chaque instant d'une explosion, et enfin leurs débris éclatèrent au loin dans les airs. Ce n'est là qu'un faible tableau de la scène que présentait le rivage. Celle qui se passait à bord de notre flotte était encore plus terrible. Chargée d'une foule d'hommes de toutes les nations, mélange hétérogène de vieillards, d'enfants, de femmes, de malades de tous les hôpitaux, de soldats mutilés aux divers postes qui venaient d'être attaqués, et dont les blessures étaient toutes sanglantes ; rien ne peut égaler les horreurs de ce coup-d'œil, si ce n'est les cris de désespoir des maris, des pères, des enfants restés sur le rivage, dont les accents devenaient plus lugubres de moment en moment, à mesure que nos vaisseaux s'éloignaient.

« Pour comble de malheur, cette multitude de créatures humaines, entassées pêle-mêle, et en partie mutilées, était presque sans provisions, ou n'en avait du moins que très-peu dont elle pût faire usage.

« Un grand nombre d'habitants ont péri ; les autres sont tombés depuis au pouvoir des Français, après avoir été abandonnés par la flotte anglaise[1]. »

Les bâtiments anglais levèrent l'ancre en emportant quelques centaines de fugitifs qui obtinrent la permission d'entrer dans les armées de terre et de mer de la Grande-Bretagne ; mais, quelques mois après, Pitt signa un ordre général de congédier tous

[1] Les mémoires de Fonvielle et d'Imbert, principaux négociateurs de la trahison, contiennent aussi de curieux détails sur cet acte de révoltante barbarie.

les Français qui avaient été admis dans l'armée et sur la flotte. En vain nos compatriotes réclamèrent, disant qu'ils étaient sans moyens d'existence, qu'ils ne pouvaient plus rentrer en France, et qu'ils n'avaient encouru la colère de leurs concitoyens que par suite des promesses et des assurances solennelles de l'amiral Hood ; en vain supplièrent-ils et présentèrent-ils les certificats de service et de bonne conduite que leur avaient délivrés les officiers anglais ; le ministère fut inexorable. Alors les victimes de ce lâche guet-apens prirent le parti de se jeter dans les bras de ceux-là même dont ils s'étaient attiré le légitime courroux ; ils s'adressèrent au commissaire français résidant en Angleterre pour être reconnus *prisonniers*, et se livrèrent ainsi à la clémence du gouvernement républicain[1]. Ce fut une sanglante leçon donnée aux ministres du roi George, mais elle ne fut pas comprise.

L'Angleterre avait dépensé quatorze cent mille livres sterling, ou trente-cinq millions de francs pour cette glorieuse expédition commencée par la trahison et close par un massacre. Les trésors que cette puissance a prodigués pour anéantir la France et les Français sont presque incalculables.

1 *Les Anglais au XIX*e *siècle. — Crimes des Cabinets*, par Goldsmith. *Influence du gouvernement anglais sur la révolution*, par Portiez (de l'Oise); *Moniteur* de 1794.

VI.

MOYENS DE CORRUPTION EMPLOYÉS PAR LES AGENTS DE PITT.

A cette époque, partout où les Anglais craignaient d'avoir des obstacles sérieux à surmonter, ils faisaient un merveilleux usage de la corruption. Ils n'étaient cependant pas toujours heureux dans leurs tentatives. Nous en citerons un exemple assez remarquable : le lieutenant-colonel Withlock assiégeait à Saint-Domingue le port de la Paix, défendu par le général Lavaux; le 9 février 1794, le commandant français reçut une lettre du chef de l'armée assiégeante, contenant la promesse d'un rang éminent dans le prochain ordre de choses, et d'un cadeau de 5,000 écus tournois, s'il voulait livrer la place aux troupes anglaises. Confondu de tant d'ignominie et d'insolence, le général républicain fit la réponse suivante :

« Monsieur, permettez-moi de me plaindre de l'insulte que vous m'avez faite en me supposant assez bas, assez vil, pour ne pas m'offenser de l'offre que vous me proposez. En cela vous vous êtes trompé; je suis général : on m'a cru digne jusqu'ici de commander des troupes; vous avez voulu me déshonorer aux yeux de mes camarades. C'est une offense de vous à moi, pour laquelle je vous demande satisfaction. Je la demande au nom de l'honneur, qui doit exister chez toutes les nations. Ainsi, avant qu'une action générale ait lieu, je vous propose un combat singu-

lier, en vous laissant le choix des armes, à pied ou à cheval. Votre qualité d'ennemi ne vous donne pas le droit de me faire, au nom de votre nation, une injure personnelle. Je vous demande satisfaction de l'insulte que vous m'avez faite comme particulier. [1] »

Nous avons à peine besoin d'ajouter que le brave colonel refusa le cartel du général, qui sut déconcerter tous les efforts tentés par les troupes britanniques pour s'emparer de la partie de l'île dont il avait le commandement.

VII.

SUBSIDES ACCORDÉS A LA PRUSSE POUR LA MAINTENIR DANS LA COALITION.

Au commencement de l'année 1794, la politique anglaise craignit un moment d'être délaissée par les cabinets de Vienne et de Berlin. Les puissances germaniques, mécontentes de la parcimonie avec laquelle le cabinet de Saint-James remplissait sa promesse de subsides, faisaient mine de vouloir abandonner la Grande-Bretagne à elle-même. Point d'argent, point de Prusse, disait noblement le roi Guillaume ; et le 15 mars, il publiait une déclaration dans laquelle il annonçait qu'il avait fait tous ses efforts contre un ennemi audacieux, mais qu'ayant été mal secondé, il se retirait de la coalition. Les mêmes menaces partirent de la capitale de l'Autriche. L'a-

1 *Crimes des Cabinets.*

larme fut des plus vives à Londres. Mais on avisa sur-le-champ au moyen d'empêcher cette désertion. On négocia avec tant de diligence, que le 16 avril un traité fut signé à La Haye, par lequel l'Angleterre et la Hollande s'engagèrent à prendre à leur solde un corps de 62,400 Prussiens. La première de ces puissances devait payer pour cet objet 1,200,000 livres sterling (30 millions de francs) par an, et la seconde, 400,000 livres sterling (10 millions de francs) une fois donnés. De plus, on assurait au roi de Prusse qu'on lui laisserait toute liberté pour ses usurpations en Pologne.

VIII.

ASSASSINAT DU BARON DE GOERTZ. — L'AUTRICHE RENTRE DANS LA COALITION.

La campagne de 1795 s'ouvrit de la manière la plus désastreuse pour la coalition. Les armées austro-prussiennes étaient anéanties ou dispersées, les Anglo-Hanovriens reculaient épouvantés devant nos bataillons victorieux ; la Hollande était conquise ; Madrid était menacé par les Français ; la majeure partie des états germaniques situés sur le Rhin, étaient soumis à la république. Rien n'eût été plus facile à nos armées triomphantes que de s'emparer du Hanovre, du duché de Brunswick, de la Saxe et de marcher sur Berlin. Cependant, malgré tous les avantages de sa position, la France ne refusa point la paix à

l'Espagne et à la Prusse, qui l'imploraient. Elle se montra particulièrement généreuse et désintéressée envers la première de ces puissances : elle ne lui demanda pour les frais d'une guerre provoquée par la cour de Madrid, que la partie de Saint-Domingue dont nous n'avions pas auparavant la possession.

Au milieu des négociations entamées par la Prusse, un évènement tragique éveilla l'attention du monde diplomatique : le baron de Goërtz, négociateur officiel, mourut subitement à Bâle, et les médecins, après l'autopsie, déclarèrent qu'il avait été empoisonné. On remarqua, en outre, que le porte-feuille qui renfermait tous ses papiers avait été dérobé. Or, ces papiers révélèrent au cabinet de Saint-James, l'intention où était l'Autriche de sortir une fois pour toutes de la coalition. Quatre millions cinq cents mille livres sterling (112,500,000 fr.) envoyés à Vienne, par le ministère britannique, firent changer les dispositions de l'empereur, et le crime profita à l'Angleterre.

La paix avait été aussi accordée à la Sardaigne, que Bonaparte aurait pu écraser.

Sur ces entrefaites, l'Espagne déclara la guerre à la Grande-Bretagne ; nous ne citons cet évènement que pour rappeler les motifs de la détermination du cabinet de Madrid : on lit dans sa déclaration : *que la mauvaise foi de l'Angleterre pendant tout le cours de la guerre précédente, avait été manifeste, et qu'à Toulon, l'amiral Hood avait détruit tous les vaisseaux qu'il n'avait pu emmener.* Ainsi ce n'était pas à Paris seule-

ment qu'on savait apprécier le caractère de la politique anglaise.

IX.

VENDÉE. — QUIBERON.

La Vendée fut un des principaux foyers des manœuvres de l'Angleterre, contre le gouvernement nouveau. Pitt avait compris qu'alimenter la guerre civile au cœur de la France, c'était nous faire la blessure la plus cruelle.

La guerre de Vendée éclata à l'époque de la trahison de Dumouriez, pendant le mois de mars 1793, au moment même où Galbaud, officier de son armée, partait pour Saint-Domingue, où il allait jouer le rôle d'agent anglais. Dès que le cabinet de Londres apprit que les royalistes de France avaient pris les armes, il donna une nouvelle énergie à sa propagande dans nos départements de l'Ouest. Lord Fitz-Gérald, ministre d'Angleterre en Suisse, entretenait une correspondance active avec ses nombreux émissaires à Paris et dans nos villes occidentales. Pendant le mois de juin 1793, un espion à ses gages se rendit à Châtillon, réunit le conseil supérieur des chefs vendéens, et leur promit solennellement des hommes et de l'argent. Un peu plus tard, à l'époque de l'expédition de Toulon, nous voyons sir Elliot publier dans ce port, devenu ville britannique, une proclamation rédigée par les scribes du cabinet de Saint-

James, et destinée à être répandue à profusion dans tous nos départements insurgés. Chaque jour on découvrait de nouvelles preuves des relations que les rebelles entretenaient avec nos ennemis de Londres [1]. Mais le fait le plus immoral de cette guerre fut la fabrication de faux assignats, dont les Anglais inondaient tous les pays où sévissait la guerre civile. La preuve de ce fait se trouve même dans les débats publics de la chambre des communes et dans les annales des cours de justice. Dans la séance parlementaire du 11 mars 1794, Shéridan en parla en ces termes : « Il existe en Angleterre un moulin *employé pour une manufacture de papiers qui servent à la fabrication de faux assignats français.* » M. Ruyler confirma l'assertion de Shéridan. Le 18 novembre 1795, un individu, du nom de Lukin, attaqua devant les tribunaux de Londres un graveur qui lui avait souscrit une lettre de change. Il fut prouvé que ce M. Lukin s'était adressé au graveur pour lui faire fa-

[1] Boursault, représentant du peuple, près les armées des côtes de Brest et de Cherbourg, écrivait à la convention nationale :

« J'apprends à la convention nationale que j'ai cru pouvoir violer le caractère d'ambassadeur dans la personne de quelques galériens échappés de Brest, et de prêtres réfractaires qui, passés, il y a huit mois, en Angleterre, ont été, depuis quinze jours, vomis sur nos côtes. Ils venaient traiter, au nom de la cour de Londres, des assassinats par lesquels la diplomatie de Pitt espérait contrebalancer dans ces départements, nos victoires du nord et du midi. Quelques-uns de ces messieurs, et notamment le curé Maignan, sont depuis trois jours entre mes mains. Je fais passer au comité et leur interrogatoire, et leurs finances consistant en 6,529 liv. en numéraire, 25,497 liv. en assignats de fabrique royale et 106 mars 3 gros, provenant de la vaisselle du brigand Puisaye. » etc. (*Moniteur*).

briquer une planche de faux assignats français; que l'artiste avait d'abord refusé d'accomplir un acte aussi contraire au droit des gens et à la morale publique, mais que Lukin lui ayant affirmé que ces assignats étaient destinés à l'armée du duc d'York, *par ordre exprès des ministres*, il avait passé outre et gravé la planche. Lord Kenyon, président de la cour du banc du roi, déclara dans ses considérants que sans doute les nations avaient des lois à observer entre elles, même pendant la guerre, comme de ne point faire usage d'armes empoisonnées, *mais que la fabrication d'assignats n'avait rien de contraire à ces lois* [1]. Enfin nous voyons, après le 9 thermidor, à l'époque où la Vendée fit sa soumission volontaire, les chefs des chouans envoyer à la convention un paquet contenant *un million de faux assignats que leur avait fait passer le cabinet anglais* [2].

Voici de quelle manière se vengea la république: un Anglais, réfugié en France, proposa au gouvernement de contrefaire les billets de la banque d'Angleterre. Le comité de salut public le fit saisir et jeter en prison, où il resta près de deux ans.

Cependant l'acte de pacification signé à La Saunaie le 17 février 1795 avait été violé par les chouans. Ce fut alors que le cabinet anglais, encouragé par le spectacle des divisions auxquelles la république était en proie, résolut de tenter un effort décisif pour rui-

[1] Voy. les pièces justificatives de l'ouvrage de Goldsmith (*Crimes des cabinets*).

[2] *Moniteur* du 12 mai 1795.

ner le nouvel ordre de choses. Le 1er avril 1794, Pitt avait déclaré au parlement que le gouvernement jugeait à propos de prendre à sa solde un corps d'émigrés français. La chambre des communes, malgré une opposition assez vive, avait adopté le bill; aussitôt le ministre avait donné des ordres pour la formation de quatre régiments d'émigrés, montant ensemble à environ sept mille hommes. Ces troupes avaient été envoyées en dépôt à l'île de Jersey, voisine des côtes de France.

Une grande expédition en Bretagne fut préparée. L'armement coûta des sommes énormes à l'Angleterre. Outre le corps d'émigrés dont nous avons parlé, les agents de Pitt avaient employé tous les moyens de séduction et d'intimidation pour déterminer les prisonniers français à s'enrôler sous la bannière royale. Des prêtres émigrés se rendirent dans les bagnes de Portsmouth et de Plymouth, avec mission d'embaucher nos soldats et nos marins affaiblis par une longue et cruelle captivité. Ces missionnaires de trahison ne furent point écoutés; alors la ration des prisonniers fut diminuée; un peu de pain et d'eau corrompue furent la seule nourriture de ces malheureux; puis des officiers royalistes furent chargés de leur dire que, s'ils s'obstinaient dans leurs refus, ils seraient transportés dans les colonies, où on les réduirait en esclavage [1]. Ce moyen réussit. Les prison-

[1] Voy. *Crimes des cabinets* p. 123; *Les Angl. au XIXe siècle*, p. 340. *Les victoires et conquêtes*, t. IV. Du reste, la meilleure autorité sur ce point, ce sont les prisonniers eux-mêmes qui s'empressèrent de

niers, vaincus par la faim et la torture des pontons, placés entre la certitude d'une mort affreuse et la chance d'échapper à leurs persécuteurs dès qu'ils toucheraient la terre de France, consentirent à entrer dans l'armée expéditionnaire. A l'aide de ce recrutement extraordinaire, on parvint à former dix régiments offrant un effectif d'une dixaine de mille hommes. Une seconde division de trois ou quatre mille hommes devait se composer des régiments levés en 1794, en Allemagne, *pour le compte de l'Angleterre.* Le cabinet de Saint-James promit aux chefs de l'expédition que, dès qu'ils auraient atteint les côtes de France, il leur enverrait un renfort de dix mille Anglais.

On sait que le débarquement eut lieu sur la presqu'île de Quiberon. Les émigrés s'établirent à l'extrémité de la presqu'île et dans le fort Penthièvre, situé à l'endroit où la langue de terre se joint au continent par un col étroit. Ils comptèrent vainement sur les dix mille Anglais qui devaient, suivant la promesse de Pitt, venir à leur secours. Réduits à leur propres forces, ils attendirent de pied ferme l'armée républicaine à laquelle le retard causé par l'attente inutile des Anglais avait laissé le temps de se masser en face de la presqu'île. Le 20 juillet, les patriotes commandés par Hoche, et en sous-ordre par Humbert, Ménage, Botta et Valletaux, s'emparèrent du fort. Dès ce mo-

quitter les rangs des émigrés, dès qu'ils purent se rendre à terre, et de raconter aux chefs de l'armée républicaine les atroces violences qu'ils avaient subies avant de se décider à passer au service des Anglais.

ment, la déroute des royalistes devint générale. Acculés au bout de la péninsule, les malheureux *furent foudroyés par les canons des vaisseaux anglais, qui tiraient indistinctement sur eux et sur les républicains.* Les dignes exécuteurs des volontés de Pitt, animés d'une joie féroce, à la vue de cette sanglante mêlée où des Français s'entr'égorgeaient avec fureur, enveloppèrent dans une commune destruction les hommes qu'ils avaient mission de combattre et ceux à qui ils avaient promis leur protection. Ce fut un spectacle plus horrible peut-être que celui de l'évacuation de Toulon : une foule compacte, souillée de sang et de boue, était répandue sur le rivage et tendait des mains suppliantes aux Anglais, qui leur répondaient à coups de canon ; des femmes, des enfants, des vieillards débiles, accourus du fond de la Bretagne dans le camp royaliste, faisaient entendre des lamentations déchirantes, et maudissaient avec l'énergie du désespoir, les alliés qui les trahissaient; les hommes les plus vigoureux se jetaient à la nage pour atteindre les vaisseaux anglais ; mais quand ils se cramponnaient au bord des chaloupes, pour y monter, on leur coupait les mains à coups de sabre ; d'autres s'avançaient dans l'eau, pour échapper aux baïonnettes des patriotes ; mais ils ne tardaient pas à disparaître dans les flots, frappés par les boulets et la mitraille de leurs loyaux protecteurs. Cette scène épouvantable dura plus d'une heure. Les républicains furent plus humains que les Anglais : quand ces derniers se furent éloignés, ils donnèrent quartier aux royalistes, et les protégèrent contre toute insulte.

On a dit que le but de ce massacre était de détruire les restes de la marine française, dont les meilleurs officiers faisaient partie de l'expédition [1]. Il est plus naturel de croire que ce fut le seul titre de Français qui valut aux royalistes d'être égorgés par leurs perfides alliés. Quoi qu'il en soit, le fait est incontestable; il a été affirmé par tous les historiens.

Parmi les objets qu'on retira du camp des émigrés, se trouvait *un énorme ballot de faux assignats.*

Un petit nombre de voix généreuses s'élevèrent dans le parlement pour flétrir la conduite de Pitt et de ses instruments, dans l'expédition de Quiberon. L'infâme ministre osa se défendre en disant : « Du moins le sang anglais n'a point coulé. — Non, répondit Shéridan, emporté par un mouvement d'indignation ; non sans doute, le sang anglais n'a point coulé ; mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores ! »

Pitt ne se découragea point. Il organisa une nouvelle expédition, semblable à celle qui avait si honteusement avorté. Le 29 septembre de la même année (1795), une flotte britannique, portant des corps d'Anglais et d'émigrés, jeta l'ancre devant l'Ile-Dieu ; mais cette seconde tentative échoua ridiculement, par la faiblesse du comte d'Artois qui n'osa se décider à mettre le pied sur le continent, pour rejoindre Charrette qui l'attendait depuis long-temps.

[1] Taillien dit, en effet, dans son rapport, qu'on trouva sur le champ de bataille plus de 600 épées portant sur la garde une ancre, une mappemonde et trois fleurs de lys. (*Moniteur* du 2 août 1795).

Le cabinet de Saint-James renonça dès-lors aux grandes expéditions sur les côtes de France. Il se borna à jeter de temps en temps, en Bretagne, des armes, des munitions, quelques enfants perdus de l'émigration et de la fausse monnaie [1].

X.

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS CONTINUE A AFFAMER LA FRANCE. — IL ORGANISE DES CONSPIRATIONS ROYALISTES.— AFFAIRES DE BROTIER ET DU 18 FRUCTIDOR.

La Prusse et quelques autres états germaniques étaient en paix avec la France. Nos armes, partout victorieuses, avaient rendu vaines toutes les tentatives de l'Angleterre pour anéantir la république par l'épée. Mais Pitt connaissait un moyen plus sûr d'affaiblir un ennemi si difficile à vaincre sur les champs de ba-

[1] *Moniteur* du 13 mars 1796 : lettre du commandant de la force armée sur les rivières de Loire et d'Indre, annonçant que Stoflet a reçu une somme considérable en louis faux venant d'Angleterre.

Ce goût pour la fausse monnaie n'a pas abandonné l'Angleterre pendant toute la période des guerres de la révolution. Ainsi le *Moniteur* du 28 pluviôse an 7 nous apprend que le gouvernement britannique fit fabriquer à Birmingham de fausses monnaies danoises de Hambourg et de Holstein. Trois de ses agents, envoyés sur le continent pour les distribuer, furent arrêtés à Hambourg.

Dans le *Moniteur* du 17 thermidor de la même année, on lit sous la rubrique de Berlin : « Non seulement on a contrefait en Angleterre les *gros* prussiens, dont il est arrivé à Hambourg et à Leipzig des caisses entières, sous le nom de *plaques de bouton,* mais encore tout nouvellement, le commerce vient d'être prévenu de la contrefaçon de frédéricks d'or plaqués qui pourtant ont cela de reconnaissable qu'ils sont très légers, et qu'au lieu de *preussen*, on a mis *prussen* dans la légende. »

taille : c'était d'affamer les Français. Le plan en avait été dressé au commencement de la guerre ; il fut mis de nouveau en exécution avec une ardeur et une activité extraordinaires ; si bien que la France, triomphante au dehors, se débattit bientôt dans les angoisses de la famine. Pour comble de malheur, la récolte n'avait pas été abondante, et le peu qu'elle avait produit avait été consommé par les armées. L'alarme et les souffrances furent donc générales, et l'on en fit des réjouissances à Londres [1].

Les nouvelles intrigues de l'Angleterre furent favorisées par la faiblesse du gouvernement directorial et l'anarchie qui désolait la république depuis le 9 thermidor. Elles parvinrent à organiser une conspiration tendant à replacer les Bourbons sur le trône ; mais le complot fut découvert le 30 janvier 1797 (11 pluviose an V). L'abbé Brottier, Duverne-Depresle, La Villeheurnois et Poly, étaient les instruments de la faction royaliste, secrètement poussée par le cabinet de Saint-James. Entre autres documents qui prouvent que ce cabinet était l'âme de la conjuration, les deux déclarations écrites par l'accusé Duverne-Depresle sont suffisamment explicites.

1 En fait d'auxiliaires, la famine n'était pas le plus odieux que les Anglais employassent à cette époque. A la Jamaïque, ils lancèrent des chiens contre les nègres révoltés, et cependant, dès ce moment, ils prêchaient l'émancipation des noirs.

Dans une séance du parlement du mois de mars 1796, Shéridan prenant la parole dans la discussion relative à l'impôt sur les chiens, dit : « Du moins exempterez-vous de la taxe les chiens de la Jamaïque ; il y aurait de l'ingratitude à imposer des alliés qui ont combattu pour les Anglais en Amérique. »

Dans la première, Duverne disait que le plan de la conspiration avait été approuvé par les princes français *et par le ministre anglais*. Voici en quoi consistait ce plan : la France devait être divisée en deux agences, toutes deux devaient entretenir une correspondance active avec le roi *et les agents du gouvernement britannique*. Il était convenu entre les royalistes qu'on n'aurait égard à aucune des instructions émanées de Londres, qui tendraient à faciliter aux troupes anglaises la prise de quelques-unes de nos places maritimes, et en général à aucune qui n'aurait d'utilité que pour eux; « le roi et son conseil n'ayant jamais cessé de penser *que les services des Anglais sont des services perfides, qui n'ont pour but que l'entière ruine de la France.* »

« Pour préparer et développer notre plan, ajoutait plus loin Duverne-Depresle, il fallait des fonds, *et l'Angleterre seule pouvait les fournir.* » Wickham, agent anglais en Suisse, était le banquier de la conspiration. L'argent qu'il faisait passer à ses affidés de Paris devait, non-seulement servir à payer les voyages indispensables, les équippements militaires, et autres frais inévitables, mais encore à organiser la corruption et à préparer les élections de l'an V.

Duverne déclarait ensuite que les Anglais avaient de si bonnes intelligences dans les administrations publiques, qu'ils s'étaient procuré le plan de la descente en Irlande. Enfin tous les détails du complot, et les noms même des agents de Pitt dans cette odieuse affaire, furent révélés par l'accusé et publiés dans le

Moniteur. Du reste, le cabinet de Londres ne nia point le fait : il en aurait plus volontiers tiré vanité.

La journée du 18 fructidor (4 septembre 1797), prouva, quelque mois après, que le ministère anglais soldait, par les mains du même Wickham, le dévoûment de Pichegru. Ce dernier, condamné, comme on sait, à la déportation, s'échappa de la Guyane, et se réfugia en Angleterre, où le gouvernement britannique s'empressa de lui faire une pension.

XI.

ASSASSINAT DES PLÉNIPOTENTIAIRES FRANÇAIS A RASTADT. — VIOLATION DE LA CONVENTION D'EL-ARICH. — ASSASSINAT DE KLÉBER. — 2e COALITION FORMÉE PAR L'ANGLETERRE.

Le traité de Campo-Formio avait rétabli la paix entre la France et l'Autriche ; mais le résultat peu satisfaisant du congrès de Rastadt faisait prévoir une prochaine rupture. Tout à coup le directoire reçoit la nouvelle que nos plénipotentiaires Jean Debry, Bonnier et Robergeot, ont été assassinés à leur sortie de Rastadt (28, 29 avril 1799). Cette sanglante violation du droit des gens, ce crime inouï dans l'histoire des nations modernes, devait être et fut en effet imputé au cabinet de Vienne. Mais la politique anglaise n'y eut-elle point une part au moins indirecte ? On remarqua que Burckard, commandant des hussards autrichiens, qui assassinèrent

les ministres français, était une créature du ministre Thugut, entièrement dévoué au cabinet de Saint-James [1]. Ce n'était là qu'un motif de soupçon; mais la joie que firent éclater les partisans de Pitt à la nouvelle de cette catastrophe, prouva que si le ministère anglais n'avait pas dirigé le bras des meurtriers, le désir et la pensée du forfait étaient, à coup sûr, dans son cœur. Tous les journaux qui soutenaient ce gouvernement, cherchèrent à justifier le guet-apens de Rastadt. L'un d'eux déclara *qu'un républicain était un animal exécrable et que ce n'était point pêcher que de le tuer*. Un autre dit, au sujet de ce massacre : « Les Français ont perdu deux hommes *dont la mort est moins regrettable que celle de deux soldats.* » Un troisième raconte ainsi ce tragique évènement : « Les plénipotentiaires furent rencontrés par une patrouille qui leur demanda leurs passeports; les voyageurs refusèrent avec insolence et provoquèrent les militaires à un tel point, qu'ils furent obligés de les frapper, *pour les soumettre à la consigne.* Deux furent tués. *Le plus grand scélérat d'entre eux s'échappa* [2]. » Cette approbation publique d'un fait si odieux, n'implique-t-elle pas une complicité, sinon matérielle, du moins morale?

Pendant qu'on se préoccupait en Europe de l'agitation causée par le crime du 28 avril et de la proposition faite par le directoire au conseil des cinq-cents de déclarer la guerre à l'Autriche, l'armée d'Égypte,

[1] *Moniteur* du 17 prairial an VII.

[2] Ces citations se trouvent dans le *Moniteur* du 11 floréal an VII.

sous les ordres de Bonaparte, remplissait l'Orient du bruit de ses victoires. Bientôt le vainqueur des Pyramides, apprenant les revers des armées de la république en Europe, quitta le sol de l'Égypte pour regagner la France. Kléber, devenu général en chef de l'expédition, conclut à El-Arich, avec le commodore Sidney-Smith, une convention qui stipulait l'évacuation de l'Égypte par les troupes françaises et leur libre retour dans leur patrie [1].

Les Français exécutaient loyalement l'article de la capitulation relatif à leur retraite; ils avaient livré les forts, les places de guerre et les principales positions militaires, lorsque Kléber reçoit de l'amiral Keith une lettre ainsi conçue :

« A bord du vaisseau de S. M. B., *la reine Charlotte*, le 18 janvier 1800.

« Monsieur,

« Je vous préviens que j'ai reçu des ordres positifs de S. M. de ne consentir à aucune capitulation avec l'armée française que vous commandez en Égypte et

[1] Après la signature du traité, le général Desaix fait voile pour la France avec des passeports en règle, signés par les agents des puissances qui avaient figuré dans la convention. A quelque distance d'Alexandrie, il est arrêté par un croiseur Anglais et envoyé, par l'amiral Keith, prisonnier à Livourne, où on l'enferme dans le lazaret commun. Il a beau réclamer, protester, on ne lui répond pas. Il écrit à l'amiral anglais pour demander qu'on lui accorde du papier, des plumes et de l'encre, et qu'on le traite d'une manière convenable à son rang. Lord Keith lui répond: « Monsieur, je suis fort surpris que vous demandiez à être traité autrement qne vos compatriotes, car vous êtes en France sous le règne de l'égalité. Vous pouvez, dans la situation où vous êtes, apprécier, par la pratique, les avantages de cette égalité que vous n'avez connue jusqu'ici qu'en théorie. »

en Syrie, à moins qu'elle ne mette bas les armes, qu'elle ne se rende prisonnière de guerre et n'abandonne tous les vaisseaux et toutes les munitions du port et de la ville d'Alexandrie aux puissances alliées; qu'en cas de capitulation je ne dois permettre à aucune troupe de retourner en France avant qu'elle n'ait été échangée. Je crois également nécessaire de vous informer que tous les vaisseaux ayant des troupes françaises à bord, et faisant voile de ce pays, munis de passeports signés par d'autres que ceux qui ont le droit d'en accorder, seront forcés par les officiers des vaisseaux que je commande de rentrer à Alexandrie; enfin, que les bâtiments qui seront rencontrés retournant en Europe avec des passeports accordés par suite d'une capitulation particulière avec une des puissances alliés, seront retenus comme prises, et tous les individus à bord considérés comme prisonniers de guerre. »

La bataille mémorable d'Héliopolis fut la réponse de Kléber à l'insolence provocatrice des Anglais.

Les ministres de la Grande-Bretagne prétendirent, dans le parlement, que le commodore Sidney-Smith n'avait pas de pouvoirs pour traiter. C'était un flagrant mensonge [1]. Mais il fallait bien trouver un prétexte, et les conseillers de S. M. britannique ne virent rien de plus commode que de contester le caractère de leur agent officiel. On avait voulu écra-

[1] On peut voir dans une foule d'ouvrages et notamment dans celui de Portiez (de l'Oise), —*Influence du gouvernement Anglais sur la révolution*,— les preuves de la mauvaise foi du ministère britannique.

ser l'armée française, qui n'avait plus ni places fortes, ni positions militaires, qui avait livré aux Turcs tous les puits du désert et désarmé la citadelle du Caire. On voulait aussi se créer un motif pour débarquer et occuper le pays, que l'on conserverait aussi long-temps qu'on voudrait ; tout cela eut lieu, et les hommes d'état de Londres, qui avaient atteint leur but, s'inquiétèrent fort peu des accusations qui s'élevèrent de France et du sein de l'opposition parlementaire au sujet de cet indigne mépris de la foi jurée.

L'assassinat de Kléber fut une des conséquences de cet acte de perfidie politique. Les Anglais avaient eu le temps de ranimer le fanatisme des musulmans et de prêcher le meurtre. Ils furent écoutés, et le sang du héros d'Héliopolis coula sous le couteau d'un séide qui avait peut-être puisé l'inspiration de son forfait ailleurs que dans les sentences du Coran.

La mort de Kléber livra à l'Égypte l'armée anglaise. La capitulation d'Alexandrie, conclue le 27 septembre 1801, fut notre acte de renonciation à la terre des Pharaons. Ici encore nous avons à signaler une nouvelle infamie : la capitulation stipulait que l'armée française serait transportée en France avec ses armes et *ses richesses scientifiques*. Les Anglais voulurent bien observer la première clause, mais ils violèrent la seconde, et s'emparèrent des collections scientifiques que l'institut d'Égypte avait formées au prix de tant de peines, de travaux et de dangers.

Nos ennemis n'avaient pas attendu le dénoûment

de l'affaire d'Égypte pour organiser une nouvelle croisade européenne contre nous. Depuis notre défaite à Aboukir, la Russie et la Porte ottomane avaient cédé aux sollicitations du cabinet de Saint-James et grossi les rangs de la coalition qui se formait en Italie et en Allemagne. Il est inutile d'ajouter que la Grande-Bretagne fit les frais de ce second attroupement de têtes couronnées contre la république. Cette fois, pourtant, le ministère anglais fit attendre la Russie; celle-ci lui avait présenté un compte de 2 millions sterling (50 millions de francs); le cabinet de Londres déclara qu'il n'enverrait les fonds que lorsqu'on lui aurait expédié la marchandise. L'empereur comprit qu'on se défiait de lui; il s'empressa de diriger une armée sur l'Italie, et le parlement vota pour lui un subside de trente millions de francs.

XII.

CONSULAT.— L'ANGLETERRE REFUSE LA PAIX.— CONSPIRATION ANGLAISE.— MACHINE INFERNALE.— PAIX D'AMIENS.— VIOLATION DU TRAITÉ PAR L'ANGLETERRE.

Dès que Bonaparte fut nommé premier consul de la république, il adressa un message au roi d'Angleterre pour l'engager à faire cesser le fléau de la guerre qui, depuis huit ans, désolait le monde civilisé. Quelle fut la réponse du cabinet de Londres?.... La guerre! La victoire de Marengo fut le châtiment

que Bonaparte infligea à son orgueil et à sa forfanterie. Des négociations furent entamées alors entre la république et l'Autriche; mais l'Angleterre ne permit pas qu'on signât une paix partielle, et elle intervint pour empêcher toute conclusion.

Sur ces entrefaites eut lieu un événement qui fit comprendre pourquoi le cabinet anglais avait refusé la paix, et pourquoi il s'obstinait à parler du rétablissement de la famille des Bourbons sur le trône. Une conspiration royaliste, organisée et soldée par lui, fut découverte à Paris en l'an IX. Les conjurés s'étaient ménagé des intelligences dans les bureaux de Fouché et dans ceux du trésor, dont ils avaient pu ainsi voler l'argent sur les grandes routes. Brest devait tomber entre les mains des Anglais, au moyen d'une attaque des chouans combinée avec un débarquement opéré par une flotte ennemie. Le but principal des royalistes était l'assassinat du premier consul. Les nombreux papiers trouvés sur Duperron, arrêté le 4 prairial à son arrivée de Londres [1], mirent sur la trace de toutes ces manœuvres.

Le 3 nivôse (24 décembre 1800), l'explosion de la machine infernale apprend au gouvernement français que les conspirateurs ne sont pas découragés. Le complot avait été formé en Angleterre; c'était de Londres qu'étaient partis Georges Cadoudal et ses satellites; et c'est à Londres que Georges se sauva pour y recevoir le cordon rouge et les compliments des mi-

[1] Ces papiers furent imprimés et publiés sous le titre de *conspiration anglaise*.

nistres de S. M. britannique [1]. Battue à l'extérieur, l'Angleterre n'avait pas renoncé à triompher à l'intérieur de la France par la guerre civile et l'assassinat.

Cependant les conférences de Lunéville étaient rompues, et, grâces aux intrigues de la diplomatie anglaise, la guerre avait recommencé en Allemagne et en Italie. La victoire de Hohenlinden, remportée par Moreau, dompta les mauvais vouloirs des puissances coalisées et les força à s'humilier. Pitt eut beau faire ; l'Autriche, l'Espagne, Naples, la Bavière, le Portugal, la Russie et la Porte ottomane, demandèrent et signèrent la paix. Pendant les négociations qui amenèrent les traités conclus avec toutes ces puissances, les Anglais avaient violé la convention d'El-Arich, comme nous l'avons raconté dans le chapitre précédent, attaqué Copenhague et essayé deux fois, mais vainement, de brûler notre flotille de Boulogne. Le cabinet de Saint-James n'avait pas cessé d'exciter le peuple de la Grande-Bretagne aux excès les plus révoltants. Comme on s'entretenait beaucoup à Londres de nos projets de descente, le journal le *Times* déclara que M. Otto, le plénipotentiaire français, ferait bien de quitter l'Angleterre, parce que, dans le cas d'une invasion, *il pourrait bien devenir la victime des vengeances populaires ;* cette excitation indirecte à

[1] L'attentat de la rue Saint-Nicaise, fut publiquement approuvé chez nos voisins. Un journal ministériel *the porcupine* (le porc-épic) dit : « *il y a certainement un pardon dans le ciel pour ceux qui délivrent la terre d'un monstre.* »

l'assassinat de notre représentant était suivie d'un conseil non moins atroce et plus nettement formulé: la feuille ministérielle disait que le grand nombre de prisonniers français pouvant inspirer des craintes au gouvernement, *il serait utile de s'en débarrasser.*

Enfin, le gouvernement britannique, acculé dans ses derniers retranchements, abandonné par tous ses alliés, fut obligé de faire la paix; mais il fut le dernier à la signer.

Le traité d'Amiens devait être le signal de la chute de ce ministère, qui n'avait vécu que par la guerre, et avait inscrit l'anéantissement de la France en tête de son programme politique. Le cabinet Pitt tomba en effet; mais ses traditions furent pieusement suivies par ses successeurs.

A peine la paix était-elle rétablie que l'Angleterre fit tout ce qu'il fallait pour la rompre de nouveau. Des pamphlets dégoûtants et des articles de journaux pleins de calomnies contre la nation française étaient journellement publiés à Londres.

Le ministère anglais ne cessait d'accorder sa protection à des hommes dangereux, signalés par le gouvernement français; un rassemblement de ces individus avait eu lieu à Jersey, et le cabinet de Saint-James n'avait pas cherché à les disperser, quoiqu'il fût informé qu'ils faisaient passer de cette île en France leurs écrits séditieux, leurs machines infernales et leurs plans de conspiration.

Enfin l'Angleterre, comme on l'a vu dans un des chapitres précédents, gardait l'île de Malte, au mépris

des stipulations formelles du traité du 25 mars. Elle faisait arrêter en pleine paix des bâtiments de notre nation, et emmenait prisonniers ceux de nos concitoyens qui tombaient entre ses mains [1].

Des préparatifs de descente en Angleterre, faits à Boulogne et sur toute la ligne de nos côtes, furent la réponse du gouvernement français aux agressions du cabinet de Londres. Pitt ressaisit alors le pouvoir ; au moment où l'Angleterre allait parcourir une nouvelle carrière de crimes politiques, on avait besoin de cet homme d'état.

La conspiration de Georges, Pichegru et Moreau, fut une nouvelle preuve des machinations incessantes du gouvernement britannique contre la personne du premier consul et contre nos institutions. Depuis quelque temps, il n'était question chez nos voisins que de la mort prochaine de Bonaparte. Le *Courrier de Londres,* journal publié en français, inséra dans ses colonnes la traduction d'un pamphlet composé sur la fin du protectorat de Cromwell et ayant pour titre ces mots : *Tuer n'est pas assassiner*. Le 30 janvier on avait affiché dans les rues de Londres un écrit commençant par ces mots : « *L'Assassinat de Bonaparte et la Restauration de Louis XVIII devant arriver bientôt,* la plupart des Français s'en retourneront dans leur pays. » Quelque temps après, Georges et ses complices étaient portés en France par un navire anglais,

[1] Voyez dans le *Moniteur* le rapport sur les pièces relatives au traité d'Amiens et à sa rupture, fait au tribunat par Daru, séance du 23 mai 1803.

et allaient tenter la réalisation de ces coupables espérances. En même temps, des bataillons d'émigrés étaient dirigés d'Angleterre sur la rive droite du Rhin, avec mission de seconder les mouvements des royalistes dans l'ouest de la France [1].

La diplomatie britannique combinait ses efforts avec ceux des conspirateurs. Drake, ministre anglais près la cour de Bavière, payait et dirigeait des agents au sein de la France, pour y organiser la révolte, l'assassinat, une guerre de brigandage, le meurtre du premier Consul et le renversement du gouvernement. Dans les dix lettres originales de ce diplomate, qui furent saisies par la police française, on remarque entre autres choses, cette phrase sur l'assassinat de Bonaparte : « *Il importe fort peu par qui l'animal soit terrassé ; il suffit que vous soyez tous prêts à joindre la chasse.* » Spencer-Smith, autre ministre anglais près la cour de Wurtemberg, aidait puissamment l'infâme Drake dans ses menées ténébreuses. Cette prostitution du caractère sacré d'ambassadeur, parut tellement monstrueuse, que tous les gouvernements d'Europe, sans exception, protestèrent avec énergie contre de pareils actes. Quant au cabinet de Londres, après avoir tout simplement nié les faits dans le parlement, il eut l'impudeur d'approuver la conduite de Drake et de Smith, dans une pièce officielle adressée au premier Consul.

[1] Voy. *Mem. de Thibaudeau.* Walter Scott lui-même, dans sa vie de Napoléon, avoue tous ces faits. Cette autorité n'est pas suspecte.

XIII.

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE L'EMPIRE JUSQU'A NOS JOURS.

Nous ne consacrerons que quelques lignes à la période comprise entre 1804 et l'époque actuelle ; non que les matériaux nous fassent défaut, mais parce que nous ne voulons pas tomber dans des répétitions fatigantes.

Notons d'abord les ouvertures pacifiques que Napoléon s'empressa de faire au roi d'Angleterre, dès son élévation à l'empire, et le refus brutal du gouvernement britannique d'entrer en pourparlers. La lettre du nouvel empereur resta même sans réponse.

En 1805, nouvelle coalition formée et soldée par le cabinet de Saint-James, que Napoléon appelait *le payeur-général des ennemis de la France.*

En 1806, l'empereur décrète le blocus continental. Ces justes représailles de la France, pour tout le mal que l'Angleterre lui avait fait, depuis le commencement de la révolution, étaient le moyen le plus sûr d'intimider la coupable politique de nos voisins. William Pitt était mort la même année, et Fox, qui était enfin arrivé au pouvoir, semblait vouloir continuer son système. L'ancien membre de l'opposition libérale, l'ami si zélé de la France révolutionnaire, poussait à une nouvelle agression des puissances européennes contre nous. Toutefois ses intentions n'étaient pas encore assez nettement dessinées, pour

que les cabinets du nord pussent se fier à ses promesses; mais il meurt, et l'avènement d'un ministère tory raffermit complètement les espérances de nos adversaires. La guerre se rallume, et le trésor britannique, qui semble inépuisable, paie encore les armées et le dévoûment des souverains coalisés.

Le bombardement de Copenhague, en 1807, soulève en Europe une indignation que partagent même les alliés de la Grande-Bretagne.

Deux faits honteux pour le gouvernement anglais doivent être consignés ici, sous la date de 1810. Napoléon avait proposé d'échanger les prisonniers anglais et espagnols, retenus en France, contre des prisonniers français et sujets de puissances alliées, détenus en Angleterre; le cabinet de Londres refusa, disant qu'il ne pouvait accepter des Espagnols en échange des Français. Et cependant l'Espagne était alors l'alliée de l'Angleterre! Quelque temps après, les Anglais débarquèrent, sur les côtes de France, 5,000 soldats invalides hanovriens, westphaliens, prussiens, suisses et polonais, qui s'étaient usés à son service. N'attendant plus rien de ces débris des armées royales, le gouvernement britannique s'en débarrassa en les jetant à l'aventure sur le continent et en leur donnant à chacun, pour toute pension de retraite, la somme de 36 francs! L'empereur leur fit distribuer des vivres et délivrer des feuilles de route, pour que ces malheureux pussent regagner leurs foyers.

En 1812, on retrouve encore la politique anglaise

employant la corruption pour cimenter une alliance entre la Russie et la Porte-Ottomane. On sait combien cette alliance devint funeste à la France.

Enfin, pour couronner dignement la longue série de ses crimes, pendant la période révolutionnaire et impériale, l'Angleterre, en 1815, envoie mourir sous le soleil homicide de Sainte-Hélène, le vaincu de Waterloo, qui avait remis sa destinée entre les mains de ses ennemis. Dès ce moment, Castelreagh n'eut plus rien à envier au fils de Chatam.

La Grande-Bretagne avait dépensé plus de 20 milliards pour organiser, contre la France, une guerre inique et sanglante. Mais elle avait atteint son but; la France humiliée, amoindrie, courbée sous le joug de traités honteux; notre énergie nationale étouffée sous le pied des Bourbons; nos plus riches colonies réunies à la couronne britannique; nos places frontières démantelées ou rasées; notre marine et notre commerce anéantis; nos forces épuisées; nos ressources dévorées pour long-temps : tel était le fruit de ses forfaits pendant vingt-cinq ans. Désormais, elle pouvait se reposer.

Depuis 1830, les whigs se sont appliqués à nous prouver que l'évangile politique des tories était aussi le leur, et qu'ils avaient à cœur de ne rien laisser perdre des traditions des Burke et des William Pitt. Ce qui s'est passé en Orient, et à l'égard de la France, depuis le traité du 15 juillet 1840, les continuels envois d'armes et de munitions à nos ennemis de l'Algérie, ont donné aux optimistes du juste-mi-

lieu la mesure de ce que peut la politique anglaise, quand elle a pour mobile un sordide intérêt ou une jalousie implacable.



CHAPITRE VII.

TORTURES EXERCÉES CONTRE LES PRISONNIERS DE GUERRE.

I.

PONTONS DE CHATAM.

Nous avons raconté d'infâmes trahisons ; nous avons vu l'Angleterre, pour nous servir d'une expression devenue célèbre, *la main dans le sang, la main dans le crime,* ordonnant avec une froideur mercantile les exécutions les plus cruelles, lorsqu'elle estimait en devoir recueillir quelque profit. Nous allons aborder un ordre de faits plus horribles encore. Il semble que la patrie de Hobbes et de Malthus ait été destinée à produire au jour toutes les doctrines qui offensent la morale humaine, et en même temps à pratiquer tous les crimes qui pouvaient être, suivant la logique, la formule vivante de ces doctrines odieuses.

Mais encore, tromper des alliés, massacrer des vaincus, livrer à la flamme des villes entières, abattre par le fer ou par le poison un ami dangereux, ce sont là des actes dont nous trouvons des exemples dans les annales des peuples dont la religion chrétienne n'avait pas adouci les mœurs, et il était réservé à l'Angleterre

de dépasser tous les exemples connus en matière de scélératesse. Ouvrons-les, ces annales, demandons à Sparte, à Rome, à Carthage, comment elles traitaient leurs prisonniers, et comparons ces traitements à ceux que le cabinet britannique a inventés pour nos soldats durant la dernière guerre!

Nos philosophes chrétiens ont dignement protesté contre l'esclavage antique : elle est belle, cette parole de l'apôtre : « Maîtres, soyez avec vos esclaves, justes, équitables, vous rappelant que vous avez un maître dans le ciel! » L'esclavage, tel était, chez les anciens, la condition du prisonnier de guerre ; le vaincu servait le vainqueur; il était son bien, sa chose, son patrimoine. Il y a certes de la brutalité dans cette coutume : cette appropriation de l'homme ne pouvait être consacrée que par un droit barbare. Mais que l'on compare cette barbarie aux lâches sévices exercés par l'Angleterre contre ses captifs, elle est de la clémence! A l'esclave, *servus*, appartenait au moins le bénéfice de la vie ; il était considéré comme un ennemi *sauvé*, *servatus ;* son maître avait sur lui des droits absolus ; mais les mœurs tempéraient la dureté de la loi, et nous voyons Plutarque blâmer Caton l'ancien, à cause qu'il vendait ses esclaves quand la vieillesse les rendait impropres au service. L'esclave romain demeurait le plus souvent sur le sol où il était né : alors même que le caprice de son maître le transportait sur une rive étrangère, il y vivait au soleil, on ne lui disputait pas l'air que réclamaient ses poumons : avait-il des griefs contre l'avarice ou la cruauté de son maître,

il pouvait se réfugier dans le temple, et là, quand il avait invoqué la tutelle des Dieux, qui donc eût osé porter sur sa tête une main sacrilége? Tel était ce régime contre lequel s'indigna la charité de l'apôtre. Voyons comment il a été modifié par l'Angleterre, dix-huit siècles après la prédication de saint Paul.

Le récit des tortures infligées aux soldats français dans les prisons flottantes de l'Angleterre a été fidèlement présenté par un homme qui en a éprouvé toutes les rigueurs, le général Pillet. Nous allons emprunter quelques pages à un livre qu'il publia, en 1815, sous ce titre : *L'Angleterre vue à Londres et dans ses provinces,* livre devenu fort rare, le gouvernement anglais en ayant fait rechercher, pour les détruire, tous les exemplaires qui avaient été livrés au commerce. Voici dans quels termes le général Pillet nous raconte ce qu'il a vu :

« Les pontons ou vieux vaisseaux, servant de prisons de guerre, sont généralement des vaisseaux de soixante-quatorze. Les prisonniers occupent la partie basse et le faux pont, dont on a retranché à chaque extrémité environ un quart d'étendue. La portion de la garnison qui n'est pas de service y couche avec les armes chargées, et la cloison qui les sépare est maillotée ou renforcée de grosses têtes de clous placées sans intervalles. De distance en distance, l'on a placé des meurtrières par lesquelles peuvent passer des canons de fusil, à l'effet de tirer si l'on veut sur les prisonniers.

« Le reste du bâtiment est occupé par les officiers et matelots anglais, à l'exception néanmoins, d'un petit espace sous le gaillard d'avant, où est placée la chaudière des prisonniers, du quarré de la drome qu'on a qualifié du nom de parc fermé de tous côtés, où sont placés les escaliers, et de la portion du gaillard d'avant où passe le tuyau de la cheminée des chaudières.

« La totalité de cet espace présente une surface d'environ quatre pieds de long sur trente-six de large; il sert à la fois de promenade et d'étendoir à mettre au sec les haillons de neuf cents hommes. Dans tout le pourtour du bâtiment, à un pied et demi au-dessus du niveau de l'eau, règne une galerie où sont placés des factionnaires aux extrémités des gaillards, sur les passavants, à chaque passage, à chaque emplacement destinés aux prisonniers. Ce mélange de factionnaires, dont les consignes varient suivant les caprices ou la brutalité du commandant du ponton, a donné lieu à beaucoup d'assassinats; ils ont été d'autant plus fréquents que l'armée de la marine, destinée au service et à la garnison des vaisseaux, est, en Angleterre, généralement composée des plus misérables rebuts de la société, d'hommes coupables ou complices de quelque grand crime, auxquels le magistrat n'a laissé que l'alternative d'entrer soldats dans la marine ou d'être pendus.

« Les pontons plus ou moins nombreux, suivant la quantité des prisonniers, étaient, en 1813, au nombre de neuf dans la rade de Chatam. Ils étaient placés à

des distances qui ne permettaient pas aux prisonniers de pouvoir communiquer par la voix ou par signe. Ils étaient assez près pour se surveiller réciproquement les uns les autres. Les pontons sont amarrés par des chaînes, à chaque extrémité, au milieu de vases fétides et stagnantes que chaque marée découvre. L'air putride, humide et salin qu'on y respire suffirait, sans mauvais traitement ni mauvaise nourriture, pour altérer et détruire en fort peu de temps la santé la plus robuste. Beaucoup d'autres causes non moins funestes ont été réunies par les administrateurs de l'exploitation, à laquelle les prisonniers de guerre sont livrés. Ces causes et ce régime ont pour but la destruction des prisonniers. On va voir en quoi consiste ce régime.

« Les dimensions ou hauteurs du faux pont du Brunswick, ponton à bord duquel j'ai été détenu, ne présentent exactement que quatre pieds dix pouces; en sorte que l'homme de la plus petite taille ne peut jamais s'y tenir debout. C'est un genre de supplice perpétuel qu'aucun de ces tyrans, qui ont déshonoré l'espèce humaine, n'avait encore imaginé contre les plus grands criminels. La plupart des hommes qui y ont été enfermés, sont perclus et ne se relèveront plus. Les ouvertures pour donner de l'air, consistent en quatorze hubleaux, ou petites fenêtres percées, à chaque côté, de dix-sept pouces carrés, sans vitres : les prisons de terre et de mer où les Français sont placés, en Angleterre, n'ont jamais de vitres, quoique la température y soit géné-

ralement humide et froide, quoique les hivers y soient très-longs. La chaleur, produite par l'entassement des prisonniers, est si grande, à la verité, qu'on ne pouvait fermer les hubleaux que d'un côté à la fois, celui exposé au vent; et c'est ce qui se pratique avec de mauvaises guenilles. Ces ouvertures sont croisées par des grilles de fer fondu, formant une seule masse; les barres sont épaisses de deux à trois pouces, et les hubleaux se ferment tous les soirs par un mantelet en madrier. Les mêmes précautions sont employées pour la fermeture des sabords rétrécis de la batterie basse.

« Il résulte d'un tel état de lieux, et de semblables précautions, que des hommes entassés par centaines dans les batteries et faux ponts, hermétiquement enfermés en hiver pendant un espace d'au moins seize heures, tombent, pour la plupart, faibles et suffoqués, par le défaut absolu d'air. Si l'on essaie, alors, d'obtenir qu'un de ces hubleaux soit ouvert (grâce qui ne s'accorde qu'après de longues supplications, après avoir long-temps frappé au mantelet où l'on a porté l'homme mourant, afin de le faire respirer un instant), les voisins de l'ouverture, complètement nus, parce qu'il est impossible de résister autrement aux étouffements de cette chaleur concentrée, se trouvent saisis par le froid, au milieu d'une transpiration abondante, et ils ne tardent pas à être atteints d'une maladie inflammatoire; elle se porte sur les poumons et menace successivement la vie de tous les prisonniers, des jeunes gens surtout.

Cette maladie, au surplus, menace tout le monde, un peu plus tôt, un peu plus tard. Un prisonnier qui a séjourné dans une prison fermée d'Angleterre, pendant plus de trois années, ne saurait l'éviter, quelques précautions qu'il puisse prendre; car partout, dans les prisons de terre, dans les prisons flottantes, l'encombrement est le même; et partout cet encombrement est le fruit d'une atroce préméditation d'un infâme calcul. Soixante mille Français, prisonniers de guerre, ont été victimes et y ont succombé.

« L'emplacement accordé à un prisonnier pour tendre son hamac, est de six pieds anglais de long sur quatorze pouces de large; mais ces six pieds se trouvent réduits à quatre et demi, parce que les mesures sont prises de manière à ce que les attaches des hamacs se trouvent rentrées les uns dans les autres; la tête de chaque homme couché est, par conséquent, placée entre les jambes des deux hommes, qui sont au premier rang de la batterie; s'il fait partie du second, dans l'ordre des numéros correspondants au sien, ses pieds sont placés entre les deux têtes des hommes du troisième rang, dans le même ordre de numéros; et ainsi de suite, d'une extrémité de la batterie à l'autre. La carrure d'un homme ordinaire est, d'un coude à l'autre, d'environ dix-huit pouces. On voit donc qu'on lui accorde, dans les pontons, beaucoup moins d'espace pour se poser que la mesure de son corps n'en doit remplir ou dépasser.

« Mais, comme il est physiquement impossible que des hommes occupent un moindre espace que celui de leur grosseur naturelle, on s'empile les uns au-dessus des autres. Pour cet effet, on attache le numéro pair ou impair environ dix-huit pouces plus bas que les deux numéros qui le précèdent et le suivent; et de cette manière on obtient un peu plus de largeur, sans diminuer, cependant, les dangers de l'encombrement pour la santé. La situation des prisonniers réduits à un semblable état de gêne, est, sans doute, affreuse; mais le mal ne s'arrête pas là. Les pontons sont toujours au complet, c'est-à-dire plus que remplis. Si de nouveaux prisonniers arrivent, on les jette dans les batteries, sans s'inquiéter de ce qu'ils deviendront; quoique les mesures d'emplacement soient déterminées et fixées au-dessous même de la nécessité physique. Alors commence, pour les nouveaux venus, un supplice impossible à décrire; ils ne trouvent pas de place pour suspendre leurs hamacs, ils se trouvent réduits à coucher sur la planche humide et nue. Ainsi, un prisonnier, quel que soit son rang, est forcé de rester dans cet état lorsqu'il arrive dans un ponton déjà plein. L'agent auquel on adresse des officiers ne manque jamais de les envoyer de préférence dans les pontons pleins, et il choisit toujours les pontons les plus incommodes, il reste à l'officier prisonnier, suivant l'élévation de son grade, c'est-à-dire les moyens pécuniaires dont il peut disposer, la ressource d'acheter une place. C'est une misérable spéculation pour un

pauvre prisonnier affamé : il consent à vendre sa place afin de se procurer un peu plus de vivres pendant quelques jours ; et afin de ne pas mourir de faim, il accélère la destruction de sa santé, et se réduit, dans cette horrible situation, à coucher sur un plancher ruisselant d'eau provenant des transpirations forcées qui ont lieu dans ce séjour d'angoisses et de mort.

« Dans ce cachot d'éternelles douleurs, l'air est tellement chargé de vapeur humides et délétères, que les chandelles s'en imprègnent au point de cesser de brûler. Ces vapeurs, aspirées et exprimées tour-à-tour par des poumons en suppuration, portent bientôt ce même germe de mort dans les individus qui n'en étaient pas encore atteints ; elles sont si fétides, si épaisses, si chaudes, qu'on a vu quelquefois les gardiens crier au secours, à l'incendie, lorsqu'un des hubleaux ouvert dans un de ces cas de nécessité dont nous avons parlé, portait jusqu'à eux les exhalaisons brûlantes qui s'échappaient de ces cachots infects. Les craintes ou réelles ou simulées des gardiens, ont été quelquefois portées si loin, qu'on se préparait à faire jouer les pompes dans les batteries, malgré les remontrances des prisonniers qui se voyaient menacés d'un nouveau fléau, celui de l'inondation, à travers les grilles de leurs cachots. »

Le gouvernement qui assassinait des prisonniers en les privant d'air, devait se faire peu de scrupule de leur refuser les aliments nécessaires pour vivre. On

accordait pour chaque homme une livre et demie (la livre angloise n'est que de quatorze onces de France) d'un pain grossier et rempli d'eau; une demi-livre ou sept onces de viande de très-mauvaise qualité; deux onces de gruau et un gros d'oignons. Deux jours de chaque semaine, l'on substituait à la viande une livre de poisson salé; c'était alternativement de la morue et du hareng. Les jours du hareng, les prisonniers l'abandonnaient au fournisseur pour un sou.

Mais c'était encore là la ration légale, c'est-à-dire fictive. En effet, les fournisseurs et les subordonnés savaient fort bien se créer des profits illicites, soit sur la quantité soit sur la qualité des aliments. Le système du gouvernement organisait la famine, mais de manière à déguiser l'assassinat; avec les subalternes, l'assassinat se pratiquait à découvert. Vainement les malheureux affamés réclamaient-ils auprès de l'autorité; elle acceptait la complicité et insultait aux victimes.

Ces principes de cruauté furent suivis avec une méthode et une logique qui ne laisse au gouvernement anglais aucune excuse. Dans les deux guerres que l'Angleterre fit à la république et à l'empire, les mêmes faits se représentent avec une horrible constance. Les prisons étaient plus meurtrières que les champs de bataille. Dans la première guerre, trente mille prisonniers sont morts de faim en cinq mois. A *Norman-Cross*, prison qui renfermait sept mille hommes, le général Pillet a vu un coin de terre qui renfermait quatre mille cadavres entassés. Les vivres

étaient alors en Angleterre d'une très-grande cherté, et le gouvernement français avait, dit-on, refusé de payer un solde de compte dont on le prétendait redevable pour ses prisonniers.

Pour acquitter ce solde, tous les prisonniers furent mis à la demi-ration; et pour être plus sûr qu'ils périraient, on défendit sévèrement l'introduction, la vente des vivres dans l'intérieur de la prison, ce qui était jusqu'alors permis. Au défaut de quantité se joignit la spéculation sur la qualité. On donnait quatre fois la semaine du biscuit mangé de vers, du poisson, des viandes salées; trois fois un pain noir mal cuit, confectionné avec des farines gâtées ou du blé noir : les prisonniers, aussitôt après l'avoir mangé, étaient saisis d'une espèce d'ivresse, suivie d'un violent mal de tête, de fièvres, de diarrhée; beaucoup mouraient attaqués d'une sorte de vertige. On distribuait pour légumes, des haricots qui ne cuisaient pas du tout; enfin des centaines d'hommes tombaient chaque jour, morts de faim ou empoisonnés par la qualité des vivres. Ceux qui, immédiatement, ne mouraient pas, devenaient graduellement si faibles qu'ils ne digéraient plus : et ce qui est horrible à dire et pourtant de la plus exacte vérité, c'est que des malheureux affamés, d'un tempérament plus robuste, allaient chercher dans les matières vomies par leurs compagnons de souffrance, des haricots non digérés, et les mangeaient après les avoir soumis à un léger lavage[1]. Les exigences de la faim ne con-

[1] Le général Pillet, ouvrage cité.

naissaient plus de bornes; on gardait des cadavres cinq ou six jours de suite sans les déclarer, pour obtenir leurs rations; les voisins appelaient cela *vivre de son mort.*

Lord Cordower, colonel du régiment de *carmarthen*, de garde à la prison de *Porchester*, étant entré un jour dans l'intérieur, avec son cheval qu'il attacha à une des barrières, en dix minutes son cheval fut dépecé et mangé. Lorsqu'il vint pour le reprendre, après quelques recherches, on l'informa du fait : il refusa de le croire, et dit qu'il n'y ajouterait foi que quand on lui ferait voir les débris de son cheval. Il fut facile de le satisfaire : on le conduisit à l'endroit où étaient les entrailles et la peau de l'animal ; et un misérable affamé acheva de dévorer en sa présence, la dernière pièce de viande crue [1]. Tous les chiens de bouchers qui entraient dans la prison, avaient le même sort.

Mais, ce qui était encore plus odieux, c'est que les infortunés que l'on réduisait à de si cruelles nécessités, étaient encore *volés* par leurs bourreaux. Lorsque la famille d'un pauvre matelot, d'un malheureux soldat, s'imposait de douloureux sacrifices, pour lui faire passer une modique somme, cette offrande sacrée était détournée en tout ou en partie par les agents chargés de la distribuer. Si le prisonnier recevait des lettres qui lui annonçaient un secours (et le plus souvent elles étaient interceptées); s'il faisait, en conséquence, une réclamation, on lui ré-

[1] Le général Pillet, ouvrage cité.

pondait « qu'on n'avait rien reçu pour lui. » Ils s'estimaient fort heureux, ceux qui, au bout d'une année d'instances, recevaient enfin une partie de la somme annoncée. Si le prisonnier mourait, s'il était échangé ou transféré dans une autre prison, la somme restait dans les mains de l'agent qui accumulait ainsi d'énormes capitaux avec l'obole du soldat prisonnier.

Quant aux officiers qui recevaient, par la voie des banquiers, des sommes plus considérables; comme il fallait nécessairement des quittances adressées aux banquiers eux-mêmes, le vol était plus difficile, mais il ne s'en commettait pas moins.

L'administration, qui prétendait régler les dépenses des prisonniers, avait statué qu'ils ne pouvaient recevoir au-delà de deux livres sterling (50 francs) par semaine. Si donc, un officier était informé d'un envoi de cent livres sterling (2,500 francs), l'agent lui présentait à signer une quittance de la somme totale, puis il laissait écouler deux ou trois mois, avant de commencer à effectuer le paiement de deux livres sterling par semaine. Pendant ce temps, l'agent employait le capital reçu à faire des spéculations à son profit, et s'il ne réussissait pas, les prisonniers étaient obligés de supporter les conséquences de sa faillite. Ces cas n'étaient pas très-rares; le général Pillet en cite de ce genre qui sont arrivés dans les pontons de Chatam.

Ainsi, les dépouilles des malheureux qu'on assassinait servaient à encourager le crime et à récompenser l'infamie. On était tenu de les nourrir, et on

les affamait ; non-seulement on leur refusait les secours qu'on leur devait, mais encore on leur dérobait les secours qu'ils recevaient de leurs familles. Jamais vol plus honteux n'a été signalé, même dans les annales des bagnes.

II.

PONTONS DE CADIX.

Sur les pontons de Cadix, les traitements n'étaient pas moins odieux, ni l'existence moins cruelle. Mais là, comme le gouvernement espagnol était complice et que dans ces parages le cabinet britannique n'avait pas entièrement le monopole de l'infamie, ce serait sortir de notre sujet, que de présenter de nouveaux détails à cet égard. Mais nous ne pouvons nous empêcher de raconter une seule anecdote pour montrer à quel point de détresse on réduisait les infortunés qui, pris par les armées anglaises, étaient transportés dans les pontons de Cadix.

Au moment où l'armée française approchait de Cadix, on fit transporter sur les pontons tous les prisonniers renfermés dans les geoles de la ville. Mais dans la terreur occasionnée par l'arrivée des Français, les autorités ne songeaient guère à pourvoir à l'existence des hommes qu'ils entassaient sur les vaisseaux. Aussi y en eut-il un grand nombre qui moururent de faim. Sur quelques pontons, les prisonniers avaient emporté de faibles provisions qui les préser-

vèrent de cette horrible mort; mais sur le ponton *la Horca*, entièrement peuplé de pauvres matelots, à peine y avait-il assez de vivres pour aller jusqu'au soir. Il n'y avait pas même d'eau à bord. Bientôt la faim, et la soif plus redoutable encore, vinrent assiéger ces braves marins. En vain ces malheureux faisaient retentir l'air de leurs cris, de leurs hurlements de désespoir; en vain ils faisaient des signaux de détresse pour se rappeler au souvenir des barbares chargés de pourvoir à leur subsistance.

Plusieurs de ces marins s'échappaient à la nage; ils furent pris et fusillés dans une chaloupe, sous les yeux de leurs compagnons. Les tourments de la faim devenaient chaque jour plus horribles; ces infortunés mangèrent d'abord leurs chiens: c'était un trop faible secours. Les bottes, les souliers, les hâvre-sacs mêmes furent dévorés. Enfin, ceux qui succombèrent les premiers, servirent à prolonger l'existence et l'effroyable situation des autres. Toutes ces ressources furent insuffisantes: cruelle, impitoyable, la faim porta ces prisonniers aux dernières extrémités. Ceux qui avaient pu supporter ces atteintes, et dont la santé n'était pas trop affaiblie, se réunirent en conseil. Un d'eux prit la parole: après avoir présenté l'image affreuse de leur position, il proposa d'égorger sur-le-champ les hommes dont la mort était à peu près certaine. Ce discours fit frémir la plupart de ceux qui l'entendaient. Mais il fallait vivre ou mourir de faim! Plusieurs votèrent pour l'adoption du projet; la majorité préféra mourir plutôt que d'ajouter à une vie si

misérable quelques heures achetées par des assassinats. Cependant, il y avait six jours qu'ils étaient ainsi abandonnés à toutes les horreurs de cette cruelle situation. Tout à coup un d'eux, promenant sur l'auditoire des regards de tigre affamé, aperçoit quelques nègres qui se trouvaient à bord. Quel trait de lumière! un geste de Cannibale a déjà signalé ces victimes; elles doivent tomber sous le couteau. L'orateur prend alors un nouveau texte, et prouve à ses auditeurs que ce meurtre peut être permis, que la circonstance le réclame, et que le crime, si c'en est un, sera bien moindre en n'étant pas commis sur des individus de leur race. L'avis est adopté, d'impatients désirs se lisent sur tous les visages; à l'instant même on saisit les nègres, on les garrotte, le couteau est levé, lorsque, pour la première fois depuis le transport des prisonniers, une chaloupe chargée de biscuit et de viande salée aborde le bâtiment et préserve ces infortunés de cet épouvantable sacrifice [1].

Tel est le faible aperçu des tortures subies par les braves que le sort de la guerre jetait entre les mains des Anglais. Pour tous les autres peuples, le droit des nations a fait reconnaître en principe, que le captif n'est plus un ennemi; le gouvernement anglais n'a pas reconnu le droit le plus sacré, le droit du malheur. Il a combattu contre des hommes désarmés, et s'est montré plus cruel dans l'enceinte des prisons que sur les champs de bataille : il a torturé sans besoin, et tué sans excuse.

[1] Mémoires d'un apothicaire.

III.

SAINTE-HÉLÈNE.

Mais comme si la honte n'avait pas eu assez d'éclat, et ses odieuses vengeances assez de retentissement, le gouvernement anglais a réservé, pour le couronnement de ses crimes, toute la puissance de sa cruauté; il a voulu proportionner son infamie à la grandeur de sa dernière victime.

Lorsque Napoléon, succombant sous les efforts de l'Europe coalisée, faisait un appel à la générosité britannique, il offrait à l'Angleterre la plus belle part dans la victoire; proscrit dans un empire qu'il avait fait si puissant; fugitif sur les rives où naguère il régnait, il jugea qu'il devait se trouver quelque chose de grand dans les ennemis qui l'avaient vaincu, et mesura la magnanimité de leurs sentiments à l'énergie de leurs résistances. Jamais plus haute infortune n'avait demandé une place au foyer de l'hospitalité; jamais plus belle occasion de gloire ne s'était offerte à une nation si solennellement appelée à protéger la sainteté du malheur. Mais le gouvernement anglais ne sut pas comprendre ce magnifique hommage de son redoutable adversaire. Encore sous l'impression de ses terreurs et de ses haines, il répondit à une si noble confiance par la plus odieuse trahison : son hospitalité fut un guet-à-pens, sa protection un long homicide!

Ce n'était pas assez d'avoir fait d'un hôte un prisonnier, on lui enlève même les droits du prisonnier; et le grand capitaine est condamné à la déportation, sans autre différence entre lui et les criminels ordinaires, que le triste privilége d'un bagne spécial, et la compagnie obligée de ses geôliers déguisés en officiers.

Alors chaque jour devint un supplice, chaque heure une torture : le gouvernement anglais avait inspiré de ses leçons ses agents meurtriers, ou plutôt le gouvernement anglais s'était transporté avec toutes ses traditions sur le rocher inhospitalier. Des militaires porte-clefs n'eurent pas un moment de pitié pour l'illustre guerrier, mais se firent les bourreaux de sa chair, les vautours dévorants de ses entrailles; jour par jour ils lui firent sentir la froide lame du poignard, et exprimèrent goutte à goutte le sang de ce cœur généreux, jusqu'à ce qu'enfin le moderne Prométhée succombât sous leurs tortures, et signa en mourant la page la plus honteuse de l'histoire britannique.

CHAPITRE VIII.

GUERRE EN TEMPS DE PAIX. — VIOLATION DU DROIT DES NEUTRES.

L'idée d'ordre et de droit domine tellement tous les actes de l'homme, qu'il a donné des lois à la guerre et régularisé la destruction. Contraint par des nécessités sociales à combattre son semblable, il a déterminé certaines limites hors desquelles la guerre devenait un assassinat, et tout acte de violence une illégalité. Même en tuant il n'a pas voulu sortir hors du droit; et, acceptant la spoliation comme un fait fatal, il lui a imposé des règles afin que les faibles ne fussent jamais entièrement à la discrétion des forts. C'est une concession mutuelle que se font les peuples, alors même qu'ils ne se font aucune autre concession; c'est la sanction de la morale humaine qui rend toujours hommage à la loi, alors même que les plus sanglantes fureurs semblent en permettre l'oubli.

Un seul peuple, ou plutôt un seul gouvernement, a méprisé la loi commune, et violant ouvertement le droit des nations, a transformé la guerre en piraterie et la conquête en brigandage.

Parmi les lois qui déterminent les limites du droit

de guerre, il n'en est pas qui soit plus à respecter que celle qui exige une déclaration publique et formelle avant le commencement de toute hostilité. Les hommes devant s'y trouver vis-à-vis l'un de l'autre dans une condition exceptionnelle, c'est un solennel avertissement pour éviter toute surprise; c'est le point d'honneur des nations qui ne veulent pas frapper un ennemi sans défense. Chez les anciens, les hérauts chargés de déclarer la guerre étaient choisis parmi les ministres de la religion, comme s'il n'y avait qu'une intervention divine qui pût autoriser la destruction de l'homme par l'homme. De nos jours, les ambassadeurs auxquels appartient la même mission, sont revêtus d'un caractère inviolable comme gardiens de la loi des nations et défenseurs des droits communs.

Cependant, malgré les précautions contre les perfidies exceptionnelles, le gouvernement anglais n'a jamais respecté ce qui était sacré pour tous, et avant qu'on n'ait donné le signal des combats, sa politique consiste à surprendre ses rivaux par des hostilités inattendues. Dès que la guerre est prévue dans les secrets conciliabules du cabinet de St.-James, elle existe déjà pour lui; la paix est déjà violée quand elle existe encore pour tous. Nous avons déjà signalé des actes de cette nature, lorsque nos colonies indiennes furent attaquées au commencement de la guerre d'Amérique, lorsque la paix d'Amiens fut si outrageusement violée; nous allons maintenant compléter le tableau par le récit de quelques faits qui appartiennent à diffé-

rentes époques, mais qui se ressemblent tous par une communauté de perfidie et de mauvaise foi.

En 1777, un navire nantais, la *Rozière d'Artois*, en revenant du Port-au-Prince, se trouva très-endommagé. Un capitaine anglais qu'il rencontra en mer, lui persuada de relâcher à Saint-Augustin, dans la Floride. Comme les deux nations n'étaient pas encore en guerre, le capitaine français y consentit. A peine furent-ils arrivés, que l'Anglais fit mouiller le navire français sous son canon. Trois jours après, on enleva tout l'équipage et on le retint prisonnier. Mais comme pour dissimuler cette violation manifeste du droit des gens, on accordait aux Français la permission d'aller où bon leur semblait, tandis qu'en même temps on promettait 120 livres aux sauvages pour chaque chevelure qu'ils enlèveraient aux Français qui sortiraient de la ville.

C'est ainsi qu'ils furent gardés pendant deux mois et demi, exposés à de continuels assassinats. A l'expiration de ce terme, on les renvoya au Port-au-Prince sur une mauvaise barque avec des vivres détériorés, à peine suffisants pour la moitié de la traversée.

A peu près vers la même époque, un autre navire portant quelques nobles Français qui allaient servir en Amérique, fut pris avant la déclaration de la guerre, et conduit aussi à Saint-Augustin. Soixante matelots français furent conduits daus une île déserte, enfermés dans une tour et oubliés à dessein pendant quatre jours, sans recevoir la moindre nourriture.

On leur signifia que s'ils ne s'engageaient pas sur des frégates anglaises, on les laisserait périr de faim. Ils résistèrent d'abord, mais la menace fut suivie d'une prompte exécution, et ces malheureux, pour éviter une mort affreuse, passèrent sous les drapeaux anglais. « Je les ai vus, écrivait un témoin oculaire, « signer, en pleurant, leur engagement, me prendre « à témoin de la violence qu'on leur faisait, me con- « jurer d'accepter leurs protestations; mais j'étais pri- « sonnier et malheureux comme eux, je ne pouvais « que gémir ![1] »

Il ne faut pas croire que ces faits isolés fussent dus au caprice de quelques individus, qui abusaient de leur commandement pour faire le mal à l'insu du gouvernement. Ils agissaient, au contraire, en vertu d'un système arrêté, et d'après des principes qui leur étaient enseignés par le cabinet de Saint-James. Nous pourrions citer une foule d'actes semblables, où l'autorité britannique est intervenue elle-même, et a donné les plus scandaleux exemples de parjure. Nous nous contenterons de rappeler une occasion où les lords de l'amirauté ont tendu un piége odieux à un savant Français qui leur avait fait l'honneur d'avoir confiance dans leur parole et leur signature.

Pendant la guerre d'Amérique, la France ordonnait à tous ses vaisseaux de respecter, et même de protéger le capitaine Cook. Le cabinet de Versailles ne voyait dans cet illustre navigateur qu'un représen-

[1] Lettre du chevalier de Bretigney au ministre de la marine, le 18 mars 1778.

tant de la science; par ses laborieuses recherches et ses glorieux travaux, Cook était devenu un citoyen du monde. Mais, quand il s'agit de générosité, le gouvernement anglais ne sait pas user de représailles.

A la même époque, M. de Kerguélen, officier distingué de la marine française, conçut le projet de faire à ses frais, et par le secours de ses amis, une expédition utile qui pût ajouter aux découvertes déjà faites, et perfectionner au profit de tous les peuples les progrès de la géographie et de la navigation. Cependant, ne voulant pas compromettre les résultats d'une expédition purement scientifique, il eut la précaution de soumettre son plan au ministère anglais, et de lui demander un sauf-conduit. Le secrétaire des lords de l'amirauté lui envoya des passeports qui devaient le garantir contre toute hostilité.

Muni de pouvoirs aussi formels, M. de Kerguélen fit équiper à ses frais un navire qu'il appela le *Libre-Navigateur*. Son passeport, donné pour quatre ans, le désignait ainsi.

Plein des nobles espérances qui animent les savants, M. de Kerguélen partit de Nantes le 22 juillet 1780, n'ayant sur son bord que six canons de trois livres de balles et trente-un hommes d'équipage.

Le lendemain de son départ il fut rejoint par un corsaire anglais, nommé le *Prince-Alfred*, qui sans doute était bien averti, et avait reçu ses instructions de ceux-là mêmes qui avaient délivré les passeports. Le corsaire ayant tiré un coup de canon, M. de Ker-

guélen mit en panne, arbora les pavillons français et anglais.

Le capitaine du *Prince-Alfred* commanda à l'officier français de mettre son canot à la mer, et dans le moment qu'on le lançait à l'eau, le corsaire aborda le bâtiment, jeta sur son bord cinquante hommes qui, le sabre à la main, coupèrent les deux pavillons et toutes les manœuvres. M. de Kerguélen invoqua vainement la protection de ses passeports; l'Anglais lui répondit qu'ils étaient faux, et sans se donner même la peine de les examiner, il déclara le *Libre-Navigateur* de bonne prise, et amena tout l'équipage prisonnier à Kins-Ale.

En arrivant dans ce port, le premier soin de M. de Kerguélen fut d'écrire aux lords de l'amirauté pour protester contre cette violation de leurs promesses. Ses lettres restèrent sans réponse; on vint l'arrêter au nom du roi, et il fut jeté en prison.

« Depuis ce jour, écrivait-il, j'ai toujours eu dans ma chambre trois sentinelles, et l'on m'éveillait de deux heures en deux heures, toutes les nuits, pour savoir si j'étais dans mon lit. Les officiers et les volontaires de mon bâtiment furent également traînés en prison, et pour les y conduire, on leur fit faire quatre lieues les fers aux mains comme des scélérats. Il y avait cependant, parmi eux, des jeunes gens de la première distinction. Nous étions dix-sept personnes dans la même chambre: cette chambre n'avait ni porte ni fenêtres, et la pluie et le vent y entraient de toutes parts. Nous avons été quarante-huit heures

sans obtenir une goutte d'eau. On nous a donné à tous des hamacs et des petites paillasses qui avaient servi à tous les prisonniers depuis le commencement de la guerre. Les hamacs étaient pourris, couverts du sang des blessés, et les paillasses remplies d'un fumier qui infectait. La vermine remplissait la chambre. Au bas de l'escalier se trouvaient des lieux communs à trois cents prisonniers, dont les miasmes délétères étaient une source de maladie et de mort. »

C'est ainsi que fut traité par le gouvernement anglais un homme auquel il avait garanti sa protection. Le passeport qu'il reçut de Londres ne fut qu'un piége pour le dépouiller à coup sûr. Au bout de six mois, on vint sans autre explication le tirer de sa captivité, et on le jeta sur la côte de France. De Saumur, où il s'était retiré, il essaya en vain de faire entendre en Angleterre de nouvelles réclamations : elles furent inutiles comme les premières. Les lords de l'amirauté étaient les complices avoués du corsaire ; M. de Kerguélen, pour la perte de sa liberté, de sa fortune et de la gloire qu'il ambitionnait, n'obtint aucun dédommagement des pirates officiels qui l'avaient dépouillé.

Ces traits de perfidie sont tellement multipliés dans la morale du gouvernement anglais, qu'on ne saurait admettre qu'il y eût erreur ou malentendu. « Qui donc ignore, disaient les négociants de la province de Frise dans leur requête présentée aux états des Provinces-Unies, en février 1779, avec quelle audace les vaisseaux anglais arrêtent les navires appartenant

aux habitants de la république, les amènent dans les ports de la Grande-Bretagne, où ils sont déclarés de bonne prise, et où, tout au moins, leur restitution jette les propriétaires dans des procédures aussi longues que dispendieuses? Qui ne sait comment, en pleine mer, les vaisseaux de guerre anglais s'arrogent le droit de se faire exhiber le chargement de nos vaisseaux de commerce; en emportent quelquefois, et selon leur bon plaisir, ce qu'ils jugent à propos, ou ce dont ils prétendent avoir besoin, et en enlèvent enfin les équipages pour les contraindre de servir sur leurs vaisseaux? »

Ces plaintes étaient générales, et il n'y avait pas un seul peuple qui n'eût à formuler quelque accusation du même genre. Ces traditions se sont si bien conservées dans le cabinet de Saint-James, que toutes ses guerres ont le même caractère; mais jamais peut-être il n'a plus fait abus de sa force contre les états secondaires que dans les guerres acharnées qu'elle nous fit sous la république et l'empire. Ce furent d'abord les menaces de l'Angleterre qui entraînèrent, dans la coalition des rois, l'Espagne, Naples et le Portugal: elle somma aussi, ainsi que nous l'avons vu, le Danemark, la Suisse et la Toscane, de se joindre à elle. La Suisse résista, la Toscane fut contrainte de s'humilier; mais le Danemark, par sa courageuse neutralité, souleva toutes les colères du cabinet britannique qui, dans cette occasion, viola le droit des gens avec une audace inouïe, et fit preuve d'une cruauté qui excita l'indignation de toute l'Europe.

Deux fois le Danemark affronta les menaces de l'Angleterre, et deux fois il porta la peine de sa généreuse résistance.

Le premier bombardement de Copenhague eut lieu en 1801. C'était au moment où le czar Paul Ier, allié de la France, voulait former contre l'Angleterre une coalition de toutes les puissances du Nord. Au chef de la ligue, le cabinet britannique réservait l'assassinat; aux puissances inférieures, le pillage et l'incendie. D'abord, il exige du Danemark des explications, et bientôt il appuie ses demandes par l'envoi, dans la Baltique, d'une flotille considérable, sous les ordres de l'amiral Parker, ayant pour second l'amiral Nelson, déjà connu par ses cruautés à Naples. Avant d'arriver devant Copenhague, il fallait forcer l'entrée du Sund : du côté de la Suède, le fort de Helsimborg, sur la rive danoise le château de Chronenborg, et plusieurs fortes batteries nouvelles et bien armées, menaçaient d'écraser toute flotte qui oserait tenter de pénétrer dans le détroit; il fallait braver le feu de tous ces forts pour parvenir devant Copenhague. Aussi, la flotte anglaise eut-elle été infailliblement écrasée si, par une négligence qui ressemblait à de la trahison, les Suédois ne l'eussent laissé passer sans tirer un seul coup de canon. Les Anglais purent, en conséquence, serrer de près la côte de la Suède, en se tenant presque hors de portée des canons danois.

En quelques heures toute la flotte, poussée par un vent favorable, avait franchi le Sund, sans autre

perte que celle de six ou sept hommes. Les amiraux cherchèrent alors un passage pour arriver jusques sous les remparts de la place. L'entrée du fort présentait un aspect menaçant. D'un côté, les murailles étaient flanquées de bastions armés d'une formidable artillerie, dont les feux se croisaient et balayaient la rade. De l'autre, à l'entrée du goulet, sur les îles des Couronnes, on avait élevé des batteries hérissées de canons; mais la principale défense consistait en une ligne d'embossage de six vaisseaux de ligne bien armés, onze batteries flottantes de vingt-six canons de 24, et de dix-huit canons de 18. Les navires danois, serrés bien près sur poupe, étaient rangés le long du canal qui suit la côte. Toute la population de Copenhague avait pris les armes, décidée à périr plutôt que de se soumettre à la tyrannie anglaise.

Cependant, Nelson franchit hardiment la barre avec neuf vaisseaux de ligne et alla se placer par le travers de la ligne danoise. Là s'engagea un combat terrible : les Danois se défendaient avec tout l'enthousiasme du patriotisme. De nouveaux équipages de matelots improvisés remplaçaient successivement ceux qui tombaient sous les boulets et la mitraille de l'ennemi; les forts et les batteries faisaient un feu continuel et bien nourri, mais il fallut céder à une force mieux dirigée; et après quatre heures de carnage, le feu des Danois tomba. Nelson proposa alors une armistice et menaçait, en cas de refus, de couler bas tous les navires danois et d'en massacrer les équipages. Les habitants s'étaient épuisés dans une lutte

inégale : il ne leur restait plus qu'à se soumettre au vainqueur. Ce qui restait de flotte danoise fut emmené par les Anglais, dont la politique a toujours été de détruire toute puissance maritime.

Cependant quelques années de paix avaient permis aux Danois de réparer leurs pertes, et une nouvelle flotte, plus nombreuse que la première, vint encore exciter l'ombrageuse jalousie du gouvernement britannique.

Après la paix de Tilsitt, l'Angleterre envoya dans le Sund, au mois d'août 1807, une flotte nombreuse commandée par l'amiral Gambier. L'envoyé anglais Jackson représenta au prince royal qui se trouvait alors à Kiel, que si le Danemarck ne se décidait point à conclure une alliance intime avec l'Angleterre, et à lui livrer sa flotte pour gage de cette alliance, le cabinet britannique lui déclarerait la guerre. Le prince repoussa cette demande avec énergie.

Les Anglais débarquèrent alors à trois lieues environ de Copenhague, et se préparèrent à attaquer la capitale par terre ; le succès était d'autant plus facile que, par suite de la paix, l'armée destinée à la défense de la capitale venait d'être licenciée.

La ville, sommée d'ouvrir ses portes, ne tint pas compte des menaces de l'ennemi. Les Anglais commencèrent alors (le 2 septembre) un bombardement qui dura trois jours sans interruption, et causa dans la ville de tels ravages, que le commandant de la place demanda le 5 septembre un armistice qui fut conclu deux jours après aux conditions suivantes :

« La citadelle et le port seront remis aux Anglais, et la flotte danoise avec tout son matériel leur sera livrée; les troupes anglaises se rembarqueront au plus tard dans six semaines ; les propriétés publiques et particulières sont garanties, et les employés danois ne seront point inquiétés dans l'exercice de leurs fonctions. »

On stipula encore l'échange mutuel des prisonniers, et la restitution de toutes les propriétés anglaises confisquées par les Danois.

Les Anglais quittèrent la Sélande le 20 octobre, emmenant avec eux la flotte danoise, composée de dix-huit vaisseaux de ligne, quinze frégates, six bricks et trente-cinq chaloupes canonnières.

Ainsi fut accomplie cette odieuse spoliation sur une puissance neutre qui n'était coupable que de sa bonne volonté pour la France.

Cependant, malgré ce désastre immense, le Danemarck repoussa toutes les tentatives faites par les Anglais pour opérer une réconciliation ; et la peine de mort fut prononcée contre quiconque entretiendrait des relations avec l'Angleterre.

CHAPITRE IX.

TÉRIEURE DU GOUVERNEMENT AN-. — OPPRESSION ET EXPLOITATION DU PEUPLE PAR L'ARISTOCRATIE. — PAUPÉRISME.

Les méfaits du gouvernement anglais ne sont point des accidents fortuits, imputables à la perversité exceptionnelle de quelque ministre ; malgré les nombreux changements qui ont eu lieu depuis deux siècles dans le personnel de ce gouvernement ; malgré les vicissitudes qui ont élevé au pouvoir, tantôt les whigs et tantôt les tories, la politique anglaise est restée la même ; elle a été constamment inspirée par la même pensée, dominée par les mêmes nécessités, servie par les mêmes moyens.

L'Angleterre est le pays du monde où l'oppression de tous au profit de quelques-uns a reçu l'organisation la plus savante. Les crimes de l'aristocratie anglaise contre le peuple qu'elle tyrannise sont non moins horribles que ceux qu'elle a commis au nom de sa nation dans toutes les parties de l'univers.

Le sol de l'Angleterre, on le sait, appartient presque tout entier à cette aristocratie : elle compose la

chambre des lords et domine la chambre des communes. Le bill de réforme, qui a donné quelque pouvoir à la classe moyenne, n'a point enlevé aux lords la direction des affaires. L'aristocratie anglaise est encore aujourd'hui maîtresse du sol et du pouvoir politique.

Hautaine et insolente, elle n'a point commis la faute de se montrer exclusive, comme la noblesse française. Elle se recrute de tous les hommes de la classe moyenne qui arrivent à conquérir une valeur politique, enlevant ainsi aux classes inférieures leurs chefs naturels et rattachant de loin la classe moyenne à ses intérêts.

La puissance de l'aristocratie anglaise est défendue par les substitutions qui permettent aux anciennes familles de se conserver assez long-temps pour balancer l'influence des anoblis et leur imposer les anciennes traditions. Tous les grades supérieurs dans les armées de terre et de mer, tous les gros bénéfices de l'église, la plus riche qui existe au monde, sont, pour ainsi dire, le patrimoine des cadets de famille.

Par l'exercice de ces privilèges, elle absorbe une grande partie des revenus publics et tient en ses mains toutes les forces de l'état. Ce serait beaucoup en d'autres pays, mais là ne se bornent pas les avantages de l'aristocratie anglaise.

La répartition de l'impôt fait porter sur les classes pauvres presque toutes les charges publiques. Les nobles font parade des taxes qu'ils ont établies sur

les chiens, sur les chevaux de luxe, sur les voitures, sur les domestiques, sur les armoiries ; mais ces taxes ne leur imposent que des charges bien faibles, et l'impôt foncier, celui par lequel on les atteindrait le plus sûrement, est fort peu élevé. Les revenus de l'empire britannique proviennent presque tous des droits de douane et du produit des impôts de consommation qui sont payés par le peuple.

L'administration de la justice fournit à l'aristocratie anglaise un autre instrument de domination. Le peuple ne peut point approcher des hautes cours où les frais de justice sont énormes. Il ne connaît guère que les juges de paix qui sont de grands propriétaires, nobles ou susceptibles d'anoblissement, ou prêtres, en tous cas, nommés sous l'influence de la noblesse.

Les attributions du juge de paix sont immenses. C'est lui qui délivre les licences nécessaires à ceux qui veulent tenir un cabaret ou une taverne, et ces licences, au dire de lord Brougham, représentent une valeur de 2,000,000 livres sterling (50 millions de francs). Le juge de paix connaît de toutes les petites affaires civiles et criminelles, et exerce en même temps les fonctions d'officier de police judiciaire. C'est lui qui décerne les *warrants* ou mandats d'arrestation en vertu desquels les prévenus de crimes sont envoyés aux assises. Les tribunaux, composés de plusieurs juges de paix ou *quarter sessions,* prononcent des condamnations emportant emprisonnement et amende à discrétion, peine du fouet et déportation de sept à quatorze ans. Le juge de paix peut aussi, assisté d'un

collègue qu'il invite à dîner, fermer le chemin de traverse qui passe sur ses propriétés ou sur celles d'un voisin et ami, et en priver pour jamais les paysans.

Qui pourrait dans les campagnes résister à un pouvoir pareil ? Celui qui l'exerce n'est-il pas maître absolu de la liberté et de la fortune du petit propriétaire, du pauvre fermier et surtout du manœuvre, du prolétaire.

Aussi le juge de paix est-il le plus terrible instrument d'oppression que possède l'aristocratie anglaise. On en a vu trafiquer de leurs *warrants* d'arrestation dans une taverne, et les multiplier sans nécessité afin de faire comparaître leurs *dépendants* ou voisins pauvres comme témoins et leur procurer de petits bénéfices.

Mais c'est surtout pour les prévenus de délits de chasse que le juge de paix est inflexible. Non contents d'envoyer comme propriétaires leurs gardes faire la chasse aux braconniers, leur tendre des piéges meurtriers, les poursuivre avec des chiens et à coup de fusil, ils appliquent, comme juge de paix, avec une rigueur inexorable, une législation qu'ils ont faite comme membres du parlement. Les délits de chasse donnent lieu à plus de la moitié des condamnations prononcées dans toute l'Angleterre. Aux yeux d'un juge de paix, le braconnier est une *bête féroce*, *un loup*, *un ennemi du genre humain*. Nous n'exagérons pas ; nous citons ces expressions telles que les rapporte lord Brougham qui les avait entendu prononcer, et

qui préfère la juridiction décriée des cadis turcs à celle des juges de paix anglais [1].

Les rigueurs de l'aristocratie anglaise contre les braconniers rappellent les premiers temps de la conquête, lorsqu'on dépeuplait une immense étendue de pays pour y établir les bêtes fauves et procurer aux rois, aux seigneurs normands, les plaisirs de la chasse. Il n'est pas étonnant que les ballades dont Robin Hood et ses compagnons sont les héros, soient encore populaires. Le braconnage et les braconniers sont le sujet de maints chants modernes, et le juge de paix n'y est pas mieux traité que dans la satyre de Shakspeare, braconnier lui-même.

L'oppression du peuple des campagnes, l'ascendant des grands propriétaires ont à peu près fait disparaître du sol de l'Angleterre la petite propriété; et afin de l'empêcher de reparaître, on a partagé les communaux entre les propriétaires seulement. Le pauvre qui en jouissait auparavant, qui y allait danser les jours de fête, qui y faisait paître une vache et un porc, s'est trouvé dépouillé sans compensation : la loi agraire a été appliquée contre lui par les grands propriétaires. Cette spoliation a été couverte par de beaux discours sur l'intérêt de l'agriculture, sur l'augmentation du produit net, qui devait en résulter, et personne n'a pu résister à ces arguments.

Aujourd'hui, l'état des campagnes de l'Angleterre rappelle, sous beaucoup de rapports, l'état de l'Italie sous l'empire romain. Il y a toutefois cette différence

[1] Sir Henry Brougham *Speech on the state of the law*.

que le noble romain laissait sa terre inculte, parce que les troupeaux lui donnaient un produit net plus considérable que la culture des terres, et qu'il avait le goût des parcs et des viviers, tandis que le grand propriétaire anglais obtient de beaux fermages, au moyen de la culture des terres. Mais cette différence prouve peu de chose en faveur de l'aristocratie anglaise : elle est le résultat des progrès de l'agriculture et de l'existence d'une classe de capitalistes qui afferment la terre et la transforment en une véritable manufacture.

Qu'importe d'ailleurs au pauvre la perfection de l'agriculture anglaise? Il n'en retire aucun profit. Le salaire que le fermier lui paie pendant quelques mois de l'année est insuffisant pour le faire vivre et il n'a pas un coin de terre où reposer sa tête : telle était la condition de l'ouvrier agriculteur dans l'empire romain ; telle est sa condition en Angleterre. Trente-un chefs de famille de la paroisse de Bledlow, réduits à une affreuse détresse, écrivaient pour implorer du secours : « Nous ne demandons pas mieux, disaient-ils, que de louer bien cher un coin de terre pour y planter des pommes de terre ; mais personne ne peut nous en procurer. » Ces chefs de famille gagnaient par an de 60 à 75 shillings (de 75 à 95 francs 75 centimes).

Il ne suffit pas à l'aristocratie anglaise de s'être emparée du sol, d'avoir réduit une portion considérable de la population à un état pire, à plusieurs égards, que l'esclavage, elle a trouvé le moyen de

faire payer aux villes un impôt spécial en sa faveur. Nous voulons parler des lois sur les céréales, qui causent en ce moment tant d'agitation.

On sait que l'Angleterre produit à peine, dans les années d'abondances, assez de céréales pour suffire à la consommation intérieure. Afin d'élever le prix de leurs fermages, les grands propriétaires, maîtres du gouvernement, ont imaginé de prohiber l'importation des céréales formellement ou au moyen d'un droit élevé, tant que le froment n'atteint pas le prix de 73 shillings le *quarter* (environ 32 francs 36 cent. l'hectolitre), et les autres céréales un prix analogue. Ainsi, l'aristocratie s'est attribuée une sorte de monopole sur la subsistance du peuple anglais; elle a, suivant l'énergique expression de la *Revue de Londres et de Westminster*, mis la main sur la table de tout Anglais, et ne permet de toucher au pain qu'à la condition de lui payer tribut. On a évalué à 18,200,000 livres (455,000,000 francs) le montant de ce tribut. Cette évaluation est probablement exagérée; mais les produits du monopole des grains sont assurément fort élevés.

Les lois des céréales ont d'ailleurs un autre résultat plus préjudiciable au peuple que l'élévation permanente du prix des subsistances; elles ont détruit le commerce en gros des céréales et par là donné lieu à des variations fréquentes et très-considérables dans le prix du blé, et c'est pour cela que les vhigs proposent aujourd'hui d'établir un droit fixe sur les blés importés en Angleterre.

Nous avons énuméré les moyens d'oppression que possède l'aristocratie anglaise. Jetons un coup-d'œil sur la nature et les résultats de son gouvernement.

La politique anglaise semble avoir eu pour but, depuis deux siècles, de chercher par tous les moyens des consommateurs pour les produits des manufactures anglaises; d'augmenter les bénéfices légitimes et illégitimes des commerçants et des industriels britanniques en éloignant d'eux toute concurrence. L'aristocratie anglaise a fort bien compris que le régime intérieur qu'elle a imposé au peuple épuiserait promptement ses richesses, si elles n'étaient incessamment renouvelées par le progrès continu du commerce et de l'industrie.

La politique extérieure du gouvernement britannique a donc toujours eu pour but ostensible l'intérêt des commerçants, des fabricants, des armateurs, des capitalistes, des entrepreneurs d'industrie en un mot. De là vient que cette classe ou du moins ceux qui la dominent sont attachés à la cause de l'aristocratie qui favorise leurs affaires, constitue à leur profit de gros monopoles et finit souvent par les admettre dans son sein.

Cette classe moyenne des entrepreneurs d'industrie, des hommes *respectables* (*respectable*, en anglais, est synonyme de *riche*), sert d'intermédiaire entre l'aristocratie et les classes inférieures du peuple avec lesquelles elle traite directement et qu'elle opprime de seconde main.

Ce sont les classes inférieures du peuple anglais

qui supportent tout le poids de la civilisation, qui paient la haute fortune de l'aristocratie et les richesses de la classe moyenne au prix d'efforts et de souffrances inouïes. C'est dans l'histoire du paupérisme qu'il faut étudier la société anglaise pour comprendre combien est coupable le système qui la gouverne.

Jusqu'à la réformation, l'indigence et la mendicité eurent en Angleterre le même caractère que dans le reste de l'Europe. Henri VIII ayant confisqué ou distribué à la noblesse les biens de l'Église, les mendiants pullulèrent de toutes parts. Ils furent impitoyablement poursuivis : soixante-douze mille voleurs, vagabonds ou mendiants furent pendus sous le règne de ce prince. Bientôt furent portées des lois atroces : « Tout homme ou femme, porte un statut d'Edward VI, qui vivra trois jours sans rien faire et qui sera en état de vagabondage, aura la lettre V imprimée sur la poitrine avec un fer rouge, et sera adjugé comme esclave à la personne qui l'aura fait arrêter. Cette personne le nourrira au pain et à l'eau, et le forcera au travail par les coups. » L'atrocité de cette loi en rendit l'application impossible. Il fallut d'ailleurs statuer sur le sort des indigents domiciliés, des ouvriers sans ouvrage : un statut d'Édward VI, et enfin la fameuse loi d'Élisabeth pourvurent à leurs besoins. Les propriétaires ou fermiers de chaque paroisse durent entretenir les pauvres de leur localité : la loi déclarait que le pauvre avait droit de vivre, et que la paroisse devait lui fournir pour cela une somme suffisante. Cette loi, qui est demeurée en vi-

gueur jusqu'en 1834, produisit de nombreux abus. Une lutte ouverte s'établit entre les propriétaires de terres ou de capitaux et les pauvres, dans chaque paroisse. On vit des paroisses plaider pendant des années pour ne pas donner de secours à quelques pauvres, expulser le même jour, armées d'une décision judiciaire, trente ou quarante familles de leur territoire, démolir les cabanes, *ces nids à marmots et à mendiants,* afin d'être moins imposées. La quotité de la taxe des pauvres variait suivant les localités : elle était de huit shillings par tête et par an dans certains comtés, de quarante dans d'autres : les appointements des inspecteurs et fonctionnaires de charité étaient, en beaucoup d'endroits, démesurément élevés, et chaque entrepreneur d'industrie s'efforçait de regagner et au-delà, en réduisant les salaires de ses ouvriers, ce qu'il payait comme contribuable.

Le fardeau de la taxe des pauvres retombait d'ailleurs sur des personnes très-pauvres elles-mêmes, parce que les riches en faisaient la répartition. En 1830, dans la cité de Londres, cinquante familles, assignées pour le paiement de la taxe, furent réduites à vendre leur mobilier et jusqu'à leur lit.

On a accusé la loi d'Élisabeth d'avoir multiplié le nombre des pauvres en Angleterre. Mais, quels qu'aient été ses défauts, nous croyons qu'elle a plutôt eu pour résultat de faire constater les progrès du paupérisme que de les causer.

Le principal résultat de cette loi fut de permettre aux fabricants et aux fermiers anglais de réduire les

salaires de leurs ouvriers, et d'en faire payer la principale partie à la paroisse. A un certain point de vue, cette loi offrait une prime à la production par les grandes manufactures, par les grandes fermes.

L'avilissement des malheureux réduits à implorer le secours de la paroisse était la conséquence inévitable de cette loi : il est impossible d'imaginer un état plus voisin de la servitude.

Les progrès de l'industrie, l'introduction des machines, augmentant l'ascendant des capitalistes, ont rendu la condition des ouvriers plus précaire et plus misérable. Plusieurs fois ils se sont révoltés et ont brisé des machines ; mais ils ont toujours été réprimés par des exécutions atroces, par des lois sauvages. Lors de la discussion d'une de ces lois, en 1812, lord Byron disait au parlement : « J'ai traversé l'Espagne désolée par la guerre, j'ai habité quelques-unes des provinces les plus opprimées de la Turquie, et je n'ai vu nulle part autant de misère qu'en Angleterre. » Mais qu'importait aux nobles législateurs ! ils n'estimaient pas assurément que la vie d'un ouvrier valût un métier à bas.

Les sommes consacrées à la taxe des pauvres s'étaient élevées rapidement depuis le commencement du siècle. En 1801, l'Angleterre proprement dite y consacrait 4,078,891 livres, plus de cent millions de francs ; et en 1812, la même taxe coûtait 8,640,842 livres (216,021,050 fr.). Depuis cette époque jusqu'en 1834, la taxe des pauvres s'est presque constamment maintenue au même taux.

Enfin, on a trouvé que les pauvres coûtaient trop cher, et la législation relative aux indigents a été changée. Sous l'empire de la loi d'Élisabeth, plusieurs paroisses avaient élevé des ateliers de charité, *work-houses*, repaires infâmes, où les malades, les vagabonds étaient entassés pêle-mêle; où des enfants couchaient dans une même pièce avec des paralytiques, des phthysiques et des prostituées : on a résolu de faire du *work-house* la base d'un nouveau régime. On a exhorté les paroisses à s'associer pour construire des édifices de ce genre, et y enfermer les pauvres qui réclameraient leurs secours. D'après le système établi en 1834, les pauvres ne doivent plus recevoir de secours à domicile : ils sont obligés à mourir de faim ou à se laisser enfermer dans le *work-house*. S'ils acceptent l'asile que leur offre la prétendue charité du gouvernement, ils doivent d'abord se séparer de leurs familles, car, dans le *work-house*, les âges et les sexes sont séparés. En compensation, on leur offre de la bouillie d'avoine, des légumes, de l'eau et de la viande de porc, deux fois par semaine. Pour gagner cette chétive nourriture, ils doivent se soumettre au travail le plus dur et le plus inutile, au supplice du moulin à bras. Les promoteurs de la loi de 1834 ont rétabli contre les pauvres le supplice ordinaire des esclaves romains; ils ont fait reculer l'industrie de vingt siècles, afin d'épouvanter les misérables, en les condamnant à tourner la meule. Et ne croyez pas qu'ils aient le moindre remords : « Nous ne pouvons convenir, disent-ils dans leur premier

rapport, que la sévérité du régime dans le *work-house* soit excessive, puisqu'après tout nous mettons le pauvre à l'abri du danger de mourir de faim. »

Aussi l'épouvantail a-t-il presque partout produit l'effet qu'on en attendait : le pauvre fait tous ses efforts (*strains every nerve*), suivant l'énergique expression des administrateurs officiels, pour échapper au *work-house* : durant un hiver rigoureux, cent quarante-neuf indigents viennent au bureau de Cuckfield, dans une seule séance, réclamer les secours de la charité. Les administrateurs offrent de la farine à quelques-uns, et le *work-house* à cent dix-huit : six seulement acceptent, et s'enfuient le second jour plutôt que de subir le supplice du moulin à bras.

Que deviennent les malheureux qui ne peuvent supporter l'horrible régime imposé par la charité britannique? Ils meurent de faim ou ils cherchent un travail moins pénible ; ils creusent des fossés durant les fortes gelées ; ils vont casser des pierres sur les routes ; ils balaient la neige. Il y en a qui, même en proie à la fièvre et à la faim, refusent d'entrer au *work-house* et auxquels l'administration des bureaux de charité est forcée de donner des secours à domicile, malgré les recommandations des commissaires du gouvernement. Quelquefois aussi la charité officielle a été obligée de s'adoucir de peur de réduire au désespoir une masse de misérables affamés, comme cela est arrivé à Nottingham, en 1836.

Le but de la loi de 1834 était de réaliser une économie au profit de ceux qui payaient la taxe des pau-

vres. En 1837, on avait obtenu, sous ce rapport, de beaux résultats : les pauvres ne coûtaient plus que 4,044,741 livres (101,118,525 fr.). Mais combien de souffrances représentait cette économie? Combien de pauvres sur les 1,500,000 que renfermait l'Angleterre en 1831 ont dû mourir de faim ou supporter d'horribles privations? Qui pourrait mesurer les conséquences de cette loi de 1834, conséquences devant lesquelles recule l'imagination.

Il est vrai que ce côté de la question n'occupait guère le législateur britannique. Il s'agissait pour lui avant tout de faire une économie, et de refouler par la famine la population indigente sur l'entrepreneur d'industrie, fermier ou fabricant, d'élever les salaires au niveau des premiers besoins de l'ouvrier, dût cette élévation être obtenue, suivant la doctrine de Malthus, au prix de la vie de plusieurs milliers d'hommes. Aussi chaque rapport officiel contient-il un éloge pompeux de cette loi. Cependant les entrepreneurs d'industrie, fermiers et fabricants, au préjudice desquels cette économie devait être obtenue, ont résisté : non seulement ils ont d'abord refusé d'élever les salaires, mais ils ont provoqué des révoltes qui ont été appaisées par les dragonnades, moyen ordinaire de rétablir l'ordre.

Ce n'est qu'au bout de six ans que la nouvelle loi est parvenue à s'introduire dans les comtés manufacturiers du nord de l'Angleterre. Lorsqu'elle y a été mise en vigueur, on a essayé de diviser les ouvriers entre eux, de chasser les Irlandais et les Ecossais, en

leur refusant toute espèce de secours, ou plutôt de les tuer, sous prétexte que leurs frais de voyage pour retourner dans leur pays coûtaient trop cher.

Aussi il n'y a point, hors de l'empire britannique, d'exemple d'une misère pareille à celle qui règne dans les classes laborieuses de la société, sur presque toute la surface de l'Angleterre. Elle se cache dans les villes, derrière les palais et les hôtels semblables à des palais; dans les campagnes, derrière les parcs et les riches maisons de l'aristocratie. Interrogez ceux qui ont visité les demeures du pauvre, ces quartiers maudits auprès desquels l'enfer du Dante semble un lieu de plaisance.

Londres est la métropole du monde britannique, l'orgueil du peuple le plus opulent qui ait jamais existé. Traversez cette ville superbe et pénétrez sur le territoire des paroisses de Bethnal-Grun et de Shoreditch qui forment une ville de près de 70,000 habitants. « Une grande partie de ce district, nous dit un auteur digne de toute confiance [1], est occupée par des terrains qui ont conservé le nom de jardins, où les propriétaires et spéculateurs ont élevé une multitude de cabanes en planches, n'ayant la plupart qu'un rez-de-chaussée et destinées à loger des familles pauvres. Il n'y a entre ces misérables cabanes entourées d'une enceinte de planches pourries, ni rues tracées, ni

[1] M. Eug. Buret dans son livre intitulé : *De la Misère des classes laborieuses en Angleterre et en France.* Nous empruntons plusieurs faits à cet excellent ouvrage qui contient la meilleure analyse que nous connaissions de la misère et de ses causes.

ruisseaux ; le sol n'est pas même nivelé : ici des buttes de terre et d'immondices, là des creux remplis d'eaux impures qui croupissent à l'air ; devant les cabanes, des tas de fumier de porc ; partout enfin la saleté, l'infamie, la puanteur. Ces abominables quartiers sont abandonnés sans protection, sans surveillance. Les cabanes sont croulantes, à demi-pourries ; il n'y a pas d'écoulement ménagé pour les eaux, pas de service régulier pour l'enlèvement des immondices, pas d'éclairage, rien en un mot de ce qui annonce une ville policée. »

A cette description générale, joignons quelques traits empruntés aux rapports officiels d'une commission de médecins : « *Lamb's fields*, surface découverte d'environ sept cents pieds de longueur et trois cents pieds de largeur. Sur cet espace trois cents pieds sont constamment couverts d'eaux stagnantes, en hiver et en été. Dans la partie ainsi submergée, se trouve toujours un amas considérable de matières animales et végétales en putréfaction. Un fossé immonde, à découvert, entoure cette place. Les lieux d'aisance de toutes les maisons de la rue appelée *North-Street* se déchargent dans ce fossé ; les lieux d'aisance sont complètement à découvert.... Lamb's fields est une source abondante de fièvre pour les maisons qui l'entourent. On m'a montré des maisons dans lesquelles des familles entières ont été enlevées par la fièvre, et il y a certaines rues que la fièvre ne quitte jamais, etc. Le typhus est endémique dans les quartiers de Londres habités par les pauvres. Les médecins y ont remarqué

avec horreur six personnes atteintes de la fièvre dans une seule chambre et quatre dans un même lit. M. Eugène Buret nous affirme que dans ces habitations « inférieures en décence et en apparence aux plus sales étables » il a vu des familles nombreuses qui ne possédaient pas un meuble, pas même des planches pour étendre la paille sur laquelle elles reposent, à peine quelques haillons en lambeaux pour cacher leur nudité.

Et la misère des ouvriers de Londres n'est pas une exception : les quartiers habités par les pauvres à Liverpool, à Bristol, à Lieds, à Nottingham, à Manchester, présentent le même spectacle ; partout des ruelles dégoûtantes traversées par du linge qui sèche ; point de pavé, des tas d'immondices, des eaux stagnantes et infectes, au milieu desquelles barbottent des centaines d'enfants maigres, haves, sales et nus ; des logements affreux, indescriptibles ; des lits, chez les logeurs, qui occupent une pièce tout entière où des haillons couvrent jusqu'à huit personnes d'âge et de sexe différents, couchées ensemble. Partout le typhus, des fièvres épidémiques et contagieuses qui déciment incessamment la population pauvre et portent la peste jusques dans les quartiers riches. C'est cette dernière circonstance qui a donné lieu à des enquêtes médicales auxquelles personne assurément n'aurait songé si la vie des *respectables gentlemen* n'eut été menacée.

La description des quartiers habités par les pauvres en Angleterre ne suffit pas à donner une idée de leur

misère : il faut entrer dans les logements, voir le pauvre aux prises avec la faim au milieu de sa famille pour comprendre tout ce que le régime économique auquel l'Angleterre est soumise, peut imposer de souffrances à l'homme. Nous empruntons encore quelques citations au livre de M. Buret : « .... Cette famille se composait de huit personnes, toutes présentes au moment de notre visite. Le chef de la famille était un tisserand en velours, jeune encore et anglais de naissance. Il gagnait 7 shellings et demi par semaine, mais il n'était pas constamment occupé..... Le seul objet qui garnissait la chambre était le métier à tisser; il n'y avait pas un meuble, ni chaise, ni table, ni lit. Dans un coin était un gros tas de paille hachée, à demi caché par un lambeau de toile, et dans cette paille étaient enfouis trois enfants *tout nus*, comme des animaux, sans un reste de haillons sur le corps. La femme nous tournait le dos, essayant en vain de rattacher les débris de ses vêtements. L'homme était vêtu d'un habit bleu après lequel brillaient encore quelques boutons ciselés; il n'avait pas de chemise. Il nous reçut poliment et nous exposa avec tristesse, mais avec calme, toute l'horreur de sa condition. Il tenait une bible à la main au moment où nous entrâmes, et comme l'officier de secours lui demandait pourquoi il n'allait point à l'église, il montra sa poitrine nue, sa femme immobile de honte dans un coin, ses enfants qui se blottissaient les uns derrière les autres pour éviter nos regards, et il nous répondit que bientôt il ne

pourrait plus sortir, même pour aller demander de l'ouvrage. Cette famille passait pour être honnête.

« Avez-vous des enfants, demandait à un pauvre tisserand un commissaire du parlement? — Non : j'en ai eu deux, mais, grâce à Dieu, ils sont morts! — Est-ce que vous exprimez de la satisfaction de la mort de vos enfants? — Oui, je suis débarrassé de les nourrir; et eux, pauvres chères créatures! ils sont affranchis des misères de cette vie mortelle..... »

Qui oserait accuser ce désespoir en lisant dans un rapport du ministre des pauvres de Manchester : « Je suis descendu, le 3 février 1838, dans une cave habitée par un tisserand. Sur un mauvais lit, était étendue sa femme, en couches, si malade que je l'entendais à peine parler; dans un autre coin de cette cave sombre et humide, j'aperçus un enfant mort, placé sur la chaîne du métier. Je demandai à l'homme pourquoi il ne l'avait pas fait enterrer, car il y avait presque une semaine qu'il était mort? Il me répondit qu'il n'était pas en état de payer pour le faire enterrer..... Le pauvre homme qui gagne tout au plus 7 ou 8 shellings par semaine, était lui-même malade et il n'avait rien gagné la semaine qui précéda les couches de sa femme auxquelles il lui avait été impossible de se préparer. »

Des faits tels que ceux que nous venons de rapporter, ne sont pas rares. Il y a des hommes, par centaines de mille, en Angleterre, qui sont dans cette horrible situation. Mais ils ne peuvent tous conserver l'énergie, la moralité, la vertu; la plupart se livrent à l'ivrognerie,

au vol, à la prostitution ; ils descendent à un abrutissement complet et prennent tous les vices de l'esclavage. Leurs mauvaises mœurs servent souvent de thême aux orateurs et aux écrivains de l'aristocratie qui les opprime, comme si la misère n'était pas la cause de corruption la plus puissante qui existe ; comme si les mœurs de l'aristocratie étaient plus pures que celles des misérables.

Il faut ajouter, à la honte éternelle de l'église anglicane et des nobles tories, qu'ils se sont opposés à tous les projets qui avaient pour but de donner au peuple une éducation morale et intellectuelle. Lorsque, enfin, il ne leur a plus été possible d'empêcher quelques améliorations, ils ont demandé que le monopole de l'éducation du peuple fut attribué à l'église établie, afin de prévenir, sans doute, les résultats du développement intellectuel des classes inférieures de la société !

On voit que le gouvernement anglais n'est pas moins criminel envers le peuple soumis à ses lois qu'envers les nations étrangères. Spoliateur et cruel, au dedans comme au dehors, ce gouvernement n'a pour but que de satisfaire les appétits de la plus dévorante aristocratie qui ait jamais paru sur la terre. Pour elle, les hommes ne sont que des instruments de production ; la guerre, la paix, les traités, les alliances, les lois, ne sont que des actes industriels, résultat de spéculations où elle n'a eu en vue que le produit net. C'est ainsi qu'elle est parvenue à posséder presque toutes les terres, sans payer, pour ainsi dire, d'impôt ; à

s'approprier la plupart des sommes destinées aux services publics et à lever elle-même un impôt considérable au moyen des lois sur les céréales. Aujourd'hui sa politique a eu un succès tel, qu'elle attire à elle toutes les richesses que le peuple anglais peut acquérir, et que dans un pays où les machines font le travail de 84 millions d'ouvriers, plus d'un million d'hommes souffrent toutes les angoisses de la plus extrême misère, et plus de cent mille sont presque littéralement réduits à mourir de faim. Le pauvre, le manœuvre n'ont aucun intérêt dans la société anglaise : dernièrement on faisait une enquête sur le sort des tisserands à la main ; il fut reconnu que l'introduction des métiers à vapeur allait priver d'ouvrage toute cette classe de travailleurs si nombreuse et si laborieuse ; que plus de cent mille hommes allaient, par l'effet d'un progrès de l'industrie, se trouver sans pain. On se contenta de déclarer que l'*agriculture n'avait pas besoin d'eux, ni aucune industrie non plus*. Et c'est en présence de faits de ce genre que l'on chante, au parlement, des hymnes en l'honneur de la loi des pauvres !

Cette loi, le crime le plus récent et le plus effronté que le gouvernement britannique ait commis contre le peuple, a vivement ému. Elle a donné aux mouvements chartistes une portée et une vigueur dont les agitations du peuple anglais n'avaient point encore montré d'exemple. Les rigueurs de la nouvelle loi des pauvres ont inspiré une foule de chants populaires dont plusieurs sont remarquables par leur énergie

sauvage. Le fier inspecteur chargé de l'exécution de cette loi, le *roi des pauvres, le roi de la paroisse* y figure avec ses superbes attributs à côté de *Bill Jeûne-un-mois* (*Bill Fast-a-month*), de *Betsy la-peau-et-les-os* (*Betsy Skin-and-bones*) et autres personnages semblables ; les causes de la misère du peuple anglais y sont bien comprises : « Ce monde est plein de fraude, dit un de ces chants ; les riches et les grands sont de tels fripons qu'ils volent le nécessaire au pauvre. Le monde est dans un terrible état [1]. »

Il est probable que le peuple anglais témoignera quelque jour son mécontentement autrement que par des chansons et des épigrammes, et qu'il fournira à l'aristocratie un prétexte pour commettre de nouveaux crimes.

1 This world is so very deceitful,
Such rogues are the wealthy and the great ;
The poor they are robbed of things needful,
For the world's in a terrible state.

CHAPITRE X.

CANADA.

I.

PERSÉCUTIONS EXERCÉES PAR L'ANGLETERRE CONTRE LES CANADIENS.

La politique anglaise débuta dans la Nouvelle-France par la proscription de 20 mille Acadiens, dont le honteux traité de Paris (1763) n'avait pas suffisamment garanti les droits et la sûreté. Depuis cette époque, l'Angleterre n'a cessé de faire peser un joug de fer sur les populations du Canada, en haine de leur origine française.

Nous ne voulons pas énumérer ici tous les actes d'injustice et de despotisme qui, dès les premiers temps de la domination britannique, signalèrent l'antipathie des maîtres du Canada pour leurs nouveaux sujets. Nous nous bornerons à enregistrer les faits les plus saillants parmi ceux qui amenèrent la lutte sanglante de 1837.

La constitution canadienne, modelée sur celle de la Grande-Bretagne, avait fait à l'élément aristocratique une part si large, au détriment de l'élément populaire, qu'elle ne tarda pas à devenir un instru-

ment redoutable entre les mains du gouvernement britannique.

Le conseil exécutif, espèce de ministère nommé par la couronne et le conseil législatif, ou première chambre, dont tous les membres étaient également aux choix du gouverneur, furent les deux leviers dont le parti anglais se servit pour renverser et détruire la puissance du parti français, représenté par la chambre d'Assemblée. Les Canadiens furent exclus de toute participation au pouvoir ; tous les emplois de confiance, toutes les charges les plus lucratives, devinrent l'apanage exclusif des étrangers d'origine britannique. Malgré les prérogatives garanties aux représentants du pays, le gouvernement voulut soustraire ses revenus à tout contrôle et agir dans toute la plénitude du pouvoir absolu. Maintes fois la chambre du Bas-Canada ayant essayé de résister aux empiétements du pouvoir exécutif, fut outrageusement châtiée dans la personne de ses membres les plus influents, qui payèrent de leur liberté les inspirations de leur patriotisme.

La couronne s'était réservé le privilége de disposer librement du produit des saisies, amendes et confiscations ; les agents du pouvoir faisaient de ce droit un abus révoltant.

Les impôts devinrent de plus en plus lourds ; tout subissait l'inexorable loi du fisc, et les fonctionnaires du gouvernement profitaient seuls de cette incessante augmentation des charges publiques. Le revenu des deux provinces était au pillage ; la majeure partie

était distribuée par l'autorité exécutive. L'énormité des traitements et le cumul des places excitaient la colère des habitants: mais les remontrances de la chambre élective étaient vaines, et la faction gouvernementale continuait ses exactions, assurée qu'elle était de l'impunité et des encouragements de la métropole.

Ce n'est pas tout : les efforts de l'Angleterre tendaient à effacer la nationalité du peuple canadien. On sait combien cette population, toute française par son origine, par ses mœurs, par sa langue, est attachée à ses traditions nationales. Eh bien, non-seulement les lois britanniques prirent insensiblement la place de l'ancienne législation française, mais encore on chercha à imposer aux habitants tout ce qui pouvait leur faire perdre le souvenir de leur ancienne patrie. Peu à peu, la langue française ne fut plus la langue officielle [1]. Bien plus, la religion catholique que les Canadiens professaient avec sincérité et ferveur, et pour laquelle les Anglais avaient d'abord témoigné quelque tolérance, fut persécutée par les protestants, que le gouvernement secondait activement dans cette œuvre d'iniquité.

Enfin le pouvoir poussa l'audace de l'arbitraire jusqu'à dépouiller les Canadiens de leurs possessions territoriales. Lors de l'expulsion des jésuites, en 1774, les immenses domaines de cette congrégation devinrent vacants. Les habitants du Bas-Canada de-

[1] Les juges du *banc du roi* rejetèrent en 1825 l'appel interjeté par quelques Canadiens dans une affaire judiciaire, par ce seul motif que les *writs* étaient rédigés en français.

mandèrent que ces terres fussent déclarées appartenir à la province, et que leurs revenus fussent en partie consacrés à l'éducation des enfants pauvres; mais le gouvernement ne voulut pas perdre une aussi bonne occasion d'enrichir ses créatures. Les membres du conseil exécutif et leurs familles furent largement dotés, au détriment de la fortune publique. Pour donner une idée de ces scandaleuses spoliations, nous allons reproduire, d'après un membre de la chambre des communes, M. Roebuck, le tableau des concessions de terrain faites à une seule famille.

Il fut accordé à la famille de M. Felton, membre du conseil législatif et du conseil exécutif :

1°	A M. Felton personnellement	1,100 acres [1];
2°	A Elisa Felton, sa fille	1,200
3°	A Charlotte Felton, *id.*	1,200
4°	A Fanny Felton, *id.*	1,200
5°	A Maria Felton, *id.*	1,200
6°	A Mathilda Felton, *id.*	1,200
7°	A Louisa Felton, *id.*	1,200
8°	A Octavia Felton, *id.*	1,200
	TOTAL	9,500 acres.

L'administration de sir James Craig a marqué particulièrement pour le Canada le commencement d'une ère de souffrances et d'avanies dont le souvenir vivra éternellement dans le cœur de ces infortunées victimes de la politique anglaise. Ce gouverneur fit une guerre acharnée à la chambre élective du Bas-Canada;

[1] L'acre équivaut à peu près à un demi-hectare.

deux fois il la déclara dissoute, parce qu'elle voulait que les dépenses de la province fussent réglées par elle, et que les juges fussent élus par le peuple. L'infâme dictateur ayant été attaqué par le journal *le Canadien*, fit briser les presses de cette feuille par des soldats. En même temps MM. Bédard et Blanchet, membres de l'opposition parlementaire, furent arrêtés et emprisonnés quelques jours avant les élections. Il semblait que sir Craig prît à tâche d'irriter la population canadienne, et de la pousser à une résistance désespérée. Un seul mot résume les actes de son gouvernement : les Canadiens appelèrent la période de son séjour dans leur pays, *régime de la terreur*.

Le mécontentement des habitants était à son comble, lorsque le ministère anglais donna pour successeur à sir Craig le duc de Richemond. Ce dernier ne tarda pas à être remplacé par le comte Dalhousie, qui s'attacha à faire pâlir le despotisme de son prédécesseur d'odieuse mémoire. Le noble lord se posa en satrape impitoyable, et sa violence redoubla l'irritation des Canadiens. Une pétition fut portée à Londres pour obtenir le rappel de l'implacable proconsul. Voici comment s'exprimaient les pétitionnaires sur la conduite de leur gouverneur :

« S. E. George, comte Dalhousie, a commis un grand nombre d'actes arbitraires. Il a tiré des mains du receveur général des sommes considérables sans y être autorisé par la loi. Il a méchamment tronqué, supprimé, soustrait à la connaissance du parlement provincial divers documents et papiers publics. Com-

mandant en chef, il s'est servi de son autorité pour influencer et intimider les habitants dans l'exercice de leurs droits civils et politiques. Il a permis que les gazettes officielles publiées sous son contrôle portassent journellement les imputations les plus calomnieuses contre la chambre d'assemblée; il a menacé de *chasser* le corps représentatif jusqu'à ce que les francs-tenanciers et les propriétaires fussent réduits à nommer pour députés des hommes disposés à tout accorder à l'autorité exécutive, à lui sacrifier le droit qui appartient au peuple de déterminer, par ses représentants, quelle somme de deniers publics l'administration sera autorisée à dépenser, et d'assurer l'emploi fidèle de ces deniers, disant qu'il punirait la province en rejetant les bills passés pour l'avantage général; il a satisfait sa politique vindicative en usant de son pouvoir sur des membres du conseil législatif, pourvus de fonctions amovibles, pour faire rejeter en 1827 tous les bills concernant des objets de charité et d'utilité publique. Tant d'actes d'oppression ont inspiré dans toute la province un sentiment insurmontable de méfiance, de soupçon et de dégoût contre son administration, etc. » [1]

Les plaintes des Canadiens furent un moment écoutées; mais bientôt lord Dalhousie reparut triomphant dans le Bas-Canada, et cette fois sa fureur se déchaîna sans mesure contre le parti français.

C'est à ce digne représentant du ministère bri-

[1] Cette pièce est citée dans l'ouvrage de M. Isidore Lebrun, intitulé : *Tableau statistique et politique des deux Canadas.*

tannique qu'il faut attribuer, en grande partie du moins, la résolution prise par les patriotes canadiens d'engager une lutte décisive avec la métropole et de ne se reposer que lorsque justice leur aurait été rendue.

Il importe de remarquer que les mécontents employèrent toujours les voies légales pour obtenir satisfaction. Pétitions au parlement, envois de représentants officiels auprès du ministère, remontrances respectueuses déposées aux pieds du trône, opposition dans le sein de la chambre d'assemblée, tous les moyens que la constitution anglaise autorise furent épuisés par les Canadiens. Ajoutons qu'ils le furent sans succès. Le cabinet de Saint-James restait sourd aux lamentations dont le bruit lui venait des rives du St-Laurent. Un éternel déni de justice était la seule réponse aux réclamations des pétitionnaires. L'Angleterre oubliait que dans la guerre de 1812 contre les Etats-Unis, les Canadiens français avaient fidèlement combattu pour elle contre leurs voisins, qui leur offraient la liberté et des institutions meilleures. Elle oubliait que le sang de tant de généreux enfants de la France avait coulé pour elle à Québec et sur vingt autres champs de bataille[1]. Les persécutions, le mépris de leurs droits,

1 Trois cents volontaires Canadiens, sous les ordres de Salaberry, battirent un corps de sept mille Américains.

Dans la lutte de l'Indépendance, les Canadiens avaient contribué puissamment à faire échouer l'entreprise des généraux Arnold et Montgommery contre Québec.

C'est pendant la guerre de 1812 qu'eut lieu l'incendie de Washington par les troupes anglaises, acte de sauvage barbarie qui indigna toute l'Europe civilisée. L'armée anglaise ne cessa d'invoquer l'alliance des hordes indiennes, et ces bandes féroces commirent au nom de la Grande-Bre-

le vol de leurs deniers, des humiliations de tous les jours, telle avait été la récompense de ces loyaux sujets, à qui la Grande-Bretagne devait la conservation de ses colonies de l'Amérique septentrionale.

Nous ne craignons pas qu'on nous accuse d'avoir exagéré les griefs des Canadiens contre l'Angleterre. Nous avons plutôt affaibli la vérité, et si l'on en doutait, on pourrait s'en convaincre par la lecture d'un document dont personne ne contestera l'exactitude : nous voulons parler du rapport adressé par lord Durham, au cabinet de Londres, pendant son séjour au Canada, en qualité de gouverneur de la province inférieure. Toute la partie critique de ce rapport est digne de foi, et elle contient un tableau des souffrances des Canadiens bien autrement accablant pour la métropole que l'incomplète esquisse que nous venons de tracer.

Après 1830, même cruauté de la part du gouvernement impérial. Les bills votés par la chambre d'assemblée sont presque tous renvoyés avec le *véto* royal. Alors les patriotes, fatigués des fins de non-recevoir qu'on opposait à leurs plus légitimes réclamations, se décident à prendre une attitude plus menaçante dans la lutte électorale qui allait s'ouvrir. En 1832, le sang coule à Montréal, et les chefs de la troupe qui avaient fait tirer sur les électeurs sans sommation

tagne des atrocités dont il est impossible de lire le récit sans frémir. C'étaient ces utiles auxiliaires que les chefs royalistes employaient pour se débarrasser des prisonniers républicains après les capitulations les plus solennelles.

préalable, sont renvoyés absous. Deux ans après, le ministère whig, effrayé du refus d'impôt résolu par la chambre élective du Bas-Canada, ordonne une enquête illusoire, pour endormir les ressentiments des colons indignés. Lord Gosford, gouverneur de la province inférieure, s'attache à suivre les traditions de ses devanciers, et comble la mesure de ses iniquités, en levant les impôts malgré le refus de budget prononcé par la chambre des représentants.

II.

LA RÉSISTANCE S'ORGANISE. — LES AUTORITÉS ANGLAISES PROVOQUENT L'INSURRECTION. — DESTRUCTION DU VAISSEAU AMÉRICAIN LA CAROLINE ET MASSACRE DE SON ÉQUIPAGE.

Les Canadiens étaient arrivés à ce moment suprême où l'insurrection est *le plus saint des devoirs*. Néanmoins, pour mettre tout à fait le bon droit de leur côté, ils eurent de nouveau recours à la résistance légale. A la voix de Papineau, le chef énergique de l'opposition parlementaire, une ligne commerciale s'organise contre les Anglais. Tous les Canadiens français s'engagent par serment à s'abstenir complètement de produits anglais; les produits indigènes et ceux qu'on pourra tirer des États-Unis par contrebande, suffiront à la consommation du pays. Les effets de cette coalition ne tardent pas à se faire sentir : l'Angleterre était prise par son côté le plus sensible, l'argent.

Les autorités s'apercevant que les recettes baissaient dans une proportion effrayante, et craignant que la colonie ne devînt, par ce moyen, excessivement onéreuse à la métropole, se décidèrent à provoquer l'insurrection, à laquelle les patriotes n'étaient nullement préparés.

C'est là un point important à constater. Oui, les Anglais ont provoqué l'insurrection du Canada; il n'entrait nullement dans le plan du parti français de résister à main armée; plus tard, sans doute, ils auraient été réduits à cette périlleuse extrémité; mais en 1837, ils voulaient encore s'en tenir à la lutte légale et passive, si l'on peut dire ainsi. La meilleure preuve qu'on puisse en donner, c'est qu'au moment où la première collision eut lieu, les patriotes n'étaient pas armés. Nous avons consulté, à ce sujet, plusieurs chefs canadiens qui ont pu se réfugier en France, et tous ont confirmé l'opinion que nous nous étions faite sur le machiavélisme avec lequel les autorités anglaises avaient poussé le peuple à la révolte.

« Je mets le gouvernement anglais au défi de me démentir, dit M. Papineau, dans un travail historique que nous citerons encore plus loin, quand j'affirme qu'*aucun de nous n'avait préparé, voulu ou même prévu la résistance armée*. Mais le gouvernement anglais avait résolu de ravir à la province son revenu, son système représentatif; il avait résolu de nous vouer, les uns à la mort, les autres à l'exil; et c'est dans ce but qu'il avait proposé de proclamer la loi martiale et de faire juger les citoyens par des cours martiales

pour des actes que, quelques semaines avant, *il avait reconnu ne pouvoir donner lieu à aucune accusation*, fondant la nécessité de créer des tribunaux militaires sur l'impossibilité d'obtenir des arrêts de mort des tribunaux civils. Oui, encore une fois, le pouvoir exécutif a mis en œuvre, contre des hommes innocents, en vue de l'intérêt métropolitain, des combinaisons inhumaines qu'il avait reconnu lui-même n'avoir pas le droit de se permettre; *c'est de lui qu'est venue la provocation*..... ce n'est pas que l'insurrection n'eût été légitime; mais *nous avions résolu de n'y pas recourir encore*. C'est ce que nos papiers saisis ont appris à un gouvernement, calomniateur pour être persécuteur. »

Ainsi, c'est sur la tête des ministres britanniques et de leurs représentants que doit retomber tout le sang versé dans cette colonie.

L'opposition parlementaire n'espérait plus obtenir justice de la métropole; néanmoins elle ne s'était pas affaiblie. Elle commençait même à inspirer au pouvoir des craintes sérieuses, lorsqu'un jour de l'année 1837, MM. Papineau, O'Callaghan et d'autres personnages influents, furent prévenus par un membre du conseil que le lendemain, ils seraient décrétés d'accusation et arrêtés. Cet avis officieux sauva la vie à plusieurs patriotes éminents. L'honorable Papineau, entr'autres, eut le temps de prendre la fuite, et parvint, après mille dangers et mille fatigues, à gagner la frontière des États-Unis. Sa tête fut mise à prix, mais l'indignation des Canadiens contre le pouvoir le

protégea dans sa fuite, et toutes les chaumières s'ouvrirent pour lui offrir une généreuse hospitalité. En quittant sa patrie, avec ses collègues, proscrits comme lui, Papineau ne se doutait pas que l'insurrection allait éclater; il ne savait pas que le gouvernement, après s'être débarrassé des chefs du parti français, provoquerait la rébellion à main armée, afin de pouvoir faire main-basse sur le reste du parti.

Presque en même temps les autorités lancèrent des mandats d'arrêt contre des patriotes habitant les villages voisins de Montréal. Les détachements chargés de ces arrestations, au lieu de ramener les prisonniers par la route directe, leur firent faire un long circuit, afin de donner aux populations du district le spectacle des vengeances de lord Gosford. A la vue de leurs concitoyens enchaînés et entourés de soldats, les paysans se précipitèrent sur la troupe, et après une lutte opiniâtre, délivrèrent les prisonniers. Ce fut le premier acte de la lutte. Le pouvoir avait réussi à amener une collision sanglante; il devait être satisfait, car il n'avait plus qu'à poursuivre l'exécution de son projet.

Des combats, également provoqués et recherchés par les Anglais, eurent lieu à St-Charles, à St-Denis et dans d'autres villages du district de Montréal. Alors le gouverneur proclama la loi martiale. Dès ce moment la province fut soumise à toutes les cruautés du régime militaire, à toutes les violences de l'état de siége. Plus de lois, plus de respect pour les garanties inscrites en tête de la constitution. La vie et les

propriétés des citoyens furent à la merci du despote qui représentait à Québec l'autorité royale. La terreur fut à l'ordre du jour, et les soldats, lancés contre des paysans désarmés, usèrent largement de l'impunité que leur assurait la proclamation de lord Gosford.

A peine le premier coup de canon était-il tiré dans la province basse, que le Haut-Canada s'insurgea. Ici nous voyons non seulement des Irlandais et des colons étrangers, mais encore des Anglais courir aux armes et pousser le cri de la révolte. L'administration de sir Francis Bondhead, gouverneur de cette province, avait exaspéré les habitants de toute race; aussi la première étincelle de l'incendie allumé dans le Bas-Canada par la main criminelle de lord Gosford, enflamma-t-elle la traînée de poudre qui unissait les oppositions des deux provinces limitrophes.

Ici doit prendre place le récit d'un acte exécrable, qui suffirait, à lui seul, pour couvrir d'opprobre la conduite des autorités anglaises dans ce malheureux pays.

Deux ou trois cents insurgés du Haut-Canada s'étaient retirés dans l'île de la Marine (*Navy island*), située à quelque distance au-dessus de la cataracte de Niagara. Les Anglais s'étaient aperçu qu'un bateau à vapeur faisait de fréquents trajets de la rive américaine à l'île occupée par les patriotes. Ce bâtiment apportait-il des vivres et des munitions aux rebelles, il y avait lieu de le penser; mais aucune certitude n'existait à cet égard. Néanmoins ordre fut donné à

un détachement de détruire le paquebot suspect. Pendant une nuit obscure, des soldats, conduits par un officier nommé Mac Nab, traversent le fleuve et tombent à l'improviste sur la Caroline, qui était amarrée sur la berge appartenant aux Etats-Unis. Ces misérables se précipitent sur l'équipage endormi, égorgent plusieurs hommes, en jettent d'autres par-dessus le bord, mettent le feu au bâtiment, et après avoir coupé les amarres, l'abandonnent au courant du fleuve, afin qu'il aille s'engloutir dans le gouffre de Niagara. Plusieurs personnes étaient, dit-on, encore vivantes dans le vaisseau, et trouvèrent un horrible réveil au fond de l'abîme bouillonnant. Le lendemain matin, les cadavres que les flots du Niagara avaient jetés sur le rivage, apprirent aux citoyens de la république qu'un crime effroyable avait été commis dans les ténèbres par les maîtres du Canada.

C'était une violation odieuse du droit des gens ; car si les Anglais savaient que la *Caroline* portait des vivres aux Canadiens, ils savaient aussi que ces actes d'intervention étaient le fait de simples particuliers de la république et non celui du gouvernement des Etats-Unis, qui avait formellement défendu toute espèce d'hostilité contre les possesseurs du Canada. Il fallait donc se contenter de capturer le bâtiment dans les eaux anglaises, et d'en retenir l'équipage prisonnier de guerre. C'était aussi un crime inexcusable ; car l'attaque avait eu lieu pendant la nuit, au moment où les marins de la *Caroline* étaient plongés dans le sommeil ; elle avait été accompagnée de cir-

constances horribles, telles que le meurtre d'hommes sans armes, et la destruction du navire dans le gouffre de la cataracte [1].

Cette expédition causa aux autorités anglaises une joie qu'elles ne prirent pas la peine de dissimuler. Les barbares exécuteurs des ordres du gouvernement furent publiquement fêtés dans des banquets où l'on ne se fit pas faute de boire à l'anéantissement des Français du Canada et des républicains des États-Unis. On fit plus, on offrit une épée d'honneur à Mac-Nab, en récompense de la noble valeur dont il avait fait preuve.

Il y a quelques mois, un des héros de cette sanglante aventure, l'officier Mac-Leod, eut l'impudence de se rendre dans une ville de la république et de se vanter de l'exploit nocturne auquel il avait pris part. Il fut arrêté et mis en prison. On sait que cet événement a occasionné une querelle assez vive entre le cabinet de Washington et le gouvernement britannique; on sait aussi que le ministère anglais a déclaré assumer toute la responsabilité du massacre et de la destruction de la *Caroline*, disant que cet attentat aux lois de l'humanité et au droit des nations, n'était qu'un acte de légitime défense, accompli par des agents subalternes, et dans l'intérêt bien entendu de la métropole [2].

[1] Voir dans le *Galignani's messenger* du 31 juin 1841, une lettre officielle de M. Webster à M. Fox, dans laquelle l'affaire de la *Caroline* est exposée en détail.

[2] Cette avanie, infligée par le cabinet de Saint-James au gouvernement américain, est la suite d'un système opiniatrément suivi depuis

III.

MISSION DE LORD DURHAM. — AMNISTIE TROMPEUSE.

Cependant au premier bruit des scènes déplorables dont les deux Canadas étaient le théâtre, le gouvernement anglais avait résolu d'envoyer dans cette colonie un délégué muni de pouvoirs illimités. Le choix tomba sur lord Durham, ancien radical converti aux doctrines ministérielles.

A peine arrivé à Québec (mai 1838), le nouveau dictateur se signala par les allures les plus despotiques. Il s'entoura d'hommes pervers et dont le mépris des honnêtes gens avait, depuis long-temps, flétri la conduite publique et privée. Ici, nous laissons parler M. Papineau, qui, dans un remarquable article publié dans la *Revue du Progrès* de mai 1839, raconte ainsi le début du noble comte :

« De tous les hommes odieux aux Canadiens, pas un qui le fut à plus juste titre que l'éditeur du journal le *Montréal Hérald*. Tory fougueux, cet homme, nommé Adam Thom, avait, depuis plusieurs années, traîné dans la boue le nom de tous les ministres whigs

le traité de 1782. A partir de cette époque, l'Angleterre n'a cessé, même en pleine paix, d'ourdir de coupables intrigues pour amener le démembrement de l'Union républicaine. C'est cette puissance qui a fomenté les guerres indiennes contre les Etats-Unis, qui les a alimentées par des distributions d'armes et de munitions aux peuplades belligérantes. Il faut ajouter que les Anglais ont gardé des portions de territoire qui, aux termes des traités existants, auraient dû être depuis long-temps restituées à la république.

et notamment celui de lord Durham. Mais le *John Bull* ne suffisant pas à alimenter, par ses anecdotes calomnieuses, la malignité d'Adam Thom, ses correspondances particulières ou simulées étalaient au grand jour les turpitudes, vraies ou fausses, de la plupart des hommes marquants dans l'opinion libérale.

« A la nouvelle de la nomination de lord Durham...., ce fut un incroyable débordement d'injures. Les aboiements du Cerbère déchiraient si douleureusement les oreilles du dictateur, qu'il se hâta de lui jeter le gâteau soporifère. Et quelques semaines après le débarquement pompeux du vice-roi, et parce qu'il l'avait outragé, Adam Thom était son commensal et son conseiller.

« Cet homme, qui n'était qu'un partisan passionné, de talents médiocres, journellement excité par l'abus des liqueurs fortes, quand il traitait de la politique anglaise, devenait un fou furieux quand il parlait des Canadiens français. Exaltée par la soif du sang, sa haîne alors ne connaissait pas de bornes. Depuis plusieurs années, des outrages contre la nation tout entière et des provocations réitérées à l'assassinat contre les représentants les plus populaires souillaient chaque jour les pages de son journal; on l'avait vu figurer comme chef de bande dans plusieurs émeutes qui, depuis quatre années, avaient éclaté dans Montréal, émeutes dirigées par des magistrats anglais contre les citoyens, qui, dans les élections ou dans la chambre des députés, s'étaient mis en opposition avec le pouvoir exécutif.....

« Adam Thom avait organisé le *Doric Club*, société armée dans le but *de faire main-basse sur les Canadiens français*, si le gouvernement leur accordait l'objet incessant de leurs demandes : un conseil législatif électif. Cinq mois avant sa promotion aux conseils de lord Durham, et alors que les prisons s'emplissaient de Canadiens, il écrivait : « La punition des chefs, quelque agréable qu'elle puisse être aux habitants anglais, ne ferait pas une impression aussi profonde et aussi utile sur l'esprit du peuple, que la vue de cultivateurs étrangers, placés sur l'habitation de chaque agitateur dans chaque paroisse. Le spectacle de la veuve et des enfants étalant leur misère autour des riches demeures dont ils auraient été dépossédés, serait d'un bon effet. Il ne faut pas balancer à exécuter cette mesure. Des commissaires spéciaux doivent être immédiatement nommés et chargés de mener à fin le procès de cette fournée de traîtres qui est en prison. Il serait ridicule d'engraisser cela tout l'hiver pour le conduire plus tard à la potence. »

« Le même Adam Thom, trois mois avant l'arrivée de lord Durham, poussait des cris de mort contre quatre cents personnes entassées dans un local où deux cents auraient été à l'étroit. Il disait qu'un gouvernement qui ajournait l'instruction de leur procès, montrait une coupable hésitation ; que s'il était possible d'imaginer qu'on voulût ravir sa proie au *Doric Club*, il était assez fort pour se faire justice malgré les murs, les prisons et les baïonnettes des soldats ; que le *Doric Club* pouvait punir comme il avait pu protéger ;

qu'il n'accordait qu'un court délai, après lequel on verrait que ses avis n'étaient pas de vaines menaces. En effet, l'affreux complot conçu par cet énergumène et ses affidés, prit une telle consistance, que les autorités furent obligées de fortifier les prisons par des ouvrages additionnels et de doubler les postes.

« Voilà le misérable que lord Durham fit asseoir à sa table et siéger dans ses conseils. Ses antécédents étaient connus du Canada tout entier. »

Un pareil prélude donnait la mesure de ce que le proconsul anglais se proposait de faire, pour pacifier à sa manière les deux provinces insurgées. Les mesures réactionnaires prises par lord Durham dépassèrent l'attente même de ses flatteurs. Adam Thom dût être content de lui.

D'après ce qui avait été dit dans le parlement britannique, on s'attendait à une amnistie. Elle fut en effet décrétée dans le courant du mois de juin 1858; mais elle contenait une restriction singulière : il y était dit que tous ceux qui avaient passé à l'étranger pour se soustraire à un mandat d'arrêt, ne pourraient, *sous peine de mort*, rentrer dans le pays.

Cette étrange amnistie souleva l'indignation générale. La chambre des communes d'Angleterre la critiqua vivement. Dans l'autre chambre, lord Brougham, ennemi personnel du comte Durham, fit remarquer que le dictateur du Canada avait bien eu le droit d'excepter de l'amnistie qui bon lui semblait, mais non celui de prononcer la peine de mort pour le seul fait de la rentrée dans le pays. La partie de l'ordonnance

d'amnistie qui avait été l'objet de la discussion fut annulée en juillet, et lord Durham en reçut immédiatement l'avis officiel.

L'orgueil du vice-roi ne put tolérer l'affront que lui infligeait le parlement. Lord Durham, dans un accès de dépit, quitta brusquement son poste et revint en Angleterre, laissant les rênes du pouvoir à sir Jhon Colborne, auquel il avait succédé.

L'ordonnance d'annulation n'empêcha point que la proscription contre les contumaces ne fut maintenue par les autorités du Canada. Un des fugitifs les moins importants, ayant essayé de rentrer, fut saisi et traîné devant les tribunaux militaires; il invoqua la décision du parlement; mais on lui répondit que, nonobstant cette décision, les tribunaux étaient libres d'interpréter l'amnistie suivant leur bon plaisir. L'accusé ne dût la vie qu'à sa nullité politique. On lui fit grâce, mais on lui signifia l'ordre de sortir immédiatement de la colonie.

IV.

SECONDE INSURRECTION. — EXÉCUTIONS, PILLAGE ET INCENDIES.

La courte administration de lord Durham avait été si déplorable, qu'elle avait surexcité la colère des patriotes des deux provinces. Peu de jours après le départ subit du dictateur, un mouvement insurrectionnel eut lieu dans le Bas-Canada. Mais les malheureux qui,

au nombre de quinze ou vingt mille, étaient accourus à la voix de quelques imprudents, s'aperçurent que rien n'était organisé, que les armes manquaient, en un mot qu'il n'y avait aucun espoir de succès. Ils se séparèrent, mais les autorités militaires, prévenues depuis long-temps, firent cerner les attroupements et bientôt les prisons de Montréal et de Québec regorgèrent de victimes.

Presqu'en même temps, le Haut-Canada, également poussé à bout par les violences du gouverneur, se souleva de nouveau, et les insurgés eurent le même sort que ceux de la province inférieure.

Alors commença une série de vengeances et d'atrocités auxquelles la loi martiale servit de manteau. Ces deux mouvements insurrectionnels qui avaient été si aisément et si promptement comprimés, furent pour les Anglais le prétexte d'un débordement de fureurs contre les patriotes vaincus et désarmés. Des villages, des fermes appartenant à des proscrits, furent dévastés et incendiés. Une foule de malheureux furent envoyés à la potence; d'autres, en assez grand nombre, furent condamnés à la déportation et envoyés à Botany-Bay, comme des brigands. Les exécutions se firent au milieu du silence des populations, frappées de terreur. Désormais *l'ordre règnait* dans les Canadas.

Le gouvernement anglais chercha à justifier les meurtres juridiques, commis par son ordre dans sa colonie américaine; mais il n'a pu prouver qu'ils fussent nécessaires. Au moment où les gibets se dressè-

rent au Canada, les deux provinces étaient domptées et pacifiées par le fait. Le pouvoir n'avait plus rien à redouter de la part des patriotes. Les condamnations capitales étaient donc inexcusables, et rien ne saurait laver l'Angleterre du reproche que lui ont adressé mille voix accusatrices.

Au moment où nous écrivons, plusieurs Canadiens expient au bagne de Sidney leur amour pour la liberté.

V.

CONDUITE DE L'ANGLETERRE A L'ÉGARD DU CANADA DEPUIS LA FIN DE L'INSURRECTION.

La loi martiale est restée en vigueur au Canada, bien long-temps après la sanglante pacification de ce pays. Sous cette égide légale, les confiscations, les exactions, les violences de toute nature, ont défrayé la vengeance des vainqueurs. Le ministère avait donné pleins pouvoirs aux autorités de la colonie; elles en ont usé largement et sans aucun scrupule de conscience. M. Poulet-Thompson, actuellement gouverneur, suit les traditions de ses prédécesseurs.

Un grand acte d'iniquité a été commis envers ce malheureux pays, à la faveur de la tranquillité qui y règne depuis deux ans. Les deux provinces ont été réunies et n'en forment plus aujourd'hui qu'une seule. Cette mesure, préconisée par lord Durham, pour arriver à l'absorption de la race française, par la popula-

tion d'origine britannique, n'aura cependant pas le but qu'on se propose.

Pour donner une idée du caractère odieux de cette décision, il nous suffira de montrer de quels éléments doit se composer à l'avenir l'unique chambre élective du Canada. La province inférieure qui compte 800 mille habitants, presque tous de race française, avait autrefois quatre-vingt-huit députés ; elle n'en aura plus désormais que quarante ; le Haut-Canada, dont la population, presque toute anglaise ou irlandaise, n'excède pas 400 mille âmes, enverra à la législation le même nombre de représentants. Ainsi, une population double aura le même nombre de mandataires que sa voisine ; mais cette population est française, et il importe à l'Angleterre qu'elle soit baillonnée.

On peut résumer ainsi la conduite du gouvernement britannique envers les Canadas :

Oppression et déni de justice pendant une longue période ;

Provocation à la révolte ;

Rigueurs atroces et inutiles, après le rétablissement de l'ordre ;

Absorption de la race la plus nombreuse par les vainqueurs.

VI.

EFFETS DÉSASTREUX DE LA POLITIQUE ANGLAISE DANS LES PROVINCES VOISINES DU CANADA.

Avant de terminer ce chapitre, nous croyons utile, pour compléter le tableau, de jeter un coup-d'œil sur la situation des autres colonies anglaises de l'Amérique septentrionale. On pourra ainsi se faire une idée de l'état où la politique de la Grande-Bretagne a réduit l'espèce d'empiré que cette puissance possède dans le Nouveau-Monde.

Nous nous bornerons à enregistrer le témoignage de lord Durham qui, dans son rapport dont nous avons déjà parlé, s'exprime ainsi au sujet de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince Édouard [1] :

« Les ressources de ces provinces, quoique nombreuses et variées, sont négligées de la façon la plus déplorable. Leur faible population étale un hideux aspect de pauvreté, de paresse, de torpeur; et si quelques portions sont améliorées, cela est presque toujours dû à quelques capitalistes ou cultivateurs venus des États-Unis. La Nouvelle-Écosse offre, dans une grande partie de son étendue, le spectacle affligeant

[1] La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick forment la vaste province connue autrefois sous le nom d'*Acadie*. Nous avons dit, au commencement de ce chapitre, que 20,000 habitants de cette province furent expulsés par les Anglais, après le traité de 1763. L'île du prince Edouard était appelée par les Français, *Ile Saint-Jean*.

de la moitié des maisons abandonnées, de fermes épuisées et en ruine. Les terres achetées il y a trente ou quarante ans, au prix de cinq schellings l'acre, s'y revendent au prix de trois schellings, faute de capitaux ; les habitants se laissent enlever leur pêcheries sur leurs côtes, à la porte de leurs demeures, par les Américains. Ces provinces, avec trente millions d'acres en superficie, quoiqu'elles aient été colonisées les premières, ont au plus deux cent soixante-dix-mille habitants.

« Quel contraste sur toute l'étendue des frontières limitrophes !

« Du côté des Américains indépendants, partout l'aspect d'une industrie productive, de richesses croissantes, d'une civilisation progressive.... ; du côté des Anglais, tout est solitude, tout est désolation.

« Cette pénible, mais incontestable vérité, est apparente sur tous les points d'une frontière de plus de quatre cents lieues. La différence du prix des terres y est immense, souvent de mille par cent, quelquefois plus.

« L'émigration anglaise, au lieu de se fixer dans nos colonies, se réfugie en masse aux États-Unis, et de cette façon, le Haut-Canada qui, sans cette retraite, aurait cinq cent mille habitants, n'en compte que quatre cent mille [1]. Il en a été de même des

[1] Il y en avait au plus trois cent quarante mille quand lord Durham est arrivé au Canada, et les fruits de sa folle mission, soutenue par une armée de vingt mille hommes, et une dépense de plus de cent millions de francs, depuis le commencement des troubles, ont été de décider déjà cinquante mille de ses habitants à s'expatrier, lesquels vont donner à la confédération américaine, sans qu'elle ait dépensé un sou pour eux, le nouvel état souverain et indépendant d'Iowa. (*Note de M. Papineau.*)

émigrants qui ont mis pied à terre dans la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ; n'y trouvant pas assez d'encouragements, ils ont continué leur marche et se sont rendus aux États-Unis. Beaucoup d'anciens colons en font autant.

« Voilà les résultats lamentables des maux politiques et sociaux qui ont si long-temps fatigué les Canadas ; et maintenant nous sommes obligés de prendre des mesures immédiates contre des dangers aussi alarmants que ceux de la rebellion, de l'invasion étrangère et de la dépopulation qui résulte de la désertion en masse de peuples réduits au désespoir. »

Ces aveux sortent de la plume d'un représentant du gouvernement anglais. Si l'on fait la part de la modération imposée à l'auteur du rapport, par son titre officiel, on pourra apprécier la vérité tout entière.

Si les limites étroites que nous nous sommes tracées ne nous avaient pas obligé à une concision, quelquefois regrettable, nous aurions montré les Anglais s'efforçant, dès les premiers temps de leur domination, d'abrutir et de détruire par l'usage des liqueurs fortes les peuplades indigènes qui, à l'époque de la prise de Québec, par le général Wolf, couvraient le sol de la Nouvelle-France. Des tribus entières, composées de vingt et trente mille individus, ont disparu du Canada, grâce au machiavélisme du gouvernement britannique, qui avait vu dans la propagation de l'ivrognerie parmi les sauvages, l'arme la plus commode pour se débarrasser de sujets et de voisins dangereux.

CHAPITRE XI.

GUERRE DE CHINE.

La guerre qui se poursuit sur les bords de la rivière de Canton, entre les Anglais et les Chinois, résume tous les caractères, toutes les faces de la politique anglaise.

Pour bien expliquer les faits qui ont amené le conflit actuel entre la Grande-Bretagne et la Chine, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails qui se rattachent essentiellement au fond même du sujet.

I.

HISTORIQUE DU COMMERCE DE L'OPIUM. — EFFETS DE L'OPIUM SUR L'ORGANISME. — DOUBLE BUT DE L'ANGLETERRE EN PROPAGEANT LE GOUT DE CETTE SUBSTANCE PARMI LES CHINOIS.

Depuis long-temps les peuples d'Europe importent de l'opium en Chine. Les Anglais s'étant aperçu que ce commerce pouvait donner de grands bénéfices, à cause du goût des Chinois pour l'opium, avisèrent à monopoliser les importations. La culture du pavot se propagea rapidement dans les Indes britanniques, et

en peu d'années le Bengale et les provinces avoisinantes furent en mesure de fournir aux habitants du Céleste Empire leur provision entière d'opium.

Le débit de cette substance fut long-temps toléré par le gouvernement de Pékin; mais, dès que l'empereur aperçut les funestes effets produits par l'usage de l'opium, il en défendit la vente et l'introduction, sous les peines les plus sévères. Cette première prohibition date de l'année 1796.

Le gouvernement chinois avait-il tort de s'alarmer et de proscrire une drogue considérée jusque-là comme un simple médicament? Pour qui connaît les effets de l'opium, la réponse est facile.

L'opium tue au physique aussi bien qu'au moral. Tous les physiologistes s'accordent à dire que l'usage habituel de ce narcotique, soit qu'on le fume, soit qu'on le prenne à l'intérieur, exerce une action terrible sur le système nerveux. Il ne produit pas le sommeil, mais une excitation générale qui va jusqu'au délire, après avoir passé par l'extase. L'ébranlement causé au cerveau est ce qu'il y a de plus dangereux. Bientôt le fumeur d'opium perd la mémoire et l'intelligence. L'affaissement moral marche aussi vite que la destruction physique. Tandis que les jambes deviennent chancelantes et les mains tremblantes comme celles d'un vieillard; tandis que le corps se voûte, que la face se ride et se couvre d'une pâleur cadavérique, les facultés de l'esprit et les qualités du cœur s'en vont une à une. La dégradation est complète, et longtemps même avant que le suicide soit entièrement

accompli, le malheureux fumeur n'appartient déjà plus à l'espèce humaine.

Du reste, nous allons citer une autorité qu'on ne récusera pas. Un Anglais, lord Jocelyn, vient, dans un récent ouvrage [1], de décrire de la manière suivante les affreux ravages de l'opium. Nous citons textuellement la traduction de cet ouvrage :

« Une rue, située au milieu de la ville, est complètement envahie par les boutiques destinées à la vente de l'opium : là, le soir, lorsque les travaux sont terminés, on voit une foule de malheureux Chinois accourir pour satisfaire leur abominable passion. Les chambres où ils s'asseoient et fument sont entourées de canapés en bois, pourvus d'un dossier pour reposer la tête ; le plus souvent une pièce écartée et destinée au jeu fait partie de ces établissements. La pipe qui sert au fumeur est un roseau d'environ un pouce de diamètre, dont l'ouverture, communiquant avec le fourneau où brûle l'opium, n'est pas plus large qu'une tête d'épingle. La drogue se prépare avec une conserve parfumée ; il en faut très-peu pour charger une pipe, qui ne produit pas plus d'une ou de deux bouffées, et la fumée s'aspire fortement dans les poumons, comme si l'on fumait le *houka* indien. Pour un novice, une ou deux pipes sont une dose suffisante ; mais un habitué peut fumer pendant des heures entières......

« Quelques jours de ce redoutable plaisir, surtout

[1] *La Campagne de Chine, ou six mois avec l'expédition anglaise*.

s'il est pris avec excès, suffisent pour donner à la face une pâleur maladive, et aux yeux un air hagard. En quelques mois, et même en quelques semaines, l'homme fort et bien portant sera changé en une créature idiote, qui ne vaudra guère mieux qu'un squelette. La langue n'a pas de mot pour exprimer les angoisses que souffrent ces malheureux, si, après une longue habitude, on veut les priver de ce poison ; et c'est seulement lorsqu'ils sont jusqu'à un certain point sous son influence, que leurs facultés vitales semblent se réveiller. A neuf heures du soir, et dans les maisons où se consomme leur ruine, on peut voir ces tristes victimes plongées dans tous les états qui résultent de l'ivresse de l'opium. Les uns entrent à moitié fous ; ils viennent satisfaire le terrible appétit qu'ils ont dû vaincre à si grande peine pendant le jour ; les autres, encore sous l'effet d'une première dose, rient et parlent sans raison, tandis que, sur les canapés voisins, gisent d'autres malheureux, immobiles et languissants, avec un sourire hébété sur la face, trop accablés par l'effet du poison pour pouvoir faire attention à ce qui se passe autour d'eux, absorbés complètement dans leur affreuse volupté. La dernière scène de cette tragédie s'accomplit ordinairement dans une pièce écartée de la maison, une véritable chambre des morts, où sont étendus, raides comme des cadavres, ceux qui sont arrivés à cet état d'extase que le fumeur d'opium recherche follement, image du long sommeil où son aveugle folie le précipitera bientôt. »

Une autre autorité prépondérante dans la question complétera la preuve de ce que nous avons avancé. Un artiste chinois fit, il y a quelques années, une série de tableaux représentant les phases de la vie d'un fumeur d'opium. Voici la description de ces peintures, telle que nous la trouvons dans le *Chineese Repository* d'avril 1837, journal publié à Canton :

« Dans le premier tableau, on voit un jeune homme dont la mise annonce une grande fortune, et dont le visage révèle une santé florissante. Près de lui, on aperçoit un coffre-fort rempli d'or et d'argent. Un domestique prépare, dans un coin de l'appartement, l'opium qui doit passer dans la pipe du jeune voluptueux.

« Le second tableau nous montre notre héros fumant sur un riche divan, au milieu d'un cercle de musiciens et de courtisans, à qui il distribue des pièces d'or.

« Dans le troisième, l'imprudent est complètement dominé par cette funeste habitude ; ses yeux creux et hagards, son teint plombé, ses traits amaigris, ses dents décharnées, son dos voûté, indiquent les ravages que l'opium a déjà produits dans son organisme. Il est assis sur un canapé plus que modeste ; son coffre-fort est vide. Il s'apprête encore à fumer. Sa femme et son esclave semblent consternées de leur ruine.

« On le voit dans le quatrième tableau ne possédant plus rien. Tout, chez lui, annonce la plus profonde misère. Un grabat composé de quelques plan-

ches forme son lit ; il est courbé comme un vieillard octogénaire ; les muscles de son visage et de ses mains sont contractés ; il semble tirer du fond de sa poitrine un souffle près de lui échapper. Sa femme et son fils souffrent de la faim, mais il paraît insensible à leur désespoir.

« Dans le cinquième tableau, le jeune vieillard, toujours passionné pour le poison qui le tue, est réduit à la position la plus déplorable. Pourtant il vient de trouver quelques pièces de cuivre, qu'il a peut-être dérobées à un voisin, et il se traîne comme un moribond vers une tabagie, où quelques bribes tombées de la pipe d'un autre fumeur, ranimeront un instant sa vie près de s'éteindre.

« Enfin, la sixième toile le représente parvenu au dernier degré de l'idiotisme. Il est assis sur une misérable chaise de bambou, et s'occupe à dévorer un résidu d'opium tellement épais, qu'il ne peut l'avaler qu'à l'aide d'un peu de thé. Sa femme et son fis dévident des écheveaux de soie, pour se procurer de quoi soutenir leur douloureuse existence. Quant à lui, on devine qu'il touche à sa dernière heure. »

Voilà ce que devient l'imprudent qui se livre à ce terrible penchant ; et malheureusement l'attrait de ce poison est irrésistible. « La prostration qui suit l'ivresse n'effraie pas le fumeur. On n'arrive au malaise qu'après avoir goûté en imagination toutes les voluptés du paradis oriental : plutôt la mort que de renoncer à ce mirage intellectuel qui présente à tous les sens les jouissances les plus raffinées. Il y a plus

même : ce vice affreux exerce son despotisme sur le physique comme sur la volonté ; si l'on essaie d'y renoncer, l'excitation nerveuse, tombant tout à coup, produit dans toutes les forces vitales un dérangement dont la sensation est intolérable, et qui peut même devenir funeste. Il faut donc, bon gré mal gré, et indépendamment de toute provocation morale, mener le suicide jusqu'à la fin : une fois engagé sur la pente, il est impossible de s'arrêter [1]. »

« J'ai appris, dit un censeur impérial dans un mémoire adressé au gouvernement chinois, que les fumeurs d'opium ont un désir périodique de la drogue, et que ce désir ne peut être apaisé que par une dose nouvelle prise à intervalles réguliers. S'ils ne peuvent pas fumer quand le besoin du moment arrive, leurs membres s'affaiblissent, leur nez et leurs yeux coulent abondamment, et ils deviennent incapables de se livrer à un travail quelconque. Mais quelques bouffées suffisent pour ranimer leurs esprits et leurs forces. Ainsi les fumeurs ne peuvent plus vivre que par l'opium ; et, quand ils sont arrêtés et conduits devant les magistrats, ils aiment mieux subir un châtiment sévère que de dénoncer ceux qui leur ont vendu le poison [2]. »

Le gouvernement chinois ne faisait donc que constater un fait déplorable, quand il déclarait l'opium

1 *Journal du Peuple* du 8 avril 1841.

2 Voy. *the Chinese, a general description of the empire of China and its inhabitants*, by John Davis, t. 2, p. 454 (1836).

une drogue funeste. Il faisait preuve de prévoyance en prohibant la vente de cette denrée.

Les Anglais ne tinrent aucun compte de cette prohibition. Ils remplacèrent le débit public par un trafic clandestin, dont les résultats répondirent à leurs espérances, et les surpassèrent même. La Compagnie des Indes, voyant que cette source de revenus devenait de plus en plus profitable, mit la culture du pavot en monopole dans ses possessions [1]. Elle fit plus :

[1] Au sujet de ce monopole, on lit de curieux détails dans un article du *National* du 22 janvier 1841 :

« La culture du pavot, quoique générale dans toutes les possessions britanniques de l'Inde, occupe principalement le territoire des provinces de Bénarès et de Patna (ou Béhar). Mais le Malwa fournit à lui seul la moitié du produit total. Cette dernière province, quoique n'appartenant pas à la Compagnie, était soumise autrefois au monopole de l'opium. Les princes du pays étaient forcés de déclarer la quantité de cette substance qui se récoltait annuellement dans leurs possessions, et d'en vendre la totalité aux Anglais seuls. Le prix d'achat fixé par les agents britanniques ne représentait pas la moitié de celui qu'on aurait retiré de cet opium sur les marchés libres. Ce monopole odieux ayant appauvri les habitants du Malwa, l'exaspération du peuple arriva à son comble. Toutefois ce n'est qu'en 1829 que la Compagnie s'est décidée à déclarer libre la culture du pavot dans cette province. Encore faut-il s'entendre sur ce mot *libre :* l'opium de Malwa n'a d'autre marché que Bombay, et comme il faut qu'il traverse le territoire britannique pour arriver à cette capitale, il n'est embarqué pour la Chine qu'après avoir été soumis à des droits de transit énormes. Dans tous les districts appartenant aux Anglais, il y a monopole, et monopole écrasant.

« Là où l'on a reconnu que le sol était propre à la culture du pavot, cette culture est *obligatoire*. Le gouvernement fait distribuer des avances aux *ryots* ou paysans. S'il arrive qu'un de ces derniers refuse les avances, les employés jettent l'argent dans sa cabane. Si le malheureux veut s'enfuir, on l'arrête et on le ramène chez lui, dûment nanti de la somme dont on lui fait le don généreux. Bon gré mal gré, le cultivateur qui a reçu les fonds du gouvernement, est obligé de semer des pavots. Il devient empoisonneur *par ordre*, et malheur à sa famille et

elle se garantit de toute concurrence de la part du commerce français, en payant à notre gouvernement une indemnité annuelle d'un million, à condition que nous renoncerions formellement à la culture du pavot dans le lambeau de terre qui nous reste de notre ancien domaine asiatique.

Pendant que la Compagnie régularisait par tous les moyens ce commerce frauduleux, elle s'efforçait de propager le goût de l'opium dans les provinces les plus reculées de l'empire chinois. Ses agents entraient en relation avec les plus hauts fonctionnaires de l'état, leur faisaient contracter cette fatale habitude, et les rendaient ainsi leurs complices. Ils organisaient en même temps un service de contrebande avec les populations du littoral maritime. Ils établirent un entrepôt d'opium dans l'île de Lintin, située à l'entrée de la rivière de Canton. Là, de nombreux bâtiments stationnaires, dits *vaisseaux recevants*, fournissaient d'amples approvisionnements aux acheteurs. Peu à peu on en vint à braver ouvertement la colère de l'empereur ; les barques, destinées à transporter la marchandise frauduleuse, furent armées de canons, et lorsque les contrebandiers rencontraient une jonque de guerre chargée de surveiller le commerce de l'opium, ils faisaient feu sur elle, et savaient se soustraire par une prompte fuite à la poursuite des douaniers. La Compagnie des Indes put se féliciter alors

à lui-même, s'il essaie de frauder le fisc. Un pareil délit serait suivi de sa ruine complète, et Dieu sait comment il pourrait trouver de l'ouvrage, après avoir expié sa faute. »

d'avoir réussi au gré de ses vœux. Désormais les Chinois ne pouvaient plus se passer d'opium. Ils étaient les tributaires et les victimes obligées des Anglais. Ils étaient devenus entre les mains du gouvernement de Calcutta, digne émule de celui de Londres, une matière essentiellement exploitable.

On a dit qu'il était difficile de comprendre qu'une partie de l'humanité s'empoisonnât volontairement. L'article du *National* que nous avons cité donne l'explication très-plausible de ce fait :

« Les Chinois sont le peuple le plus voluptueux de la terre ; de tout temps ils ont fait une prodigieuse consommation d'aphrodiriaques et d'excitans de toute espèce ; les nids d'alcyons, les ailerons de requins, le *tripang* ou *biche de mer*, espèce de mollusque, dont on importe en Chine plus de 7,000 *piculs* ou 241,000 kilogrammes par an, sont autant de drogues irritantes en usage dans ce pays. Il n'est donc pas étonnant que les Chinois se soient livrés avec fureur à l'habitude de l'opium, d'autant plus que l'opium, pris à doses modérées dans les premiers temps, procure un bien-être passager et des rêves délicieux qui ne font qu'exciter, à chaque prise, le désir de recommencer. Comme nous l'avons déjà dit, plus on en prend, plus on en veut prendre ; le fumeur ne peut résister à ce besoin impérieux, quoique sachant fort bien que c'est un suicide en détail. C'est l'histoire des gens qui se livrent avec passion à l'usage des boissons alcooliques, bien qu'ils soient parfaitement convaincus qu'un pareil régime les mène tout droit au tombeau.

« En Syrie, en Perse, dans l'Inde et en Turquie, l'opium ne produit pas en général des effets aussi désastreux, parce que les habitants de ces contrées ne sont pas aussi passionnés que les Chinois et usent de la drogue empoisonnée avec une certaine modération. Mais en Chine il ne pouvait pas en être ainsi, à cause des penchants de ce peuple sensuel. Les Anglais le savaient bien, aussi n'ont-ils pas été porter leur opium ailleurs.

« Voilà comment il se fait qu'*une partie de l'humanité s'empoisonne volontairement.* »

Dans tout ceci le but de l'Angleterre était facile à deviner : sans compter l'influence politique qu'elle se créait au sein de l'empire, tout en l'affaiblissant. Sous le rapport financier, elle avait merveilleusement calculé ses chances. En effet, l'opium ne se payant qu'au comptant, à cause de la prohibition, il en résultait que plus de cent millions en numéraire sortaient tous les ans de la Chine, sans aucun profit pour cet empire. « Autrefois, dit Heu-Naetzé, vice-président de la cour royale de Pékin, dans un mémoire très-remarquable sur ce sujet, autrefois les barbares faisant le commerce apportaient de l'argent en Chine, et cet argent, donné en échange de marchandises, était une source de bien-être pour les populations rapprochées des bords de la mer. Mais, *depuis que les barbares ne peuvent plus vendre l'opium que clandestinement et pour argent comptant, le métal sort de l'empire, sans qu'il y rentre par aucune voie.* » La Chine perdait donc une immense quantité d'espèces métalliques, et la Com-

pagnie des Indes en profitait exclusivement. Il devait résulter de la continuation de cet état de choses une ruine inévitable pour les populations et le gouvernement du Céleste Empire.

Au point de vue politique, le calcul de l'Angleterre était tout aussi fondé : en effet, il était évident que l'usage de l'opium, se propageant de plus en plus, porterait la démoralisation dans tout l'empire, et finirait par énerver la population à tel point, qu'elle serait désormais sans défense vis-à-vis d'un ennemi puissant. Et il faut remarquer que c'est dans les hautes classes que se trouve le plus grand nombre de fumeurs d'opium [1]. Les troupes sont aussi infestées de ce vice, de sorte que l'empire chinois est atteint dans ses forces vives, c'est-à-dire dans sa population riche et dans son armée.

Mais la démoralisation n'était pas le seul auxiliaire sur lequel eût compté la politique anglaise. Un résultat encore plus positif était facile à prévoir, et avait été prévu par les gouvernements de Londres et de Calcutta. La vie moyenne des fumeurs d'opium ne dépassant guère quatre ans, la mortalité générale devait s'accroître d'une manière sensible, grâce à la drogue empoisonnée. Or, on a calculé que trente-quatre mille caisses d'opium, chiffre de l'importation

[1] On lit dans un mémoire du mandarin Choo-Tsun : « La grande majorité de ceux qui, actuellement, fument l'opium, sont parents ou sous l'autorité des employés du gouvernement; par eux ce funeste usage s'est répandu dans les classes commerçantes et a pénétré *parmi les militaires, les étudiants et les employés. Ceux qui ne fument pas sont le bas peuple des villages et des hameaux.* »

de 1837 [1], suffisaient pour la consommation d'un million d'individus. C'est donc, à partir de cette année 1837, un million d'habitants que la Chine perd annuellement, en sus de la mortalité ordinaire; et tout fait présumer que la quantité importée sera encore plus grande dans quelques années.

Ainsi, ruine des particuliers et de l'état pour le plus grand avantage de la Compagnie des Indes;

Démoralisation et assassinat de la population chinoise, comme moyen de conquête;

Tel a été le double but que l'Angleterre a poursuivi depuis l'époque où la prohibition de l'opium a donné un essor nouveau à cet odieux trafic.

II.

LOIS PROHIBITIVES CONTRE LE COMMERCE DE L'OPIUM. — VÉRITABLES MOTIFS DU GOUVERNEMENT CHINOIS.

Le gouvernement de Pékin ouvrit les yeux sur les dangers de la situation créée par le commerce, de plus en plus étendu, de l'opium. Il décréta de nouvelles

[1] L'importation de l'opium en Chine a suivi une progression vraiment extraordinaire. En voici le tableau durant une période de vingt ans :

1816	3,210 caisses.
1820	4,770
1825	9,621
1830	18,760
1832	23,670
1836	27,111
1837	34,000

Ainsi dans ces vingt années, le chiffre des ventes a plus que décuplé.

lois, plus explicites et plus sévères que les premières, et ordonna aux mandarins d'exercer la plus rigoureuse surveillance sur la contrebande.

Les Anglais et quelques écrivains français, intéressés à les ménager, ont prétendu que la question financière avait été le seul mobile de l'empereur dans cette circonstance; que les dernières lois contre les marchands et les fumeurs d'opium n'avaient pour objet que d'arrêter la sortie du numéraire et d'empêcher la ruine de l'empire chinois.

Il est facile de démontrer la fausseté de cette assertion et de prouver que les Chinois se préoccupent beaucoup plus de l'abrutissement de leur nation et des dangers qui en résulteraient, que du côté matériel du problème.

Le mandarin Choo-Tsun, dont nous avons déjà parlé, dit, dans son rapport officiel à l'empereur :

« J'ai toujours admiré le soin qu'a pris mon souverain de fortifier l'éducation militaire et civile, pour consolider les fondements de l'empire et pour contenir les barbares sur tous les points; mais tant que la source de l'importation de l'opium ne sera point tarie, *il est impossible d'acquérir la certitude que personne, dans l'armée, ne se suicide secrètement par l'usage de cette drogue;* et si le camp en est une fois infesté, la funeste influence de l'opium étendra ses ravages et ne cessera même de s'enraciner. Alors, *comment les victimes de ce fléau, les jambes chancelantes, les mains tremblantes, les yeux larmoyants, comme des enfants en pleurs, pourront-elles remplir leurs devoirs militaires? Comment de pareils*

hommes pourront-ils jamais former de fortes et redoutables légions? Sous de pareilles influences, le soldat deviendra incapable d'avancer au combat, et dans une retraite, de défendre son poste. »

Plus loin, l'auteur du rapport s'exprime ainsi :

« Primitivement l'opium fut cultivé à Kaoutsinne ou Kalapa (Batavia). Les habitants de ce pays étaient vifs et actifs, bons soldats et presque toujours victorieux dans les combats; mais le peuple appelé *Hung-Maou (cheveux rouges)* y aborda, et ayant entraîné les indigènes à fumer l'opium, cette affreuse habitude se répandit dans toute la nation. Les hommes *devinrent débiles et lâches; ils se soumirent au joug de l'étranger* et furent ainsi complètement subjugués après un certain temps. *Or, les Anglais sont de cette même race, appelée Hung-Maou.* En introduisant l'opium dans ce pays, *leur objet n'est autre que d'affaiblir et d'énerver le Céleste Empire.* Si le sentiment du danger ne nous met pas sur nos gardes, nous nous trouverons bientôt au bord du précipice et au moment de notre ruine. »

Enfin, nous trouvons dans un autre mémoire, adressé à l'empereur, par le sub-censeur Hen-Keer, le passage suivant qui n'est pas moins explicite :

« Depuis quelque temps, les vaisseaux des barbares se présentent sur toutes nos côtes; ils pénètrent dans nos mers intérieures; projeteraient-ils quelques funestes desseins? Ne chercheraient-ils pas à s'assurer de notre force ou de notre faiblesse? Si on les laisse s'avancer pas à pas, si leur conduite reste sans répression, *la force du pays sera minée de jour en jour et affai-*

blie. Quand notre population sera débile, si quelque difficulté s'élève, fût-elle la plus légère, je le demande, sera-t-il possible de l'écarter? »

Ce n'est donc pas, comme on le voit, une question d'argent qui a amené la guerre actuelle. Cette question était très-secondaire pour les Chinois; c'est le point de vue moral et politique qui les a préoccupés, car ils comprenaient fort bien le but infâme des cabinets de Londres et de Calcutta.

III.

HISTORIQUE DE LA RUPTURE. — LE GOUVERNEMENT ANGLAIS DÉCLARE LA GUERRE A LA CHINE. — SA MAUVAISE FOI.

Les Anglais ne prirent pas souci des lois et des menaces du gouvernement chinois. Ils continuèrent leur horrible commerce. On eut beau les avertir, les mettre en demeure d'obéir aux édits de prohibition, ils persistèrent à vendre leur poison sous les yeux même des autorités.

Néanmoins, le gouvernement se montra encore indulgent et se borna à adresser au résident anglais, sir Elliot, de nouveaux avertissements. Le résident ne cessait de prodiguer aux mandarins d'hypocrites protestations d'obéissance. Il voulait bien reconnaître que le gouvernement chinois avait le droit de faire telles lois qui lui semblaient convenables, et affirmait qu'il ne s'opposerait pas à ce que l'on sévît contre les délin-

quants; mais pendant qu'il semblait ainsi se soumettre aux volontés de l'empereur, il ne faisait rien pour éloigner de la rivière de Canton les vaisseaux chargés d'opium; tandis qu'il déclarait dans ses dépêches officielles, adressées à lord Palmerston[1], que le commerce de l'opium était *infâme* et *criminel*, il ne songeait pas le moins du monde à faire cesser la contrebande; encore moins songeait-on au Bengale à abolir le monopole de la culture du pavot, monopole qui est l'unique source de ce trafic odieux.

Ce double jeu indignait à bon droit les autorités chinoises. Elles avisèrent aux moyens d'entraver le commerce général des Anglais. Comme mesure préliminaire, le commissaire Lin, délégué de l'empereur, ordonne, le 18 mars 1839, que tout l'opium contenu dans les vaisseaux *recevants*, lui soit livré. Le résident britannique reste impassible et continue à protéger secrètement les fraudeurs. Pour lui faire signer l'ordre de livrer l'opium, on est obligé de le mettre en prison et d'employer les moyens extrêmes d'intimidation. Forcé d'obéir, le capitaine Elliot se décide à abandonner au commissaire impérial, non la quantité totale de l'opium, mais seulement 20,291 caisses.

Les Anglais jettent les hauts cris, comme si le gouvernement chinois n'avait pas le droit de confisquer une marchandise de contrebande. Leur attitude devient plus insolente et plus provocatrice que jamais. Le 7 juillet de la même année (1839), des marins de

[1] *Additional correspondence relating to China, presented to both houses of parliament by command of her majesty.* 1840.

cette nation pénètrent dans le village de Hong-Kong, y commettent de graves désordres et assassinent un habitant inoffensif. Le commissaire Lin demande qu'on lui livre le meurtrier; mais le capitaine Elliot répond que toutes ses recherches n'ont pu lui faire découvrir le coupable; il insinue même que des matelots américains pourraient bien être les auteurs de ce crime. Il s'engage, à ce sujet, entre les deux fonctionnaires, une correspondance dans laquelle la mauvaise foi des Anglais éclate à chaque ligne[1].

Le 4 septembre, le surintendant britannique, sans aucune déclaration de guerre préalable, met le blocus à l'entrée de la rivière et attaque trois bâtiments chinois. Le 3 novembre, le capitaine Smith et le surintendant livrent combat à une flottille chinoise; plusieurs bâtiments sont coulés bas, et les Anglais, joyeux de la réussite de cet essai, se préparent à de nouvelles hostilités.

C'est alors que le gouvernement britannique se décida à déclarer la guerre à la Chine. Dans l'ordre en conseil du 3 avril 1840, qui contient cette déclaration, on trouve des passages trop étranges et trop significatifs pour que nous puissions les passer sous silence :

« Sa Majesté, y est-il dit, ayant pris en considération *les récentes offenses de certaines autorités chinoises* envers des fonctionnaires, sujets de S. M., a ordonné qu'il en soit demandé *satisfaction* et *réparation* au gou-

[1] Voir les documents officiels cités plus haut. (*Additional correspondence, etc.*)

vernement chinois. Étant convenable, qu'aux fins d'obtenir cette satisfaction et réparation, les vaisseaux, bâtiments et cargaisons, appartenant à l'empereur de la Chine et à ses sujets *soient retenus et conservés en garde*, afin que cette satisfaction et réparation étant refusée par le gouvernement chinois, les vaisseaux, bâtiments et cargaisons ainsi retenus et autres qui pourraient l'être ensuite, soient *confisqués et vendus*, pour les produits en résultant être appliqués de telle manière qu'il plaira à sa majesté; par, et avec l'avis de son conseil privé, ordonne, comme il est ordonné par le présent, que les commandants des vaisseaux de guerre de S. M. *détiennent et amènent dans les ports tous les bâtiments, vaisseaux et marchandises appartenant à l'empereur de la Chine ou à ses sujets ou à d'autres, habitant les pays, territoires ou domaines de la Chine, etc.... »*

Ainsi, c'est le gouvernement chinois qui est l'agresseur; lui, dont les lois ont été scandaleusement violées par les sujets de S. M. britannique; lui qui est obligé de défendre son peuple contre le poison que lui apportent les Anglais ! Le cabinet de Londres se proclame offensé; il lui faut un prétexte pour faire la guerre à la Chine et il se pose en victime. Préalablement il fait saisir et confisquer les cargaisons des bâtiments chinois. Plus tard il lui faudra une *réparation* qui consistera dans une indemnité en argent; une indemnité pour la saisie d'une marchandise de contrebande !

Le gouvernement britannique savait que la nation

chinoise ne pouvait résister efficacement à une armée européenne, munie de tous les moyens de destruction que la science moderne a inventés. Il savait, en outre, qu'une bonne partie de la population riche et de l'armée impériale, était déjà suffisamment démoralisée par l'opium pour être, dans une lutte sérieuse, plus embarrassante qu'utile au gouvernement de Pékin. Il savait enfin que tous les fumeurs seraient pour lui, ainsi que les populations du littoral maritime qui vivent, en grande partie, de la contrebande de l'opium. Après avoir tout fait pour amener cette guerre odieuse, il armait avec la certitude d'écraser un ennemi presque sans défense [1].

L'indemnité réclamée par la Grande-Bretagne pour l'opium confisqué, était de 75 millions de francs. Cette indemnité, la compagnie des Indes en était seule passible, et, à défaut de la compagnie, la métropole. Les négociants, victimes de la confiscation, n'avaient-ils pas acheté les 20 mille caisses d'opium à la compagnie elle-même? C'était donc à elle, en bonne conscience, de les indemniser de la perte qu'ils avaient subie. Les négociants réclamèrent, en effet, disant que la compagnie ne pouvait pas profiter d'un marché qui ne leur avait rien rapporté, à eux, négociants, puisque la marchandise achetée par eux à Calcutta avait été confisquée à Canton. La réponse du gouver-

[1] Un fonctionnaire anglais, lord Napier, envoyé en Chine il y a quelques années, après avoir donné au ministère, dans une dépêche officielle, le conseil d'exiger hautement des concessions du gouvernement chinois, ajoutait : « Les conséquences d'un refus ne sont autres qu'une guerre immédiate et sanglante *contre un peuple sans défense.* »

nement des Indes et de la métropole fut digne de tous deux. L'un et l'autre dirent qu'ils n'encourageaient pas le commerce de l'opium, que même ils étaient censés l'ignorer et que, par conséquent, ils ne pouvaient se reconnaître responsables des dommages éprouvés par les contrebandiers. Cette excuse était fort étrange en présence des soins donnés par la compagnie à la culture du pavot et à la vente de son opium sur les marchés de l'Inde ; elle l'était encore plus en présence des déclarations faites par plusieurs membres du parlement impérial et notamment par un ancien ministre. En effet, le duc de Wellington avait dit dans la séance du 12 mai 1840 : « J'ai fait partie d'un comité chargé de diriger une enquête sur les diverses branches du commerce anglais, et en particulier sur celle de l'opium ; et je déclare que l'un des principaux objets que le gouvernement avait en vue, *c'était la continuation de ce commerce.* Il fut posé en question aux témoins s'il ne serait pas possible de donner plus d'extension au commerce en général, *et plus particulièrement à celui de l'opium.* Dans le rapport fait à la chambre des communes par son comité, il fut expressément énoncé qu'il était à désirer *que le commerce de l'opium fût continué.* » La mauvaise foi des deux gouvernements était donc manifeste. Il ne fut pas difficile aux négociants de le prouver. Alors la compagnie et la métropole, acculées dans leurs derniers retranchements, se décidèrent à faire payer l'indemnité par le gouvernement chinois, sous peine de la payer elles-mêmes.

Et maintenant, que dirait-on des négociants, de la compagnie et du gouvernement britannique, si le motif de la réclamation était mensonger, si la saisie de l'opium n'avait occasionné aucune perte aux contrebandiers? Eh bien! on va voir qu'il en est ainsi, et la preuve sera tellement péremptoire, que le moindre doute, la moindre objection, seront impossibles.

Voici la traduction textuelle d'un passage d'une dépêche adressée par le surintendant Elliot à lord Palmerston, dépêche datée de Tongkou, 28 novembre 1839, et publiée parmi les documents officiels que nous avons eu déjà occasion de citer[1] :

« Le commissaire Lin avait trouvé le trafic de l'opium dans un grand état de stagnation....... Pendant les quatre mois qui précédèrent son arrivée, il y avait eu à peine quelques ventes, les approvisionnements de l'année dernière s'étaient accumulés, et l'immense provision de l'année courante commençait à arriver. En Chine, les prix étaient tombés à deux ou trois pour cent au-dessous des frais de production et des droits; à Calcutta et à Bombay, dès l'instant où l'opium fut rendu à Canton, les ventes avaient été impossibles ou ruineuses.

« Mais, milord, dès que le haut-commissaire eut mis de côté toute mesure raisonnable pour résoudre le problème difficile qui lui était confié, dès qu'il me força de spolier mes compatriotes en lui livrant l'opium qui se trouvait alors en Chine, il me fût dé-

1 *Additional correspondence*, *etc*.

montré qu'il ne pouvait rencontrer dans cette voie que difficultés et désappointements.

« Enlever 20,000 caisses d'opium, *déjà presque sans valeur*, à cause de la masse de l'approvisionnement, ce n'était pas éteindre le commerce; on peut, au contraire, considérer cette mesure *comme ayant sauvé le commerce de l'opium*...... En vérité, l'approvisionnement était tombé si fort au-dessous du prix ordinaire, qu'il est difficile de dire si les propriétaires *eussent gagné à ce que le commissaire Lin leur eût rendu leurs caisses le lendemain de la saisie*. On peut dire que *le marché général avait besoin d'être ranimé par les persécutions du commissaire*, pour que l'opium remontât à un prix capable de compenser les frais de revient. En considérant que ce commerce a été poursuivi avec une activité incessante et d'immenses profits depuis le 24 mars (jour de la confiscation), on est obligé d'admettre que les personnes qui s'y sont livrées, DOIVENT BEAUCOUP DE RECONNAISSANCE A SON EXCELLENCE LE COMMISSAIRE *et seraient parfaitement à même de sacrifier le prix de l'opium confisqué, sur les bénéfices de l'opium* QU'ELLES N'AURAIENT JAMAIS PU VENDRE AUTREMENT SANS UNE RUINE COMPLÈTE; j'estime que *ce serait là un impôt modéré sur les ventes actuelles et futures*. Le commissaire a précisément choisi *le seul moyen qui laissât quelque espoir pour les ventes de l'an prochain*. S'il avait laissé les 20,000 caisses entre les mains de leurs propriétaires, *la compagnie aurait été obligée de sacrifier sa fourniture de l'année suivante*. Dans les circonstances actuelles, je ne vois aucun

motif de douter *que ce commerce ne donne de beaux bénéfices*. En résumé, je puis certifier à votre excellence que mes résolutions *n'ont été suivies* D'AUCUNE PERTE *pour les commerçants*, BIEN AU CONTRAIRE. »

Ainsi, voilà le surintendant anglais à Canton qui déclare officiellement que, bien loin d'avoir perdu par la confiscation de l'opium, le commerce y a gagné. Et les négociants réclament ! Et le gouvernement anglais appuie leurs prétentions à coups de canon ! Les commentaires affaibliraient l'impression que ce document doit produire sur tout esprit impartial. Nous n'en dirons donc pas davantage sur ce sujet, et nous laissons à nos lecteurs le soin des conclusions.

IV.

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE CHINE. — PRISE DE CHUSAN. — BARBARIE DES ANGLAIS.— BOMBARDEMENT D'AMOÏ.

Une flotte anglaise composée de plus de trente bâtiments de toute grandeur, mouilla en rade de Macao, le 20 juin 1840. Elle venait contraindre l'empereur de la Chine à laisser empoisonner ses sujets, à payer au commerce anglais une indemnité monstrueuse pour des pertes imaginaires, et à faire au gouvernement britannique telles concessions que ce dernier jugerait favorables à ses vues et à sa passion de conquêtes. Le 2 juillet, ces forces navales parurent devant l'île de Chusan, située à l'entrée de la mer Jaune. Le 5, une attaque générale fut dirigée contre la capitale de

l'île. Les malheureux Chinois tirèrent contre les vaisseaux ennemis quelques boulets qui passèrent par-dessus les mâts ; dans leur simplicité, ils s'imaginaient que les marins anglais s'enfuiraient à la vue de quelques monstres hideux dont ils plantèrent l'image enluminée sur le rivage. Les chefs de l'expédition ne s'étaient pas trompés ; ils avaient à faire à un peuple *sans défense*.

Après neuf minutes seulement d'un feu meurtrier contre une ville inoffensive, les habits rouges entrèrent à Ting-Hæ, dont les habitants s'étaient enfuis en désordre dans les montagnes voisines. Alors eut lieu une scène de pillage qui dura jusqu'à ce que la cupidité de la soldatesque anglaise fût complètement assouvie. Les journaux de Londres ont cherché à faire croire que c'étaient les Chinois eux-mêmes qui avaient pillé leur propre ville avant de l'abandonner ; mais la vérité a été rétablie dans une lettre d'un officier de l'expédition, publiée par le *Galignani's Messenger* du 8 décembre 1840. Voici la traduction exacte d'un fragment de cette lettre, datée de Chusan, 18 juillet :

« Les troupes furent débarquées, le pavillon anglais fut arboré, *et l'on vit commencer le pillage le plus complet qu'on puisse imaginer*. Chaque maison fut indistinctement ouverte par violence (*broken open*) ; chaque boîte, chaque meuble furent défoncés et vidés. Les rues furent jonchées de fragments de meubles, de tableaux, de chaises, de tables, de toutes sortes de grains, etc. ; et le tout fut enfin ramassé, excepté les corps morts ou vivants des habitants qui n'avaient pu quitter la

ville à cause des blessures que leur avaient faites nos impitoyables canons (*our merciless guns*). Quelques-uns gisaient avec une jambe emportée, d'autres avec les deux jambes de moins, un grand nombre avec d'horribles blessures faites avec des boulets de 32 qui leur avaient passé au travers du corps; d'autres enfin, avec les os des jambes fracassés par la mitraille. *Pendant deux jours les corps furent laissés là où ils étaient tombés ;* à la fin, leur enflure et la quantité de mouches qui les couvraient les rendant dégoûtants, ils furent enterrés sur place. Pendant ce temps, *le pillage fut porté au dernier point, c'est-à-dire qu'il ne cessa que lorsqu'il n'y eut plus rien à prendre.* Les pillards pourront, à notre retour à Calcutta, faire des largesses à leurs amis et orner leurs maisons avec des trophées conquis, non sur des soldats, non sur le champ de bataille, *mais sur des habitants paisibles et inoffensifs,* sur les habitants d'une ville vouée à la destruction par nos vaisseaux de guerre qui, quelques jours auparavant, avaient donné l'ordre le plus positif à tous les navires de transport d'*user d'indulgence, à l'égard des habitants*, dans les rapports que nous pourrions avoir avec eux, attendu que nous ne faisions pas la guerre au peuple, et que nous ne demandions réparation qu'au gouvernement chinois. »

Ajoutons que, le lendemain de la prise de Chusan, des soldats ivres, ou poussés par le démon de la destruction, mirent le feu à un quartier de la capitale. Alimenté par l'eau-de-vie de grain, dont les magasins de Ting-Hæ contenaient de grands approvisionne-

ments, l'incendie se propagea avec une rapidité effrayante, et aurait dévoré la ville tout entière si les marins ne fussent parvenus à l'éteindre, après des efforts inouïs.

Disons encore, pour la complète édification de nos lecteurs, que, suivant l'officier qui a écrit la lettre ci-dessus, des vaisseaux chargés d'opium avaient suivi l'escadre dans le port de Chusan, sans doute pour achever par le poison les malheureux qui auraient échappé aux boulets et à la mitraille.

Tandis que Ting-Hæ était prise et saccagée par les Anglais, une petite division de l'escadre remplissait avec une impitoyable énergie la triste mission qu'elle avait reçue de détruire la ville d'Amoï. La frégate la *Blonde* conduisit cette sauvage expédition avec un zèle digne d'un meilleur but, et les ruines sanglantes de la ville désignée à ses canoniers, furent le glorieux certificat que le commandant de ce navire fit valoir auprès de son chef, pour avoir part à ses faveurs.

On voit que rien n'a manqué à cette affaire, et que la politique anglaise, dans ses démêlés avec les Chinois, s'est montrée sous ses aspects les plus hideux. Elle n'a reculé devant aucun moyen, quelque odieux ou barbare qu'il fût; elle s'est découverte dans toute sa nudité; elle a appelé à son aide la perfidie, le mensonge, le vol, le poison et la mitraille. Nulle part peut-être elle n'a été aussi complète.

V.

SUSPENSION D'ARMES. — L'ANGLETERRE ROMPT DE NOUVEAU LA PAIX.

Un arrangement conclu entre le gouvernement de Pékin et le représentant du cabinet anglais, suspendit provisoirement les hostilités. Il semblait que les concessions faites par l'empereur devaient satisfaire amplement ses ennemis. On accordait aux Anglais 6 millions de dollars (30 millions de francs) comme indemnité, et cependant, comme nous l'avons prouvé, cette indemnité n'était pas due légitimement. En second lieu, on leur concédait en toute propriété l'île de Hong-Kong, située à l'entrée de la rivière de Canton; et cette stipulation, qui leur assurait un pied-à-terre dans l'empire chinois, pouvait plus tard leur servir de point de départ pour l'accomplissement de leurs projets de conquêtes. Enfin, une clause de la convention reconnaissait aux anglais le droit de traiter, à l'avenir, directement avec la cour de Pékin. Ce privilége avait été long-temps le rêve de tous les ministères britanniques. Ils avaient toujours pensé que, du jour où ils pourraient entretenir un résident près de l'empereur, l'intrigue et la corruption feraient plus pour le succès de leurs desseins que la menace et la violence.

Les vœux de l'Angleterre semblaient donc comblés par ce traité. Mais la cupidité britannique s'était ber-

cée d'espérances beaucoup plus brillantes, surtout depuis qu'on savait à quoi s'en tenir sur les mérites militaires des Chinois. En conséquence, le cabinet de Saint-James et la compagnie des Indes, trouvèrent que l'arrangement signé par sir Elliot n'était pas assez favorable aux intérêts du commerce et de la politique de la Grande-Bretagne. Quelques temps après, on reçût en Europe la nouvelle que les hostilités avaient recommencé, que les forts du Bogue avaient été détruits par l'artillerie anglaise; et que la flotte avait jeté l'ancre devant Canton, avec l'intention d'incendier cette ville si l'empereur ne se montrait pas plus généreux.

Les feuilles de Londres ont affirmé que la rupture de l'armistice était du fait des Chinois; mais la réclamation de ces mêmes journaux, au sujet du traité de Macao, prouve l'intérêt qu'avaient les Anglais à recommencer la guerre pour obtenir, sans restriction, l'objet de leurs demandes. Personne ne pourra donc croire que les Chinois aient, de leur propre mouvement, renouvelé une lutte qui ne pouvait leur être que fatale. D'ailleurs, des renseignements arrivés en Europe, par voie particulière, nous ont appris que les Anglais avaient encore été, cette fois, les véritables et seuls provocateurs.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la guerre n'est pas encore terminée : une nouvelle escadre est sortie des ports du Bengale et s'est dirigée sur la capitale de l'empire chinois. C'est contre Pékin que les Anglais portent maintenant tous leurs efforts. L'issue

de cette lutte n'est guère douteuse. Elle sera probablement favorable à l'Angleterre.

En attendant que cette puissance se décide à jeter entièrement le masque, et à entreprendre sérieusement la conquête de la Chine, elle continuera à démoraliser la population de cet empire par l'opium. Les déclarations solennelles des ministres de la reine Victoria et celles de plusieurs membres influents du parlement ne laissent aucun doute à cet égard. *Le commerce de l'opium sera maintenu*, ont dit les hommes d'état de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire que le crime sera accompli jusqu'au bout, en dépit des voix hypocrites qui, en Angleterre comme dans l'Inde, crient au scandale et déplorent le sort des malheureux Chinois.

Toutes réflexions seraient ici superflues, car elles naissent naturellement du simple exposé des faits.

En résumé, l'Angleterre aura donné au monde le spectacle inouï d'un gouvernement faisant la guerre à un peuple inoffensif, pour le forcer à se laisser empoisonner.

CONCLUSION.

Si le succès doit justifier le crime, si la grandeur des résultats doit faire pardonner l'infamie des moyens, l'Angleterre n'aurait pour se faire absoudre qu'à déployer la longue liste de ses spoliations, et à montrer fièrement ce qu'elle a gagné à mépriser la morale. Il y aurait assurément de quoi tenter des consciences moins faciles, de quoi encourager de moins audacieuses ambitions. Les négociants politiques de la Grande-Bretagne, ces habiles trafiquants de chair humaine, peuvent établir leur bilan, et ils inscriront à leur avoir une formidable balance de peuples et de territoires.

Dès que l'Angleterre a posé le pied sur un rivage, elle ne le quitte plus : elle s'y développe, s'avance, dérobe tous les jours une portion de territoire; dépouille l'une après l'autre toutes les populations, les détruit ou les asservit; fait de ses déprédations un droit, de ses pirateries un titre; s'identifie si bien avec le sol qu'il ne reste plus de place aux indigènes, et crie à l'usurpation lorsque les peuples désabusés réclament l'héritage de leurs pères.

Au commencement du siècle, l'Angleterre ne possédait pas dans la Méditerranée le plus petit îlot. Au-

cune de ses flottes ne venait labourer ces eaux qu'elle prétend aujourd'hui dominer. La première escadre qu'elle y ait envoyée n'avait d'autre mission que d'arrêter la marche de notre armée d'Orient vers la terre des Pharaons, et plus tard d'empêcher toute communication entre la France et sa nouvelle colonie. Mais la vue de quelques barques portant pavillon tricolore, dans les deux petits ports de Suez et de Cosseïr, fut une sorte de révélation. Le génie britannique comprit aussitôt l'importance de l'isthme et de la mer Rouge, comme route politique et commerciale de Gibraltar à la mer des Indes. Dès-lors l'Angleterre n'a plus quitté la Méditerranée.

Les complaisances des puissances européennes facilitent et consacrent ses spoliations ; et le congrès de Vienne reconnaît sa souveraineté sur Malte et les îles Ioniennes, sans même lui demander ses titres de propriété.

On n'a pas oublié non plus que la première guerre, commencée par le gouvernement britannique contre la république française, ne fut entreprise que pour défendre les intérêts de la Hollande. Sous ce prétexte, les Anglais introduisirent leurs troupes dans l'île opulente de Ceylan, en chassèrent la garnison de leurs alliés, et ne l'ont jamais depuis abandonnée. Le cap de Bonne-Espérance fut usurpé de la même manière et sur les mêmes alliés ; et le cap et Ceylan furent encore livrés à l'Angleterre par le congrès de Vienne, toujours empressé à donner son assentiment à la violence et à la mauvaise foi.

Mais, si l'Angleterre a profité des troubles de la guerre pour s'introduire furtivement chez des alliés qu'elle dépouille, elle profite également des loisirs de la paix pour fonder à petit bruit des établissements nouveaux sur des rivages éloignés. La possession d'Aden lui donna l'empire de la mer Rouge : maîtresse de Bushire, elle commande au golfe persique et à l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate. A l'aide des Maloniens, elle domine le détroit de Magellan ; du haut de Gibraltar, elle surveille le détroit qui unit la Méditerranée à l'Océan ; Héligoland lui livre l'embouchure de l'Elbe ; Jersey et Guernesey lui donnent accès sur nos côtes ; dans les Antilles, elle environne de ses positions nombreuses nos îles solitaires de la Martinique et de la Guadeloupe ; le bombardement de Beyruth et de Saint-Jean-d'Acre a jeté ses garnisons sur les côtes de la Syrie, et l'insurrection de Candie, préparée par elle, va sans doute attirer cette île sous son protectorat ionien. Sur quelques mers que s'aventure un navire de commerce, il y rencontre des signes de la domination britannique ; sur quelque rivage qu'il aborde, il passe sous les canons d'une forteresse anglaise. L'Angleterre s'est assise sur toutes les grandes routes maritimes, prête à en disputer le passage ; elle s'est fortifiée à tous les détroits, à toutes les passes, à toutes les embouchures, prête à les fermer avec ses chaînes de navires.

Voyageuse infatigable, avide pourvoyeuse, elle explore toutes les côtes, tous les rochers, et fait tourner à son profit les découvertes de la science et les pro-

grès de la géographie. Parmi les grands fleuves du monde, un seul échappait à ses recherches et à sa domination. Le Niger, dont les eaux abondantes arrosent les pays inconnus de l'Afrique centrale, n'avait pu être ni suivi dans son cours, ni surpris à son embouchure par les explorateurs européens : ses rives inhospitalières repoussaient la science, et un climat meurtrier dévorait le hardi voyageur qu'avait épargné la cruauté des habitants. Les audacieux aventuriers qui osaient y pénétrer n'en revenaient plus, et le secret de leurs découvertes restait enseveli avec eux dans ces plaines mystérieuses qui ne rendaient pas leurs victimes.

Cependant les traditions de l'antiquité, et les récits des marchands arabes qui poussaient leurs caravanes dans l'intérieur de l'Afrique, signalaient au centre de la Nigritie l'existence d'un grand fleuve, dont les eaux parcouraient des royaumes nombreux et peuplés. Mais comment aborder ce fleuve sans traverser des peuplades sauvages et hostiles? Quelles mers recevaient ses eaux tributaires et ouvraient des communications extérieures? Nul ne pouvait le dire. Un hasard, une de ces inspirations simples qui surgissent à l'esprit des enfants du peuple, lorsque tous les calculs de la science ont été inutiles, a enfin réalisé cette grande découverte. Deux matelots anglais, les frères Llander, parvenus sur les bords du Niger, s'y sont embarqués, en s'abandonnant à la dérive. Le courant les avait pris dans des contrées dont ils ignoraient les noms; il les déposa dans l'Océan-Atlantique. Désor-

mais la voie était ouverte. L'Afrique centrale doit appartenir au peuple européen qui saura remonter le Niger. Le cabinet britannique l'a compris tout d'abord, et déjà il se met en mesure de poursuivre cette nouvelle conquête.

Mais, pour cela, il faut s'emparer de l'embouchure du fleuve et en fermer l'accès aux autres peuples de l'Europe. L'Angleterre ne perd pas de temps.

L'embouchure du Niger s'ouvre dans la baie de Niafra, au fond du golfe de Guinée. Cette baie renferme plusieurs îles placées à des distances fort inégales des bouches du grand fleuve africain. La plus rapprochée et la plus considérable est l'île de Fernando-Po, qui, par sa position et son étendue, commande à toutes les autres. Cette île appartient à l'Espagne. Or, l'Angleterre s'est souvenue qu'elle avait envoyé au secours de l'Espagne constitutionnelle certaine légion britannique composée du rebut de sa population, et qui s'est plus distinguée par ses excès que par son ardeur aux combats. D'après les comptes de la chancellerie, il serait encore dû à ces vaillants soldats une solde arriérée de 1,500,000 francs. En conséquence, le gouvernement anglais vient de proposer à la cour de Madrid de lui donner quittance de cette somme, moyennant la cession des îles de Fernando-Po et d'Annobon, situées dans la baie de Niafra. Cette dernière île est beaucoup plus petite et la plus éloignée de l'embouchure du Niger; mais elles renferment entre elles deux les îles portugaises du Prince et de Saint-Thomas, de sorte que le possesseur de Fer-

nando-Po et d'Annobon doit commander à tout ce petit archipel [1].

Il est dès-lors facile de comprendre toute l'importance du marché que propose aujourd'hui à l'Espagne le gouvernement anglais. Il va, sans bourse délier, se trouver maître de l'embouchure du Niger, et par suite de toute l'Afrique centrale. Les îles de Fernando-Po et d'Annobon vont devenir des centres de marchandises et de citadelles. L'Afrique sera tributaire de la Grande-Bretagne, comme l'est aujourd'hui toute l'Asie indienne, et le Niger, dont le cours si heureusement découvert devrait être livré aux explorations de la science, ne sera ouvert qu'aux spéculations commerciales de l'Angleterre.

Cependant, pour mieux voiler ses desseins ambitieux, le gouvernement britannique assure qu'il ne fait ces acquisitions que dans un intérêt de philantropie chrétienne, et afin de combattre par les prédications de ses missionnaires la traite des nègres, qu'il ne peut efficacement empêcher par la force de sa marine.

Chaque fois, en effet, qu'une idée généreuse a surgi au sein des citoyens, le gouvernement en a fait un moyen d'envahissement, et toujours, entre ses mains, la charité des individus est devenue un instrument politique. Ses hypocrites combinaisons ont même fait

[1] Depuis que ces lignes sont écrites, les cortès ont repoussé la proposition du cabinet britannique. Mais déjà les Anglais ont commencé leur établissement dans l'île de Fernando-Po, et nous ne pensons guère qu'ils soient disposés à l'évacuer. Ils ne se décourageront pas devant le premier refus : soit par force, soit par adresse, ils y resteront.

mettre en doute la sincérité de ceux dont il acceptait les inspirations ; et, à la manière dont il exploitait une idée morale, on a pu se demander s'il n'y avait pas un accord perfide entre ses prédicateurs et ses hommes d'État. Ainsi, lorsque des voix généreuses se sont élevées au parlement contre la traite des négres, tout le monde s'est d'abord laissé séduire par le noble désintéressement qui appelait à la liberté une foule d'hommes depuis si long-temps déshérités ; mais, lorsqu'on a vu le cabinet anglais profiter de cette manifestation chrétienne pour détruire nos colonies, pour appeler au massacre les nègres de Saint-Domingue, pour imposer la tyrannie de ses visites aux vaisseaux de toute nation, on était en droit de se méfier d'une philantropie qui s'exerçait avec tant d'éclat et de si beaux bénéfices ; et, tout en rendant justice à Wilberforce, on ne peut s'empêcher de gémir de l'abus qu'ont fait de ses leçons des adeptes menteurs.

Aujourd'hui encore, une nouvelle association s'est formée à Londres, en se donnant pour but à la fois *l'abolition du commerce des esclaves et le développement de la civilisation en Afrique*. C'est vers la région du Niger qu'elle a tourné ses vues. Certes il ne nous appartient pas de contester la sincérité des hommes qui ont conçu cette bonne pensée ; mais on fait déjà beaucoup trop de bruit de cette entreprise pour que nous n'écoutions pas de justes défiances ; et ce qui doit surtout éveiller le soupçon, c'est la part active que veut prendre le cabinet de Saint-James dans l'œuvre philantropique. En effet, à la première demande de l'association, le

gouvernement vient d'armer une expédition de trois bâtiments à vapeur, destinée à remonter le Niger et à fonder sur ses bords des établissements fixes qui doivent entretenir avec les populations africaines des relations permanentes. Or, on sait quelles sont les relations du gouvernement anglais avec les populations au milieu desquelles il vient planter son drapeau.

On n'a qu'à rapprocher d'ailleurs l'annonce de cette entreprise de la négociation ouverte avec le gouvernement espagnol, relativement aux îles de Fernando-Po et d'Annobon, et l'on aura le secret de la générosité britannique ; on s'expliquera comment le gouvernement, qui laisse périr auprès de lui des milliers de citoyens affamés, amasse dans son cœur des trésors de tendresse pour les nègres de l'Afrique centrale.

Bientôt, sans doute, ces populations que l'on prétend régénérer apprendront ce que vaut la protection de l'Angleterre, et ce que coûtent les bienfaits d'une Bible protestante.

En même temps qu'elle préparait à petit bruit la fondation des Indes africaines, son infatigable ambition cherche à rapprocher les distances qui la séparent des immenses empires qu'elle occupe depuis Delhi jusqu'à Calcutta. On a pu s'étonner de la voir tendre la main à son ancienne rivale, la Russie, et venir avec un dévoûment chevaleresque offrir ses hommes et ses vaisseaux pour combattre sur les côtes de la Syrie le vassal rebelle qui compromettait le salut de l'empire ottoman. L'Angleterre combattant pour un principe, c'était en effet quelque chose de nouveau ! Mais, pour

ceux qui voient le fond des choses, la Syrie est la route la plus sûre et la plus directe pour gagner les possessions anglaises dans l'Inde, et Méhémet-Ali, possesseur de la Syrie, devait être coupable. Beyrouth et Saint-Jean-d'Acre formaient d'excellents ports militaires sur la Méditerranée, Beyrouth et Saint-Jean-d'Acre doivent être occupés par des troupes anglaises. Le traité du 15 juillet devenait ainsi, non-seulement une insulte pour la France, mais encore une profitable spéculation pour l'Angleterre.

Cette heureuse expédition se lie d'ailleurs à des idées depuis long-temps conçues et élaborées. C'était d'abord par la mer Rouge que l'Angleterre voulait tracer sa route par les Indes. Pendant plusieurs années, elle a fait explorer ses côtes et sonder toutes ses profondeurs. Quatre millions dépensés à ce travail témoignent toute l'importance qu'elle y attachait; mais bientôt elle a dû reconnaître que cette voie présentait des difficultés sérieuses. Pendant quatre mois de l'année, les moussons rendent la navigation incertaine et périlleuse ; en tout temps les côtes sont difficiles et inhospitalières ; sur tout le littoral, on ne trouvait aucun gisement de charbon de terre ; enfin, les navigateurs étaient toujours à la merci du souverain de l'Égypte. L'Angleterre se résolut donc à tourner ses vues du côté de la Syrie et de l'Euphrate.

Les premiers documents qu'elle obtint, furent le fruit d'une odieuse fraude. Un de nos compatriotes, M. de Laccaris, envoyé par Napoléon pour explorer la Mésopotamie et l'Euphrate, avait rassemblé de pré-

cieux travaux, d'où il résultait que l'on pouvait se frayer un passage dans l'Inde par l'Oronte, Alep et l'Euphrate. Les papiers de M. de Laccaris lui furent volés à Alexandrie en 1814, et remis au consul anglais. Dès-lors muni de ces précieux renseignements, le cabinet britannique fit vérifier par ses agents les projets de notre compatriote. En 1835, le capitaine Chesney descendit l'Euphrate et le Tigre jusqu'à Bombay, et trouva ces fleuves partout navigables. Il ne s'agissait plus dès-lors que de lier l'Euphrate à la Méditerranée; or, l'Oronte qui se jette dans cette mer, est aussi navigable jusqu'à Lattaquie (l'ancienne Antioche); des bords de l'Oronte, les routes sont très-faciles jusqu'à Alep et d'Alep aux bords de l'Euphrate. La route de l'Inde se trouvait donc ouverte sans qu'il en coûtât de grands efforts. L'ancien port de Séleucie situé à l'embouchure de l'Oronte n'exige que quelques travaux, et la rade d'Alexandrette, voisine de cette embouchure, peut contenir des flottes entières. Enfin, au pied du Taurus, se trouve un banc de charbon de terre, situé à quarante pieds de profondeur, et près de cette houillère des pierres de fer très-abondantes en minerai. Toutes ces richesses sont entourées de forêts de chênes et d'autres bois de construction. On peut comprendre dès-lors l'intérêt puissant qu'avait l'Angleterre à s'établir sur les côtes de la Syrie, sous prétexte de maintenir l'intégrité de l'empire Ottoman. Fidèle à ses habitudes, elle a dépouillé l'allié qu'elle venait défendre, et les impertinences de lord Palmerston ont été trop

profitables, pour que les tories eux-mêmes puissent en faire un reproche. Humiliation pour la France, agrandissement pour l'Angleterre, voilà les résultats de cette solennelle mystification qu'on appelle traité du 15 juillet !

Déjà les envahissements se poursuivent avec activité, et l'on prépare de longue main les conséquences de cette œuvre diplomatique. Le lieutenant Campbell vient d'être chargé, à Bombay, de remonter le fleuve que le capitaine Chesney avait descendu, et un succès facile a décidément ouvert la route des Indes en Syrie. Il est désormais démontré qu'en seize jours on peut arriver de Bombay à Belès, situé à l'extrémité nord de la Mésopotamie, près d'Alep, à quarante-cinq lieues de la Méditerrannée. De Belès au port d'Alexandrette il y a trois jours de distance, et d'Alexandrette à Liverpool, il ne reste plus qu'un trajet de quinze jours. Ainsi il suffira d'un mois de voyage pour lier, par une continuelle navigation, les vastes possessions de l'Inde à la métropole.

Bientôt les populations qui habitent les bords du Tigre et de l'Euphrate subiront la domination britannique. A Bagdad, qui est déjà le centre des opérations, il y a un consul anglais qui a pour garde une compagnie de cipahis indiens. Sa maison, située sur le Tigre, est entourée d'une muraille fortifiée au pied de laquelle viennent s'amarrer les bâtiments explorateurs.

Encore quelques années, et les Anglais seront maîtres du marché de cette ville, ainsi que de ceux

de Bassora et d'Alep, qui sont les entrepôts du Diarbekir et du Kourdistan, d'une partie de la Syrie, de toute la Mésopotamie et de la Perse. Ainsi, se trouvera consommé l'usurpation d'un continent nouveau ; et pendant que le cabinet britannique nous fait chasser d'un misérable îlot qui nous sert d'hôpital, il prépare à ses marchands un débouché commercial nouveau qui lui apportera quinze millions de consommation.

Et ce ne sont pas encore ces immenses conquêtes commerciales qui présentent à l'Europe de sérieux dangers. Un autre résultat bien plus important, c'est que par là l'Angleterre va bientôt devenir une puissance militaire de premier ordre. Jusqu'ici, en effet, toute sa force était dans ses flottes et son argent. Mais ses armées de terre avaient une infériorité numérique qui ne leur permettaient de lutter contre aucun des grands états du continent européen. Mais dans les possessions indiennes, l'Angleterre possède une armée de 180 mille cipahis, soldats excellents, mieux disciplinés et aussi aguerris que les troupes britanniques. Désormais, par la voie nouvelle qu'elle vient de s'ouvrir, elle peut en un mois jeter sur toutes les plages de l'Europe ces formidables auxiliaires, et paraître sur les champs de bataille avec une puissance qu'on ne lui a jamais connue. Que l'Europe, que la France surtout se tienne pour avertie. L'empire Indo-Britannique va s'étendre des bords du Gange aux rives de la Méditerranée. L'antique royaume d'Assyrie va devenir un annexe des états dérobés au Grand-Mo-

gohl; les superbes fleuves de Babylone livreront leurs eaux tributaires au pavillon qui domine sur les fertiles ondes du Bengale, et tout ce monde primitif de la civilisation orientale ne sera plus qu'un vaste comptoir ouvert aux spéculations et à l'avidité du commerce britannique.

Si du moins ces audacieux courtiers se contentaient de ces lointaines expéditions qui ouvrent à l'industrie de nouvelles voies et assurent au travail des vastes récompenses nouvelles, on pourrait leur savoir quelque gré de leurs combinaisons même intéressées. Ce sont, il faut le dire, autant de moyens de rapprochement entre les hommes, et par suite, autant de progrès vers la réalisation de l'unité du genre humain. Mais le cabinet de Saint-James n'est guère préoccupé de pareilles considérations. Ce qu'il lui faut, avant tout, ce sont des marchés pour l'écoulement de ses produits, et si en Asie et en Afrique, il établit ces marchés par le glaive et l'oppression, en Europe il agit par la corruption et l'intrigue. Impatient de toute concurrence, jaloux de tout succès, il fait une guerre acharnée à toute industrie rivale, et paralyse les efforts de toute pensée qui n'est pas la sienne. Malheur surtout aux peuples qui ont accepté sa protection intéressée! Le Portugal s'est laissé imposer ce ruineux patronage, et le Portugal a vu détruire toutes ses manufactures et ruiner toute son industrie. Réduit à l'inaction et condamné à vivre des produits extérieurs, ce n'est plus qu'un entrepôt des manufactures britanniques, une maison de détail et

d'exploitation. Les richesses même de son beau sol ne peuvent le soustraire à la tyrannie de ses dominateurs; car ses champs les plus fertiles appartiennent à des compagnies anglaises, et même pour ses productions naturelles, il est devenu tributaire de l'étranger.

L'Espagne aussi a ressenti les tristes bienfaits de cette alliance, alors que le gouvernement britannique lui envoyait ses armées pour repousser la domination impériale. Une chose qui n'est pas assez connue, parce que les historiens ont toujours été distraits par les grands évènements de cette guerre, c'est que les ravages commis à dessein par les Anglais dans les villes manufacturières de leurs alliés, ont été beaucoup plus funestes à l'Espagne que toutes les conquêtes de l'invasion française. Combien de fabriques ont été, sans nécessité, brûlées par les troupes britanniques! Combien d'établissements industriels ruinés à leur passage! Constamment la guerre de la Péninsule a été conduite de manière à ce que l'industrie des Anglais devînt à l'Espagne aussi nécessaire que leurs armées : c'était une campagne dirigée contre le commerce intérieur aussi bien que contre l'ennemi extérieur. Aussi, les ravages faits par l'ennemi ont été depuis long-temps réparés; mais les plaies faites par l'allié sont encore saignantes et demanderont bien des années pour être entièrement guéries.

Depuis la paix, le cabinet britannique n'a rien négligé pour s'emparer de ce marché qu'il s'était ouvert par sa frauduleuse alliance. Il a fait une guerre d'in-

trigue contre les fabriques qui, malgré lui, s'étaient relevées. Qui ne connaît les machinations de ses agents dans les villes manufacturières de la Catalogne? Qui ne sait que les ouvriers barcelonais, excités par le colonel Mitchel, se livrèrent à des désordres qui pouvaient compromettre tous les établissements industriels de cette ville importante? Organisés en clubs, ils statuaient ouvertement sur les tarifs, sur le salaire, sur les heures de travail, menaçant le fabricant de mort s'il ne se soumettait à leurs décisions. Beaucoup de manufacturiers furent ruinés par ces exigences, et les ouvriers ne reconnurent la perfidie de ces conseils anarchiques, que lorsqu'ils s'aperçurent qu'ils en étaient les premières victimes.

Cependant les Anglais ont poursuivi leurs projets de destruction avec une constance qui ne s'est jamais ralentie. Chaque fois que l'Espagne, épuisée par les guerres civiles, cherchait à réaliser un emprunt, l'Angleterre faisait ses offres d'argent; mais ces offres étaient accompagnées d'un traité de commerce qui était un traité de ruine. Et le gouvernement anglais ne prenait pas la peine de dissimuler sa pensée; car dans les clauses du contrat que l'Espagne devait ratifier pour obtenir l'emprunt que Mendizabal proposait à la Grande-Bretagne, l'anéantissement de l'industrie catalane était si bien prévu, qu'il avait été stipulé qu'une partie des cinquante millions à emprunter serait donnée en dédommagement aux fabricants de la Catalogne.

L'Angleterre fait comme les usuriers qui préparent

de longue main la ruine de ceux qu'ils paraissent secourir. Un contrat est toujours pour elle une bataille gagnée; un traité d'alliance cache toujours une spoliation. Récemment encore, la Prusse vient d'être victime d'une de ces transactions diplomatiques qui, sous les apparences d'un lien amical, cachent de menaçantes rivalités.

Malgré l'extension de territoire qu'avait gagnée la Prusse par ses traités du congrès de Vienne, elle n'avait pas conquis l'ancienne influence qu'elle possédait sous Frédéric-le-Grand. La Saxe, à laquelle alors elle imposait sa suprématie, était devenue indépendante; la Pologne qui lui fournissait de l'argent et des soldats, était devenue une province russe; les villes anséatiques qui commandent à ses principaux débouchés dans la Baltique et la mer du nord, subissaient l'influence de l'Angleterre et de l'Autriche. Chassée des marchés de l'Asie, par le système prohibitif adopté par la Russie; arrêtée dans les développements de son agriculture, par le bill sur les céréales adoptés en Angleterre, elle voyait de tous côtés menacés ses intérêts agricoles et industriels. L'isolement devenait pour elle un danger sérieux.

Elle comprit alors qu'il fallait opposer aux influences de la Russie et de l'Angleterre une masse imposante de forces et d'intérêts : elle fit donc un appel à la nationalité allemande, et tenta de réunir en un seul faisceau tous les petits états qui l'environnaient. Les douanes intérieures et les règlements multipliés des états intermédiaires formaient autant de barrières

qui s'opéraient aux développements de l'industrie et au bien-être des populations. La Prusse réussit à faire tomber ces barrières, et en 1833 elle était déjà parvenue à réunir dans un seul système de douane la plupart des états allemands, en attendant qu'elle puisse les réunir dans un seul corps et sous le même drapeau. L'unité commerciale ouvrait la voie à l'unité politique.

Jusque-là l'Angleterre s'était peu inquiétée d'une association dont les développements avaient été si lents et si pénibles. Mais bientôt il fut question de créer une marine qui mit l'union allemande en mesure de pourvoir par elle-même aux besoins de son commerce. Un pavillon commun devait flotter sur les vaisseaux de tous les états de l'association. Alors le cabinet de Londres prit l'alarme : le pavillon commun l'épouvantait. L'union avait déjà chassé les trafiquants anglais des marchés de l'Allemagne ; la création d'une marine nouvelle allait leur fermer les ports de la Baltique. Il fallait se hâter de combattre ces dangereuses idées d'indépendance maritime, ou bien les paralyser en s'y associant. Ce dernier moyen était le plus sûr et le plus conforme aux perfides habitudes du cabinet britannique.

Il s'empressa d'abord de conclure un traité avec les villes anséatiques, et offrit ensuite son concours à l'union allemande. C'était déjà pour celle-ci une grande victoire que de forcer à une alliance le pays qui avait jusque-là dicté des lois sur tous les marchés, et l'union accepta peut-être avec trop de faci-

lité un contrat où tous les avantages étaient pour l'Angleterre.

En effet, l'article 1er porte que les droits d'importation et d'exportation s'exerceront, de part et d'autre, sur des navires nationaux chargés de produits naturels et fabriqués, provenant des contrées soumises à la domination de parties contractantes.

Cette clause semble assurer des droits égaux ; mais l'égalité n'est qu'illusoire, car l'Angleterre exporte en Allemagne toutes les productions indigènes, les denrées coloniales, et même les produits étrangers de toutes les parties du monde : elle peut y jeter des marchandises jusqu'à concurrence d'une valeur de deux cent vingt millions. L'union allemande, au contraire, ne peut exporter que ses propres produits, s'élevant à cinquante ou soixante millions. On voit que la balance est assez favorable pour les négociants de la Grande-Bretagne.

Aussi le traité, lorsqu'il fut rendu public le 5 mai 1841, a-t-il soulevé de vives réclamations, surtout au centre et au midi de l'Allemagne. Quant aux provinces orientales, livrées entièrement à l'agriculture, elles n'ont pas vu avec déplaisir un traité qui assurait un débouché à leurs produits. Mais les provinces centrales et méridionales, dont l'industrie avait pris un si rapide essor, auront maintenant à supporter la ruineuse concurrence de l'Angleterre, qui va trouver un aliment nouveau à sa formidable production.

Outre les profits directs que recueille la Grande-Bretagne par ce traité de commerce, elle ne considère

pas comme une de ses moindres conquêtes l'avantage d'avoir introduit la division et la discorde au sein des états allemands, jusque-là si étroitement unis. En effet, les provinces méridionales et centrales, qui vivent de l'industrie, se soulèvent avec indignation contre le traité, en même temps que les provinces orientales s'en réjouissent. Il y a lutte ouverte entre les intérêts agricoles et les intérêts industriels. L'association, jusqu'ici forte de son bon accord et de son unité, est maintenant désunie par l'intervention anglaise, et blessée non-seulement dans ses intérêts matériels, mais encore dans la puissance morale qui résultait de son harmonie. Il y a quelques jours à peine qu'elle est engagée dans cette funeste alliance, et déjà le principe dissolvant est en elle; déjà le souffle corrupteur de la politique britannique a pénétré ses entrailles et compromis son existence.

Ce qu'il fallait surtout à l'Angleterre, c'est que l'union allemande ne se créât pas une marine. Et maintenant cette marine ne sera pas créée, car l'Angleterre va devenir la grande pourvoyeuse de la Baltique. Qu'on ne s'y trompe pas : si elle n'avait empêché par une alliance cette marine de se former, elle aurait su la détruire par la guerre aussitôt qu'on l'aurait formée; car son premier principe est de considérer comme ennemie toute puissance qui construit des vaisseaux. Son œil jaloux surveille tous les travaux des ports, et il semble que tout navire qui s'avance sur les flots viole son territoire. C'est là le secret de ses haines et de ses amitiés. Si le pacha d'Égypte a mérité ses

colères, c'est surtout parce qu'il avait créé une flotte; si elle a attaqué le sultan à Navarin, c'est parce que le sultan avait ajouté de nouvelles fores à sa marine. Ce n'était pas assurément une malhabile tactique que de rendre la France complice de cet acte de destruction

La piraterie officielle du gouvernement est partout imitée, et l'on voit jusqu'aux bateaux pêcheurs franchir, en face de nos rivages, les limites réservées à nos concitoyens, et pousser la concurrence jusqu'au vol. Que dirons-nous de cette contrebande audacieusement suivie sur les côtes de l'Espagne, où les autorités sont bravées, les populations mitraillées ou enlevées de vive force? En attendant le traité de commerce qui doit détruire les manufactures espagnoles, le cabinet de Saint-James jette sur les rivages ses forbans patentés; et, afin qu'il ne reste aucun doute sur sa complicité, il leur livre pour retraite le port de Gibraltar. Chaque jour révèle un fait nouveau de déprédation et d'insolente tyrannie; chaque rive porte témoignage contre leur rapacité commerciale et leurs constantes usurpations.

Jamais, au surplus, les changements de cabinet n'ont modifié les faits de la politique extérieure : whigs et tories suivent les mêmes traditions, car whigs et tories ne sont que les nuances diverses d'une même tyrannie, les modifications d'une même pensée. De ces deux ambitions rivales, celle qui se rapproche le plus du peuple n'est que celle qui a le plus peur; et du moment où l'on voit l'une d'elles essayer

timidement une réforme, c'est qu'elle sent sa puissance décroître et son influence à la veille d'être ébranlée. Les tories n'ont accordé l'émancipation catholique qu'au moment où toute l'Irlande associée allait se séparer de l'Angleterre; et les whigs n'ont songé à la réforme des céréales qu'au jour où la majorité parlementaire leur échappait. Il fallait qu'ils fussent menacés dans leur existence ministérielle pour songer que le pain était trop cher, et les idées de justice ne leur vinrent qu'avec la crainte d'une chute. Il n'est donc guère à regretter que cette tardive expiation n'ait pu les sauver. Ils travaillaient bien moins pour le peuple que pour eux-mêmes, et nul doute qu'une fois le danger passé ils n'eussent détrompé bien vite ceux qui mettaient en eux de trop faciles espérances. Mais leur dernier combat aura au moins servi à démontrer la complète similitude qui existe entre leur moralité et celle de leurs adversaires. Certes, en présence de ce qui vient de se passer, ils n'ont rien à se reprocher les uns aux autres, et, dans les scènes de corruption qui ont avili les hustings, les deux partis sont frappés d'une odieuse solidarité. Tories et whigs, conservateurs obstinés et réformateurs improvisés, ont appelé le peuple à une scandaleuse orgie. C'est la bourse à la main qu'ils font valoir leurs droits au parlement; c'est l'or qui décide du mérite des législateurs. Le marché électoral est ouvert; les candidats font leur bilan pour savoir jusqu'à quelle somme ils pourront pousser la concurrence. Acheteurs et vendeurs font monter les enchères; la

nation doit appartenir au plus offrant; les plus riches sont les plus habiles. C'est en Angleterre surtout que l'argent fut toujours un argument irrésistible : la majorité parlementaire n'est que la balance des forces pécuniaires des deux partis.

Ainsi tout est mensonge dans ce gouvernement, même le système représentatif qu'il se vante d'avoir le premier enseigné au monde, lui qui la réduit à n'être qu'une scandaleuse comédie et un honteux négoce. Melbourne et Peel, Palmerston et Aberdeen, tous suivent le même principe : trafiquer pour gouverner. Corrompre et être corrompus voilà leur tradition commune ; *currumpere et corrumpi sæculum vocant.*

Ni la morale ni l'humanité n'ont donc à regretter la défaite des whigs, et si la France n'a rien à gagner avec ceux qui arrivent au pouvoir, elle n'a rien à perdre avec ceux qui s'en vont. En toute occasion, le cabinet whig a fait preuve, à notre égard, d'une malveillance jalouse et d'une insolente hostilité, et toujours il a fait valoir les attaques dirigées contre nous comme ses titres à la reconnaissance nationale. Lorsqu'en 1831, la Belgique, devenue nation indépendante, demandait d'être incorporée à la France, qui empêcha cette réunion que commandent la nature des choses et le vœu des populations? Lorsqu'après dix ans d'isolement, durant lesquels la Belgique a vu dépérir de jour en jour son industrie emprisonnée dans une cage étroite, elle suppliait la France d'abaisser ses frontières commerciales ; lorsqu'elle sollicitait la permission de vivre, sinon comme état politique,

au moins comme pays industriel; qui s'y est opposé? qui a provoqué l'Europe contre la France à l'occasion d'un traité de commerce? qui a soulevé les signataires des traités de Vienne contre unc alliance industrielle entre Paris et Bruxelles? ce sont les whigs qui, par leurs intrigues, leurs menaces et leurs instigations occultes consomment la ruine de l'industrie belge, en même temps qu'ils coûteront à notre commerce une ruineuse concurrence.

En Espagne, comment les whigs ont-ils exploité les fautes de nos diplomates aveugles ou perfides? quelles inimitiés n'ont-ils pas soulevées contre nous, là où naguère nous ne comptions que des amis! Aujourd'hui notre inflnence est perdue dans la Péninsule; le nom français est méprisé lorsqu'il n'est pas maudit, et cette triste prérogative nous la devons aux complots des whigs non moins qu'aux lâchetés de notre politique. Ils y ont organisé la haine contre la France; ils y ont stipendié des détracteurs de notre gloire, des calomniateurs de notre vieille loyauté; et, pour mieux garantir le succès de leurs mensonges, ils ont interdit aux envoyés de notre gouvernement l'approche de tous les hommes qui exercent quelque influence sur la destinée de la Péninsule.

Avons-nous besoin de raconter de nouveau les trahisons du 15 juillet? Qui n'en connaît trop bien toutes les phases? N'est-ce pas un whig qui a adressé à la France les insolentes provocations dont les termes blessent encore nos oreilles? N'est-ce pas un whig qui nous a rappelé avec hauteur, qu'enchaînés par

les traités de 1815, nous ne saurions même élever une plainte contre nos geôliers, sans que l'Angleterre ne s'apprête à lancer une escadre contre nos cités maritimes?

Non certes, la France n'a pas à porter le deuil du cabinet qui vient de succomber sous les efforts d'une corruption plus riche que la sienne, mais non plus invétérée. D'un autre côté, il serait téméraire de s'en féliciter ; car ce n'est pas une modification politique, ce n'est qu'une querelle de ménage, une révolution d'intérieur où le tyran domestique a été changé, quoique la tyrannie reste la même. Nos accusations n'avaient rien perdu de leur force sous les héritiers de Canning et de Grey ; ce n'est pas aujourd'hui qu'elles doivent être réduites au silence devant les héritiers de Pitt et de Castlereagh.

Qu'on ne croie pas que nous voulions dans un vain esprit d'ambition militaire appeler des guerres inutiles et aspirer à des triomphes personnels. Nous le reconnaissons : les peuples veulent aujourd'hui l'ordre et la paix ; ils comprennent d'autres gloires que la gloire des armes, ils rêvent d'autres conquêtes que des conquêtes de territoire. Mais c'est parce que nous avouons cette tendance que nous demandons à haute voix l'anéantissement de cette oligarchie anglaise qui est sur tous les points du globe une cause de désordre et de malheur. Elle seule aujourd'hui sanctionne la violence et perpétue la spoliation ; elle seule trouble la sécurité des nations et met en question la paix du monde. Que le monde arrive donc à la paix par une

dernière guerre ; qu'elle aille saisir dans leur repaire ces pirates qui se sont attribués le monopole du crime. Qu'on appelle sous les drapeaux de la civilisation et de la justice, tous les peuples qui ont des comptes à demander à cette arrogante aristocratie ; que l'on convoque la formidable cohorte de ses victimes, alors de l'Amérique septentrionale aux Indes orientales, du golfe du Mexique à la Méditerranée, de la mer du Nord au cap de Bonne-Espérance, on verrait accourir des hommes de toute race pour venir prendre part à la condamnation de l'ennemi commun, et chaque peuple du globe apparaîtrait aux yeux de l'oligarchie expirante pour lui répéter tour à tour les paroles funèbres qui retentissent aux oreilles de Richard III : DESPAIR AND DIE.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

TROYES. — IMPRIMERIE DE CARDON.